SOUTERRAINS
DU CENTRE-OUEST



JÉRÔME ET LAURENT TRIOLET

ÉDITIONS DE LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

SOUTERRAINS
DU CENTRE-OUEST

JÉRÔME ET LAURENT TRIOLET
Photographies : Laurent Triolet

ÉDITIONS DE LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE
232, avenue de Grammont, 37048 Tours Cedex

INTRODUCTION

« Le souterrain... ? Bien sûr qu'il y en a un souterrain. Il part de la vieille abbaye, il passe sous la rivière là-bas, puis il remonte jusqu'au château à quatre kilomètres. Mais... toutes façons c'est effondré, vous pourrez pas y aller. »

Partout dans les campagnes, vous entendrez parler de ce mythique couloir courant sous forêts et rivières pour relier les vestiges du monde féodal.

Ici, les fées s'y cachent sortant à la nuit pour battre le linge au lavoir proche ; là, protégeant un trésor, un dragon hante un couloir inondé. Flattant l'imaginaire collectif, le monde souterrain, propice à tous les débordements, a entretenu une angoisse diffuse qui, bien plus que les monstres, en défendait l'accès.

Dépassant ces peurs ancestrales, quelques érudits du XIX^{e} siècle, osèrent s'aventurer sous ces voûtes sombres, y découvrant un monde aussi inattendu que fantastique, résultat du labeur et du génie de l'homme médiéval. Réunissant en 1923 ces premières études fragmentaires dans « Les souterrains-refuges de la France », Adrien Blanchet avait conscience d'ouvrir une voie nouvelle à l'archéologie. Trop systématique dans l'interprétation de ces structures, cette étude essentiellement bibliographique, demeure néanmoins l'unique ouvrage embrassant la France entière.

Nous consacrons ce livre aux souterrains aménagés du Centre-Ouest, acteurs méconnus de l'histoire médiévale. Ces réseaux, taillés dans la roche, pourvus d'aménagements divers, furent creusés par l'homme en vue d'une utilisation donnée. Ceux de notre région se divisent en deux catégories principales : les souterrains-refuges et les souterrains annulaires localisés essentiellement dans le sud-est du Berry. Les premiers étaient conçus pour accueillir temporairement un groupe humain et ses moyens de subsistance tout en permettant sa protection. Les seconds, non fonctionnels, se distinguent par leur morphologie particulière à but probablement cultuel : un couloir d'accès conduit à une ou plusieurs galeries annulaires.

Omniprésents dans nos régions où le travail de la pierre appartient au patrimoine culturel, les souterrains-refuges, nichés sous les forteresses, rampant sous les villages ou se dissimulant dans les taillis, abritèrent les populations en butte aux pillages et à l'insécurité inhérents aux guerres féodales. Contrairement à l'habitat troglodytique, ils ne sont habités que durant de courtes périodes pour permettre à une poignée d'hommes de subsister et de se défendre contre un ennemi supérieur en nombre et en armement. Les concepteurs prévoyèrent donc des aménagements utilitaires (silos, puits à eau, trous d'aération, niches, banquettes...) permettant le séjour temporaire des réfugiés et des systèmes défensifs (feuillures, chatières, trous de visée, silos-pièges...).

Nous allons vous faire découvrir à l'aide de photographies inédites, une vingtaine de réseaux représentatifs des souterrains du Centre-Ouest. Nous avons topographié la grande majorité des ouvrages et complété quelques plans existants.



Analysant les caractéristiques architecturales des souterrains, leur relation avec le milieu extérieur et leur place dans l'histoire des fortifications, nous avons essayé de connaître les moyens et les motivations de leurs concepteurs. Le peu d'indices rencontrés sous terre et l'absence de textes explicites n'autorisent que des conclusions relativement vagues et sujettes à caution.

Cependant, un faisceau de présomptions étonnamment convergent allié à l'utilisation de méthodes scientifiques telles la datation par thermoluminescence permet d'asseoir nos hypothèses sur des bases rigoureuses. La subterranéologie n'en est encore qu'à ses balbutiements et nous espérons nous être rapprochés au mieux de la vérité.

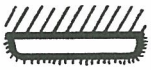
Si nous ne guettons plus le farfadet grimaçant disparaissant par la bouche d'aération, les images qui se bousculent dans nos mémoires appartiennent à un monde que le Moyen Age n'a pas encore abandonné...

AVERTISSEMENT

Pour que vous profitiez pleinement de la visite que nous vous offrons et afin que vous puissiez vous repérer à l'intérieur du souterrain, nous avons associé à chaque photo un numéro que vous retrouverez sur le plan. La photo représente ce que vous verriez en vous plaçant en ce point et en regardant dans le sens de la flèche qui lui est associée.

Dans le but d'alléger le texte, certains termes techniques particuliers, ne sont pas systématiquement explicités dans les chapitres traitant des différents souterrains. En vous reportant à la seconde partie de l'ouvrage, vous trouverez toutes les précisions voulues.

Signification des symboles utilisés dans les plans :

a	anneau
	banquette
F	feuillure
f	petite feuillure
Fv	feuillure en virgule
g	goulot, chatière
l	linteau
	niche
p	puits
ps	puits-silo
s	silo
t	trou de visée
ta	trou ou tuyau d'aération
th	trou horizontal
tl	trou à lumière

SOMMAIRE

INTRODUCTION ____ 3
AVERTISSEMENT ____ 5

PREMIÈRE PARTIE :
ANJOU
- Présentation ____ 9
- La Forge ____ 10
 « Les prêtres réfractaires » ____ 13
- La Foutelaie ____ 14
- La Cave aux Sculptures ____ 15
- Les Caves d'Arceau ____ 21
- Oiré ____ 25
- L'abbaye de Chavais ____ 29

POITOU
- Présentation ____ 34
- La Motte Bacher ____ 35
 « Les mottes féodales » ____ 38
- Prinçay ____ 40
- La Saunerie ____ 52
- L'église de Champniers ____ 58

TOURAINE
- Présentation ____ 62
- Betz-le-Château ____ 63
- La Cache à Sel ____ 68
- Bournan ____ 70
- La Roche-Clermault ____ 79
 « Rabelais connaissait-il les hérétiques de la Roche-Clermault ? » ____ 88
 « Des Bogomiles aux Cathares... en passant par la Roche-Clermault ? » ____ 89

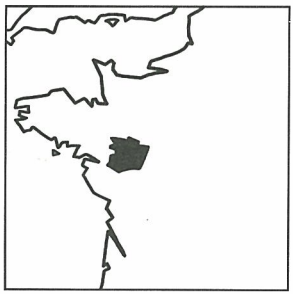
BLÉSOIS
- Présentation ____ 94
- Balâtre ____ 95
- Villetard ____ 101

BERRY
- Présentation ____ 104
- La Cave aux Fées ____ 105
- Le Fourneau ____ 108
 « Les souterrains annulaires » ____ 110

DEUXIÈME PARTIE :
I - Aménagements
1) Systèmes d'aération ____ 113
2) Les niches ____ 116
3) Les trous à lumière ____ 118
4) Les feuillures ____ 119
5) Les chatières ____ 122
6) Meurtrières et trous de visée ____ 123
7) Les silos ____ 125
8) Les anneaux ____ 129
9) Creusement ____ 131

II - Témoignages
1) Les textes ____ 132
2) La guerre souterraine au Viêt-nam ____ 136

MISE EN GARDE ____ 138
CONCLUSION ____ 139
BIBLIOGRAPHIE ____ 141
REMERCIEMENTS ____ 143



L'ANJOU

L'Anjou, actuel département du Maine-et-Loire, possède, mêlés à la multitude de caves, carrières et habitations troglodytiques, de très nombreux souterrains aménagés. Célestin Port, dans son « Dictionnaire historique du Maine-et-Loire », citait déjà nombre de ces ouvrages. Plus tard, en 1956, J. et C. Fraysse consacraient une partie du tome III des « Troglodytes en Anjou à travers les âges » aux souterrains-refuges. Axé essentiellement sur l'arrondissement de Saumur, il répertoriait une trentaine de cavités apparentées aux souterrains aménagés. Cette étude n'offre qu'un faible aperçu du patrimoine angevin, exceptionnel dans ce domaine. Le goût des habitants de cette région pour le troglodytisme a hélas entraîné, au cours des siècles, la destruction totale ou partielle de nombreux ouvrages, rendant de ce fait leur étude délicate.

Nous vous présentons ici, six réseaux, dont deux sont inédits (Oiré, La Foutelaie) et un méconnu (l'abbaye de Chavais). Bien à part, la cave aux sculptures ne constitue pas un souterrain-refuge, mais une cave sculptée unique en Europe, ornée d'une fresque historiée du XVI^{e} siècle que nous ne pouvions passer sous silence.

Les résultats de nos recherches sont confirmés par la bibliographie disponible sur le sujet : les souterrains aménagés angevins semblent nettement moins évolués que les refuges poitevins, tourangeaux ou blésois. Déjà très net, au niveau des aménagements utilitaires, ce faible degré d'évolution se ressent encore plus sur le plan défensif. Seuls les couloirs tortueux, un certain nombre de feuillures et plus rarement des goulots ou des puits-pièges assuraient la protection des occupants. Cette défense peu évoluée, essentiellement passive, tout comme le mauvais état de conservation des réseaux, nous incite à considérer ces ouvrages comme plus anciens que ceux des régions voisines (Poitou, Touraine, Blésois). Peut-être correspondaient-ils à des préoccupations différentes, plus éloignées des soucis purement militaires ?

L'un d'entre eux connut au moins une occupation aux XIV^{e}-XV^{e} siècles. Certains traversèrent les siècles pour abriter des prêtres réfractaires dont le souvenir demeure vif dans les mémoires angevines marquées par les troubles révolutionnaires.

La Forge

Dans le hameau de la Forge, un ensemble de caves et de troglodytes abandonnés perce un petit coteau. Au fond de l'une de ces cavités, à deux mètres au-dessus du sol, les ouvertures de deux boyaux : l'un prend naissance dans la paroi nord, l'autre dans la paroi est. Au plafond de la cave, des décrochements correspondant à la voûte d'anciens couloirs étroits prolongent les deux galeries. Ces boyaux appartenant au réseau souterrain furent éventrés lors du creusement de l'actuelle cave. Initialement, le couloir venant du nord continuait vers le sud, tout en présentant une ramification se dirigeant vers l'est. Seuls vestiges de ce carrefour, les traces subsistant au plafond de la cave qui occupe maintenant cette zone.

A l'est, le couloir s'élargit très rapidement pour former un petit réduit offrant une disposition particulière. Un passage large d'un mètre prolonge la galerie et, de chaque côté, une banquette taillée dans la pierre est accolée à la paroi. Cet ensemble permettait certainement le séjour de quelques hommes. Etait-ce une loge de garde destinée à la défense du reste du souterrain ?

Ensuite, le couloir retrouve sa largeur normale, ne laissant le passage qu'à un seul homme. A peine sommes-nous engagés dans ce dernier que l'ouverture d'une chatière perce la paroi gauche. Un peu plus d'un mètre après cet orifice, le boyau principal débouche dans une salle (A), relativement spacieuse, à l'architecture soignée, dont le pourtour présente une banquette de pierre accolée aux parois. Une feuillure (F1) permettait de clore l'arrivée du couloir depuis cette salle. Cette arrivée, tout comme la feuillure, est d'ailleurs étonnante (photo n^{0} 1). Unique en son genre, cet ensemble a été taillé avec soin. Au niveau de l'entrée et dans le prolongement du couloir d'accès, la salle est voûtée en berceau plein cintre. Un profond décrochement dont les contours suivent la voûte cinquante centimètres plus bas, encadre l'arrivée du couloir. C'est sur le fond de cette vaste « niche » que pouvait être plaqué un panneau de bois destiné à clore l'entrée. La feuillure ménagée à ce niveau dans la profondeur du décrochement, permettait de maintenir une telle porte à l'aide de barres de bois engagées dans les rainures se faisant face. L'obstacle n'était d'ailleurs peut-être constitué que de madriers empilés dans la feuillure. Sur la gauche et notamment dans la partie supérieure de l'arc, une rainure horizontale, taillée dans la paroi latérale, permettait de glisser l'extrémité des barres déjà engagées dans la rainure verticale de droite, de façon à ce qu'elles atteignent la rainure verticale de gauche pour s'y caler et s'empiler en obstruant l'entrée. L'assaillant, bloqué dans le couloir d'accès était dans l'impossibilité de déplacer ces barres, la seule solution étant de forcer l'obstacle.

La banquette qui fait le tour de la pièce nous indique que cette partie du souterrain pouvait servir de lieu de séjour ou de réunion pour les réfugiés. Dans la paroi sud, à deux mètres du couloir d'accès, s'ouvre un autre boyau, alors que, dans les angles sud-ouest et nord-est se trouvent deux curieux aménagements.

Tout d'abord la galerie ; assez basse de plafond, elle prend naissance juste au-dessus de la banquette. Après un coude sur la gauche, elle rejoint la chatière perçant la paroi gauche du couloir principal. La raison d'être de ce double accès est difficile à déterminer. La conception première du souterrain ne prévoyait peut-être qu'une seule entrée et ce ne serait qu'après, lors d'une réutilisation du souterrain qu'un deuxième boyau aurait été creusé. Cette explication paraît étonnante. En effet, aucun des deux accès ne rompt l'architecture de la salle et l'organisation actuelle du souterrain nous semble d'origine. Le couloir rectiligne pouvait être obstrué très efficacement grâce à une

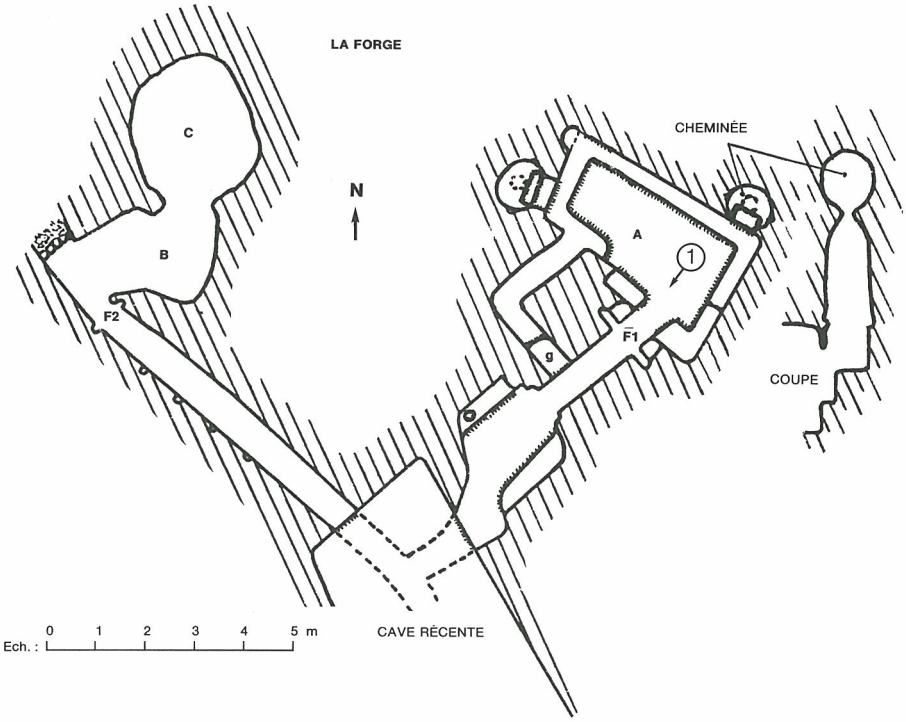




Photo 1 : L'arrivée du petit couloir dans la salle principale du souterrain (A). Remarquez le décrochement dans lequel est ménagée la feuillure

importante feuillure, alors que le boyau coudé était facile à défendre en raison de la chatière qui, ralentissant l'intrus, le rendait très vulnérable. Il est possible de penser que le couloir rectiligne était utilisé pour atteindre relativement facilement la salle terminale, peut-être même avec des animaux. Ensuite, en cas d'alerte, on obstruait l'accès principal grâce à la feuillure F1, alors que, pour permettre le déplacement de quelques personnes, le couloir coudé muni d'une chatière demeurait praticable tout en étant facile à défendre. Cependant, certaines traces, visibles au niveau de la chatière, peuvent faire penser à un surcreusement, celui d'un trou de visée par exemple.

Les deux aménagements taillés, l'un dans la partie droite de la paroi nord, l'autre dans la partie gauche de la paroi ouest, présentent une architecture identique et très étonnante. Taillée dans la paroi, au-dessus de la banquette de pierre, une niche parallélépipédique est interceptée dans sa partie supérieure par une large ouverture

circulaire (près d'un mètre de diamètre). Cet orifice permet de pénétrer dans une grande « cheminée » circulaire taillée dans le tuffeau, à l'extérieur de la salle. Après un rebord ménagé dans la paroi, cette « cheminée » ou puits vertical se rétrécit trois mètres plus haut pour ne laisser qu'un petit passage circulaire qui communique avec une cavité sphérique. Le rôle et l'origine de ce curieux ensemble est difficile à déterminer. L'accès ménagé dans la paroi de la salle est taillé de la main de l'homme, mais la partie supérieure de la « cheminée » nous semble être une excavation au moins en partie d'origine naturelle. De toutes façons, la présence de ces deux aménagements identiques, nous montre qu'ils ne sont certainement pas le fruit d'un simple hasard et qu'ils furent creusés par les utilisateurs du souterrain dans un but précis qui demeure inconnu.

Sans issue, munie d'une longue banquette, de deux « cheminées » et d'un double accès, la salle A avait une indéniable vocation refuge. Bien défendue, elle permettait le séjour temporaire de plusieurs personnes.

L'autre partie du souterrain, prenant naissance dans la paroi nord de la cave récente, s'avère beaucoup plus simple : un long couloir rectiligne se dirigeant vers le nord-ouest. Assez haut, près de deux mètres, il présente dans sa paroi gauche plusieurs niches à lampe. Après six mètres de parcours, une feuillure (F2) permettait d'obstruer le boyau. Juste après celle-ci, sur la droite, deux salles sans grand caractère, de taille peu soignée et sans aménagement. En face, un mur de pierres sèches retient un éboulement accompagné de remblais terrigènes. Cette partie semble assez proche de la surface et il est probable que l'ancien accès s'étant effondré, le mur a permis de contenir les remblais en préservant le reste du couloir. Au sud, comme l'indiquent les traces au plafond de la cave, ce couloir rectiligne se prolongeait. Donnait-il accès à une autre salle ou à une autre branche du souterrain ? C'est probable...

Quoiqu'il en soit, le souterrain de la Forge possède encore une portion intacte qui nous conduit à une belle salle refuge dont l'architecture soignée offre d'étonnants aménagements. Il est délicat de dater ce réseau : aucune trace d'occupation, pas de graffiti, seul un témoignage nous permet de situer une période d'utilisation ou plutôt de réutilisation, du souterrain-refuge.

Après le départ, en 1792, du curé de Grézillé, M. Martin et de son vicaire, M. Quenault, déportés vers l'Espagne, l'abbé Charles Mesnet, chapelain de Saint-Pierre de Saumur est désigné par M. Meilloc, supérieur du grand séminaire, lui-même caché à Angers, pour officier clandestinement à Grézillé. Ce jeune curé de vingt-huit ans commença alors à mener une vie difficile, se cachant continuellement pour déjouer l'autorité départementale. Pendant deux ans, il exerça son sacerdoce, non seulement à Grézillé, mais aussi dans d'autres communes commes Chemellier, Doué, Louresse, Charcé.

D'après la tradition, sur la commune de Grézillé, il aurait officié dans le souterrain de la Forge, mais sa principale retraite fut un petit souterrain s'ouvrant au lieu dit Bourgneuf. Voici la description que nous en donne, en 1897, l'abbé J.-B.-Em. Georges, dans sa monographie sur l'abbé Mesnet. « La cachette qu'il avait au Bourgneuf mérite toute une description. Elle s'ouvre entre les racines de deux gros chênes, par un boyau très étroit. Au bas de cinq ou six marches, on se trouve dans une cave éclairée faiblement par un soupirail au milieu des épines, au-dessous duquel M. Mesnet avait sa table pour réciter son bréviaire. Au fond, à gauche, un peu plus bas, une retraite bien marquée pour un lit ; à droite, une autre pièce soutenue par un pilier pris dans la masse, et, au bout de cette pièce, un puits d'un mètre de profondeur, d'où l'on remontait

brusquement, par un escalier taillé dans le tuf, dans une autre chambre entièrement obscure, prise, comme les dernières, dans le rocher. Cet escalier, une fois fermé par une grosse pierre, on ne pouvait plus prendre le fugitif. Le premier asile communiquait par un corridor avec une autre cave dont l'entrée, donnant sur la cour des Renou, servait de chapelle à ceux qui venaient y entendre la sainte messe, toujours à minuit. M. Mesnet arrivait tout habillé, pour célébrer, par une petite porte où lui seul passait. Il célébrait le saint sacrifice et se retirait dans sa cachette par la même sortie ».

Ainsi, la cavité qui accueillait l'abbé Mesnet recelait de nombreuses caractéristiques propres aux souterrains-refuges. Une entrée cachée et étroite, un trou à lumière dont le débouché en surface est camouflé, deux pièces dont l'une possède un pilier préservé dans la roche, mais surtout une ultime retraite remarquablement protégée. En effet, grâce à un goulot vertical, il est possible d'atteindre un escalier conduisant à une salle, escalier qui pouvait se fermer depuis la chambre-refuge grâce à une « grosse pierre ». D'après les dessins conservés dans les archives de la paroisse de Grézillé, c'était un opercule taillé, rigoureusement adapté au boyau à obstruer. Quoiqu'il en soit, cette disposition s'intègre parfaitement au sein des multiples et ingénieux systèmes de défense observés dans les souterrains-refuges de la région. Par ailleurs, depuis les salles les plus accessibles, un boyau de communication permettait d'aller célébrer la messe dans une autre cave.

Une entrée dissimulée, des pièces habitables, une ultime retraite très bien gardée, l'abbé Mesnet s'abritait dans un petit souterrain-refuge. D'après la tradition, il se serait aussi caché dans le souterrain de la Forge. Ces deux cavités ne furent certainement pas creusées au XVIII[e] siècle ; elles ne furent probablement que réutilisées. Comme le souligne encore cet exemple, traversant les siècles, les souterrains-refuges furent occupés par des hommes bien différents lors d'époques diverses : le seul dénominateur commun, l'insécurité.

Les prêtres réfractaires

***A** Paris, le 12 juillet 1790, l'Assemblée adopte la constitution civile du clergé, c'est-à-dire la suppression des ordres religieux, la nationalisation des biens ecclésiastiques et une organisation du clergé calquée sur celle de l'Etat. A partir du 27 novembre 1790, les ecclésiastiques doivent prêter serment à la constitution civile du clergé sous peine de destitution. Certains se plièrent à ces décisions, mais les prêtres dits « réfractaires » refusèrent ce serment, plus particulièrement en pays chouan comme le clergé angevin, mais aussi ailleurs comme en Touraine.*

***A**près un certain apaisement (tolérance du culte réfractaire par l'Assemblée le 7 mai 1791), la lutte contre les prêtres réfractaires reprend et ce notamment en Anjou.*

***L**e 1[er] février 1792, lors de l'assemblée du directoire du département de Maine-et-Loire, l'un des administrateurs déclare : « Pendant le temps que les réfractaires ont été sous vos yeux, la paix et la tranquillité ont régné dans le département. Ils n'ont profité de l'amnistie que pour reprendre avec plus d'activité le fil de leurs trames anticonstitutionnelles. La voix publique s'élève de nouveau, les dénonciations vous arrivent de toutes parts. » Ce même jour, les administrateurs du Maine-et-Loire prennent un arrêté destiné à combattre et affaiblir les prêtres réfractaires. Cet arrêté prévoit notamment que « tous les prêtres insermentés seront tenus de se rendre, dans la*

huitaine, au chef-lieu du département et d'y fixer leur demeure. » « Les prêtres non assermentés qui, dans la huitaine, ne se seront pas rendus au chef-lieu du département, y seront conduits par les ordres de la municipalité du lieu qu'ils habitent. »

Certaines municipalités comme celles de Beaupréau, de Saint-Pierre-Montlimart ou du Fief-Sauvin, décidèrent de protéger les prêtres réfugiés sur leur territoire et les placèrent sous leur responsabilité. Aussi, le 1er mars 1792, le département durcit le ton en arrêtant que « les municipalités seront tenues d'enjoindre à tous les prêtres non assermentés de sortir de l'étendue de leur territoire et de se rendre de suite au chef-lieu du département. En cas de négligence de la part des dites municipalités, il est enjoint aux commandants des gardes et gendarmes nationaux, sans qu'il soit besoin d'autre réquisition, de se saisir desdits prêtres et de les faire conduire aux frais des municipalités en la maison du petit séminaire d'Angers ».

Certains prêtres réfractaires refusèrent ces dispositions : ils continuèrent à exercer leur fonction, se cachant pour échapper à l'administration départementale grâce à la complicité de leurs fidèles. Dans son « Histoire du clergé pendant la Révolution française », parue à Londres en 1797, l'abbé Barruel évoque cette période difficile pour le clergé angevin. D'après les souvenirs d'un témoin oculaire, il nous décrit la vie clandestine de ces prêtres refusant les arrêtés révolutionnaires. « Les fidèles venaient à eux pendant la nuit, avec une dévotion, une ferveur d'autant plus touchante que chacun d'eux craignait de ne plus pouvoir les recevoir, de ne plus trouver un prêtre catholique. Quelque soin qu'ils prissent de ne pas révéler les endroits où se tenaient cachés leurs bons pasteurs, quelques-uns de ces prêtres furent cependant découverts, les uns jusque dans leurs caveaux, leurs catacombes, leurs greniers, les autres au moment où ils allaient porter les dernières consolations à des malades au milieu de la nuit. »

Le souvenir de tels prêtres demeure très présent dans les mémoires angevines. L'abbé Mesnet qui se tenait à Grézillé n'était pas un marginal isolé et de nombreux prêtres prirent cette décision courageuse. Les cavités de la région et plus particulièrement les souterrains-refuges, accueillirent certainement bon nombre d'entre eux, leur prodiguant une retraite des plus sûres. En Anjou, bien souvent, lorsqu'ils évoquent un souterrain, les villageois se souviennent des récits de leurs aïeux narrant des offices peu ordinaires célébrés dans la clandestinité.

La Foutelaie

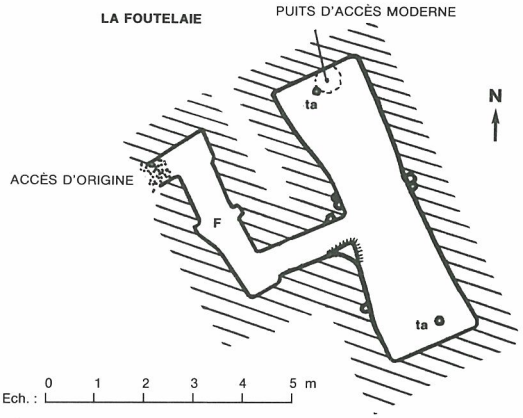
C'est au Pin en Mauges que Jacques Cathelineau, généralissime des armées vendéennes, prit les armes le 13 mars 1793. Les colonnes infernales, envoyées par la convention pour mater par le feu et le sang le mouvement catholique et royal, se souviendront du rôle de cette bourgade des Mauges en la dévastant et la brûlant complètement dès 1794, n'épargnant selon la tradition que l'officine d'un barbier ayant soigné un « bleu » quelques jours auparavant.

Peut-être sans aucun rapport avec les troubles révolutionnaires, un petit souterrain-refuge s'ouvre, non loin du village, sous la ferme de la Foutelaie. Ce souterrain, bien conservé, est d'une simplicité extrême : un couloir étroit, coudé deux fois, barré par une feuillure, menant à une unique salle rectangulaire.

L'accès d'origine étant effondré, c'est par un puits foré autour d'un trou d'aération que l'on descend aujourd'hui dans l'unique pièce de ce souterrain-refuge primitif. Haute de deux mètres, la salle est taillée en ogive dans un schiste brun. Les traces du pic

pointu ayant servi à sa finition sont encore bien visibles, deux trous d'aération s'ouvrent à ses extrémités nord et sud et quelques niches, destinées probablement à accueillir des luminaires, sont creusées dans ses parois. La visite de cette pièce unique à la taille soignée est malheureusement perturbée par les quelque trente centimètres d'eau d'infiltration nauséabonde qui recouvrent le sol.

Dans la paroi ouest s'ouvre un petit couloir étroit, taillé lui aussi en ogive. Deux mètres plus loin, un coude à droite, et une feuillure (F) permettait de barrer le boyau à l'aide d'une porte primitive. Encore un mètre, et un coude à gauche marque la fin du



couloir. La terre remplissant le souterrain indique la proximité de la surface.

Ce souterrain-refuge est le plus simple qui soit : un couloir étroit, barré par une feuillure imposante se fermant depuis l'intérieur du réseau, menant à une salle rectangulaire dont la ventilation était assurée par deux trous forés dans le plafond.

Nous avons là la forme embryonnaire du souterrain-refuge, cache souterraine à la défense passive, destinée à accueillir une famille. Bien que ce réseau puisse être contemporain de souterrains plus évolués, c'est probablement ce type de refuge qui a donné naissance, selon les pays et les époques, à des réseaux capables d'abriter, dans des conditions de vie et de sécurité optimales, la population d'un hameau (Balâtre dans le Blésois par exemple) et même d'accueillir les habitants de tout un village comme cela se voit en Cappadoce (Turquie).

La Cave aux Sculptures

Nous ne pouvions envisager une étude sur les souterrains d'Anjou, sans évoquer la Cave aux sculptures de Dénezé-sous-Doué. Grâce au travail acharné de nombreux archéologues et au dévouement d'Annie Brethon et Daniel List, le visiteur peut aujourd'hui découvrir aux Mousseaux des centaines de personnages sculptés dans les parois d'une cave pendant les guerres de religion, œuvres de tailleurs de pierre libertaires qui, pour échapper aux interdits et à l'intolérance de cette fin de siècle, se réunissaient sous terre, secrètement et sans distinction de foi. Ce témoignage unique d'art populaire contestataire du XVI[e] siècle est demeuré inconnu jusqu'à sa redécouverte dans la seconde moitié du XX[e] siècle. Sa datation, en l'absence pratiquement totale de documents écrits ou de tradition orale, a soulevé bien des polémiques.

Aujourd'hui, grâce aux recherches d'Annie Brethon qui a consacré une thèse de Doctorat en archéologie à ce sujet, les sculptures semblent pouvoir être datées sans ambiguïté. Les détails vestimentaires, les instruments de musique, et surtout la singulière « déposition de Croix », permettent de dater cette fantastique œuvre collective de la fin du XVI[e] siècle, en partie sous les règnes d'Henri II et Charles IX.

Dénezé-sous-Doué est un petit bourg de quelque 300 habitants situé au sud de la Loire, entre Gennes et Doué-la-Fontaine, à une quinzaine de kilomètres à l'ouest de Saumur. Dans cette région qui vit l'extraction intensive du tuffeau, s'ouvre un très grand nombre de carrières, de caves et d'habitations troglodytiques de plaine. L'un des ces hameaux troglodytiques, « Les Mousseaux » survécut, grâce à sa configuration souterraine, au passage des reîtres protestants qui rasèrent Dénezé vers 1568. Le village se déplaça alors, pour s'établir à l'emplacement de l'ancien hameau des « Mousseaux ».

C'est donc dans ce hameau, qu'en 1956, J. et C. Fraysse, marchant sur les traces du célèbre historien angevin Célestin Port qui mentionnait dans son « Dictionnaire historique du Maine-et-Loire », « une imagerie découpée en plein tuffeau », découvrirent ce qu'ils appelèrent le puits aux sculptures.

C'était le début d'une aventure archéologique exceptionnelle. Une poignée de subterranéologues, alertée par la publication de photographies de cette découverte dans le tome III des Troglodytes en Anjou de J. et C. Fraysse, allait sortir de l'oubli un document unique en son genre, témoin de la vie clandestine d'une confrérie libertaire tolérante, pendant les guerres de religions.

Classée en 1969, ainsi que les parcelles voisines présumées sculptées, acquise par la commune en 1973, la partie actuellement connue de la cave aux sculptures ne fut dégagée et fouillée qu'à partir de 1974 par le groupe CAINO dirigé par A. Héron.

Dès 1976, le problème de la conservation des quelque quatre cents sculptures dégagées commença à se poser. La cave ne possédait plus son plafond d'origine, détruit au XVII[e] ou XVIII[e] siècle. Le chantier de fouille se présentait donc comme une vaste excavation à ciel ouvert, aux parois couvertes de sculptures en tuffeau, extrêmement fragiles hors du milieu du souterrain et sensibles aux intempéries.

La commune édifia donc en 1977 un toit en tôles de plastique transparent qui mettait le site hors d'eau. Malheureusement, la lumière et l'effet de serre de cette couverture entraînèrent une prolifération inquiétante de mousses qui mit en péril la survie même des sculptures.

Le monument semblait sorti d'affaire en 1982, lorsque les crédits rassemblés



Photo 1 : Une femme hurlante donne le sein à un nourrisson (page suivante)

Photo 2 : Un diablotin pensif observe un mariage



permirent d'édifier une dalle de béton de 45 centimètres d'épaisseur assurant la protection contre l'eau de pluie et l'isolation thermique, recréant ainsi des conditions proches de celles d'une cave creusée en pleine roche.

Tous les problèmes n'étaient cependant pas résolus et la sécheresse de l'été 1989 mit encore en danger les sculptures, l'assèchement de la surface du sol favorisant des infiltrations d'eau remontant des profondeurs de la roche, phénomène contre lequel rien n'est prévu. A ceux-ci se superposent d'autres problèmes, infiltrations latérales d'eaux usées, salinité excessive de la roche, etc...

Des travaux importants restent donc à effectuer pour assurer le sauvetage définitif de la partie dégagée du site, alors que des centaines de sculptures attendent très probablement leur découverte dans les trois salles présumées sculptées encore remblayées. Les fragments de statues et les têtes grimaçantes vomies à la faveur d'éboulements provenant de ces zones, donnent tout lieu de penser que des découvertes, peut-être majeures pour la compréhension du site, nous attendent sous des mètres cube de remblais.

Contentons-nous de la fresque hallucinante que nous offrent les parois de la zone actuellement dégagée. Cet ensemble de sculptures plus ou moins caricaturales, enchevêtrées sans souci de taille ni de vraisemblance, mélangeant personnages de la société de l'époque et créatures fantastiques, s'avère d'une richesse incomparable. Des êtres nus dans des attitudes obscènes voisinent avec des têtes de géants barbus et des femmes en costume de cour ou en caleçon. Une femme hurlante donne le sein à un nourrisson (photo n° 1), tandis que plus bas, un diablotin, pensif, observe un mariage (photo n° 2). Le personnage qui pousse devant lui l'homme et la femme ne ressemble pas du tout à un prélat. Joueurs d'instruments de musique, indiens coiffés de leurs plumes, trois évêques très religieux, un griffon... Face à une femme nue allongée, les cheveux épars, tenant le corps de sa fille, une singulière pietà (photo n° 5) : nue jusqu'en haut des cuisses, la Vierge porte un ruban de veuvage, et le « Christ » n'est pas mort ; la « croix » ressemble curieusement à une hache...

Résignations ou cris de révolte figés dans la pierre depuis des siècles, ces visages sereins ou grimaçants, témoignages des espoirs et de la détresse de ceux qui les sculptèrent, ne peuvent laisser indifférent.

Grâce au remarquable travail de recherches effectué par Annie Brethon, nous connaissons mieux aujourd'hui l'époque et les hommes qui taillèrent cette iconographie hors du commun.

Les premiers éléments de datation furent fournis par les sculptures elles-mêmes. Une observation des multiples coiffures, accoutrements et scènes diverses que nous propose cette gigantesque « fresque », apporte de précieux renseignements. De nombreux détails sont caractéristiques d'une période relativement restreinte située dans la seconde moitié du XVI^{e} siècle.

Un certain nombre d'éléments vestimentaires reflètent la mode de cette époque : la fraise qui apparut au retour des guerres d'Italie, sous le règne de François I^{er} ; le haut de chausse valois, plissé, serré aux genoux qui fut à la mode sous François I^{er}, Henri III et Charles IX ; le caleçon féminin, calqué sur le haut de chausse masculin, complément indispensable des robes démesurément agrandies par ces cerceaux d'osier que l'on appelait vertugadins (d'après Brantôme, c'est Catherine de Médicis, qui, passionnée de chasse, introduisit cette mode d'origine vénitienne, pour pouvoir galoper à son aise, sans craindre les coups de vent sournois) ; « l'espoitrinement valois à la vénitienne », décolleté laissant les seins nus, en vogue à la cour de Charles IX (peu de temps après

sa mort, Catherine de Médicis donna à Chenonceaux « un beau banquet » où « les dames les plus belles et les plus honnêtes de la cour, estant à moitié nues, furent employées à faire le service ») ; le ruban de veuvage ou la pointe Médicis, que Catherine de Médicis adopta en 1559 à la mort du roi Henri II, pour se distinguer de Diane de Poitiers, maîtresse du feu roi, qui portait trop ostensiblement le deuil.

Les vêtements ne sont pas les seuls éléments qui permettent de situer la réalisation des sculptures dans cette seconde moitié du XVI^{e} siècle.

De nombreux instruments de musique confirment cette datation. Sur les parois sont représentés trois types de cornemuses, muse, bousine et vèze, un hautbois droit ou pibole et une mandole ancêtre de la mandoline, qui atteste l'influence de la Renaissance italienne, en France, après les guerres d'Italie.

Parmi les personnages, les deux indiens coiffés de leurs plumes ne peuvent être antérieurs au XVI^{e} siècle. En effet, le premier indien connu en France, Essoméric, fut ramené du Brésil en 1505 par Blinot le Paulnier de Gonneville et épousa en 1521 une Angevine en seconde noce. D'autres indiens furent introduits en France plus tard, notamment à l'occasion des fêtes de Nantes (1548) et de Rouen (1552).

Tous ces éléments de datation ne peuvent être que renforcés par l'architecture des deux fours présents dans la petite cave adjacente, dont la gueule en ogive et l'appareillage en petit moellons sont caractéristiques du XVI^{e} siècle.

La singulière pietà que nous évoquions précédemment (photo n^{0} 5), nous donne cependant des indications encore plus précises sur la date d'exécution des sculptures et sur les hommes qui la réalisèrent. Comme nous l'avions remarqué, nue jusqu'en haut des cuisses, la « Vierge » porte un ruban de veuvage, le « Christ » tient le bras de sa mère, il n'est donc pas mort ; la croix ressemble singulièrement à une hache.

Un pamphlet conservé à la Bibliothèque nationale, intitulé le « réveil matin des Français et de leurs voisins », relate un événement survenu en 1560 durant le bref règne de François II (1559-1560).

Le pape Pie IV, un Médicis, satisfait de la répression qui s'était abattue sur les protestants après la conjuration d'Amboise, envoya à sa nièce Catherine de Médicis, une œuvre de Michel-Ange. Cette toile, représentant Joseph d'Arimathie, la Vierge et Saint-Jean enfant portant le corps du Christ, épure de la pietà de la cathédrale de Florence, tomba entre les mains d'un marchand protestant, suite à la mort du religieux qui la convoyait. Ce marchand, ayant juré sur la bible, remit effectivement la toile à Catherine de Médicis. Mais il l'avait fait modifier, et, lorsqu'à l'issue d'un banquet la toile fut déroulée à la cour de Blois, l'assistance découvrit une Sainte Vierge nue ayant la tête de Catherine de Médicis, Joseph d'Arimathie et Saint-Jean remplacés par la cardinal de Guise et Marie Stuart (épouse de François II). Ils portaient sur leurs genoux, non pas le Christ, mais François II, jeune roi moribond. Dans l'angle de la toile, la croix s'était muée en hache. Cette caricature, montrant les Guise gouvernant le pays à la place d'un roi affaibli, par la hache et non par la croix, fut immédiatement brûlée. Seuls le pamphlet, signé Eusèbe Philadelphie Cosmopolite, libertaire et le panneau sculpté des Mousseaux témoignent encore aujourd'hui de ces événements.

La découverte de la signification de ce panneau sculpté nous permet de situer les hommes qui se réunissaient dans la cave aux sculptures. Tailleurs de pierre libertaires, ils étaient probablement organisés en confrérie regroupant catholiques, protestants, sans distinction de religions, de races et d'opinions politiques.

Les interdits de Villers-Cotterêts (1539) qui abolissaient les confréries de métiers, les obligèrent à entrer dans la clandestinité, et à se réunir secrètement sous terre. Alors,

à la lueur des lampes à huile, ils exprimèrent leurs angoisses, leurs espoirs et leur révolte en taillant dans les parois de leur cave cette formidable fresque. Comme de nombreuses confréries, ils devaient posséder des rituels initiatiques propres, qui se pratiquaient probablement dans cette cave sculptée.

L'existence de cette communauté semble attestée par les noms qui furent donnés au cours des siècles au site de la cave aux sculptures.

Englobé dans une zone nommée « Les appartenances de la communauté » en 1573, le site fut appelé successivement « La Cahernin » (1554), « La Cayalle » (1573), « La Cayerne » (1575) puis « La Loge de Mazcons », « Loges des massons », « Logis de tailleur de pierre », « Chambre de loge de massons » entre 1575 et 1666, « Chambres de vieillée massonne » en 1698, « Chambres de veille massonne » en 1709.

Les appellations de « Cayerne » (voisin phonétiquement de Cayenne) et celle de « loge de mazcons » peuvent faire penser à un lieu de réunion de compagnons ou de francs-maçons. Les maçons, bâtisseurs des églises et des châteaux forts, formèrent en effet, dès le XIII[e] siècle, une confrérie de métier. Protégés par l'Eglise, leur principal commanditaire, exemptés des servitudes seigneuriales, ils formaient un « franc métier », c'est-à-dire libre et indépendant des juridictions féodales de l'époque. Cette maçonnerie opérative disparut au début du XVI[e] siècle, à la suite des bouleversements de société qui accompagnèrent la Renaissance et les guerres de religions. Elle laissa place au XVIII[e] siècle à la maçonnerie spéculative que nous connaissons aujourd'hui. Au début du XVII[e] siècle, le terme de « Loge des mascons » semble donc bien désigner le lieu de réunion d'une de ces confréries de tailleurs de pierre ou de maçons qui, pour échapper aux interdits royaux, se réfugiaient dans la clandestinité.

Une étape est franchie lorsqu'en 1726 le site est mentionné sous le nom de « lieu ou il y avait autrefois une chambre de massons ».

En 1740, le doyen du chapitre de Doué-la-Fontaine, rendit visite à la cure dont dépendait depuis 1633, le souterrain, et découvrant quelques sculptures, fit effondrer cette « antre païenne ». La voûte fut détruite et la cave remblayée. Un siècle plus tard, Célestin Port la redécouvrait.

Avec ces visages hurlants, ces êtres fantastiques ou encore cette singulière pietà, la cave aux sculptures de Dénezé-sous-Doué offre aujourd'hui au visiteur un ensemble de sculptures unique en Europe. Ce témoignage poignant des angoisses et des espoirs d'une communauté secrète face aux bouleversements qui accompagnèrent les guerres de religion à la fin du XVI[e] siècle, cette satire d'une société en mutation, ces traces de rites initiatiques plus ou moins déviationnistes, placent la cave aux sculptures au premier rang des monuments souterrains européens.



Photo 5 : Des visages figés dans la roche contemplent une singulière pietà

Nous formulons donc tous nos vœux pour qu'Annie Brethon, conservatrice du site puisse obtenir les fonds nécessaires à la poursuite de son œuvre, en sauvegardant les sculptures déjà dégagées et en étendant les fouilles à la zone sculptée inconnue dans laquelle nous attendent peut être des découvertes majeures pour la compréhension du site.

La cave aux sculptures se visite : saison, tous les jours ; hors saison, samedi, dimanche et sur rendez-vous.
Renseignements : Annie BRETHON, téléphone 41.59.15.40.

Les Caves d'Arceau

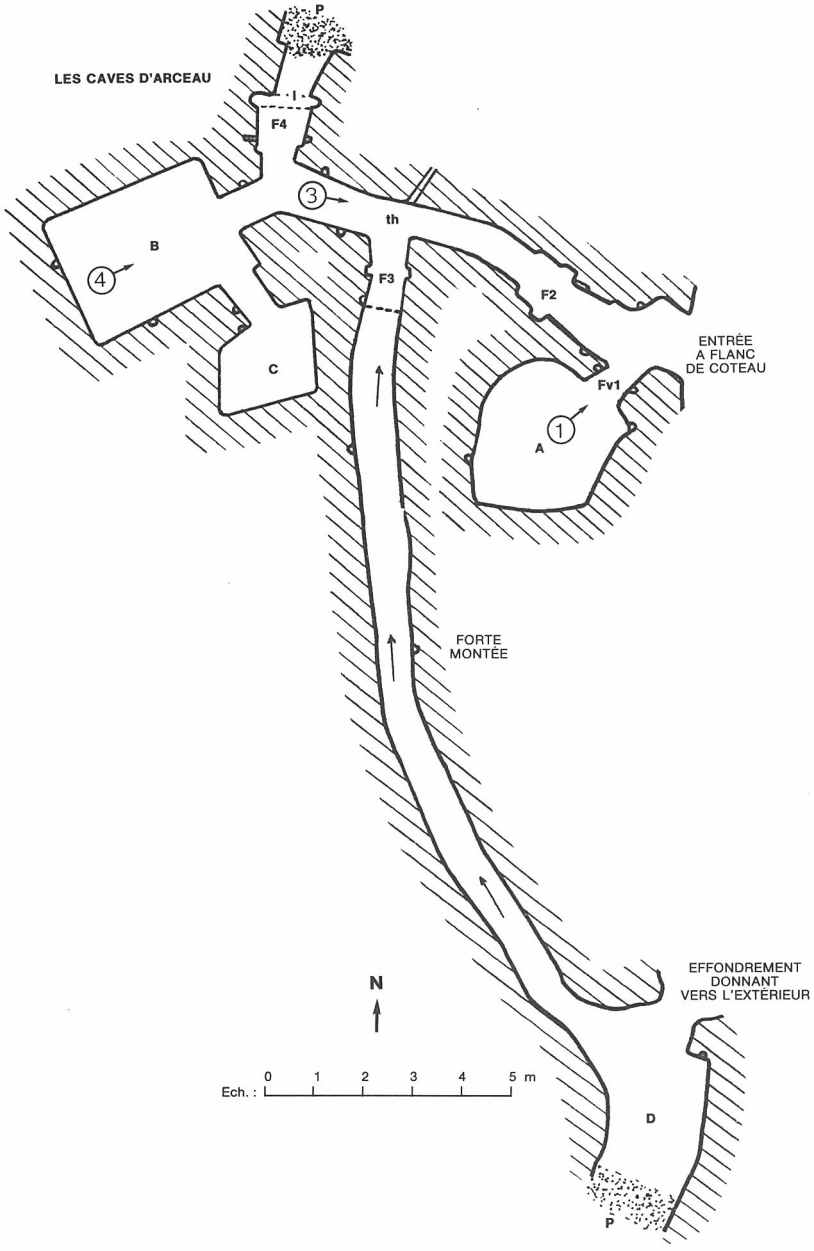
Dominant le cours du Layon, s'élève un éperon rocheux envahi par les broussailles. Non loin du sommet, creusée dans son flanc, l'ouverture des Caves d'Arceau. Ce petit souterrain-refuge nous offre une ambiance particulière. Contrairement à bon nombre de ses voisins d'Anjou et de Touraine, il n'est pas creusé dans le tuffeau mais dans les schistes du silurien. Salles et couloirs ne sont plus taillés dans ce matériaux tendre et clair offrant des parois lumineuses, blanches, crèmes, voir pratiquement jaunes ; la roche est plus dure, sombre, brune avec parfois des nuances plus claires légèrement teintées d'ocre ou de rouille.

Précédant l'ouverture, une petite plateforme ménagée dans le coteau offre un excellent poste d'observation. Camouflé par la végétation, à la porte du souterrain, il était ainsi aisé de surveiller les passages dans la vallée. Lorsque le danger était en vue, il suffisait de se retirer dans les galeries pour s'y barricader et attendre.

L'entrée conduit immédiatement à un embranchement. En face, le couloir continue, alors qu'à gauche s'ouvre un court boyau desservant une petite salle (A). Cet accès pouvait être obstrué à l'aide d'un très bel ensemble de feuillures en virgule (Fv1). Cet exemple illustre parfaitement le fonctionnement de ce type de fermeture, souvent rencontré dans les souterrains-refuges. Dans le haut, les deux petites rainures horizontales permettaient d'engager une barre de bois. Mais ce sont les quatre feuillures suivantes qui sont les plus intéressantes. A chaque rainure en virgule correspond un trou creusé dans la paroi opposée. Le système de fermeture était certainement le suivant : une extrémité de la barre était logée dans le trou, il suffisait alors d'amener l'autre extrémité en face, au niveau de la virgule et de la faire glisser dans cette rainure jusqu'à ce qu'elle se cale dans le trou circulaire qui la termine. Une fois mise en place, la barre



Photo 1 : La curieuse salle A aux parois très sombres



ne pouvait être délogée par une poussée horizontale. Il fallait connaître le tracé de la virgule pour le suivre et la retirer facilement. Il était ainsi aisé pour les hommes qui s'étaient enfermés de libérer leur accès ; par contre, pour d'éventuels assaillants, la tâche étaient beaucoup plus difficile.

De dimensions modestes, la salle A est assez curieuse (photo n^0 1). Au-dessus du débouché du couloir d'accès, la voûte est en berceau plein cintre outre-passé, alors qu'après, le plafond devient plat. Seules deux petites niches à lampe sont creusées dans

les parois très sombres, noires par endroit. Il est possible de s'interroger sur la fonction de cette pièce. Très proche de ce qui semble bien être l'accès d'origine, il parait étonnant qu'elle ait servi de refuge. En effet, relativement facile à atteindre, elle ne communique pas avec le reste du souterrain. La plupart du temps, dans les souterrains-refuges, les salles défendues se succèdent. Si, par malheur la première pièce est prise, les défenseurs peuvent toujours se replier vers les chambres suivantes. La dernière salle, extrêmement bien défendue, le plus souvent par une chatière, constitue l'ultime refuge des assiégés. Elle était certainement rarement atteinte par les assaillants, car pour parvenir jusque-là, ils devaient progresser dans l'inconnu, évitant pièges et ennemis, tout en essuyant inévitablement de lourdes pertes. Pour des hommes retirés dans cette salle A, le seul obstacle les séparant d'agresseurs ayant découvert le souterrain est constitué par les barres de bois engagées dans la feuillure. Avec le temps, il devait être relativement facile de déloger les réfugiés ou de les anéantir. Cette pièce servait peut-être de salle de garde. Un ou plusieurs hommes postés à ce niveau pouvaient ralentir considérablement les assaillants qui, pour atteindre le reste du réseau, devaient forcer la feuillure (F2) qui barre le couloir principal. Tout comme dans les combats de surface, ces gardes sacrifiés auraient eu pour rôle de ralentir considérablement ou de décourager l'ennemi...

Pour atteindre les autres salles du réseau, il faut regagner la galerie principale - ne laissant le passage qu'à un seul homme - et franchir la feuillure F2. Ensuite, la voûte s'arrondit un peu, et, dans la paroi gauche, s'ouvre un nouveau boyau. Laissons le couloir principal pour s'engager dans cette nouvelle galerie. De section rectangulaire, elle est très vite interrompue par une imposante feuillure (F3). Celle-ci se fermait depuis le reste du souterrain et constituait certainement un obstacle de taille. Ainsi notre sens de

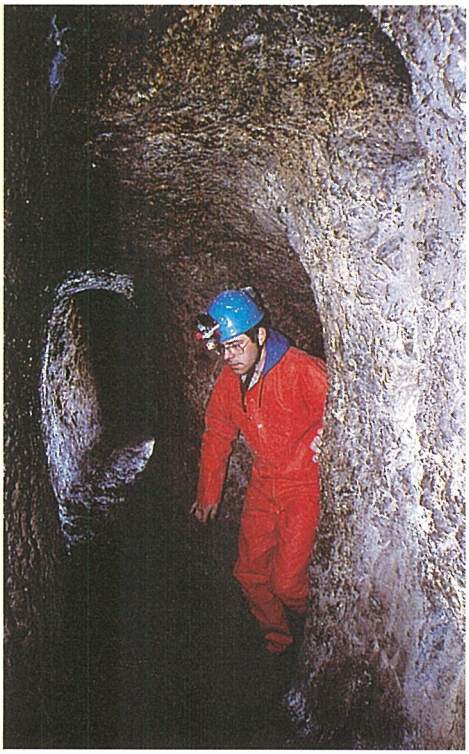


Photo 3 : Sortie de la longue galerie remontant de la salle la plus profonde (D)

Photo 4 : La salle C aux parois plus claires parsemées de traces de pic (très bien visibles au premier plan à droite)



progression est toujours le même que celui d'éventuels assaillants. Après cette feuillure, la galerie dévale profondément sur une quinzaine de mètres. La pente très raide rend la progression délicate et nécessite une grande attention. Un faux pas et c'est la chute ; rien pour se rattraper ! De plus, seules deux niches à lampe permettaient d'éclairer ce passage difficile. Cette disposition avait certainement un rôle défensif. Lorsque les assaillants progressaient dans ce long couloir pentu, le maintien de l'équilibre mobilisait toute leur attention. Il était alors facile pour des réfugiés mettant à profit la légère courbure de la galerie, de s'attaquer aux agresseurs qui, occupés par leur progression, ne pouvaient se défendre...

En bas, le plafond s'abaisse et un passage rétréci d'à peine plus d'un mètre de haut permet d'atteindre une salle (D), voûtée en berceau plein cintre et très remblayée. Ce sont peut-être ces remblais, provenant d'effondrements, qui ont diminué la hauteur du couloir d'accès. Sur la gauche (au nord), un éboulement donne sur l'extérieur alors qu'à droite, au fond de la salle, c'est probablement un ancien puits d'évacuation des déblais qui s'est effondré, entraînant avec lui de nombreux blocs. Seule une niche à lampe est encore visible, mais d'autres aménagements sont peut-être masqués par les remblais. La communication avec l'extérieur semble tout à fait accidentelle. Il était d'ailleurs logique que cette salle ne soit pas directement accessible depuis la surface. Un tel accès aurait en effet permis de court-circuiter le long couloir pentu qui perdait alors sa raison d'être. De plus, la présence d'un puits n'aurait pas été nécessaire ; au contraire, la salle étant close, il évitait une évacuation difficile et dangereuse à travers la longue galerie pentue.

Remontons jusqu'au couloir principal pour gagner les dernières salles du souterrain (photo n^0 3). Après quelques mètres, sur la droite, une galerie. Une feuillure (F4) permettait de l'obstruer. Cet obstacle précède un puits éboulé qui communiquait avec la surface. Celui-ci a certainement permis d'évacuer les déblais lors du creusement du souterrain, mais il n'était peut-être pas clos lors de l'utilisation du refuge permettant ainsi son aération (aucun trou d'aération n'est visible dans le souterrain). Pour éviter qu'il constitue un accès, les constructeurs auraient alors aménagé la feuillure F4 afin d'interdire la communication avec le souterrain.

Face au couloir principal, légèrement sur la gauche, un court boyau permet de pénétrer dans la plus grande salle du réseau (B). Les parois sont plus claires, les traces de pic pointu parsèment la voûte en berceau plein cintre surbaissé (photo n^0 4). Dans la paroi sud, un petit couloir long d'un mètre conduit dans une toute petite salle (C). La grande salle B permettait certainement le séjour des réfugiés. Attenant, le réduit C servait peut-être de magasin. Les seuls aménagements visibles sont quelques niches à lampe et il est ainsi difficile d'établir les fonctions exactes des différentes parties de cet ensemble. Ces dernières salles sont relativement peu défendues, une seule feuillure (F2) les séparant de l'extérieur.

La pièce la mieux gardée demeure la salle D, deux feuillures et la descente la protègent. Elle constituait certainement l'ultime refuge des défenseurs qui, en dernier recours, pouvaient laisser leurs provisions ou leurs bêtes dans les salles peu défendues (B et C), pour se terrer au plus profond du souterrain.

Les Caves d'Arceau nous offrent un parfait exemple de souterrain-refuge à défense passive. L'entrée constitue un excellent poste d'observation, mais surtout, elle se dérobe aux yeux de l'ennemi. Nichée au flanc de l'éperon, elle est parfaitement dissimulée par les broussailles : les réfugiés pouvaient même prévoir des branchages fraîchement coupés pour parfaire leur camouflage. La défense est peu évoluée, quelques

feuillures et surtout le couloir pentu particulièrement malaisé. L'essentiel est d'échapper aux yeux de l'ennemi, de le décourager par des obstacles simples et d'attendre...

Oiré

Disparu des mémoires, ce souterrain inédit s'est à nouveau ouvert à l'homme à la faveur d'un effondrement tout récent. Courant sous un champ à l'écart du hameau de Oiré, il s'agit d'un des plus vastes réseaux actuellement connus en Anjou.

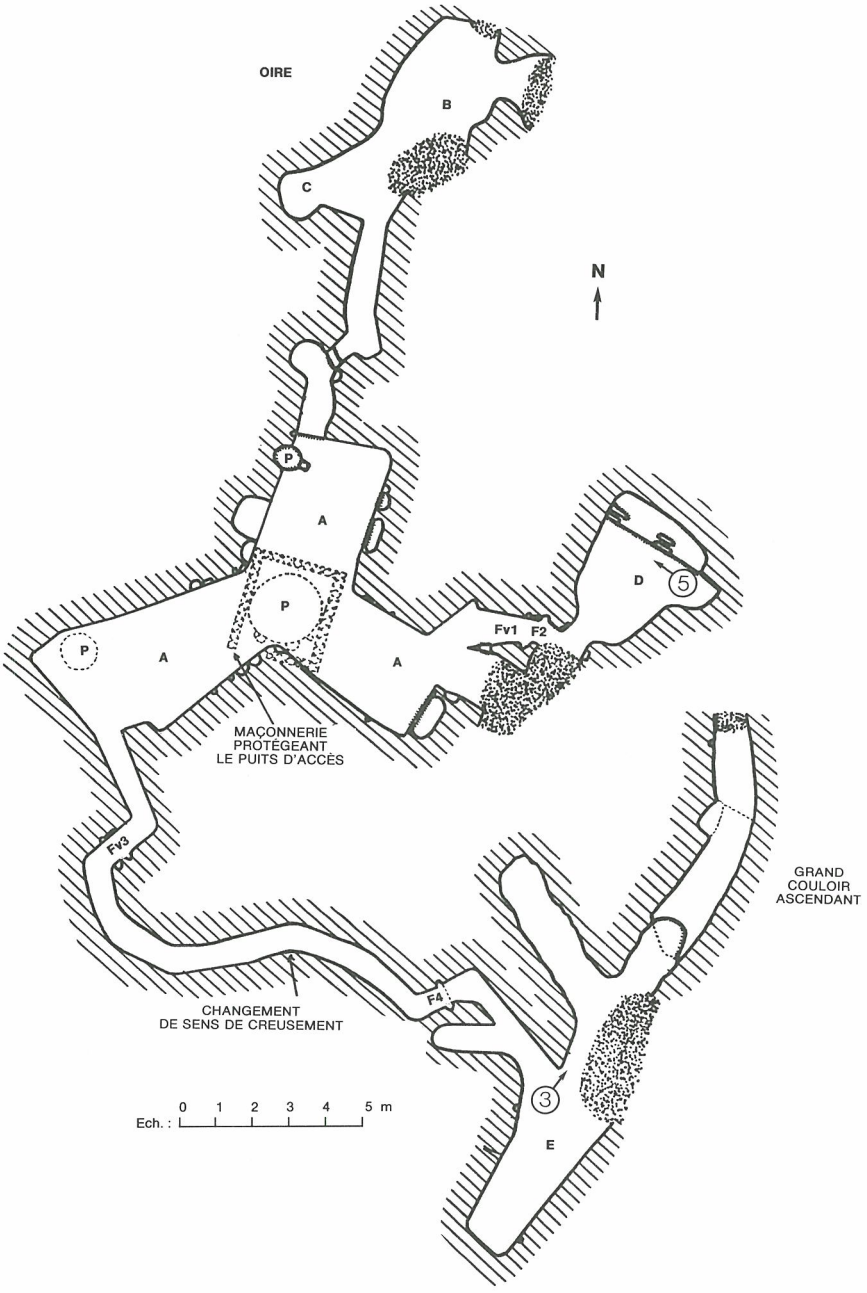
Dans la terre, une ouverture étroite ; il faut se faufiler sur quelques mètres avant d'atteindre un appareillage, puis descendre le long de la paroi pour finalement toucher le sol d'une vaste pièce (A). L'accès actuel s'ouvre au niveau d'un ensemble appareillé avec soin, de base rectangulaire et dont la partie supérieure dessine une grossière coupole. Ce blocage correspond très certainement à un dispositif destiné à clore un puits d'extraction. En effet, cette structure se situe au centre d'une salle au plan en étoile caractéristique des carrières souterraines. Elle se compose de trois parties grossièrement rectangulaires, de surfaces voisines, s'étendant dans trois directions opposées. Les carriers foraient leur puits et, à partir de celui-ci, pratiquaient l'extraction de la pierre dans plusieurs directions différentes. Ils délimitaient ainsi plusieurs cavités, articulées autour de la cheminée qui permettait l'extraction des blocs détachés. Si cette salle a permis l'extraction de la pierre, par la suite, le puits communiquant avec la surface a été soigneusement condamné et les parois pourvues des équipements habituels des souterrains aménagés. Les remblais pénétrant par l'ouverture accidentelle encombrent la presque totalité de la salle, masquant le sol de celle-ci, mais, logées dans les parois, de nombreuses niches sont encore visibles. Les trois parties de la pièce, de facture semblable, ne diffèrent que par la disposition de leurs aménagements.

Dans la portion sud-ouest, non loin du centre de la salle, quelques petites niches creusent les parois. Plus au fond, un puits s'ouvre au plafond. Un blocage en très bon état le condamne à proximité de la surface. De gros blocs de calcaire à la taille régulière s'arc-boutent les uns contre les autres tout en s'appuyant sur un rondin traversant le puits. Du fait de son remarquable état de conservation, ce dispositif ne semble pas d'origine. Au pied du puits, un cône de remblais indique d'ailleurs clairement qu'il a remplacé un blocage plus ancien miné par le temps. Enfin, dans le coin sud, se trouve l'ouverture d'un couloir étroit.

Dans la portion nord de la salle A, la paroi orientale présente trois niches curieusement disposées. Les deux premières possèdent un rebord et, en allant vers le fond de la salle, leur taille diminue alors que leur hauteur par rapport au sol augmente. En face, s'ouvre une autre niche très profonde jouxtée par une seconde beaucoup plus modeste. Vers le fond, une dépression au contour circulaire, remplie de blocs de pierre, se loge en partie dans la paroi. Les gravats semblent combler un puits ou une fosse qui s'ouvrait auparavant à ce niveau. A proximité immédiate de cette curieuse structure, se trouve le départ d'un nouveau boyau.

La dernière partie de cette vaste salle (A) (partie orientale), présente dans ses parois de petites niches triangulaires, alors qu'au fond, une large niche à rebord contient des fragments de charbon de bois. C'est à côté, sur la gauche, que s'ouvre une nouvelle galerie. Ainsi dans cette salle tripartite prennent naissance les trois ramifications du souterrain : les branches sud, nord et est.

La première commence par l'étroit couloir s'ouvrant dans la partie sud-ouest de la


OIRE
B
C
N
P
A
P
D
5
P
A
A
Fv1
F2
MAÇONNERIE
PROTÉGEANT
LE PUITS D'ACCÈS
Fv3
GRAND
COULOIR
ASCENDANT
CHANGEMENT
DE SENS DE CREUSEMENT
F4
3
E
0 1 2 3 4 5 m
Ech. :

salle A. Il faut se courber un peu pour progresser dans la galerie. Très vite, un coude sur la droite, puis une feuillure est taillée dans les parois (F3). Deux encoches en virgule font face à deux trous cylindriques ménagés dans la roche. Le très bon état de conservation permet sans aucune difficulté de déterminer le sens de fermeture. Les rondins se manœuvraient depuis le côté correspondant à la salle A. L'entrée du souterrain doit de ce fait se situer au-delà de cette feuillure, dans la portion restant à visiter. En plus de ces encoches, un rebord taillé dans la roche accueillait probablement un vantail de bois. Après cette feuillure, le couloir dessine un « S » sur une dizaine de mètres. Au niveau de la deuxième courbe, les parois, parsemées de traces de pic, vont apporter de précieux renseignements sur le creusement du souterrain. Au niveau de ce point d'inflexion, il existe un décrochement très net dans la partie supérieure de la galerie. Cette disposition semble témoigner du recoupement de deux couloirs. La portion que nous venons d'emprunter aurait ainsi rencontré un boyau venant du reste du souterrain. Le décrochement visible au niveau du coude correspondrait alors à l'extrémité de ce dernier couloir. L'observation attentive des traces de pic laissées sur les parois confirme tout à fait cette hypothèse. Dans la partie précédant le point d'inflexion, le pic a été manié en descendant depuis la salle vers le coude. Au-delà, les traces de pic indiquent un sens opposé de creusement. Ce coude correspond ainsi au point de jonction de deux équipes de mineurs ayant creusé le couloir à partir de deux points différents du souterrain.

Après ce changement de direction, le boyau continue sa descente. Une feuillure au sens de fermeture indéterminé creuse les parois, un diverticule sans issue encombré de petits blocs apportés s'ouvre sur la droite et le couloir atteint finalement une salle assez vaste (E). Pratiquement exempte d'aménagements, elle est envahie par des blocs de pierre provenant d'un éboulement dans sa partie nord. C'est à ce niveau, en se faufilant dans le peu d'espace demeuré libre entre gravats et plafond, qu'il est possible de continuer la progression (photo n° 3). Sur la gauche, s'étend une large galerie en cul-de-sac tout aussi remblayée, alors qu'au fond, se glissant le long du cône d'éboulement, on atteint un grand couloir fortement ascendant. Cette galerie à la taille assez soignée remonte vers la surface. Son extrémité est envahie par un effondrement l'encombrant sur toute sa longueur. A ce niveau se situait très certainement l'entrée du souterrain. Le sens de fermeture de la feuillure barrant le long couloir tortueux s'explique ainsi parfaitement. Une fois mis en place, l'obstacle bloquait une remontée à partir de cet accès vers la salle A.

Grâce à ces observations, il est possible de reconstituer globalement le creusement de toute cette partie du réseau. Les salles A et E ont été creusées

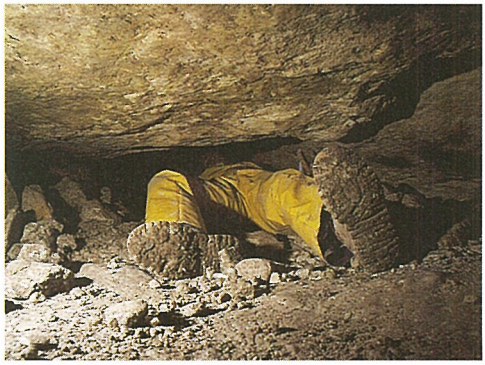


Photo 3 : Ramping dans la dernière salle de la branche sud (E)

indépendamment. Pour la première, les blocs étaient évacués par le puits d'extraction et pour la seconde, par l'accès donnant en surface (ou par un puits masqué par l'effondrement). Ensuite, à partir de chacune de ces salles, les mineurs taillèrent les deux galeries, se guidant probablement au son.

Jusqu'à ce jour, nous refusions d'admettre que des équipes puissent se diriger si bien sous terre. Mais ce cas flagrant, concernant une galerie tortueuse joignant deux cavités situées à des profondeurs différentes, prouve que, dans certain cas, les mineurs creusaient dans un premier temps les salles et ne les reliaient qu'ensuite.

Avec cet accès effondré se termine la branche sud. Au niveau de la grande salle A, dans la portion nord, prend naissance la deuxième partie du souterrain.

Il faut d'abord progresser courbé dans le petit couloir. Laissant un recoin sur la gauche, c'est à quatre pattes que se franchit la marche marquant l'ouverture d'un nouveau boyau. Très vite, la galerie s'élargit un peu mais la hauteur reste très réduite. Après quelques mètres de parcours malaisé, le boyau débouche dans une salle presque totalement remblayée (B). A la faveur d'un effondrement, la terre a envahi la totalité de la pièce, ne laissant qu'un faible espace sur la gauche permettant tout juste le passage d'un homme. Cette épaisseur considérable de remblais masque certainement de nombreuses structures et nous cache peut-être le départ d'un nouveau couloir. Assez étendue, cette troisième salle du réseau se situe très certainement à proximité de la surface. Cette faible profondeur n'a pas permis de préserver une voûte suffisamment épaisse et, avec le temps, la roche a cédé laissant la terre envahir l'ultime pièce aujourd'hui accessible de cette branche nord.

Dans la partie est de la salle A prend naissance la dernière ramification du souterrain. Au fond, deux ouvertures, séparées par une étroite cloison préservée dans la roche, donnent accès à deux galeries. La première, sur la droite, assez large, est très vite obstruée par des éboulements alors que celle de gauche, plus étroite, s'enfonce plus profondément. Dans cette dernière, une feuillure en virgule, se fermant depuis la partie restant à explorer, précède une feuillure classique au sens de fermeture indéterminé. Après ces deux obstacles, un effondrement correspondant à celui obstruant la première galerie, envahit le couloir, alors qu'à gauche, une ouverture donne dans une salle (D). Au niveau de son entrée, une feuillure permettait de fermer cette pièce sans issue ; elle se manœuvrait depuis l'extérieur. Ce local n'accueillait certainement pas des réfugiés, il se serait alors fermé depuis l'intérieur. Il ne possède qu'un seul aménagement mais celui-ci s'avère fort intéressant. Creusée dans la roche, une vaste niche occupe à peu près entièrement la paroi du fond (photo n^0 5). Un épais rebord, en partie détruit, la limite sur toute sa largeur. Or, taillée dans celui-ci, une profonde rainure est encore très nettement visible. Parcourant le rebord, elle se prolonge ensuite verticalement sur une trentaine de centimètres de hauteur, de chaque côté, dans les parois de la niche. Cette rainure accueillait très certainement une structure en bois pouvant correspondre à une mangeoire. La salle, relativement spacieuse, servit probablement d'étable. Une telle utilisation justifierait le sens de fermeture de la feuillure, cette dernière étant destinée à maintenir des bêtes dans leur « enclos ». L'éboulement encombrant le couloir nous masque certainement une partie du réseau comprenant au moins un accès relativement facile pour amener le bétail jusqu'à la salle-étable.

Par ailleurs, au pied de la niche, sur le sol de la pièce, se trouvait un fragment de poterie noirci par le feu. Vestige probable de la vaisselle d'occupants, il se situait en



Photo 5 : La vaste niche occupant le fond de la salle (D), le large rebord entaillé par une profonde rainure accueillait une structure de bois

surface alors qu'en dessous d'autres couches archéologiques se superposent sûrement avant d'atteindre le sol rocheux de la salle. La datation par thermoluminescense nous indique que cette poterie fut cuite vers les XIV[e] et XV[e] siècles. Du fait de la disposition du fragment, sur un sol tassé non perturbé, il est possible de conclure que le souterrain connut une occupation à cette époque.

Se développant sur une cinquantaine de mètres, le réseau de Oiré comporte quatre pièces actuellement visibles, reliées par des couloirs tortueux. La grande salle tripartite a été creusée pour extraire de la pierre. Reliée ensuite grâce à un long et étroit couloir à une autre chambre excavée indépendamment, elle a été intégrée au souterrain aménagé. S'agit-il de la réutilisation d'une carrière ou de la « rentabilisation » du souterrain dont le creusement permettait de fournir des blocs utiles aux constructions de surface ? L'étude attentive du couloir reliant les deux pièces nous a de plus montré qu'il avait été creusé par deux équipes différentes, parties de deux points opposés et établissant leur jonction à mi-parcours.

Ce vaste réseau ne présente pas d'aménagements réellement défensifs, seules des feuillures pouvaient barrer les couloirs. Par contre, plusieurs structures, telles les niches ou « l'étable » sont destinées à faciliter une occupation humaine, au moins temporaire.

Détérioré par de nombreux éboulements nous masquant certainement nombre d'aménagements, le souterrain de Oiré correspond tout à fait aux souterrains aménagés angevins, dépourvus de systèmes de défense élaborés, mais présentant des couloirs étroits et tortueux reliant des salles plus spacieuses. Il s'agit probablement d'habitats temporaires caractérisés par une certaine volonté de protection, correspondant ainsi à des souterrains-refuges peu défensifs, beaucoup moins évolués que leurs voisins de Touraine ou du Poitou. Cette primitivité, de même que le mauvais état de conservation, s'expliquent peut-être par une époque de creusement plus ancienne. Oiré a, de toutes façons, connu une occupation autour des XIV[e]-XV[e] siècles, période d'insécurité majeure, l'Anjou subissant alors les « dégasts » de la Guerre de Cent Ans.

L'abbaye de Chavais

Non loin du bourg de Denezé-sous-Doué, au milieu d'un corps de ferme plus récent, se dressent les restes de l'antique abbaye de Chavais. De cette abbaye occupée par les moines de Saint-Florent dès la fin du X[e] siècle, et dont Denezé dépendait au XII[e] siècle, il ne reste que quelques murs, une superbe chapelle, reconstruite en partie au

XIV^{e} siècle, de nombreuses caves et un souterrain qui, bien que très endommagé, présente un intérêt certain.

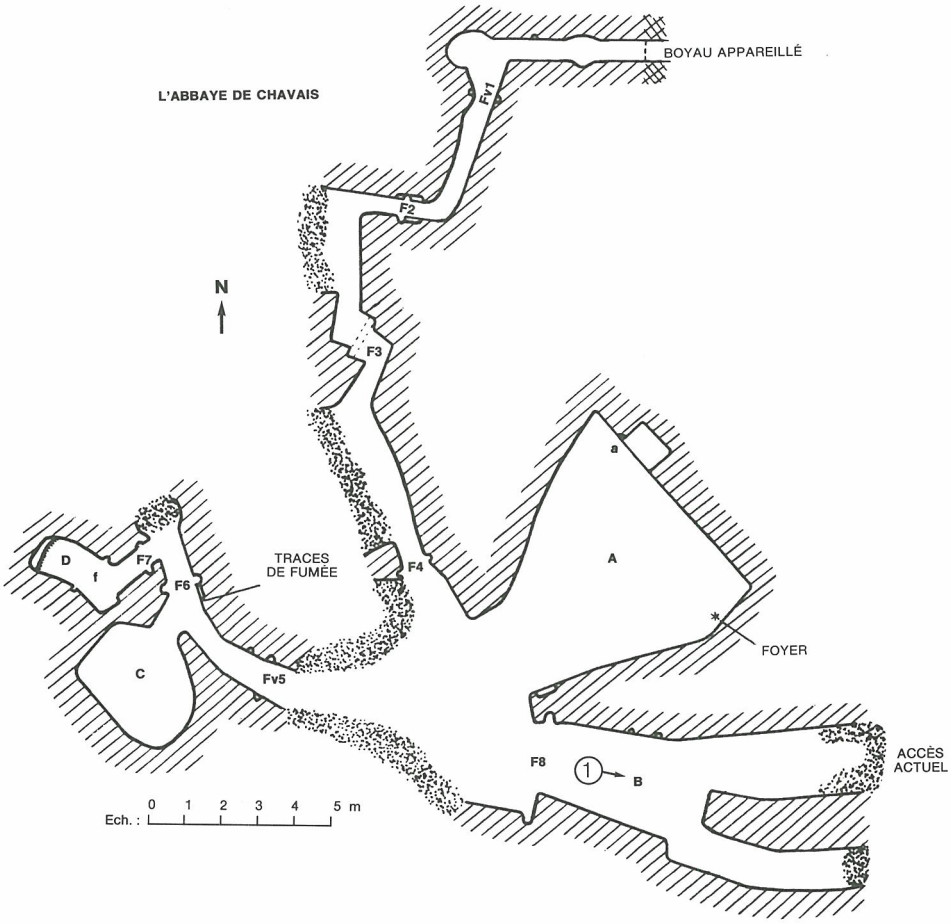
Si l'étude architecturale du réseau s'avère intéressante, celle des toponymes qui conduisirent à l'appellation actuelle de Chavais est tout à fait passionnante. Villa Cadvernis en 987 et 997, le domaine est ensuite mentionné sous le nom de Terra de Catver (1055, 1070), de Cativarii Villa (1040, 1055), Chavertum, Cavernum (1070, 1110) pour devenir Chavert (1070) ou Chaveir (1283), directement à l'origine de l'actuel Chavais. Le monde souterrain, la « caverne », semble donc bien avoir eu, en ce lieu, aux X^{e}-XI^{e} siècles une très grande importance. S'agissait-il du souterrain aménagé qui nous intéresse ou des caves et carrières creusées aux alentours ? Rien ne nous permet de répondre à cette question.

On accède aujourd'hui au réseau par un effondrement accidentel, dans un champ, une dizaine de mètres au nord de la chapelle. Après avoir franchi les barrières qui tiennent à distance le bétail, il faut se laisser glisser le long des parois presque verticales de l'entonnoir menant dans l'extrémité est de la salle B. Les eaux de ruissellement entraînant continuellement la terre du champ dans le souterrain, l'accès en est extrêmement malaisé et dangereux. En effet, au fond de l'entonnoir, il faut se frayer un passage dans la terre en se glissant sur le dos, le nez contre la voûte du souterrain, elle-même en très mauvais état. Après quelques mètres de cette délicate progression, il est possible de prendre pied dans le réseau. Ce phénomène est classique ; la terre entraînée par le ruissellement comble peu à peu les salles souterraines proches de ce genre d'effondrement. Irrémédiablement condamnée, la salle B se remplira de terre jusqu'au plafond, et ceci dans un laps de temps n'excédant pas quelques dizaines d'années. Si aucune opération de sauvetage n'est engagée, le réseau deviendra alors inaccessible, puis sera oublié jusqu'à ce qu'un nouvel éboulement ne nous rappelle sa présence.

La salle B se présente au début comme un large couloir voûté, taillé au pic pointu dans le tuffeau jaune de cette région d'Anjou, envahi par la terre provenant de l'effondrement. Après quelques mètres, elle s'élargit tout en donnant naissance, dans sa paroi sud, à un petit couloir remontant vers la surface dont l'issue est obstruée. Il pourrait s'agir d'un ancien accès du souterrain qui se serait ouvert à proximité immédiate de l'actuelle entrée. Après cet embranchement, la salle B atteint trois mètres de large, et sa voûte s'élève à 1,80 m du sol (photo n^{0} 1). Elle présente dans sa paroi nord deux niches à lampe, et se termine par une grande feuillure (F 8) qui devait permettre de la séparer du reste du réseau.

Au-delà de cette feuillure, nous entrons dans un univers cahotique, envahi par des éboulis monumentaux, où la plupart des déplacements doivent se faire en rampant sur ou sous des blocs instables. En observant le plan, on se rend compte que cette zone correspondait probablement à une grande salle constituant en quelque sorte un carrefour entre les quatre parties distinctes que présente actuellement ce réseau souterrain.

Sur la droite, une large entrée donne dans une grande salle voûtée de plan trapézoïdal (A). En son centre, le plafond s'élève à presque trois mètres du sol constitué par de nombreux blocs de pierre provenant de la zone effondrée. Cette superbe pièce à la taille très soignée, possède dans sa paroi nord-ouest une grande niche parallélépipédique flanquée d'un anneau foré dans la roche, ainsi que les traces très nettes d'un foyer le long de sa paroi sud. Ces deux éléments nous aident à cerner le rôle de cette salle au sein du souterrain. La niche ne possède pas de rebord, mais son association avec un anneau peut faire penser à une mangeoire destinée à des animaux



de grande taille tels des chevaux ou des bovins. Le foyer dont les traces de fumée et d'échauffement le long de la paroi sont particulièrement nettes, témoigne du rôle d'habitat temporaire de cette pièce. Curieusement, aucune aération n'est prévue à ce niveau pour l'évacuation de la fumée, la ventilation de l'ensemble du souterrain devait être conséquente. La salle A semble donc bien avoir eu, au sein du réseau le rôle de pièce-refuge, destinée à abriter, probablement temporairement, humains et bétail. Etait-ce la seule pièce-refuge du réseau ? L'état du souterrain nous interdit de répondre à cette question.

La salle A ne possède pas de défense propre ; rien ne permet de la clore. Cependant, quelque soit le couloir d'arrivée, il fallait franchir au moins une feuillure avant d'atteindre le « carrefour » effondré, donc de pouvoir accéder à cette pièce-refuge, située au plus profond du souterrain.

Revenons au carrefour. Sur la droite, s'ouvre un boyau d'une soixantaine de centimètres de large. Après une feuillure (F 4), nous longeons un grand effondrement sur la gauche, avant d'arriver à une nouvelle feuillure (F 3). Son architecture est très particulière ; une chicane formée par la galerie était mise à profit pour caler une porte de

bois. Son sens de fermeture reste cependant difficile à déterminer. Après cette feuillure, le couloir longe de nouveau sur quelques mètres une zone effondrée. Après un coude à droite, une nouvelle feuillure (F 2) permettait d'obstruer le boyau. Elle pouvait se fermer des deux côtés bien que le sens de fermeture préférentiel semble s'opposer à notre progression. Après un nouveau coude, le couloir se poursuit, présentant dans ses parois une feuillure en virgule (Fv 1). A ce niveau, les traces de pic indiquent nettement que la galerie fut creusée de Fv 1 vers F 2. Notre sens de progression est donc opposé à celui des mineurs lorsqu'ils creusèrent le souterrain, et nous nous dirigeons certainement vers l'un de ses accès. Après ce dernier obstacle, puis un nouveau coude, le couloir se rétrécit encore, et est interrompu par une voûte appareillée, surbaissée par rapport à la voûte précédente taillée dans la roche. Cette disposition rend impossible la poursuite de l'exploration.

Ce boyau appareillé, à partir duquel fut creusée cette branche du réseau, communiquait probablement, vu sa situation géographique, avec un des bâtiments proches de la chapelle. Ceci pourrait expliquer l'orientation bilatérale de la défense, destinée à faire face à deux situations opposées ; empêcher l'ennemi de poursuivre les réfugiés depuis le bâtiment donnant accès au souterrain, ou alors protéger la retraite des assiégés fuyant le réseau devenu indéfendable, pour gagner la surface.

La quatrième et dernière branche du réseau prend naissance dans la zone effondrée, sorte de carrefour communiquant notamment avec les salles A et B. Après une feuillure en virgule (Fv 5), un couloir étroit mène en quelques mètres à un embranchement. A gauche, un petit boyau conduit à la salle C, sans aménagement particulier. En face, une nouvelle feuillure (F 6). Après celle-ci, le boyau est envahi de remblais terrigènes provenant d'un puits remontant vers la surface. Juste avant ce



Photo 1 : La première salle rencontrée (B) ; au fond à droite, le départ d'un boyau remontant vers la surface

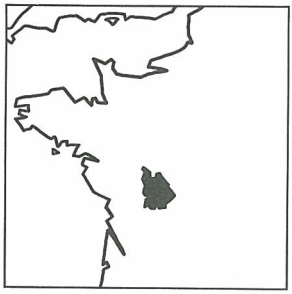
puits, un petit couloir, protégé par une nouvelle feuillure (F 7), permet d'accéder à une toute petite salle (D), très remblayée et présentant une sorte « d'étagère » taillée dans la roche.

Deux détails sont intéressants à noter dans cette partie du réseau. Tout d'abord, la défense est orientée de façon à bloquer un éventuel agresseur ayant pénétré par le puits et cherchant à progresser vers le reste du souterrain. Les feuillures F 6 et Fv 5 sont en effet conçues pour se fermer depuis le « carrefour ». Le puits devait donc être au moins partiellement ouvert lors de l'utilisation du refuge, probablement pour permettre l'aération du souterrain. L'existence de ce puits d'aération après la feuillure F 6 est confirmée par les traces très nettes d'échauffement de la roche (le tuffeau prend alors une belle couleur rose-orangée) et de fumée visibles à ce niveau sur les parois du

couloir. Nous sommes en présence d'un second foyer qui, au pied du puits d'aération, forçait en quelque sorte la ventilation. (La dépression créée par la montée de l'air chaud provoquait l'entrée d'air froid par les autres accès du souterrain). Cette ventilation devait d'ailleurs être conséquente pour permettre le fonctionnement d'un foyer dans la grande salle A, totalement dépourvue de cheminée ou de trou d'aération.

Le souterrain de l'abbaye de Chavais n'est pas parvenu jusqu'à nous intact. Cependant, les éléments encore visibles permettent d'affirmer qu'il a bel et bien été occupé (traces de foyer) et d'imaginer son organisation d'origine. Le réseau s'articulait autour d'une ou deux salles-refuges (notamment la salle A), auxquelles menaient au moins trois couloirs d'accès. Ces boyaux s'ouvraient probablement, le premier près de l'effondrement actuel, le deuxième dans un bâtiment proche de la chapelle, et le dernier au fond d'un puits d'aération. Ils pouvaient être barrés par des feuillures, mais la défense, comme souvent dans les réseaux de cette région d'Anjou n'est pas très élaborée, beaucoup plus passive que celle des refuges tourangeaux par exemple.

Au niveau des fortifications de surface, l'apparition d'armes plus performantes et d'armées permanentes a entraîné, du X^{e} au XVI^{e} siècle une évolution de la défense passive vers la défense offensive. Il semble logique qu'une telle évolution se soit répercutée sur l'organisation défensive des souterrains. Ces réseaux d'Anjou, celui de l'abbaye de Chavais ou encore les Caves d'Arceau, seraient alors antérieurs à ceux que nous connaissons en Touraine. Cette hypothèse est renforcée par la toponymie révélatrice du lieu dès le X^{e} siècle, bien que celle-ci ne nous permette pas, comme nous l'avons vu précédemment, de trancher. Une dernière hypothèse : les hommes qui creusèrent ces souterrains n'appartenaient pas aux mêmes catégories sociales, et ne réalisaient pas ces retraites dans le même but, face au même péril ; leur souci de défense était-il aussi vif ?



LE POITOU

Nous avons limité cette étude à l'actuel département de la Vienne qui correspond globalement au Haut-Poitou. Les recherches dans cette partie de l'ancienne province du Poitou ont en effet révélé une richesse en souterrains-refuges nettement supérieure à celle actuellement connue dans les Deux-Sèvres. De plus ces ouvrages possèdent des caractéristiques architecturales les apparentant fortement aux réseaux du sud de la Touraine.

Pionnier de la subterranéologie, Touzé de Longemar trouva dans cette région un formidable champ d'investigation qui lui permit de réaliser le caractère défensif de la plupart de ces réseaux et d'écrire : « ... Les souterrains-refuges sont d'une nature un peu différente... Ils paraissent avoir été disposés pour abriter pendant un temps plus ou moins long des familles entières. »

Beaucoup plus tard, en 1970, Patrick Piboule rédigea un mémoire de maîtrise intitulé : « Les souterrains aménagés du Châtelleraudais ». Ce travail remarquable, du plus haut intérêt, malheureusement tombé quelque peu dans l'oubli, recensait une trentaine de cavités. Cet inventaire mériterait aujourd'hui d'être complété ; de nouveaux souterrains se sont ouverts et, dans d'autres réseaux, certaines salles sont devenues accessibles.

Le paysage souterrain du Haut-Poitou offre une grande diversité. Comme en Touraine, on rencontre tous les cas de figure, de la petite cache destinée à abriter une famille, aux souterrains de forteresse tels Marmande et La Motte Bacher, en passant par les réseaux campagnards ou villageois comme La Saunerie ou Prinçay.

Nous avons concentré nos recherches sur quatre souterrains particulièrement intéressants dont l'un était pratiquement inconnu, alors que les données concernant Prinçay, La Saunerie et l'église de Champniers restaient incomplètes. L'étude des tuyaux d'aération, caractéristiques des souterrains aménagés poitevins, et celle des mottes castrales nous ont permis, non seulement de dater avec certitude le creusement d'un souterrain-refuge français, mais aussi de situer dans le temps la réalisation des quatre ouvrages. Alors que le souterrain de La Motte-Bacher remonte très certainement aux XI^{e}-XII^{e} siècles, ceux de Prinçay et La Saunerie ne datent que des XV^{e}-XVI^{e} siècles. Tout comme en Touraine, ces réseaux semblent bien avoir été creusés et utilisés durant le bas Moyen Age, servant de refuges à toutes les classes de la population campagnarde. Les ressemblances entre les souterrains-refuges du Châtelleraudais et ceux du sud de la Touraine, s'expliquent certainement par leur appartenance commune au seuil du Poitou, point de passage obligé entre bassins aquitain et parisien.

La Motte Bacher

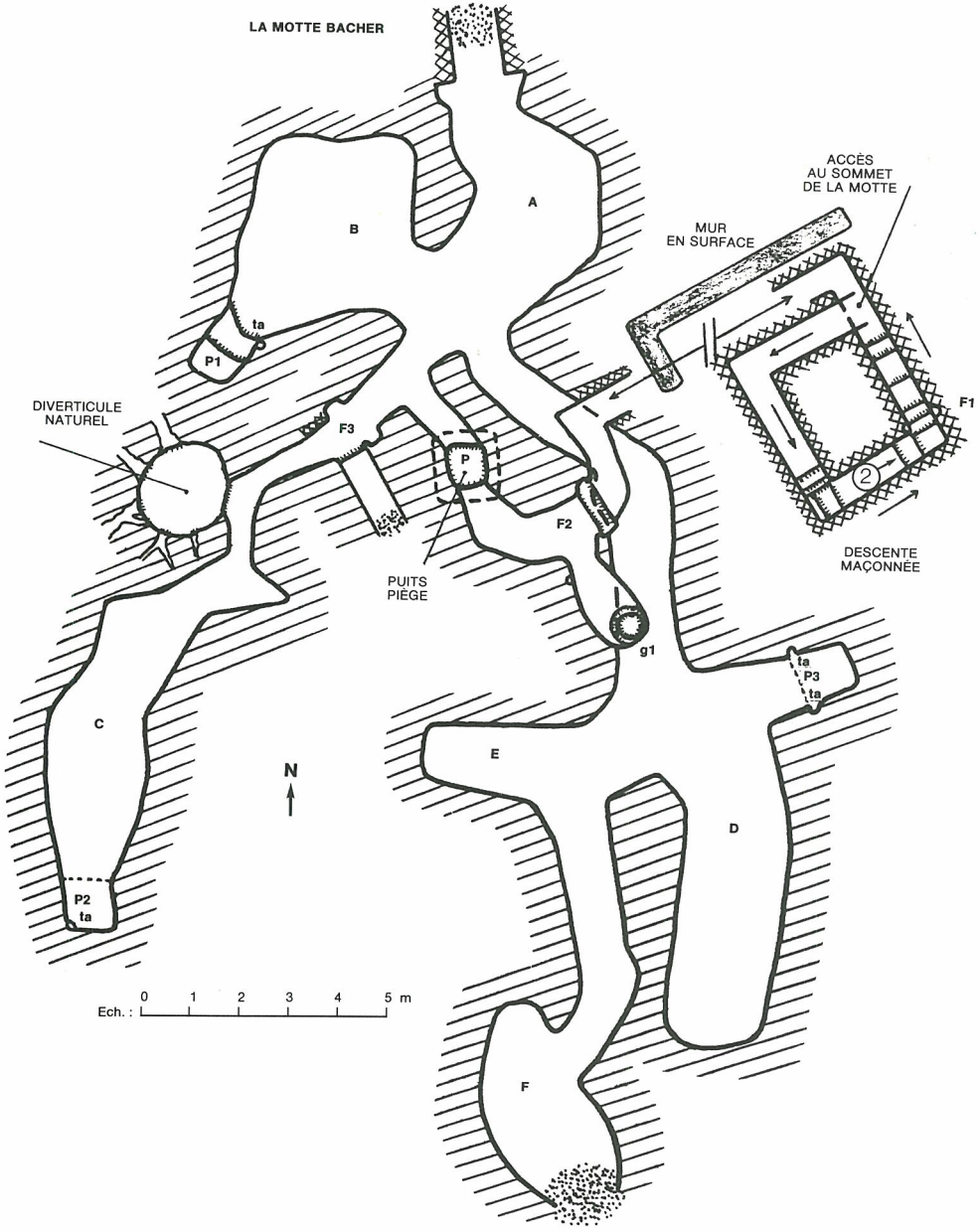
Dans le nord du Poitou, une motte de terre couverte de vieux arbres s'élève au milieu d'un champ (photo n° 1). Ce tertre appartient à cette famille de fortifications primitives méconnues qui hérissèrent les campagnes françaises au début du bas Moyen Age : les mottes castrales. La première citation connue, sous le vocable de « La Roche Bascher », date de 1449. Le mot roche indique toujours la présence de structures troglodytiques ou souterraines ; dans ce cas il s'agit du souterrain-refuge. En 1460, on retrouve « La Motte Bacher ». « La Motte Baschier » en 1471, « La Motte » en 1526 et finalement « La Roche Motte de Baché » en 1677.

En haut de la motte, une légère dépression et quelques éléments de maçonnerie marquent l'emplacement des bâtiments qui en couronnaient autrefois le sommet. C'est à ce niveau qu'une rampe inclinée, à ciel ouvert sur ses deux premiers mètres, donne accès au souterrain. Couvert de dalles en bâtière, un étroit couloir maçonné s'enfonce en colimaçon au cœur de la motte (photo n° 2). Il faut se courber un peu pour descendre cet impressionnant escalier qui, tournant quatre fois à angle droit, dessine une « spirale » menant dans les profondeurs de la butte. Après une feuillure (F1), ménagée dans les parois appareillées, la galerie creuse la roche. Le couloir vient de parcourir toute la hauteur de terre et de remblais accumulés pour former la motte ; maintenant, il s'enfonce dans le calcaire sous-jacent d'une qualité médiocre. Vu l'architecture de cet escalier, nous pensons qu'il a été construit de bas en haut au fur et à mesure que la butte s'élevait. Une fois la motte érigée, il aurait été extrêmement difficile de creuser cette descente et surtout impossible de l'appareiller de la sorte. Ces constatations nous permettent ainsi d'affirmer que motte et souterrain sont contemporains. De plus, le soin accordé à relier le sommet du tertre au réseau semble indiquer clairement que cet ensemble de salles et de galeries faisait partie intégrante du château primitif que constituait alors La Motte Bacher. Les déblais issus du creusement auraient peut-être même pu servir à édifier la butte.

Taillé dans la partie supérieure de la couche de calcaire supportant l'ouvrage terrassé, le couloir continue de s'enfoncer. Au bout de deux mètres, une feuillure (F2), entaillant les parois, le sol et le plafond du couloir, pouvait barrer le passage. Il est aujourd'hui difficile de préciser son sens de fermeture.

Juste après cette feuillure, un diverticule est creusé sur la gauche, alors qu'à droite, le couloir principal continue. Dans le diverticule, un goulot vertical (g1) donne dans le plafond d'un couloir inférieur appartenant au reste du réseau. Un « couvercle » dont l'emplacement est encore visible permettait certainement de l'obstruer depuis le recoin supérieur. L'utilité de ce dispositif est difficile à établir mais nous pensons qu'il pouvait s'agir d'une voie réservée et facile à défendre, permettant aux réfugiés de contourner le puits piège (P) lorsque celui-ci était béant pour raisons de sécurité. En effet, en poursuivant le couloir principal haut maintenant d'environ un mètre vingt, on se retrouve face à un puits (P), long de presque un mètre et profond du double, interrompant le boyau sur toute sa largeur. Pour accroître son efficacité, ses rebords sont arrondis et il s'évase vers le fond de façon à ne permettre aucune remontée au malheureux ainsi piégé. L'enjamber d'un saut est très risqué, le couloir le précédant ne facilitant pas la manœuvre en imposant une progression jambes fléchies et dos courbé, ne permettant même pas de relever la tête.

Après ce systéme défensif redoutablement efficace (ne perdons pas de vue que les combats souterrains se déroulaient dans l'obscurité ou à la lueur de faibles éclairages),



le couloir se redresse un peu et, laissant un nouveau boyau sur la gauche, nous atteignons un carrefour au cœur du réseau. En face s'étend la salle A. Ses parois sont très érodées et, au fond, une sorte de passage maçonné semble conduire vers un prolongement du souterrain.

A gauche, la pièce B, elle aussi très érodée, présente dans son angle sud-ouest un puits d'extraction bouché dans lequel était taillée une rainure verticale qui, couverte de pierres plates, servait de conduit d'aération. Cette méthode, permettant de ménager des trous d'aération lors du creusement des indispensables puits d'extraction, était très



Photo 1 : La motte s'élevant au milieu des champs



Photo 2 : La descente dans l'étonnant couloir s'enfonçant au cœur de la motte

utilisée en Poitou. Les pierres plates représentent certainement les dispositifs primitifs, remplacés, dans des souterrains plus récents, par des poteries formant des conduits d'aération encore plus élaborés (exemple de Prinçay, de l'église de Champniers et de La Saunerie). Une fois le puits d'extraction rebouché pour interdire l'accès direct dans le souterrain, seuls demeuraient ces petits orifices destinés à l'aération.

A droite, un large couloir coudé, long d'une dizaine de mètres et envahi par de nombreux déblais, conduit à un nouveau carrefour. Juste avant, on peut observer au plafond le goulot g1 correspondant avec le diverticule exploré précédemment et court-circuitant le puits-piège P.

Sur la gauche, une grande salle oblongue (D), voûtée en plein cintre, haute de un mètre quarante en son centre, présente dans son angle nord-est un autre puits d'extraction (P3). Celui-ci possède, creusées dans ses deux coins antérieurs, deux rainures verticales encore bloquées en partie par des pierres plates. On retrouve là, la technique utilisée précédemment dans la salle B pour créer des tuyaux d'aération.

A gauche, un nouveau couloir, sur lequel est greffée une petite pièce (E) voûtée en plein cintre, conduit ensuite à une nouvelle salle (F). Celle-ci est très remblayée par un effondrement dans sa partie sud, éboulement correspondant là encore très probablement à un puits d'extraction.

Revenons sur nos pas et retournons à l'embranchement précédant le puits-piège pour explorer le boyau laissé auparavant. Il faut se casser en deux pour l'emprunter. Voûté en plein cintre, il est vite interrompu par une feuillure (F3) qui était conçue pour s'opposer à notre progression. Juste après cette porte primitive, la paroi droite est appareillée alors qu'un étroit couloir, au plafond dallé s'ouvre sur la gauche. Il est

interrompu au bout d'un mètre cinquante par des éboulements et nous ne pouvons préciser sa destination. Un peu plus loin, le boyau principal intercepte sur la droite une curieuse rotonde d'origine naturelle et se rétrécit au point de former une chatière donnant dans la dernière salle du réseau (C).

Celle-ci, très remblayée, ne nous laisse qu'environ un mètre d'espace entre sol et plafond. Elle possède dans son extrémité sud un nouveau puits d'extraction (P2), muni tout comme les précédents d'un tuyau d'aération aménagé dans son angle sud-ouest. Vertical au début, le conduit s'incline dès qu'il atteint la couche de terre. Formé alors de quatre pierres plates, il s'éloigne pour probablement aboutir en surface à une certaine distance de l'emplacement réel du puits. Cette disposition correspond certainement à une préoccupation défensive, la découverte d'un trou d'aération ne permettant pas à l'ennemi de localiser exactement le souterrain.

Ces six salles, reliées par des couloirs sinueux mais relativement larges, forment un réseau assez mal conservé et surtout, encombré par une grande quantité de remblais. Ceux-ci nous masquent certainement de nombreux aménagements mais il semble cependant que ce souterrain-refuge défensif ne présente pas un degré d'élaboration très élévé. La protection n'est assurée que par quelques feuillures et un puits-piège, et les aménagements utilitaires, outre l'ingénieux conduit d'aération, s'avèrent pratiquement inexistants. Une seule niche creuse aujourd'hui les parois du souterrain.

Cet aspect érodé, tout comme le faible degré d'évolution, semblent attribuer à ce souterrain une époque de creusement plus ancienne que celle d'autres réseaux du Poitou, tels Prinçay ou La Saunerie. Les mottes castrales apparurent au IX^{e} siècle, connurent leur apogée au XI^{e} siècle pour perdre pratiquement toute importance militaire au XIII^{e} siècle.

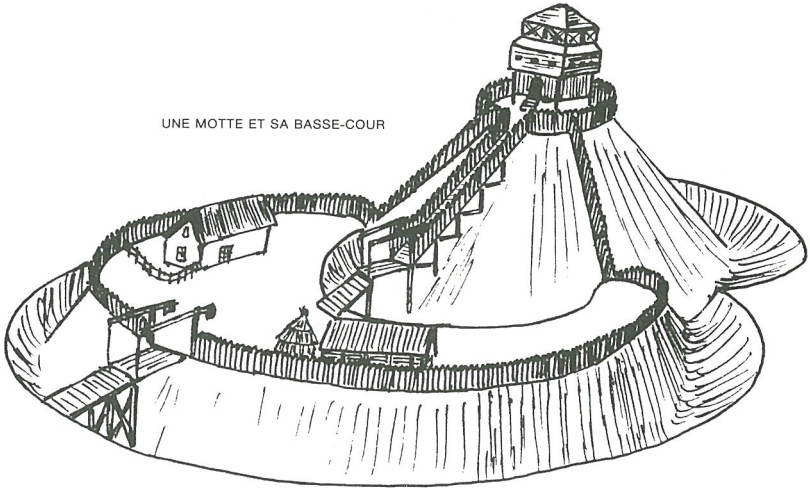
Contemporain de l'érection de La Motte Bacher et partie intégrante de ses fortifications, ce souterrain-refuge de forteresse des plus anciennes fut donc très probablement creusé antérieurement au XIII^{e} siècle.

Les mottes féodales

Apparus à l'aube de la féodalité, symboliques de la faiblesse du pouvoir central, les châteaux à motte constituent les forteresses primitives qui, évoluant au cours du Moyen Age, vont conduire aux châteaux forts.

Le château à motte classique est formé d'un tertre troncônique (la motte proprement dite), entouré le plus souvent d'un fossé sec ou en eau et d'une plate-forme de dimensions variables, la basse-cour, qui s'étend à ses pieds. Cette dernière était défendue par un rempart de terre et un fossé extérieur. Ces terrassements servaient de support à des palissades et fascines qui constituaient en quelque sorte les murailles du château. La première enceinte défendait la basse-cour dans laquelle on pénétrait par un léger pont escamotable au-dessus du fossé extérieur. Elle accueillait des bâtiments utilitaires, écurie, forge, chapelle, et elle pouvait abriter les populations paysannes en dépendant et leur bétail en cas de danger.

De la basse-cour, on accédait au sommet de la motte, lui aussi palissadé, par une fragile passerelle, facile à détruire en cas d'attaque. Le sommet du tertre ainsi isolé accueillait, soit une tour essentiellement militaire, soit, dans le cas d'une motte suffisamment grande, le logis seigneurial pouvant posséder plusieurs étages et les



UNE MOTTE ET SA BASSE-COUR

constructions utiles à un habitat permanent. Ces bâtiments étaient le plus souvent en bois et torchis avec des soubassements de pierre dont on retrouve encore les traces lors de fouilles. Une dépression était la plupart du temps ménagée au sommet de la motte pour les accueillir.

Les mottes castrales les plus anciennes peuvent remonter au IXe siècle. On s'accorde cependant aujourd'hui pour dire que leur époque privilégiée fut le XIe siècle et le début du XIIe siècle, période d'affaiblissement du pouvoir central, temps de morcellement des seigneureries, de guerres incessantes entre féodaux belliqueux que l'autorité royale ne pouvait encore contrôler. Ce pullulement de fortifications (certaines étaient assez proches pour échanger des flèches en cas de conflit et l'on vit, à La Mothe-Saint-Héray, les chevaliers de La Mothe guerroyer contre ceux de Saint-Héray), fut favorisé à cette époque par l'essor démographique et les défrichements qui l'accompagnèrent.

Le phénomène qui conduisit à l'érection des mottes castrales est ainsi décrit vers 1140 par Gautier de Thérouanne : « ... Les hommes les plus riches et les plus nobles ont coutume... afin d'être mieux protégés de leurs ennemis et afin de l'emporter par une plus grande puissance sur leurs égaux ou d'écraser ceux qui sont plus faibles qu'eux, d'élever à l'aide de remblais une motte de terre de la plus grande hauteur possible, de creuser autour un fossé largement ouvert et d'une grande profondeur, de fortifier sur toute sa périphérie le bord supérieur de cette motte à l'aide d'une palissade... La porte d'entrée de cette résidence ne peut être atteinte que par un pont. »

La plupart des châteaux des XIe et XIIe siècles devaient se présenter ainsi, le petit seigneur ne pouvant s'offrir le luxe de la fortification en pierre, et l'enjeu stratégique du lieu n'en valant parfois pas la peine.

La motte assurait en effet, en plus de sa fonction militaire, un rôle économique et symbolique. Facile à construire avec une main-d'œuvre paysanne, elle servait de ferme au seigneur et permettait parfois d'imposer des péages sur les chemins avoisinants.

Symbole de la puissance, elle répondait bien aux besoins de cette aristocratie terrienne, brutale et habituée aux conflits.

***C'**est pour toutes ces raisons que les fortifications sur motte survécurent jusqu'au XIII^e^ siècle, à une époque où leur efficacité militaire est tout à fait discutable.*

***L**a présence d'un souterrain sous motte est rarement mais régulièrement signalée dans les inventaires disponibles et rares sont les éléments précis à ce sujet. Ceci correspond peut-être au fait que les mottes castrales intéressent peu la communauté archéologique et les souterrains encore moins. Le peu de fouilles effectuées sur ces fortifications primitives ne permet donc pas de se faire une idée précise sur le sujet. Il faut cependant noter que motte castrale et souterrain-refuge correspondent à la même préoccupation : créer un refuge aisément défendable et de faible prix de revient.*

***O**utre La Motte Bacher, nous citerons comme exemples sûrs d'association motte/souterrain-refuge, le château Robin en Touraine et La Mouthe de Montsavignac dans le Lot-et-Garonne qui présente, comme à La Motte Bacher, un puits-piège.*

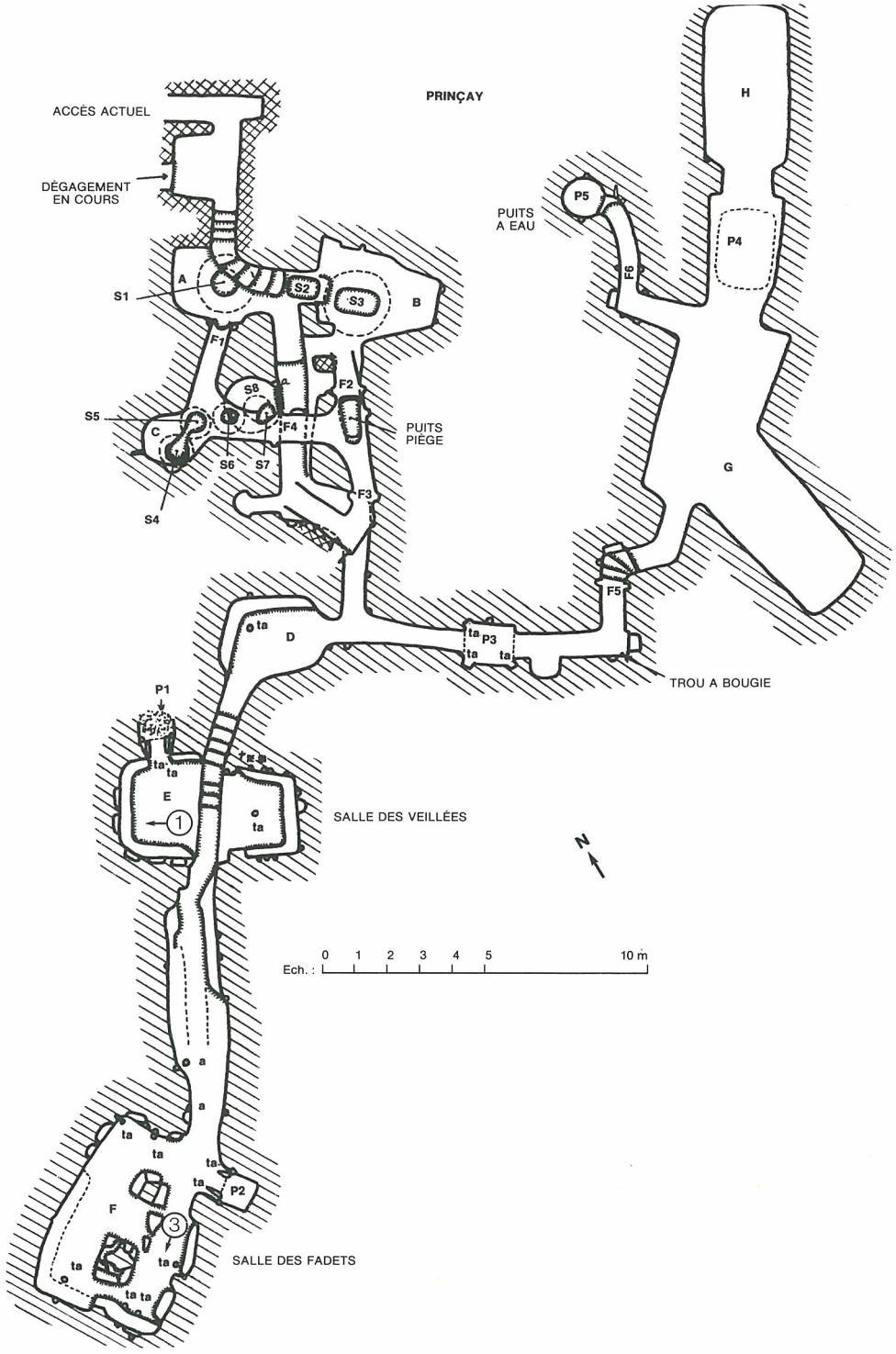
Prinçay

Bien à l'écart du bourg d'Availles-en-Châtellerault, des habitations anciennes s'accrochant à un petit coteau forment le village de Prinçay. Au cœur de la roche qui supporte le hameau, s'étend le plus connu des souterrains du Poitou. Ayant attiré la curiosité des érudits locaux dès 1855, il doit surtout sa célébrité à M. François Dumoulin qui, avec l'association des amis de Prinçay, a accompli un travail aussi fastidieux qu'exemplaire de déblaiement et de mise en valeur. Le dégagement de nombreuses salles permet aujourd'hui de découvrir un réseau superbe courant sur plus de cinquante mètres et offrant une succession d'aménagements d'un plus haut intérêt.

L'accès actuel donne dans une cave appareillée, au niveau de laquelle des dégagements en cours pourraient conduire à la découverte d'une nouvelle branche du réseau.

C'est au sud qu'un boyau creusé dans la roche conduit dans les premières salles du souterrain. Composé de trois pièces, reliées par des galeries et réparties sur deux étages, cet ensemble s'avère d'une grande complexité. Les couloirs se superposent et se mêlent, alors que de nombreux silos s'ouvrent un peu partout perçant le sol ou la paroi d'un couloir. Ce fouillis rend l'interprétation de cette portion plutôt difficile. Une certitude demeure cependant ; c'est à ce niveau que se faisait l'accès au souterrain. L'entrée actuelle est probablement récente et il semblerait que l'accès initial soit en fait un couloir appareillé (donc proche de la surface) qui se situe plus au sud.

Entamons la progression à partir de cette galerie, dont l'extrémité envahie par les éboulements, communiquait certainement avec l'extérieur, constituant ainsi l'unique accès du souterrain. Après un coude à angle droit, une feuillure (F3), se manœuvrant depuis le reste du souterrain, permettait d'obstruer le passage. L'accès se situe donc bien derrière nous. Une fois cet obstacle franchi, un vaste orifice, grossièrement rectangulaire, perce le sol du couloir sur toute sa longueur, alors qu'à gauche s'ouvre un nouveau boyau. L'ouverture bée dangereusement et il est très difficile de continuer tout droit. Cette fosse, profonde de près de deux mètres, ne peut avoir d'autre fonction que celle de puits-piège. Dans l'obscurité, à la seule lueur des torches, son efficacité devait être redoutable. Juste après cet obstacle, une nouvelle feuillure (F2) permettait de bloquer le passage. Fermée depuis le reste du couloir, sa destruction s'avérait


PRINÇAY
ACCÈS ACTUEL
DÉGAGEMENT EN COURS
PUITS A EAU
PUITS PIÉGE
TROU A BOUGIE
SALLE DES VEILLÉES
SALLE DES FADETS
A
B
C
D
E
F
G
H
P1
P2
P3
P4
P5
S1
S2
S3
S4
S5
S6
S7
S8
F1
F2
F3
F4
F5
F6
ta
a
N
Ech. : 0 1 2 3 4 5 10 m

certainement très délicate, le puits-piège empêchant de stationner devant le barrage. Une telle disposition se rencontre également en Touraine dans le souterrain de Beauvais datant très probablement du XV[e] siècle. Cette combinaison témoigne du caractère évolué du souterrain de Prinçay. Après cette feuillure, un effondrement interrompt le couloir.

Grâce au boyau laissé précédemment et s'ouvrant au niveau du puits-piège, la progression peut se poursuivre. Dans ce couloir, une nouvelle feuillure (F4) pouvait bloquer les agresseurs éventuels puis, s'ouvrant dans le sol, quatre silos. Les premiers (S7, S6) creusés dans le plancher du couloir, légèrement sur la droite, communiquent, accidentellement semble-t-il, avec un silo de l'étage inférieur (S8). Les deux autres fosses (S4, S5) s'ouvrent dans un réduit (C) à l'écart de la galerie ; cernant leur orifice, un rebord taillé dans la roche était destiné à recevoir un couvercle. Ces quatre silos sont d'une facture assez voisine et de tailles comparables. Ceux logés dans le réduit permettaient sans aucun doute de conserver des grains. Les deux autres, en raison de leur profondeur relativement faible, ne pouvaient, malgré leur situation, servir de silo-piège. Leur rôle était donc également de stocker des céréales. Mais, s'ouvrant au milieu du passage, ils ne furent certainement pas creusés à l'époque de l'utilisation intensive du souterrain et il s'agit probablement d'aménagements ultérieurs. Cette hypothèse expliquerait d'ailleurs leur communication avec le silo de l'étage inférieur ; à cet endroit, les architectes n'avaient pas prévu de creuser deux silos supplémentaires...

Après un coude à angle droit, à la hauteur du réduit (C), le boyau descend légèrement et atteint, après une feuillure (F1) une petite salle (A). L'accès actuel donne dans cette pièce et cette partie du souterrain a très certainement subi des remaniements rendant l'architecture assez confuse. Un vaste silo (S1) creuse le sol et, à l'est, s'ouvre une nouvelle salle (B). Dans celle-ci, un autre silo (S3) présente un orifice rectangulaire. Or, au fond de celui-ci, sont forés deux trous verticaux. Ils semblent assez longs, mais quel peut être leur rôle ? Communiquent-ils avec un réseau inférieur aujourd'hui inconnu ? Il faut également signaler, dans la paroi de cette salle, des rainures typiques délimitant un bloc de calcaire prêt à être extrait. Voulait-on agrandir la salle ou tout simplement retirer la pierre ?

Cette zone confuse se poursuit au sud par un couloir en partie surcreusé. Dans sa paroi occidentale s'ouvre un vaste silo (S8) puis, après deux coudes, le boyau retrouve l'aspect classique des galeries de souterrain aménagé, marquant ainsi la sortie de la portion remaniée. A ce niveau, gravée dans la paroi, une curieuse figure : la représentation reste primitive mais on reconnaît aisément un personnage à la chevelure ébouriffée (fi. 1). La tête, d'une taille disproportionnée, surmonte un tronc court, alors que quatre traits symbolisent bras et jambes. Sous cette première gravure, se trouve un autre personnage, beaucoup plus rudimentaire, d'une taille plus modeste, mais de même facture (fig. 1). Difficiles à interpréter, ces graffiti sont peut-être l'œuvre d'un occupant désœuvré...

Peu après ces gravures, le couloir débouche dans une galerie perpendiculaire de même type. Laissant la branche est sur la gauche, à droite, le couloir conduit très vite dans la première salle de la branche ouest (D). Cette pièce, de taille modeste, n'offre que peu d'intérêt. Une banquette borde en partie la paroi et un trou d'aération perce le plafond. A partir de cette salle, il faut gravir plusieurs marches dans un étroit couloir pour atteindre une nouvelle pièce (E). Lorsqu'il pénètre dans la chambre, le boyau est toujours en contrebas, la rampe inclinée n'atteignant le niveau du sol qu'au fond de la pièce.

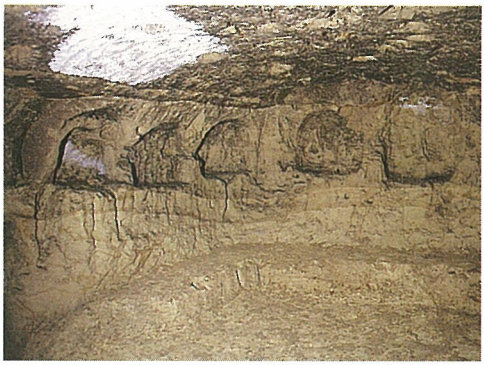


Photo 1 : Les cinq niches surplombant la banquette dans la salle des veillées

Assez spacieuse, cette salle grossièrement rectangulaire se répartit à peu près symétriquement de part et d'autre du couloir d'accès. Une banquette de pierre borde la paroi sur tout son pourtour, mais les deux parties de la pièce sont quelque peu différentes. A l'ouest, cinq grandes niches surplombent la banquette (photo n^0 1) et une ouverture perce la paroi nord alors qu'à l'est, de multiples niches, de petite taille, creusent la roche, de nombreuses gravures envahissent la paroi nord et un trou d'aération perce le plafond. Dans la portion occidentale, l'ouverture, envahie de remblais, ressemble à celle d'un couloir. En haut, de part et d'autre de l'embrasure, débouchent deux trous subhorizontaux percés dans la roche. L'étude, dans la salle suivante, d'un autre exemple parfaitement conservé de ce type d'aménagement, nous apprend qu'il s'agit d'un puits d'extraction. Conduisant en surface, il a permis l'évacuation de la pierre lors du creusement du souterrain. Bouché ensuite tout en préservant des conduits verticaux, il participait à l'aération du réseau. En effet, les deux trous subhorizontaux rejoignent deux conduits verticaux, ménagés dans les deux coins contigus à la salle. Des pierres plates, apposées sur toute la hauteur de ces deux profondes rainures, permettaient ainsi de préserver, lors du comblement du puits, deux trous d'aération reliant souterrain et surface. Une petite feuillure, clôturant l'ouverture ayant permis l'extraction, assurait le maintien des remblais. De chaque côté de la « porte » alors obstruée, les deux trous subhorizontaux rejoignant les conduits d'aération verticaux permettaient l'arrivée de l'air dans la salle. Ce système élaboré peut sembler superflu, autant laisser le puits libre communiquant avec la surface... Il faut croire que les architectes ne désiraient pas garder une cheminée qui aurait permis un accès direct dans les salles les plus reculées du souterrain. Pour satisfaire ce double impératif de sécurité et de ventilation, la seule solution était de combler le puits tout en ménageant ces trous d'aération. Ce type de disposition s'observe très fréquemment dans les souterrains du Poitou, mais elle n'atteint pas toujours un tel degré d'élaboration. Dans la partie orientale, les multiples représentations gravées dans la paroi nord méritent un peu d'attention. Tout d'abord, à proximité du couloir d'accès se trouve une croix pattée rudimentaire (fig. 2). Par ailleurs, plusieurs figures très caractéristiques parsèment la paroi. Il s'agit d'un ensemble de minuscules cupules disposées en lignes et colonnes couvrant ainsi une surface carrée ou rectangulaire. Ces graffiti peuvent rappeler les tables de compte laissées par les « perreyeux » sur les parois des carrières souterraines, notamment en Anjou, ou correspondre à des jeux.

En position culminante par rapport au reste du souterrain, cette pièce, nettement plus chaude que les autres, correspond ainsi à la portion la plus confortable du réseau. C'est peut-être pour cette raison qu'on l'appelle encore « la salle des veillées ».

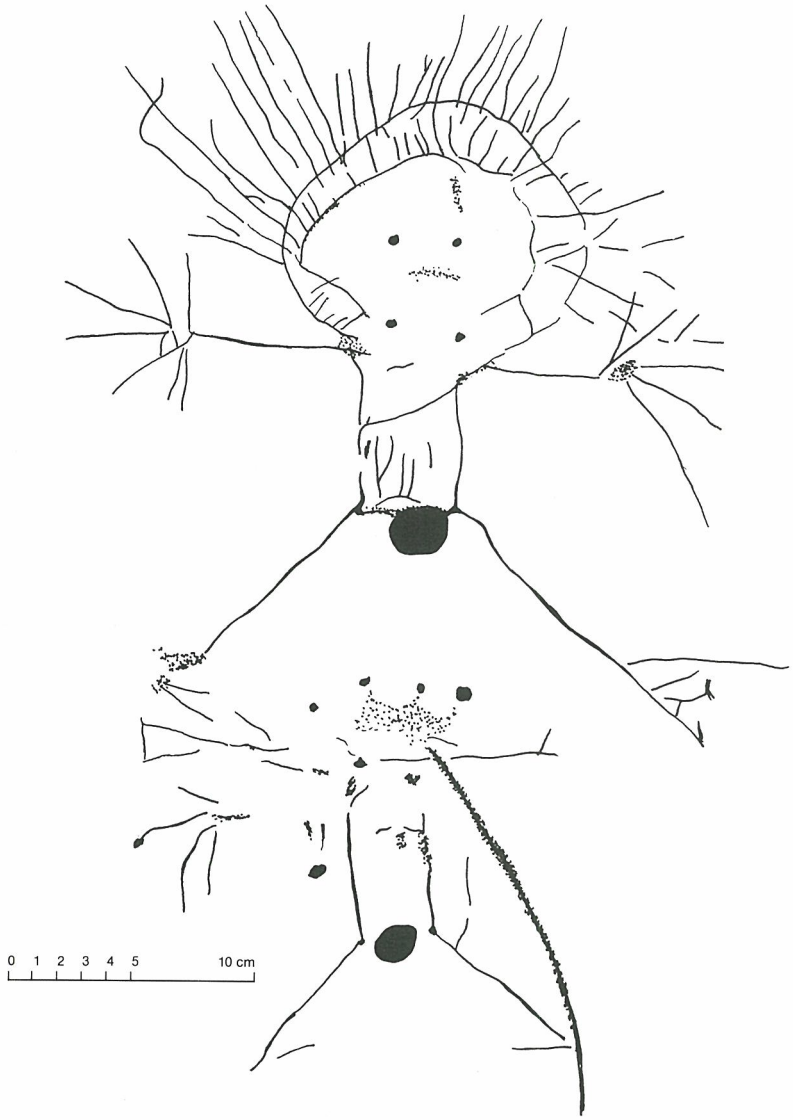


Figure 1

L'abondance des graffiti et l'aspect vieilli des parois témoignent de multiples occupations. Celles-ci ne se perdent pas dans la nuit des temps et les veillées passées dans le souterrain avaient encore, il n'y a pas si longtemps, leur place dans la mémoire des habitants de Prinçay. Les témoignages recueillis auprès des anciens, juste avant la dernière guerre, par M. Pouliot, nous permettent d'imaginer ces soirées d'hiver : « Aux vieux temps, les habitants de Prinçay et du voisinage s'y réunissaient pour y passer les veillées d'hiver parce que la température était douce et agréable et dispensait d'y faire du feu. A tour de rôle, les familles apportaient des chandelles de résine que l'on maintenait par des lioubes accrochées aux piliers. » Outre ces souvenirs, les villageois gardaient également en mémoire la légende du souterrain de Prinçay. Alliant l'imaginaire campagnard d'alors au monde fantastique sorti des entrailles de la terre, ce conte

savoureux nous plonge dans l'ambiance particulière, obscure et mystérieuse, de l'une de ces veillées souterraines : « Aux vieux temps... Marinette était la servante de Chagon. Elle savait lire et surtout raconter. Aussi Marinette avait-elle un siège spécial, non loin de l'entrée, décoré d'arabesques rustiques sans doute... mais originales. Or, un soir d'automne la salle étant pleine de veilleurs accoutumés, Marinette racontait... Lorsque tout à coup un vacarme épouvantable se produisit. Les résines s'éteignirent et des miaulements stridents se firent entendre. Demi-morts de frayeur, les hommes et les femmes aussi apeurés, blottis les uns contre les autres n'osaient remuer. Revenue de sa stupeur, Marinette eut le courage d'allumer son lumignon. Elle vit alors, près de la deuxième galerie, enfoncé dans une niche un nain affreux noir et grimaçant qui la regardait avec des yeux pleins de rage. Elle redressa sa taille devant ce monstre informe et traça sur lui un grand signe de croix. Aussitôt la vision disparut par le trou d'aération en poussant des cris affreux et laissant derrière elle une odeur de soufre. Les veilleuses tremblantes rentrèrent chez elles, les hommes allèrent chercher leurs fusils, des bâtons ou des fourches, mais aucune trace de la vision, seule persistait l'odeur de soufre ».

Le couloir donnant accès à la salle des veillées se prolonge dans la pièce par un passage en contrebas la séparant en deux. Se poursuivant au sud, le boyau s'enfonce de nouveau dans la roche pour mener dans le reste du souterrain. Au départ, large de moins d'un mètre, la galerie devient ensuite beaucoup plus spacieuse. Les traces visibles au niveau du sol et du plafond indiquent qu'il s'agit en fait d'un couloir étroit agrandi par la suite. Quelques niches à lampe sont logées dans la paroi, un trou d'aération perce la voûte et, dans la partie terminale, s'ouvre une belle niche à étagère jouxtée par un anneau foré dans la roche. Le couloir se rétrécit alors, retrouvant sans doute sa largeur normale, juste avant de déboucher dans la dernière pièce de cette branche : « la salle des fadets. »

Véritable joyau d'architecture souterraine, cette salle fait irrésistiblement songer à certaines cryptes romanes. Deux superbes piliers carrés, préservés dans la roche, trônent au centre : l'un, proche de l'entrée est tout simple, alors que l'autre, dans le fond, présente un pilastre sur chaque flanc (photo n° 3). Tous deux reposent sur une plate-forme carrée, formant comme une banquette les entourant à la base, alors que, de part et d'autre, s'élancent deux arcs en plein cintre. A l'est, ceux-ci reposent sur des

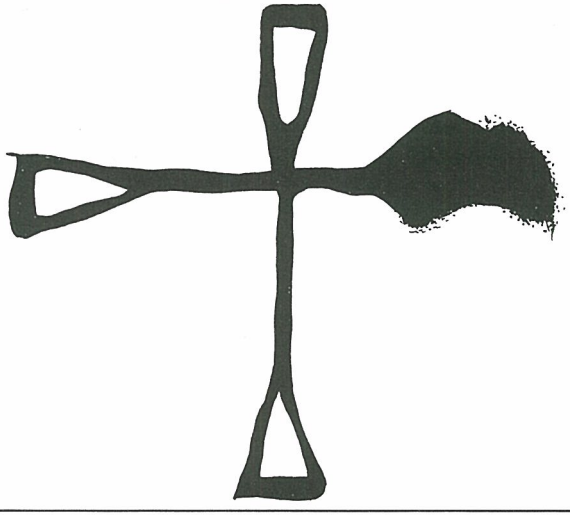


Figure 2



Photo 3 : La salle des fadets (F) taillée avec le plus grand soin

pilastres engagés dans la paroi. Sur le second pilier, prennent appui deux arcs supplémentaires, disposés perpendiculairement aux premiers, rejoignant le fond de la salle et l'autre pilier. Des banquettes de pierre bordant la paroi droite et celle du fond donnent encore plus de cachet à cette merveilleuse pièce. En dehors de son aspect esthétique « la salle des fadets » est particulièrement intéressante. Tout d'abord, juste sur la gauche en entrant, s'ouvre une « porte » taillée dans la paroi, accompagnée dans sa partie supérieure de deux trous subhorizontaux forés dans la roche. Cette ouverture donne dans un puits d'extraction carré et les deux trous rejoignent deux conduits verticaux taillés dans les coins du puits. Contrairement à celui de « la salle des fadets », il a été totalement vidé. D'autres trous d'aération (six en tout) s'ouvrent dans le plafond de cette salle. Ils sont tous forés à proximité de la paroi et, systématiquement, creusées dans celle-ci, sous chaque trou d'aération, se trouvent trois à cinq niches (fig. 3). Cette disposition tout à fait particulière, propre au souterrain de Prinçay, se rencontre pour tous les trous d'aération forés au plafond ; seule exception, celui de la salle des veillées. Elle est très certainement en rapport avec la technique utilisée pour le forage de ces conduits. Celui-ci se faisant, comme nous l'avons remarqué dans de nombreux réseaux, depuis le souterrain, ces niches pouvaient par exemple participer au maintien de l'outil utilisé. Autres aménagements intéressants : les niches-étagères. Il s'agit de niches relativement spacieuses (50 centimètres de large pour environ 70 centimètres de haut) et, à une dizaine de centimètres de leur plancher, un décrochement ménagé dans les parois forme un rebord très certainement destiné à accueillir une planchette (fig. 4).

Gravées sur le premier pilier, se trouvent plusieurs figures : l'une représente un personnage très stylisé (fig. 5), une autre consiste en une figure géométrique (fig. 6) et la dernière s'avère encore plus énigmatique (fig. 6). Difficile de saisir la signification de ces graffiti pourtant bien conservés. Ils semblent cependant anciens, témoignant probablement de l'une des occupations du souterrain.

Par ailleurs, la plupart des banquettes de pierre sont entamées par de profondes rainures délimitant des blocs. Elles sont ainsi préparées pour être détachées. De plus, en observant les bords de la paroi du fond et ceux de la paroi nord, on remarque les traces de banquettes aujourd'hui disparues. Ainsi, à une époque sans doute relativement récente, le souterrain a servi de carrière, fournissant de la pierre aux habitants du hameau. Par chance, après avoir préparé les blocs restants, ces hommes interrompirent leur travail, laissant une partie de banquettes en place. Après cette superbe « salle des fadets », il faut traverser « la salle des veillées » et la petite pièce D, et continuer tout droit au niveau du carrefour pour atteindre la branche orientale du réseau. Au bout de

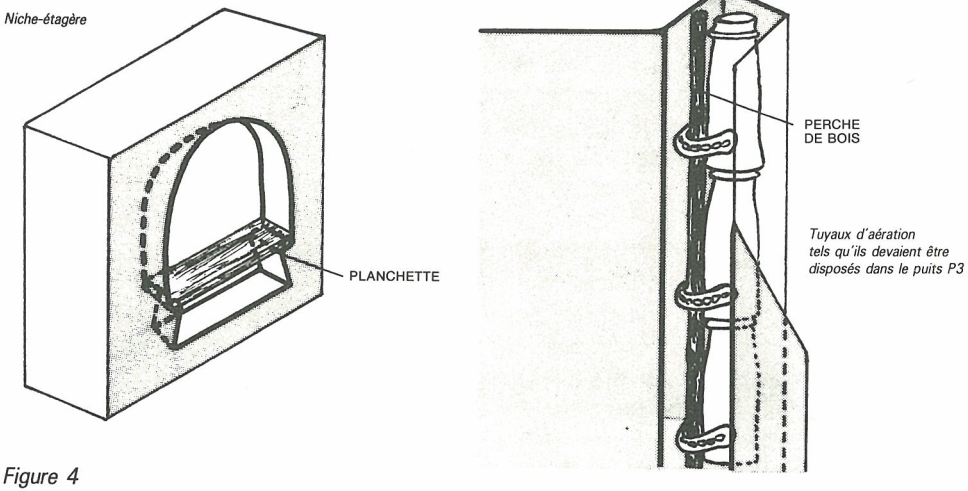


Figure 4

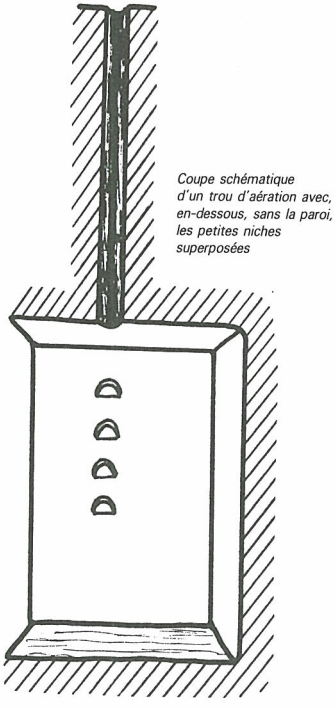


Figure 3

quelques mètres dans le nouveau boyau, un vaste puits carré (P3) s'ouvre au plafond. Il s'agit encore d'un puits d'extraction et dans trois de ses coins, sont également ménagées de profondes rainures. Lors du déblaiement de ce puits fut fait une découverte fondamentale pour la compréhension des systèmes d'aération dans les souterrains aménagés poitevins et dont les répercussions marquent une étape capitale dans la connaissance des souterrains-refuges français. En effet, de nombreuses poteries d'un type particulier furent mises à jour en vidant cette vaste cheminée. Il s'agit de tuyaux en céramique, de couleur beige, agrémentés d'une anse et spécialement conçus pour s'emboîter les uns dans les autres. Au moins une dizaine de ces poteries sont connues, et certaines, conservées par M. Dumoulin, sont encore visibles. Il existe une autre forme, beaucoup plus rare, recensée au moins à un exemplaire, compatible avec les tuyaux précédents, mais largement évasée dans sa partie supérieure. Emboîtées les unes dans les autres, sur toute la hauteur du puits, ces poteries formaient un conduit d'aération. Le tuyau évasé, avec sa grande ouverture, était probablement disposé au niveau de la surface, constituant en quelque sorte la bouche d'aération s'ouvrant dans le sol, au-dessus du souterrain. La présence de l'anse paraît étonnante, mais son rôle était peut-être de maintenir les poteries correctement alignées sur toute la hauteur du puits. En effet, une ou plusieurs perches en bois glissées dans les anses pouvaient solidariser les éléments de tuyaux, consolidant le long conduit d'aération ainsi formé. Les trois rainures ménagées dans les coins du puits devaient accueillir chacune un tuyau d'aération de ce type. Un rebord taillé sur tout le pourtour du puits, à un mètre au-dessus du couloir d'accès, supportait très certainement un blocage destiné à contenir les remblais déversés dans la cheminée pour la condamner.

Retirés dans les coins, seuls les conduits d'aération en céramique participaient alors à la ventilation du souterrain. Cet aménagement constitue le dispositif le plus perfectionnné actuellement connu permettant de préserver des trous d'aération tout en bouchant un puits d'extraction. Il faut noter que, lors du dégagement des cheminées de la salle des fadets et de la salle des veillées, aucun tuyau de céramique ne fut découvert. A ce niveau, seules des pierres plates appliquées sur les rainures devaient délimiter des conduits d'aération.

Ce haut degré d'évolution dans la construction nous montre une fois de plus que le creusement d'un souterrain-refuge ne s'effectuait pas véritablement au hasard. Même si l'articulation du réseau tolérait de nombreuses fantaisies, certaines règles étaient incontournables. L'extraction des gravats impliquait la présence de puits qu'il fallait condamner par souci de sécurité. Outre une chronologie précise dans le déroulement des opérations de creusement, une fois le réseau escavé, il convient de disposer les barrages ralentissant ou anéantissant l'agresseur mais aussi, de prévoir les aménagements indispensables à la vie des occupants. Le souterrrain-refuge comporte ainsi un certain nombre de dispositions incontournables dont la combinaison, propre à chaque architecte, donne sa spécificité à chaque réseau.

La découverte de ces poteries apporte des précisions fort intéressantes sur les dispositifs d'aération dans les souterrains-refuges poitevins mais elle va surtout nous permettre de déterminer pour la première fois rigoureusement et scientifiquement l'époque de creusement d'un souterrain-refuge français. En effet, ces tuyaux en céramique ont été spécialement fabriqués pour constituer des conduits d'aération ; leur forme parfaitement étudiée exclue toute récupération. Le puits se situant au cœur du réseau, contemporain de son creusement, il était particulièrement intéressant de les dater. D'autres poteries, reliques de la vaisselle des réfugiés, comme il s'en découvre

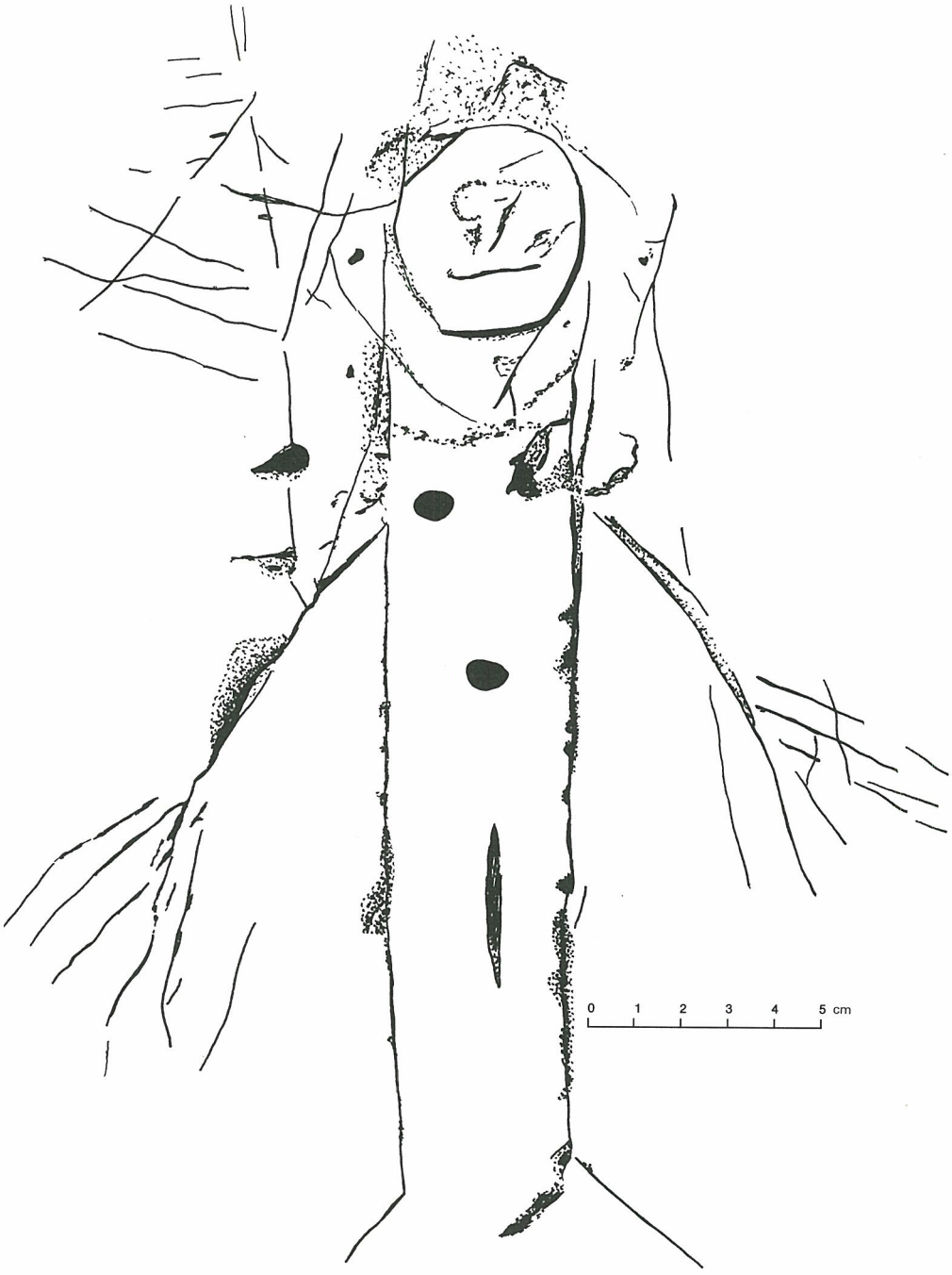


Figure 5

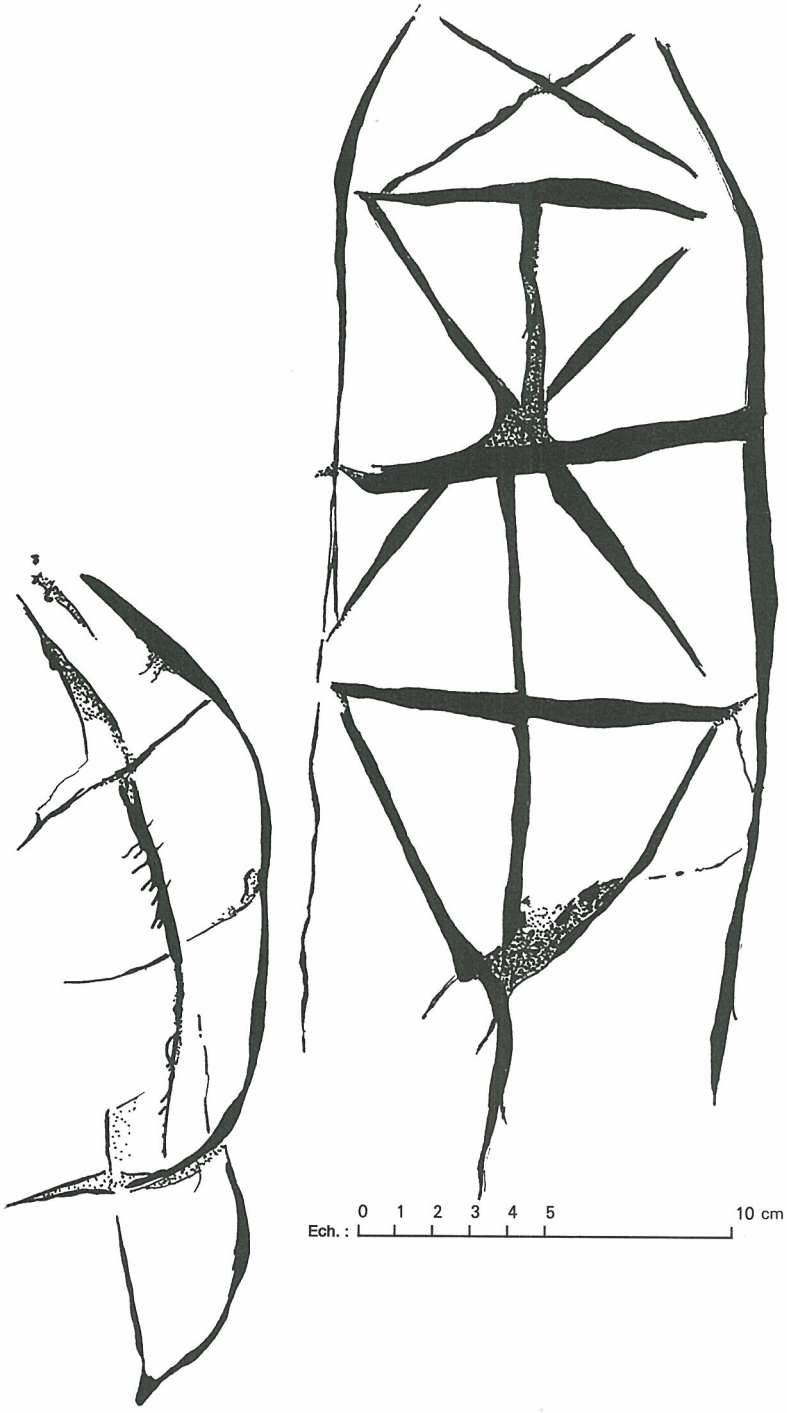


Figure 6

assez souvent dans les souterrains, permettent seulement de dater l'une des occupations du réseau. Cette fois-ci, nous allons connaître l'époque du creusement du souterrain. Les résultats de la datation par thermoluminescence nous indique une cuisson au XV^e^ ou XVI^e^ siècle ; c'est donc entre 1400 et 1600 que fut creusé le souterrain-refuge de Prinçay. Etonnant, se fiant à l'allure de la salle des fadets, on l'aurait plutôt intuitivement situé aux XII^e^-XIII^e^ siècles. Cette erreur d'appréciation nous montre qu'il ne faut pas trop attacher d'importance à l'architecture des salles et que, les comparaisons hâtives avec les différents styles rencontrés dans les édifices de surface peuvent conduire à de grosses méprises. Pourtant, après quelque réflexion, il semble plus logique qu'un souterrain présentant une architecture aussi évoluée ne date que de l'extrême fin du Moyen Age.

Après ce large puits d'extraction, le couloir continue pour effectuer, quelques mètres plus loin, un coude sur la gauche. Juste à ce niveau, un petit cylindre creux ménagé dans la roche rappelle l'aménagement rencontré dans le souterrain de La Roche-Clermault que nous avons interprété comme un chandelier ou trou à bougie. Après ce coude, une feuillure précède deux nouvelles inflexions dans le tracé du couloir, alors que des marches entaillent le sol. Cette descente conduit dans une immense salle (G) exempte d'aménagements. Cette cave voûtée en plein cintre d'une hauteur de deux mètres soixante (les autres salles du souterrain ne dépassent pas deux mètres), a en fait été creusée aux dépens du souterrain préexistant comme en témoignent certaines traces au niveau du sol et du plafond. Au nord, elle communique avec deux autres chambres moins spacieuses, disposées en enfilade. Le plafond de la première est percé par un vaste puits d'extraction (P4), alors que la seconde, voûtée en plein cintre et de la hauteur d'un homme, pourrait être une salle du souterrain très peu surcreusée (H).

Dans le coin nord de l'immense salle (G) s'ouvre un vestige certain du souterrain-refuge. Un couloir bas et étroit conduit, après un coude et une feuillure (F6), à un élément essentiel du refuge : le puits à eau (P5). Circulaire, encore en eau aujourd'hui, il possède une margelle permettant de s'y pencher. Avec ce point d'approvisionnement indispensable à la survie des assiégés se termine la dernière branche du souterrain de Prinçay.

Creusé de la main de l'homme, ce vaste réseau, comportant sept salles reliées par des couloirs étroits, présente d'innombrables équipements destinés à faciliter la vie des occupants. Il se range ainsi dans la catégorie des souterrains aménagés. Des banquettes de pierre accolées aux parois permettaient de se reposer, de petites niches pouvaient accueillir des luminaires, d'autres, plus vastes, servaient au rangement. Des ensembles complexes de tuyaux d'aération assuraient la ventilation, des silos contenaient des céréales et un puits fournissait l'eau. Toutes ces structures témoignent de la fonction d'habitation temporaire assurée par le souterrain. Elles permettaient la vie des occupants et amélioraient leur confort. De nombreuses feuillures pouvaient barrer les galeries, un puits-piège s'ouvrait dans le couloir d'accès et les puits d'extraction étaient soigneusement condamnés, interdisant le passage d'un homme tout en préservant des conduits d'aération ; autant de dispositions relevant d'une volonté de protection de la part des occupants. Le réseau de Prinçay permettait le séjour temporaire d'un groupe d'hommes tout en prévoyant sa sauvegarde : il mérite ainsi parfaitement la dénomination de soûterrain-refuge. Certes, le degré d'évolution dans l'élaboration des aménagements utilitaires (notamment les dispositifs d'aération) dépasse celui des systèmes de défense ; celle-ci relativement primitive (ni trou de visée, ni chatière) restant essentiellement passive. La beauté de la salle des fadets, la multiplicité des

aménagements, la complexité des systèmes d'aération et l'étendue du réseau caractérisent un souterrain-refuge des plus évolués, destiné à une communauté déjà importante. Témoignant de la place occupée par le souterrain-refuge dans cette société villageoise, les tuyaux d'aération furent préparés tout spécialement par un potier ; la conception de l'édifice mobilisait ainsi plusieurs artisans. Ce souterrain fut occupé, preuves en sont les multiples graffitis figés sur les parois. Il n'y a pas si longtemps, les villageois y passaient encore les veillées d'hivers ; la légende du souterrain de Prinçay en témoigne. Conçu pour s'y réfugier, il a d'ailleurs peut-être toujours également servi de cadre à ces soirées. La température y est douce (10-12°) et le degré d'hygrométrie facilite le filage.

Prinçay nous livre surtout, pour la première fois, grâce à ses tuyaux d'aération, la date certaine de la conception d'un souterrain-refuge français. C'est donc entre le début du XV[e] siècle et la fin du XVI[e] siècle que les hommes taillèrent ces couloirs étroits, élaborèrent ces ingénieux aménagements et réalisèrent les élégantes voûtes de la salle des fadets. A l'extrême fin du Moyen Age, on creusait encore le sol poitevin pour y trouver refuge.

Les amis de Prinçay organisent une fête tous les ans et par ailleurs des visites sont possibles pour un groupe. Renseignements : M. François Dumoulin à Prinçay, Availles-en-Châtellerault.

La Saunerie

Derrière la ferme de La Saunerie, de grandes baies sombres ; telles apparaissent aujourd'hui de vieilles caves éventrées par le temps. Au fond de ces anciennes carrières, un étroit couloir dessert un vaste souterrain-refuge doté de redoutables systèmes de défense.

Le boyau haut et étroit, parfaitement rectiligne, s'enfonce dans la roche sur une dizaine de mètres puis son aspect change ; la taille devient moins soignée, plus irrégulière. Cette longue galerie a en fait été creusée récemment pour rétablir un accès impraticable. Ce n'est qu'après une dizaine de mètres que la morphologie change, marquant l'entrée dans l'ancien couloir d'accès, intercepté à la hauteur d'un coude. A ce niveau, dans la paroi droite, un mur condamne une ouverture correspondant à cet ancien boyau.

Face à l'appareillage obstruant l'entrée originelle, dans l'autre paroi, un orifice circulaire : un trou de visée. Dans l'axe de la portion murée du couloir d'accès, juste au niveau du coude, il permettait facilement d'abattre un éventuel agresseur. En effet, le réfugié attendant de l'autre côté du trou de visée dans un réduit spécialement conçu, n'avait qu'à écouter. Il entendait les hommes arriver dans le couloir rectiligne que son arme prenait en enfilade et n'avait qu'à frapper lorsqu'ils franchissaient le coude.

La galerie, à la voûte appareillée, se poursuit ensuite sur quelques mètres avant de présenter, taillée dans ses parois, une feuillure (F 1). Le sens de fermeture est aujourd'hui impossible à déterminer mais il semble logique qu'elle se soit manœuvrée depuis le reste du souterrain. Les agresseurs buttaient ainsi contre cet obstacle. Or, précédant cette feuillure, deux nouveaux trous de visée (t 2, t 3) percent la paroi. Une fois de plus, ils débouchent exactement au niveau du lieu de séjour obligé des

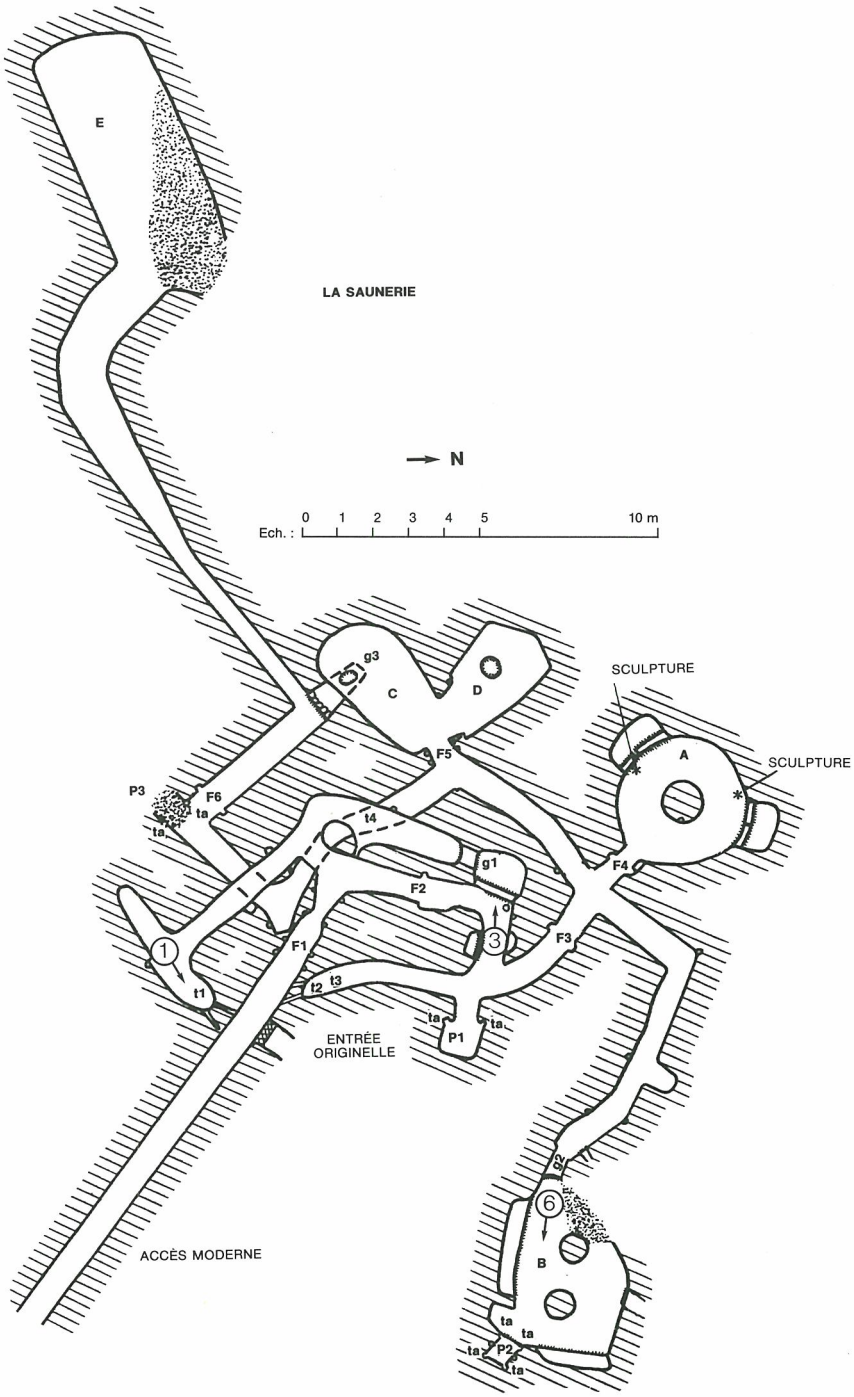

LA SAUNERIE
N
Ech. : 0 1 2 3 4 5 10 m
E
C
D
A
B
SCULPTURE
SCULPTURE
g3
g1
F1
F2
F3
F4
F5
F6
P1
P2
P3
t1
t2
t3
t4
ta
ENTRÉE ORIGINELLE
ACCÈS MODERNE
1
3
6





Photo 3 : Une disposition étonnante ; une chatière débouche dans le fond de la grande niche à rebord

Photo 1 : « L'archère » permettant le contrôle du trou de visée t1

assaillants. La porte de bois les bloque, ils doivent la défoncer ; pendant ce temps, les trous de visée permettent de les tenir en joue.

Une fois cet ensemble de feuillures franchi (elles ont été retaillées rendant l'identification des structures d'origine difficile), le boyau se resserre avant de déboucher dans une galerie perpendiculaire. En sortant du couloir d'accès, juste en face, foré dans la paroi du nouveau boyau, encore un trou de visée (t 4). Parfaitement dans l'axe de la première galerie, il ne laisse aucune chance aux hommes venant de franchir la feuillure et ayant auparavant échappé aux tirs des défenseurs au travers des trois premiers trous de visée.

Le nouveau couloir conduit très vite sur la gauche dans un autre boyau, alors qu'à droite, il se poursuit, présentant notamment une feuillure (F 2).

A gauche, la galerie qui fait suite se prolonge d'un côté sur plusieurs mètres parallèlement au couloir d'accès. Finalement, elle atteint un réduit abritant le départ du trou de visée (t 1) et d'un autre trou inachevé. C'est donc à ce niveau que se postait le garde contrôlant le premier trou de visée assurant la défense de l'entrée. Taillée avec soin autour de l'orifice, une véritable archère (photo n^0 1) ; les parois se rétrécissent de chaque côté, alors que, dans la partie supérieure, un espace est ménagé jusqu'à une hauteur appréciable. Ce dispositif semble très nettement indiquer que les défenseurs utilisaient un petit arc pour tirer à travers ce trou de visée. Cette loge de garde présente également une niche à lampe et se prolonge par un réduit étroit lui faisant face. Permettait-il au veilleur de s'allonger ?

Du côté opposé à ce cul-de-sac, après l'ouverture donnant sur le reste du souterrain, un coude précède le départ du trou de visée (t 4), prenant le couloir d'accès en enfilade et destiné à frapper les assaillants venant de franchir la feuillure (F 1). La

disposition ressemble à celle du premier trou mais la hauteur de l'archère est moins importante. Après ce dispositif de défense, un étroit goulot (G 1) interrompt le couloir. Il débouche dans une très vaste niche à rebord, taillée avec grand soin et qui s'ouvre sur une galerie. Celle-ci n'est autre que le boyau greffé perpendiculairement sur le couloir d'accès. Nous venons de l'emprunter sur la gauche : il nous a conduit aux trous de visée. A droite, il pouvait être interrompu par une feuillure (F 2) se fermant depuis le reste du souterrain. Juste après, dans la paroi gauche, se loge la grande niche à rebord communiquant avec le couloir de garde par la chatière (photo n° 3). Cette disposition est curieuse ; il est rare de rencontrer un goulot débouchant dans une niche. Par contre, d'une façon plus générale, il est relativement courant d'observer deux boyaux différents conduisant dans une seule et même partie du souterrain, l'un interrompu par une feuillure, l'autre s'ouvrant par une chatière (exemple de Bournan). La mise en place des feuillures nécessitait probablement un certain temps, de façon à disposer en force les rondins. Derrière les trous de visée (t 1) et (t 4), il fallait laisser au moins un garde. Lorsque la feuillure (F 1) bloquant le couloir d'accès était enfoncée, aucun obstacle ne séparait ce défenseur des assaillants. Il devait alors regagner le reste du réseau pour se trouver en sûreté. Il aurait été trop long et trop risqué d'ouvrir et de refermer la porte de bois pour assurer cette retraite. la chatière permettait au contraire une fuite rapide, tout en restant facilement défendable à l'aide d'un simple gourdin. Par contre, lorsque le souterrain ne se trouvait pas en alerte, il était plus facile de circuler dans le haut du couloir.

La vaste niche se situe juste au niveau d'un coude. A cet endroit un trou vertical inachevé perce le plafond ; plus loin, deux niches plus petites creusent les parois, alors que la galerie atteint un carrefour. En face, un court boyau mène à un puits d'extraction présentant des rainures destinées à préserver des trous d'aération tout en le condamnant, alors que, de chaque côté, débutent deux nouveaux couloirs. A droite, la galerie s'achève en cul-de-sac sur les orifices des deux trous de visée (t 2) et (t 3). Elle accueillait ainsi le garde défendant la feuillure disposée en travers du couloir d'accès (F 1). Sur la gauche, l'autre boyau s'enfonce vers le reste du réseau.

Cette première partie, ce labyrinthe, avait deux fonctions très précises. Un couloir principal constituait l'accès au souterrain, alors qu'un réseau parallèle assurait sa défense au moyen de trous de visée judicieusement placés. Le premier, au niveau du coude, prend en enfilade le début du couloir d'accès. Les deux suivants permettaient de tenir en joue les hommes stationnant devant la feuillure et le dernier accueillait ceux qui avaient réussi à la franchir. Ce schéma défensif témoigne de l'ingéniosité des architectes des souterrains-refuges, ce haut degré d'élaboration relevant véritablement de l'art militaire.

Revenons dans le couloir conduisant vers le reste du refuge. Une nouvelle feuillure (F 3), taillée dans les parois, pouvait accueillir des rondins. Ils se manœuvraient depuis le reste du réseau, disposition cohérente avec la situation de l'accès. Peu après cet obstacle, un nouveau carrefour. En face, un court boyau donne dans une salle, alors que, de chaque côté, deux ouvertures ornées de moulures correspondent à deux nouveaux couloirs.

Une feuillure, composée de deux encoches en virgule, permettait d'obstruer la courte galerie avant qu'elle ne débouche dans cette première salle (A). Elle se manœuvrait depuis cette pièce, permettant aux hommes qui s'y réfugiaient de se garantir d'attaques éventuelles. Remarquable architecture ! Au centre de la chambre circulaire, se dresse un imposant pilier rond préservé dans la roche. Au fond, deux



Photo 6 : La salle B avec ses deux piliers qui trônent au centre, soutenant la voûte

grandes niches à rebord le flanquent, creusant les parois. Ces cavités, assez volumineuses, présentent, perçant l'épaisseur de leur rebord, un dispositif intéressant. Pour celle de droite, il s'agit d'un trou circulaire traversant la roche, alors qu'à gauche, le trou est éventré, formant une rigole entaillant le rebord. Les niches, disposées symétriquement et de même facture, accueillaient certainement un produit utile aux occupants. Le petit canal permettait-il l'écoulement d'un liquide ? Cette pièce, haute de deux mètres, abritait probablement quelques réfugiés. Peut-être sont-ce ces hommes qui nous laissèrent à gauche de chaque niche une curieuse gravure. Dans le coin saillant délimité par le bord gauche de chaque cavité se dessinent deux têtes humaines primitives. Taillées en ronde-bosse, le temps les a érodé, bien qu'à gauche, le personnage porte encore une barbe.

En sortant de cette belle salle, sur la gauche, s'ouvre l'un des deux couloirs laissés au carrefour. Il faut se courber pour descendre dans l'étroit boyau. Après un coude et un réduit, alors que quelques niches à lampe creusent la paroi ça et là, le passage se retrécit. Progressant à quatre pattes dans la chatière (g 2), on atteint une nouvelle salle (B) (photo n^0 6). Des traces dans les parois semblent indiquer la présence d'une feuillure fermant de l'intérieur et protégeant l'accès déjà difficile. Un effondrement envahit en partie la pièce mais son architecture rappelle fortement la première salle. Deux piliers ronds trônent au centre et le plafond, de même hauteur, permet la station debout. Par contre, à droite et au fond, taillées dans la paroi, deux longues banquettes de pierre ; entre les deux, dans le coin sud-ouest, une ouverture donne sur un puits carré remontant vers la surface. Des dalles de silex forment un blocage retenant les remblais le condamnant. Aux quatre coins, des rainures taillées dans la roche permettaient de préserver des conduits d'aération. Cette disposition, visant à sauvergarder des trous d'aération tout en comblant ces puits d'extraction qui auraient permis de court-circuiter la défense du souterrain, semble décidément de règle en Poitou. Touzé de Longuemar signale d'ailleurs en 1855 qu'il a été trouvé dans le souterrain de La Saunerie des tuyaux en céramiques s'emboîtant les uns dans les autres pour former des conduits d'aération. Ces poteries se logeaient très certainement dans ces rainures, ménagées dans les coins des puits d'extraction, selon une disposition semblable à celle rencontrée dans le souterrain de Prinçay.

Quittons cette salle et retournons au carrefour. Sur la droite s'ouvre la pièce ronde (A) alors qu'en face, une galerie descend vers le reste du réseau. Le couloir est assez haut ; il n'est pas nécessaire de se courber pour le parcourir. Très vite, un décrochement dans la voûte arrondie le décore, alors que la descente se poursuit. Enfin, sur la gauche, une ouverture ornée d'une moulure marque le départ d'une autre galerie

et, en face, le couloir mène dans une salle (C). L'entrée de celle-ci pouvait être interdite grâce à une feuillure dont le sens de fermeture est difficile à déterminer. Voûtée en anse de panier, cette pièce, grossièrement rectangulaire, possède comme unique aménagement, un goulot traversant le plancher pour rejoindre un étage inférieur. A proximité de l'entrée, grâce à une large ouverture dans la paroi nord, elle communique avec une autre salle tout à fait semblable (D). Creusé dans le sol rocheux, un petit bassin circulaire peu profond constitue son unique aménagement.

La galerie laissée juste avant l'entrée dévale vers le reste du souterrain. Après plusieurs mètres de progression, au niveau d'un coude, sur la gauche, un recoin est ménagé dans la paroi. Cette disposition était peut-être destinée à permettre à deux hommes de se croiser, manœuvre impossible dans l'étroit couloir. Rectiligne sur quelques mètres, le boyau présente ensuite un nouveau coude sur la droite. A ce niveau, des dalles de silex gisent à terre retenant tant bien que mal les matériaux de comblement d'un ancien puits d'extraction. Le blocage a cédé mais dans les coins antérieurs du puits, à peu près dégagées, deux rainures permettaient la ventilation du souterrain. Juste après, une feuillure (F 6) interrompt la galerie. Son sens de fermeture est indéterminé mais il faut supposer qu'elle se mettait en place depuis le reste du réseau. Quelques mètres plus loin, à la hauteur d'un nouveau coude, un réduit en partie condamné par un mur en pierre sèche, présente dans son plafond l'ouverture du goulot communicant avec la salle C. Cette disposition nous semble plutôt accidentelle ; la faible épaisseur de roche séparant les deux étages serait à l'origine de cet orifice. En général, les goulots verticaux creusés dans les souterrains-refuges ont une longueur d'un demi-mètre et non de moins de dix centimètres.

Une fois le coude dépassé, la descente se poursuit, s'enfonçant vers la salle la plus profonde du souterrain. Après plusieurs mètres, la galerie s'élargit ; des effondrements l'envahissent ça et là. Jusqu'à maintenant, il fallait se courber un peu pour descendre ; c'est cassé en deux que l'on pénètre dans la nouvelle salle (E). Très encombrée par l'éboulement qui s'épanche depuis la paroi orientale, cette vaste pièce ne possède aucun aménagement visible, les gravats masquant peut-être d'intéressantes structures.

Avec cette salle profonde, se termine le réseau de La Saunerie. Vu l'articulation du souterrain celle-ci, tout comme la salle B, ne nous semble pas avoir possédé d'issue. Aucune pièce en enfilade n'est visible et le plan actuel s'avère tout à fait cohérent.

Le schéma défensif de La Saunerie s'organise d'une manière particulière. L'unique couloir d'accès bénéficie d'un système de défense extrêmement élaboré, basé sur l'utilisation de trous de visée judicieusement placés. Un ensemble de boyaux-loges de garde tout spécialement conçus assure le contrôle de ces véritables meurtrières. Passé ce redoutable dispositif, les galeries desservent plusieurs salles habitables dont la protection propre, plus rudimentaire, n'utilise qu'une feuillure ou un goulot. Les concepteurs se concentrèrent sur le couloir d'accès, y organisant une défense active particulièrement élaborée, alors que chaque salle se protège grâce à un simple système de défense passive. Comme dans tout souterrain-refuge, il existe par ailleurs des aménagements utilitaires, tels les niches, les banquettes ou les trous d'aération, qui permettaient la vie des réfugiés. La morphologie des puits d'extraction et surtout les poteries formant conduit d'aération s'observent également dans le souterrain de Pinçay.

L'existence de systèmes d'aération présentant le même degré d'évolution dans ces deux réseaux permet de leur attribuer la même époque de creusement. Ainsi, tout comme Prinçay, daté avec certitude, c'est autour des XV^{e} et XVI^{e} siècles que le

souterrain de La Saunerie fut probablement creusé. Ce haut degré d'évolution se rencontrant également dans les systèmes de défense, ce souterrain-refuge de l'extrême fin du Moyen Age, se place parmi les ouvrages les plus élaborés du Poitou.

L'église de Champniers

S'élevant dans le sud du Poitou, l'église de Champniers, outre ses superbes fresques médiévales, recèle dans son sous-sol un intrigant souterrain. Comme l'église, romane à l'origine et modifiée en 1491, ce réseau semble avoir connu un certain nombre de remaniements rendant son interprétation difficile.

Le souterrain prend naissance dans le jardin du presbytère, juste derrière l'église. L'entrée, relativement récente, ressemble un peu à celle d'une simple cave. Elle intercepte tout de suite une galerie plus ancienne. Celle-ci, plus large et plus haute, murée sur la droite après quelques mètres, constituait auparavant un accès pour le souterrain. De l'autre côté, elle descend vers le reste du réseau. La voûte, appareillée, change d'aspect selon les lieux ; elle indique clairement que cette galerie, proche de la surface a été d'abord taillée à ciel ouvert. Après avoir atteint une profondeur suffisante pour creuser le couloir dans la roche, la tranchée terminée a été couverte d'un appareillage. Ce type de creusement se retrouve aussi bien en Touraine (Beauvais, La Bourie) qu'en Blésois (Balâtre). Le couloir s'enfonce, alors que la voûte reste à peu près à l'horizontale, marquant ainsi grossièrement le niveau de la surface.

A la hauteur d'un coude, des marches entaillent le sol, alors qu'un porche, taillé dans le calcaire, marque l'entrée dans la première salle (A), entièrement creusée dans la roche. Celle-ci s'étend sur la gauche, alors qu'au-dessus, la voûte, composée de pierres sèches formant une coupole, s'élève à quatre mètres du sol. Ces traces semblent bien être celles d'un ancien puits d'extraction aujourd'hui condamné. Toute cette partie du souterrain est envahie par l'eau, la salle A, quelconque par ailleurs, étant inondée sur soixante-dix centimètres de hauteur.

Au niveau de l'ouverture du couloir d'accès, cette pièce communique avec une autre cavité par un passage étroit et assez bas. Dans cette nouvelle salle (B), la hauteur d'eau ne diminue pas, augmentant même un peu (photo n^0 1). Un puits s'ouvrant au plafond laisse d'ailleurs descendre le tuyau d'une pompe installée dans le jardin du presbytère. Cette cheminée a pu servir à l'extraction des déblais lors du creusement de cette vaste cavité mais peut être postérieure.

Au fond, un réduit plus étroit (C) prolonge la première pièce. A la jonction entre ces deux salles, un curieux dispositif creuse la paroi nord. Quelques marches irrégulières taillant la roche permettent de se hisser jusqu'à l'ouverture d'un goulot, perchée à un mètre quarante du sol. Cette chatière malaisée débouche dans un étroit couloir. Après avoir monté une marche et franchi un coude, la progression continue. Un peu plus loin, un décrochement entaille le plafond : il s'agit de l'ouverture rectangulaire d'un puits d'extraction, clos quelques dizaines de centimètres plus haut par deux épaisses dalles (photo n^0 2). Ces pierres ont été réutilisées comme l'attestent les inscriptions anciennes en partie cachées par la roche sur laquelle elles reposent ; il s'agit probablement de vieilles pierres tombales. Le blocage est soigné, chaque dalle recouvre la moitié de l'ouverture. Au milieu, à la jonction, deux trous verticaux, chacun foré aux dépens des deux blocs, étaient destinés à l'aération. Venant butter dans chaque conduit ménagé dans l'épaisseur de ces dalles, deux tuyaux en céramique sont encore en place.

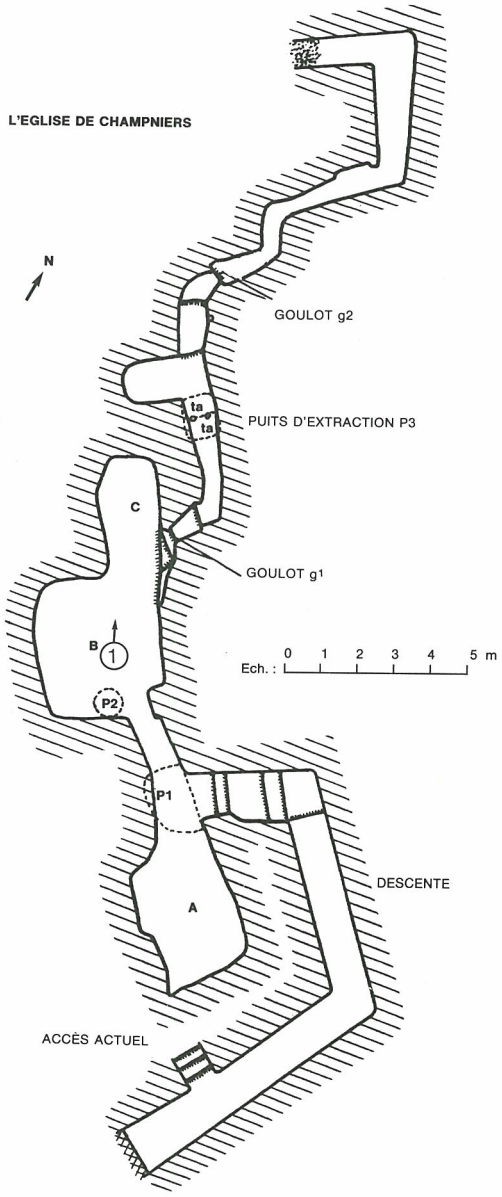

L'EGLISE DE CHAMPNIERS
N
GOULOT g2
ta
ta
PUITS D'EXTRACTION P3
C
GOULOT g1
B
1
Ech. : 0 1 2 3 4 5 m
P2
P1
DESCENTE
A
ACCÈS ACTUEL



Photo 1 : Progression dans la grande salle inondée (B)



Photo 2 : Deux épaisses dalles condamnent aujourd'hui le puits d'extraction (P3), au centre, sont logés deux tuyaux en céramique destinés à l'aération

Soutenus par le blocage d'un diamètre de huit centimètres pour une longueur de vingt-cinq centimètres, ils constituent certainement l'extrémité d'un conduit formé, tout comme à Prinçay, de plusieurs éléments de tuyaux emboîtés les uns dans les autres jusqu'à la surface. Il est impossible de les extraire depuis l'intérieur du souterrain, l'ouverture ménagée dans la dalle étant plus étroite que les poteries. Elles ont ainsi été disposées par les constructeurs au fur et à mesure du comblement du puits. Forée lors de la réalisation du souterrain afin d'extraire les déblais, cette cheminée a tout de suite été condamnée tout en préservant les conduits nécessaires à l'aération. Ces déductions présentent un intérêt capital : en datant ces tuyaux en céramique, nous connaîtrons l'époque du creusement du souterrain. La datation par thermoluminescence d'un fragment de ces poteries nous indique une cuisson autour des XV^{e}-XVI^{e} siècles. Cette portion du souterrain a donc été creusée, tout comme le réseau de Prinçay, à l'extrême fin du Moyen Age.

Après ce puits d'extraction comblé et ses deux trous d'aération, un réduit s'ouvre dans la paroi gauche. Accueillait-il un homme, du matériel ou encore des vivres ? Ensuite, la galerie se poursuit et, après quelques marches, la hauteur du couloir diminue alors qu'un nouveau goulot s'ouvre au ras du sol. De l'autre côté, cette chatière débouche à quarante-cinq centimètres du plancher et il faut se casser en deux pour avancer dans la nouvelle galerie. Tortueuse, celle-ci se termine après plusieurs coudes sur un effondrement marquant très certainement la proximité de la surface ; depuis les salles inondées, la galerie n'a cessé de s'élever.

Curieux le souterrain de l'église de Champniers ! Deux zones se dégagent cependant très nettement. Les salles inondées reliées à l'extérieur par un large couloir s'apparentent à des caves-carrières. Au contraire, l'étroit et tortueux boyau, interrompu par deux chatières et aéré grâce à un ingénieux aménagement, correspond tout à fait aux dispositions rencontrées dans les souterrains refuges. A notre avis, il s'agit en fait de la juxtaposition à des cavités préexistantes d'un couloir de défense. Ces modifications, effectuées au cours des XV^{e}-XVI^{e} siècles comme l'indiquent les tuyaux d'aération, pourraient avoir eu lieu lors des remaniements de l'église de surface en 1491, ce qui expliquerait la réutilisation de pierres tombales.

A partir de là, deux solutions sont envisageables. Si les deux accès étaient ouverts à l'époque de l'utilisation, le couloir tortueux pouvait assurer une fuite depuis le presbytère vers l'extérieur. Au contraire, si l'entrée actuelle était condamnée, l'accès se faisait par le boyau malaisé. Il fallait ainsi franchir les deux goulots faciles à défendre, avant d'atteindre les salles refuges. Dans ce cas, les cavités ne pouvaient pas être, à l'époque, envahies par cette grande quantité d'eau rendant tout séjour, même provisoire, impossible. De plus, il semble étonnant que ces pièces ne présentent aucun des aménagements caractéristiques de l'habitat temporaire...

Probablement souterrain de fuite mais peut-être souterrain-refuge, ce réseau, dont la partie défensive date vraisemblablement de la fin du XV^{e} siècle, demeure l'un des rares souterrains d'église connu dans le Centre-Ouest.



LA TOURAINE

Pays où le creusement du sous-sol appartient à une tradition ancienne, la Touraine recèle tout naturellement une grande quantité de souterrains aménagés.

Des cinq régions que nous vous présentons, c'est celle que nous connaissons le mieux pour y avoir étudié de nombreux souterrains depuis près d'une dizaine d'années. Nous vous faisions déjà découvrir en 1987, quatorze de ces ouvrages dans le livre « Souterrains refuges de Touraine* ». Vingt ans auparavant, MM. Mauny et Cordier publiaient « Souterrains refuges, caves fortes et hypogées de Touraine », inventaire recensant les souterrains aménagés connus en 1967. Ce travail remarquable mériterait aujourd'hui d'être complété : les réseaux de Betz-le-Château et Bournan sont là pour en témoigner. Vierges de toute étude, ils attestent parfaitement de l'ampleur des souterrains qu'il est encore possible de découvrir en Touraine.

Parmi la multitude d'ouvrages actuellement connus, nous en avons choisi cinq, tout à fait représentatifs, de la petite cache campagnarde au souterrain de forteresse extrêmement évolué, en passant par le réseau villageois de Bournan. Quelque peu à part, mais incontournable du fait de sa célébrité et de ses énigmatiques gravures, le souterrain de La Roche-Clermault nous offrira un voyage dans le temps et l'espace, sur les traces des hérésies dualistes.

Avec cette étude politico-religieuse, celle des systèmes de défense dans le souterrain de Betz-le-Château, du trafic du sel à la Cache à sel et plus généralement du contexte historique associé aux souterrains, nous avons essayé d'en savoir plus. Comme lors de nos études précédentes, il semble bien que les réseaux tourangeaux aient été creusés et utilisés entre les XII^{e} et XVI^{e} siècles pour se garantir des troubles liés aux guerres de la fin du Moyen Age. Exemples types de souterrains-refuges, ils constituent le trait d'union entre ceux présents dans les régions limitrophes du Châtelleraudais et du Blésois.

* *Ecrit en collaboration avec J.-M. Machefert.*

Betz-le-Château

Des tours massives encadrant un corps de logis élancé, dans l'épaisseur des murs les rainures d'un imposant pont-levis, au sommet des murailles quelques corbeaux encore accrochés, tels sont les restes de l'importante forteresse de Betz-le-Château.

Le premier seigneur de Betz fut Gilles de Betz mort en octobre 1037. D'autre part, l'édifice central, encore visible actuellement, fut probablement construit entre 1444 et 1476 par Pierre de Betz et Catherine de la Jaille. Pierre de Betz eut par ailleurs une fonction importante puisqu'il fut conseiller et chambellan du roi Charles VIII.

Le souterrain-refuge extrêmement bien conçu et défendu qui s'ouvre sous ce château présente un intérêt tout particulier ; en effet, le nom de Betz est étrangement associé à nombre de forteresses possédant des souterrains-refuges. Ainsi l'histoire nous apprend que vers 1250-1272 Raoul de Betz fut également seigneur du Relai à Sepmes. Il ne reste actuellement du « Grand Relai » que des tours arasées et un souterrain-refuge. On retrouve également, en 1355, dans le Bourbonnais, Guillaume de Betz propriétaire du château de l'Ours, où une légende étonnamment précise situe un souterrain de défense élaboré (voir chapitre sur le creusement). En 1444 Pierre de Betz épousa Catherine de la Jaille ; or, en 1441 Charles de la Jaille obtint l'autorisation d'élever la forteresse de Beauvais et donc de creuser le souterrain en dépendant. La relation entre la lignée des Betz et l'existence de souterrain peut être le fruit d'une simple coïncidence, mais il se peut aussi que les seigneurs de Betz affectionnassent tout particulièrement ce système de défense. Ceci expliquerait qu'ils aient construit dans leur châtellenie, au sein du village qui porte leur nom, un des souterrains les plus élaborés que nous connaissions.

C'est dans le donjon, au rez-de-chaussée, que s'ouvre l'entrée de ce réseau souterrain complexe et très étendu. Un escalier rectiligne d'une dizaine de marches descend vers plusieurs salles. Déjà, après deux mètres, un trou de visée débouche dans la paroi droite ; un mètre plus loin semblent subsister les restes d'une feuillure F 1. Juste après, au niveau d'un premier palier, se trouve une bifurcation. Le couloir principal pouvait être bloqué par une épaisse feuillure alors que, sur la droite, un boyau perpendiculaire ne présentait pas d'obstacle semblable. Ainsi, les assaillants bloqués par la feuillure F 2 ne cherchaient certainement pas à la défoncer et étaient tentés d'emprunter l'escalier de droite. Ce dont ils ne se doutaient pas, c'est que, quelques mètres plus loin, celui-ci était fermé par une feuillure F 4 juste après un coude, et qu'un trou de visée t 2 le prenait en enfilade, grâce à ce système, les assaillants qu'ils s'attaquent à F 2 ou F 4, étaient à la merci des défenseurs qui pouvaient tirer au jugé sans risquer de rater leur cible. Ce système de défense est remarquablement bien étudié puisqu'il prévoit l'itinéraire des assaillants et les oblige à se jeter « de leur plein gré » dans la gueule du loup.

Après la feuillure F 4 et quelques marches, on rencontre le réduit qui servait de poste de garde au défenseur du trou t 1. Un nouveau coude permet après d'autres marches d'atteindre la salle A possédant, foré dans son plafond, un trou d'aération. Elle assure le contrôle du trou de visée t 2. Au sud, trois marches permettent d'accéder aux deux salles B et C fort remaniées. Celles-ci devaient permettre aux réfugiés de séjourner un certain temps comme l'atteste le trou d'aération et le petit couloir menant à une source nichée dans le rocher, l'eau étant précieuse en cas de siège. Il est intéressant de noter que les trous d'aération des salles A et C débouchent, parfois après sept mètres de trajet, juste à la base des tours du château ; les débouchés étaient ainsi peu visibles

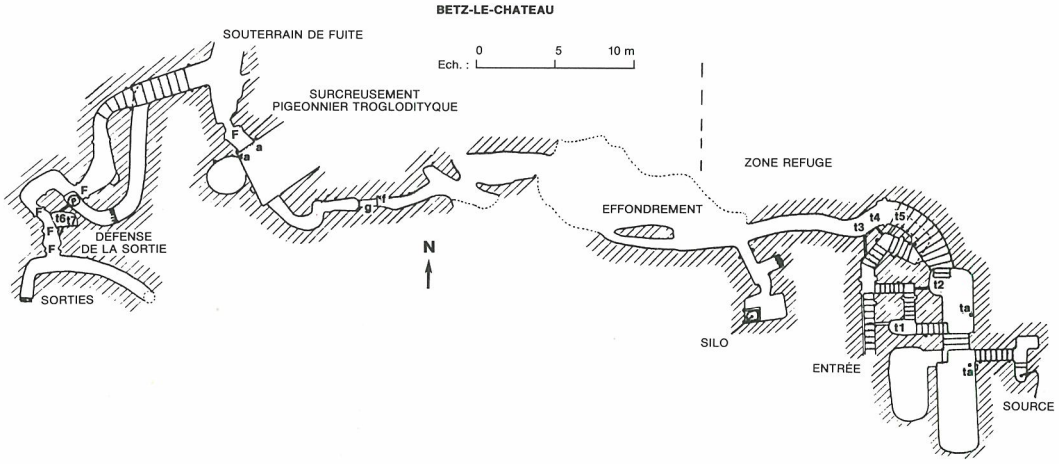
de l'extérieur.

Actuellement, au nord, la salle A communique avec le reste du réseau, mais initialement cette pièce devait être close et il fallait de nouveau emprunter le couloir jusqu'à l'embranchement et cette fois franchir la feuillure F 2 pour pouvoir poursuivre. Alors les assaillants se trouvaient dans l'axe du trou de visée t 3, puis après quelques marches, au niveau d'un palier, une feuillure après un coude, les bloquait de nouveau. Ils étaient alors exposés au tir de deux trous, l'un sur leur gauche, l'autre dans leur dos.

Une fois la feuillure F 3 franchie, le couloir débouche dans un large escalier ascendant. Mais, initialement, vu les traces laissées au plafond, le couloir faisait un U en se dirigeant vers l'est, permettant ainsi de contrôler les trous de visée t 3, t 4, t 5. Après le premier trou de visée (t 5), une feuillure (F 5) protégeait les tireurs des trous t 3 et t 4 leur permettant ainsi de fuir pendant que les assaillants défonçaient l'obstacle. Ce long couloir se différencie de la partie du souterrain étudiée précédemment. En effet, cette dernière avait une vocation refuge, permettant à des hommes de séjourner un certain temps tout en pouvant lutter contre les agresseurs grâce aux nombreux systèmes de défense, alors que ce boyau s'apparente plutôt aux souterrains de fuite. Cependant celui-ci, après une feuillure, présente sur sa gauche un petit couloir menant à la salle D possédant un aménagement typique des souterrains-refuges : dans un coin, un silo assez important creusé dans le sol. Autour de l'ouverture on peut encore voir deux rainures destinées à accueillir un bouchon carré vraisemblablement en bois. La présence de ce silo semble montrer que l'on se trouve dans une zone de transition entre souterrain de fuite et refuge. D'autre part, il est intéressant de constater que, dans la paroi du couloir d'accès à cette salle D, s'ouvre un boyau inachevé puisque obstrué par les fondations du donjon. Vu l'ancienneté de ces fondations, il est probable que leur construction ait été antérieure à la réalisation du souterrain. Ainsi, comme semble le montrer cette erreur, il devait être très difficile pour les architectes de s'orienter sous terre et de se situer par rapport aux ouvrages existant en surface.

Passé ce couloir, le réseau s'apparente de plus en plus à un souterrain de fuite. Malheureusement, à ce niveau un éboulement nous masque peut-être d'intéressantes structures et seule une portion de boyau subsiste. Après cet effrondrement, on accède à une partie troglodytique surcreusée et remaniée. Cependant, à l'ouest on retrouve le souterrain. Un couloir bas aboutit à une chatière précédée d'un décrochement pouvant accueillir une porte. Cette chatière constituait un obstacle à la fois pour les assaillants venant du château et pour ceux venant de l'autre côté. Ainsi ce système devait permettre d'affronter deux situations : stopper la progression des assaillants poursuivant les fuyards qui quittaient la partie refuge, dont la défense n'était plus possible pour atteindre les sorties, ou alors, protéger les occupants de la partie refuge d'une remontée éventuelle d'assaillants ayant accédé au reste du réseau par ces mêmes sorties. La porte bloquée par une pierre ou des madriers protégeait la partie refuge alors que de l'autre côté de la chatière, le plafond s'élève permettant ainsi à un garde de se poster et d'attendre les assaillants qui poursuivaient les fuyards. Après la chatière, le couloir débouche à un mètre au-dessus du sol dans la paroi d'une salle appartenant au réseau troglodytique. Au même niveau, sur la gauche, subsiste une petite porte précédant un rétrécissement. Cette porte protégeait surtout, vu son système de fermeture, la partie refuge.

Après cette porte, sur la gauche, s'ouvre la dernière partie du souterrain de fuite, défendue, nous allons le voir, de façon fort ingénieuse. En effet, un couloir muni de marches descendant vers la sortie se sépare en deux branches qui toutes les deux


BETZ-LE-CHATEAU
SOUTERRAIN DE FUITE
Ech. : 0 5 10 m
SURCREUSEMENT
PIGEONNIER TROGLODITYQUE
ZONE REFUGE
EFFONDREMENT
DÉFENSE
DE LA SORTIE
SORTIES
N
SILO
ENTRÉE
SOURCE

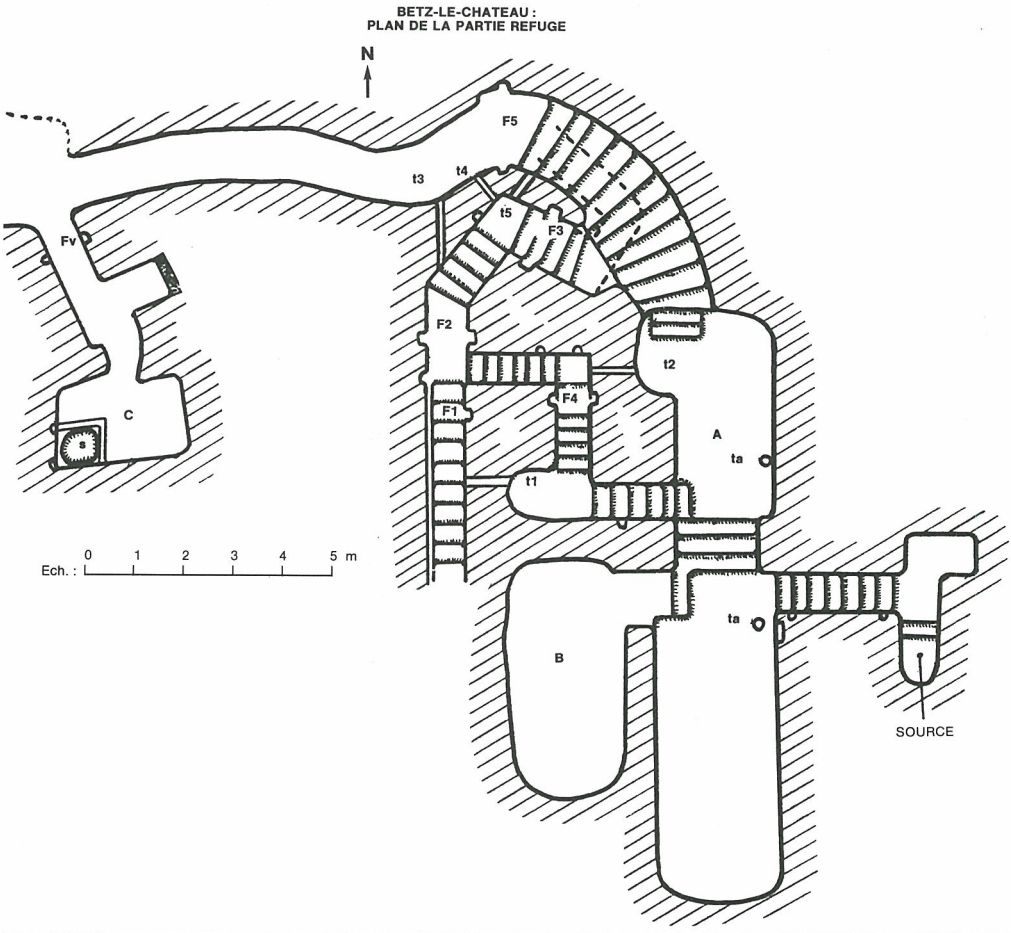
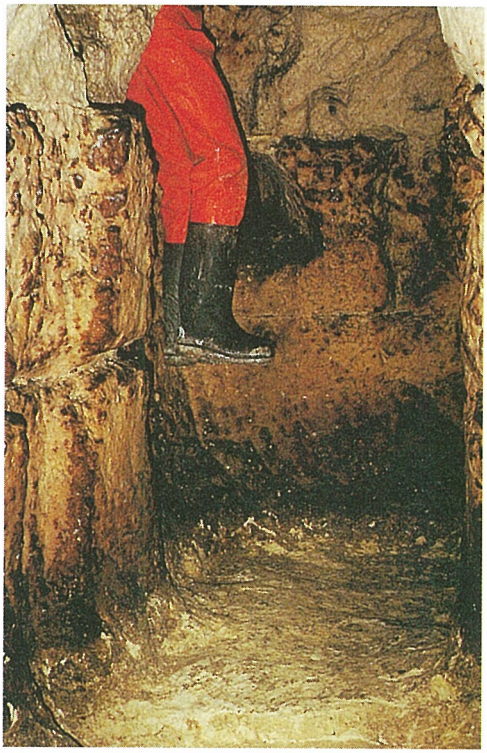

BETZ-LE-CHATEAU :
PLAN DE LA PARTIE REFUGE
N
F5
t3
t4
t5
F3
Fv
F2
t2
F4
F1
A
ta
C
t1
Ech. : 0 1 2 3 4 5 m
B
SOURCE

Photo 1 :
Souterrain de fuite, goulot vertical : arrivée dans la galerie inférieure. Remarquez, au fond dans la paroi, le débouché du trou de visée t6



conduisent curieusement face au même trou de visée t 6, mais de façon différente (photo 1) . La branche droite prolonge l'escalier et pouvait être obstruée par deux feuillures, la dernière F 10 juste face au débouché du trou de visée. Celle de gauche s'élève pour aboutir à un goulot vertical. En se laissant tomber par cet orifice, on se trouve cette fois de l'autre côté de la feuillure, bloqué par celle-ci juste devant le trou de visée t 6, exposé au tir des défenseurs. Ainsi les deux itinéraires étaient aussi dangereux, qu'il faille défoncer la feuillure ou franchir le goulot, il était impossible d'échapper au tir ennemi.

En continuant le couloir, vers la sortie, protégée par deux feuillures, une loge de garde est nichée dans la paroi de la galerie. Cette loge permettait de contrôler le trou de visée t 6 donnant vers la partie refuge, mais également le trou de visée t 7 donnant vers les deux sorties. En effet, celui-ci débouche entre deux feuillures précédant les sorties. Ces issues donnent sur le coteau, assez loin du château au-delà du mur d'enceinte.

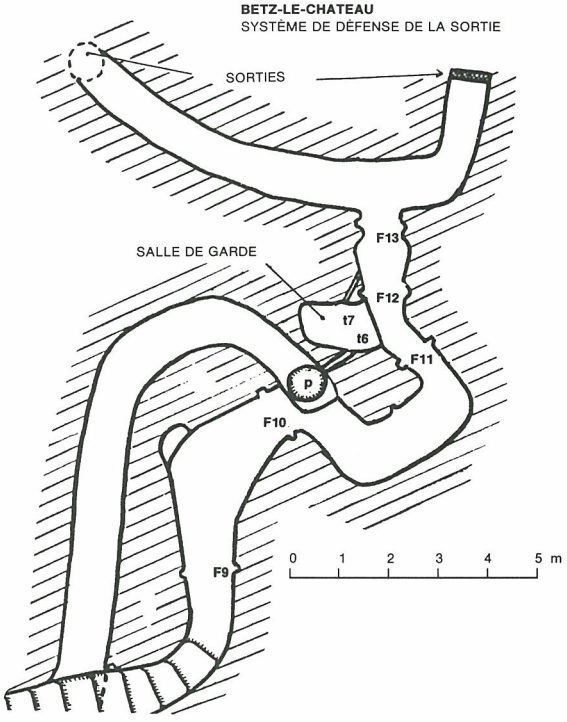
Ce remarquable système de défense devait permettre de faire face à deux situations différentes. D'une part, lorsque les défenseurs occupaient la partie refuge, il permettait à un garde posté dans la loge, d'empêcher des infiltrations ennemies par les sorties. Les assaillants après avoir défoncé la feuillure F 13 se trouvaient de nouveau bloqués par F 12 et s'exposaient aux tirs du garde à travers le trou de visée t 7. Si la situation n'était plus défendable, ce garde pouvait fuir, refermant derrière lui la feuillure F 11 et se tenir au-dessus du goulot vertical dominant ainsi les assaillants bloqués par la feuillure F 10.

D'autre part, dans le cas d'une évacuation de la partie refuge devenue indéfendable, la branche droite du couloir était fermée par des feuillures, et le seul accès

libre vers la sortie était constitué par le puits. Il était facile pour le garde d'identifier les personnes se laissant glisser une à une. Il laissait passer les amis et tirait à bout portant sur les ennemis. Il ne faut pas oublier qu'un homme atteint dans un tel goulot bloque le passage. De plus, le trou de visée permettait aussi de tirer sur les poursuivants défonçant la feuillure F 10. Ainsi les fuyards pouvaient laisser un garde à ce niveau pour ralentir d'éventuels poursuivants.

Le souterrain du château de Betz, par la multiplicité et l'ingéniosité de ses systèmes de défense, est l'un des plus remarquables connus en Touraine. Il présente à la fois les éléments caractéristiques des souterrains-refuges, pièges, salles et moyens de subsistance, ainsi qu'un système de fuite très élaboré, le seul de ce genre actuellement connu en Touraine. De plus l'architecture géométrique, la présence de nombreux escaliers pris en enfilade par des trous de visée, l'existence d'une source rappellent étrangement la structure du tout proche souterrain du château de La Celle-Guénand.

L'importance des seigneurs de Betz et surtout celle de Pierre de Betz conseiller et chambellan du roi Charles VIII nous montre que le souterrain n'est pas seulement l'arme du pauvre mais également un système de défense extrêmement élaboré qui a certainement marqué à tous les niveaux la vie militaire au Moyen Age.



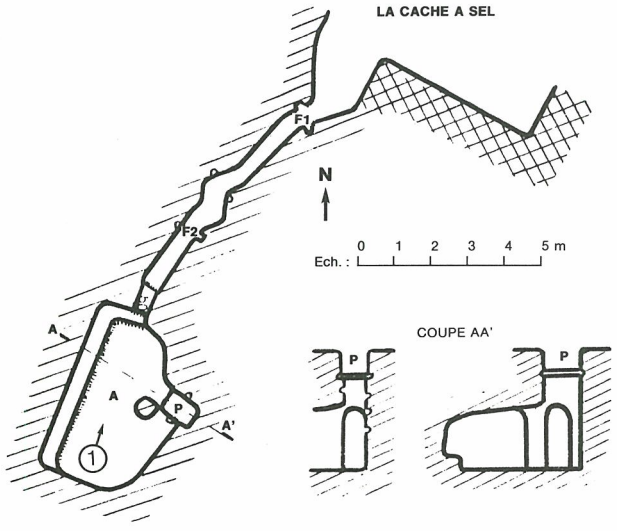
La Cache à Sel

Non loin du Grand-Pressigny, sur le versant gauche du vallon de Fontgaudron, au bord d'un chemin, quelques pans de murs résistant encore à l'assaut des siècles marquent l'emplacement d'anciennes habitations.

Sous un de ces bâtiments prend naissance un couloir légèrement sinueux. A peine engagé, les restes peu visibles d'une feuillure montrent qu'une porte bloquait déjà le passage aux assaillants. Puis, après plusieurs mètres, le couloir présente deux élargissements successifs formant comme un « S ». Ce dispositif étonnant permettait-il à deux personnes de se croiser dans ce boyau étroit, ou alors est-il dû à des difficultés de creusement liées par exemple, à la nature de la roche ? Plus loin, après ce qui semble être les restes d'une autre feuillure, il faut franchir une courte mais étroite chatière pour atteindre la salle terminale (salle A) (photo n^0 1).

Celle-ci, de dimensions assez modestes, est taillée avec soin et harmonie. Sur le côté droit, la paroi est bordée par une banquette de pierre qui se prolonge jusqu'au débouché de la chatière ; de l'autre côté, un pilier soutient la voûte et précède le débouché d'un puits communiquant avec la surface. Ce puits carré, muni de marches, était clos dans sa partie supérieure par d'épaisses plaques de tuffeau encastrées dans des rainures horizontales. Cet aménagement est typique des souterrains-refuges, et se retrouve dans de nombreuses salles terminales dont l'accès se fait par une chatière. En effet, lors du creusement de la salle, il était très difficile d'évacuer les déblais par l'ouverture étroite qu'offre le goulot, alors qu'un tel puits permettait de remonter sans trop de difficultés les blocs détachés. Lorsque tous les déblais avaient été évacués, le puits était fermé, et son emplacement en surface camouflé, par exemple en recouvrant les blocs de fermeture par de la terre. Ces précautions étaient indispensables, car un puits débouchant dans la dernière salle aurait permis aux assaillants d'éviter tous les systèmes de défense, notamment le passage de la chatière.

Bien souvent, au niveau de ces puits de remontée, la voûte, fragilisée par la présence de l'ouverture, s'effondre. Les architectes de la cache à sel avaient sans doute



Plan d'après Gérard Cordier « Souterrains-Refuges, caves fortes et hypogées de Touraine »



Photo 1 :
La salle A, au fond le débouché de la chatière et à droite le pilier soutenant la voûte

pensé à cet inconvénient, puisque, jouxtant l'orifice, un pilier judicieusement disposé soutient parfaitement l'ensemble.

La « cache à sel », nom évocateur inscrit dans la mémoire collective, attribuant à ce souterrain un rôle au temps de la gabelle : il aurait servi à des faux-sauniers pour y cacher leur sel et même s'y réfugier. La gabelle, impôt sur le sel, était très impopulaire. Dès le XIV[e] siècle, chaque foyer devait acheter le sel au grenier dont il dépendait. Les contribuables étaient divisés en plusieurs catégories imposées différemment et une consommation minimale était établie ; celui qui ne la respectait pas était immédiatement soupçonné de contrebande.

Au XVI[e] siècle, selon les régions, le montant de la gabelle différait : la Touraine et toute la généralité de Tours était un pays de grande gabelle, le prix du sel y était élevé, alors que le Poitou, moyennant le versement d'une somme considérable, avait été exempté de cet impôt. Ainsi, « vers 1750, dans le Châtelleraudais, pays de franc-salé, le sel coûtait de 6 liards à 2 sols la livre, tandis qu'en Touraine on le payait 15 sols la livre » (1). Ces différences importantes entraînèrent la contrebande ; les faux-sauniers venaient du Poitou pour revendre leur sel en Touraine. Ce sel de Saintonge, différent du sel nantais, y était d'ailleurs déclaré faux-sel. Les gabelous, ou archers de la gabelle, surveillaient attentivement les allées et venues, arrêtant parfois les contrebandiers, comme en témoigne cette déclaration de 1733 : « Certifions que sur l'avis à nous donné qu'il devait passer un équipage de faux-sauniers sur la pentière du dit Pontille, nous nous sommes transportés au village de La Tourette, paroisse de Saint-Louand (au nord de Chinon), pour y dresser embuscade, avons remarqué des traces de sel enterré dans un champ, avons rencontré trois chevaux puis un homme qui dormait près des chevaux et, sous un tas de foin neuf sacs de sel près de la maison de La Tourette. Il y avait deux ou trois jours qu'il était dans ce quartier sans pouvoir passer la rivière. Nous avons mis les chevaux en fourrière chez le sieur Jean, hoste de l'auberge où pend l'enseigne des trois rois ». (1)

Les faux-sauniers formaient également des bandes organisées qui n'hésitaient pas à se battre, comme le signale un receveur des finances de Gisors en 1707 : « Je viens encore d'avoir avis qu'hier au soir deux troupes de faux-sauniers s'étant rencontrées à Cérifontaine se disputèrent. Ce sont des gens qui savent leur métier... Il en paraît moitié soldats et moitié paysans, tous bien armés de fusils, mousquetons, pistolets et baïonnettes ; tandis qu'ils repaissent et reposent, il y en a toujours trois ou quatre qui font la garde aux environs... » (2)

Ce souterrain de structure simple, un boyau menant à une petite salle protégée par une chatière, servait probablement à un petit groupe d'hommes.

La légende nous incite à croire qu'il a été utilisé au temps de la gabelle par des contrebandiers afin d'y cacher hommes et faux-sel. Elle a peut-être été creusée dans ce but ou seulement réutilisée. Il est certain que sa situation géographique, à l'extrême sud de la Touraine, aux portes du Poitou, faisait de la « cache à sel » un repère idéal.

Il y a des siècles des faux-sauniers y ont peut-être déjoué la surveillance des archers de la gabelle, narguant ainsi le pouvoir royal qui maintenait cette taxe des plus impopulaire.

(1) *« La vie en Chinonais au temps de la gabelle », par E. Millet. BAVC VI, 10, 1966. VII, 1, 1967.*

(2) *« Les paysans, les républiques villageoises X^e, XIX^e siècle », par H. Luxardo. Editions Aubier.*

Bournan

Dans la cave d'une maison du bourg, un long escalier rectiligne, tout d'abord appareillé dans sa partie supérieure, s'enfonce dans le roc. Il présente alors quelques moulures, modestes ornements de la voûte en plein cintre.

Cet accès est prolongé par une large galerie, mais sur la droite, un autre boyau moins important recèle deux curieux personnages. Figées dans la pierre, deux silhouettes humaines, l'une allongée et l'autre debout, se font face. Ces deux hommes sculptés naïvement dans les parois du couloir sont presque grandeur nature. Représenté de face, le personnage en station debout est très simplement sculpté. La tête, le buste et les jambes sont bien conservés, mais les bras ont disparu. En face, dans le bas de la paroi gauche se trouve le gisant, allongé, représenté de profil.

Que dire de ces deux personnages, quel âge, quelle signification leur attribuer ? Il est bien difficile de satisfaire ces interrogations. Tout d'abord l'âge ; malgré leur caractère archaïque, ils ne semblent pas très anciens. Le gisant semble plus âgé que l'autre. Mais datent-ils du début du siècle, du siècle dernier ou encore d'une époque plus reculée ? L'homme debout peut tout à fait être une simple représentation humaine sans but ni signification précise, mais le « gisant » est plus intrigant ; il rappelle un peu ces personnages recouvrant les tombeaux... Un homme est-il mort, un homme a-t-il été enterré dans le souterrain ?

Ces deux sculptures sont étonnantes, leur signification est bien difficile à déterminer, mais la proximité de l'entrée pourrait nous inciter à penser qu'elles sont l'œuvre assez récente d'un passant inexpérimenté, qui a voulu laisser dans la nuit souterraine deux immuables occupants, éternels gardiens de pierre de ces galeries enchevêtrées.

Cette galerie servant de fosse d'aisance à l'habitation construite en surface, fuyons les odeurs désagréables et revenons auprès de l'escalier dans la large galerie centrale. Celle-ci rappelle beaucoup les galeries d'exploitation des nombreuses carrières souterraines de Touraine : plafond assez haut, section rectangulaire et taille peu soignée. Les seuls détails intéressants sont quelques croix latines très simples et sans doute récentes. Plus loin, le couloir s'incurve brusquement et au fond, une importante masse sombre interrompt la perspective. Un mur obstrue le couloir sur les deux tiers de sa

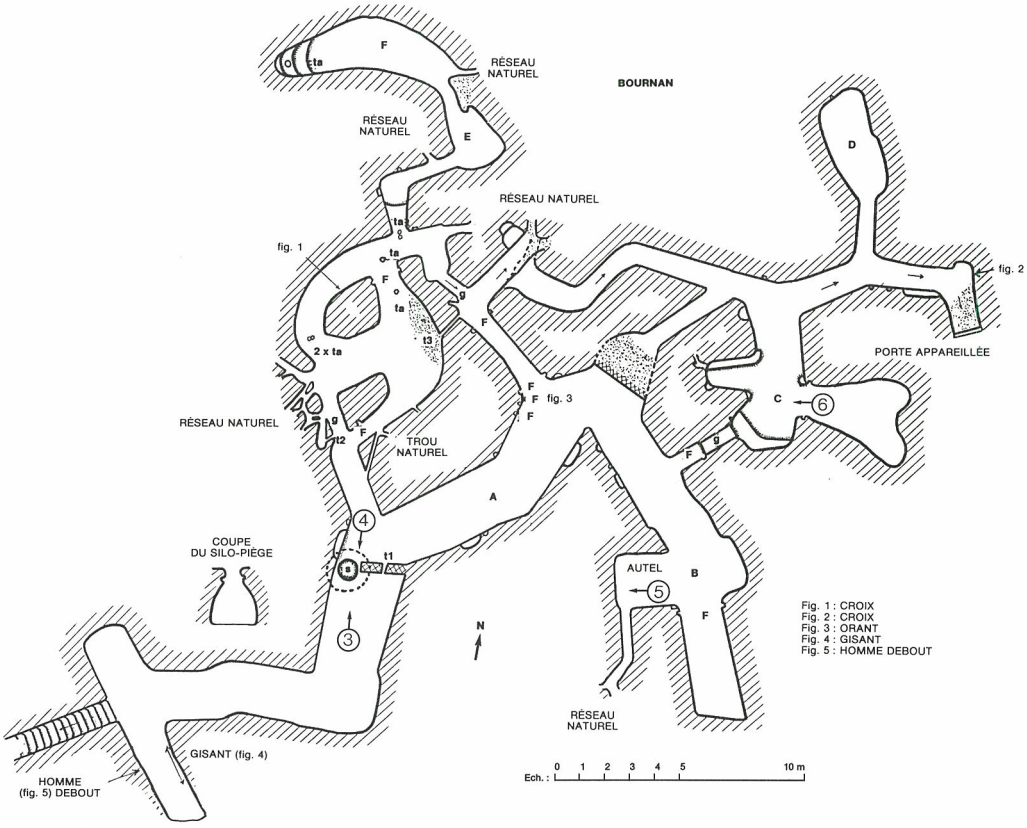


Fig. 1 : CROIX
Fig. 2 : CROIX
Fig. 3 : ORANT
Fig. 4 : GISANT
Fig. 5 : HOMME DEBOUT

largeur. Cette importante construction est d'autant plus intrigante qu'une fente, véritable œil noir surveillant l'intrus, est aménagée entre les pierres (photo 3).

Empruntons l'espace demeuré libre entre le mur et la paroi, brusquement, une ouverture sombre bée sous nos pieds, les bords sont glissants et il faut sauter avec agilité pour éviter le piège (photo 4). De tels pièges sont typiques des souterrains-refuges, leur côté vicieux et leur efficacité sont toujours plus surprenants. Ce mur, constitué de pierres jointes avec de l'argile est percé à hauteur d'homme d'une meurtrière. Celle-ci permettait aux défenseurs postés derrière l'obstacle de surveiller l'arrivée des assaillants, mais également de les atteindre grâce à des tirs de projectiles. Mais le rôle de cette construction était surtout d'imposer l'itinéraire des assaillants et de les obliger à passer dans l'espace demeuré libre, précisément au niveau de l'orifice d'un profond silo-piège. Celui-ci pouvait être clos par un bouchon comme le montre le décrochement entourant l'ouverture. Ainsi, lorsque le souterrain n'était pas mis en défense, il était facile de passer sans risque, mais, en cas d'alerte, il suffisait d'enlever le bouchon et l'intrus, mal éclairé, tombait inévitablement dans le piège. De plus une simple toile de jute pouvait masquer l'orifice améliorant ainsi sensiblement l'efficacité du

système. L'ouverture du silo n'est pas très large, mais ensuite les parois s'évasent, donnant à l'ensemble, d'à peu près deux mètres de profondeur, une forme de cloche. Ainsi, une fois tombé dans ce réduit, même pour celui qui a eu la chance de ne pas se blesser, il est impossible de sortir de cette véritable prison de pierre. Vu la hauteur, les bras tendus n'ont pas assez de force et les parois se dérobent, n'offrant aucune prise aux pieds du malheureux. L'un de nous, descendu dans le silo pour l'observer de près, en a fait l'expérience et il lui a fallu utiliser le matériel de remontée nécessaire dans les puits pour quitter cette redoutable fosse.

L'ingéniosité et l'efficacité de ce remarquable ensemble montre bien le degré de connaissance et de ruse que possédaient les architectes des souterrains-refuges ; ils ne se contentaient pas de prévoir les aménagements d'une défense passive, mais orientaient l'assaillant, lui imposant un trajet qui le conduisait directement aux pièges les plus radicaux.

Après cet obstacle, la galerie continue sur la droite, alors qu'à gauche s'ouvre un couloir plus étroit. Laissons ce dernier et suivons l'axe principal. L'allure et les dimensions sont toujours les mêmes et dans la paroi, ça et là, sont creusées quelques niches. Après une dizaine de mètres, sur la gauche, une feuillure marque le départ d'un boyau plus étroit.

Avant cette ouverture, dans la paroi, parmi les vestiges d'autres feuillures, au sein de la roche altérée, des contours étonnants attirent l'attention. La gravure est très mal conservée mais sa présence est indéniable ; une tête ovale se profile, elle est posée sur un long tronc, les jambes ne semblent pas représentées autrement que par une masse pleine le prolongeant. Au niveau des épaules, des amorces de bras sont visibles mais ensuite, il n'est possible que de les imaginer pliés, les avant-bras se dressant verticalement le long de la tête. Une représentation religieuse semble transparaître de ces quelques contours usés par le temps ; une prière, une adoration, un supplice...

Plus loin, la large galerie s'incurve fortement ; sur la gauche, un mur formé de pierres assemblées sans ciment jointif. Après observation, il s'avère que, comme bien souvent dans les souterrains, cette construction est destinée à clore une partie éboulée, empêchant ainsi les gravas d'envahir la galerie. En continuant dans cette dernière, après une dizaine de mètres, laissant une ouverture sur la gauche, une salle s'ouvre dans la paroi droite. La voûte est arrondie et au fond, dans la roche, deux hautes niches en arc brisé. Celle de gauche est sans grand intérêt, mais l'autre présente un fond sculpté ; faisant saillie, une croix se dresse sur un socle (photo 5). Deux petites niches, s'ouvrant sous la traverse de part et d'autre de l'axe vertical, accompagnent cette croix. Cette décoration a sans doute une vocation religieuse et ce lieu semble bien avoir été réservé au culte, constituant véritablement la chapelle du souterrain. Des messes y étaient peut-être célébrées lors des périodes d'occupation, ce qui impliquerait alors la présence d'un prêtre parmi les réfugiés. Le souterrain abritait ainsi tout le village, se plaçant sous terre comme en surface sous la protection de Dieu et de son serviteur.

Cette salle n'était peut-être simplement qu'un lieu de recueillement.

Quel que soit le rôle exact de cette chapelle, il est certain qu'à cette époque, pour des hommes traqués, apeurés, terrés dans ces immenses galeries sombres, alors que l'ennemi ravageait, incendiait et pillait en surface, la prière était l'unique recours. Lors de ces interminables attentes au milieu de couloirs humides et froids, où l'angoisse, la peur et l'inaction se mêlaient constamment, la ferveur ne pouvait que croître et la présence de Dieu s'affirmer davantage.

Après cette chapelle, une longue pièce dont la voûte est également en plein cintre

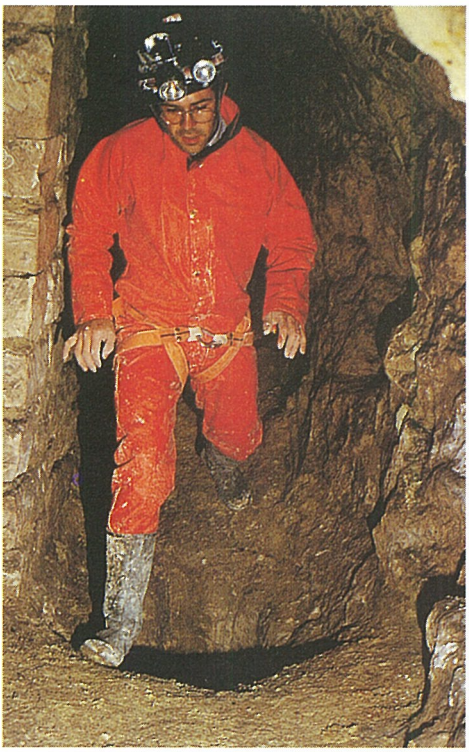


Photo 4 : Le passage délicat du silo-piège en enjambant son ouverture béante

Photo 3 : Le redoutable piège interrompant la galerie principale ; aménagée dans le mur, une meurtrière, et entre le mur et la paroi, dans l'espace demeuré libre, un profond silo-piège



prolonge la galerie centrale. Ce réduit ne possède aucun aménagement si ce n'est une feuillure permettant de le clore. Etait-ce un magasin ?

Toute la partie étudiée jusqu'à présent, mis à part ce réduit et la chapelle, ressemble fort à une galerie d'exploitation de carrière souterraine. Un seul élément, purement défensif, laisse supposer dans le reste du réseau la présence d'aménagements typiques des souterrains-refuges ; c'est le redoutable système de défense associant mur, meurtrière et silo-piège.

Quittons cette galerie et empruntons le boyau rencontré avant d'atteindre la chapelle pour pénétrer précisément au cœur du souterrain-refuge. Ce couloir étroit, permettant tout juste à un homme de passer, aboutit immédiatement à une chatière. Il faut se faufiler, ramper sur un mètre et alors, c'est l'émerveillement ! La chatière donne sur une banquette de pierre bordant la paroi d'une petite salle (C) d'une harmonie extraordinaire (photo 6).

La taille est parfaite, partout le pic plat a modelé la roche, adouci les formes et corrigé les imperfections. Seules les traces de l'outil parsèment la paroi et lui donnent un relief étonnant. Au centre de la salle, le spectacle est superbe ; au fond à gauche, l'orifice de la chatière surplombe la banquette accolée à la paroi, alors qu'à droite, un recoin s'ouvre dans la roche. Une autre banquette de pierre épouse les contours du mur droit de ce renfoncement, mais c'est au centre, séparant ces deux réduits que se trouve l'élément responsable de la beauté de ce petit joyau d'architecture souterraine. Le pilier faisant saillie à ce niveau a été taillé de façon à ne plus présenter que des arêtes fuyant vers la voûte et il offre à sa base un minuscule banc arrondi. C'est cette présence, ce contraste entre les formes et cette accumulation de lignes géométriques qui donnent son relief et sa profondeur à cette salle.



Niche-autel de ce qui semble bien avoir été la chapelle du souterrain. Le socle supportant la croix peut symboliser le Mont des Oliviers

Caractéristique des souterrains-refuges, la chatière ralentit la progression des assaillants, les oblige à pénétrer un à un dans la pièce, tout en s'exposant totalement aux défenseurs puisque privés de mouvement dans l'étroit goulot. De plus, les bancs permettaient aux réfugiés de se reposer et de séjourner dans de meilleures conditions. Au fond de la salle, en face de la chatière, une ouverture relativement large, qui pouvait être close grâce à une feuillure, donne dans un réduit dont le rôle est difficile à déterminer. L'absence de tout aménagement, la taille de l'ouverture et la présence de la feuillure peuvent faire penser à un magasin.

Quittons ces lieux après avoir précisé une fois de plus que la qualité architecturale de certains souterrains montre que d'importantes connaissances étaient indispensables à leurs bâtisseurs pour atteindre une telle maîtrise. Ces hommes qui nous sont totalement inconnus étaient-ils de simples carriers ou des professionnels spécialisés dans le creusement de souterrains ?

Au nord de la salle s'ouvre un couloir pentu large d'un mètre. Il s'enfonce sur la gauche et s'élève vers la surface dans sa partie droite. Dans la descente, très vite, un boyau de morphologie semblable prend naissance sur la gauche. Après plusieurs mètres de trajet rectiligne, il aboutit à un vaste éboulement empêchant toute progression. Ce sont certainement les mêmes gravats qui sont retenus par le mur édifié dans la grande galerie centrale. Il existait peut être une communication entre ces deux parties ou encore étaient-elles superposées créant ainsi une zone de fragilité.

Après la bifurcation, la petite galerie continue sa descente, présente plusieurs coudes et devient trop exiguë pour être explorée. Un important travail de déblaiement permettrait peut-être cette exploration, mais il se peut également que ce prolongement soit naturel et de ce fait réellement impénétrable.

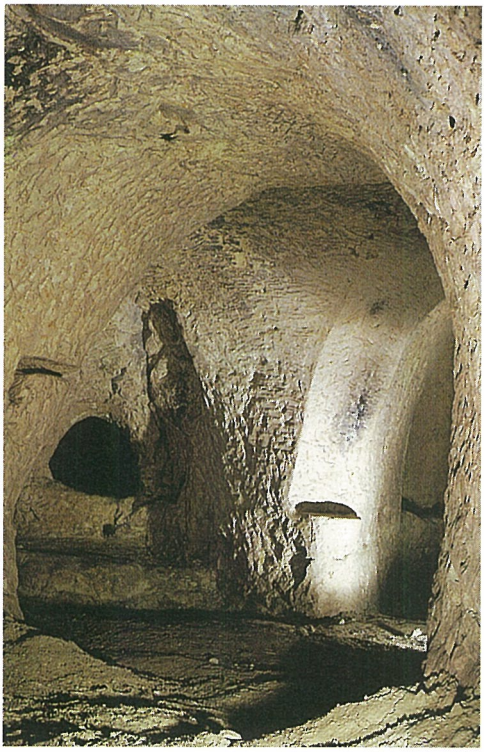


Photo 6 : La salle C, véritable joyau d'architecture souterraine ; au fond à gauche, l'ouverture de la chatière

Revenons sur nos pas ; après avoir dépassé l'ouverture de la salle C et parcouru quelques mètres, un nouveau boyau s'ouvre vers la gauche. Assez étroit et relativement court, il donne dans la salle D. Cette dernière, assez vaste, présente une petite niche dans la paroi nord, mais d'autres aménagements sont peut-être masqués par la couche de remblais qui recouvre le sol. Après cette ouverture, le couloir tourne légèrement, présente quelques niches puis, après un coude à angle droit, aboutit à une ouverture appareillée, bouchée par des éboulements terrigènes. Vu la nature de ces derniers, cette partie donnait certainement à l'extérieur et devait constituer un accès au souterrain. Cette entrée n'est probablement pas contemporaine du creusement du souterrain car elle aurait permis de pénétrer directement dans la salle C sans rencontrer un seul obstacle défensif. Il semble plus logique de considérer cette ouverture comme postérieure à la conception première du système de défense.

A la hauteur du coude, face à la porte, deux croix surmontant des niches sont profondément gravées dans le tuffeau (figure 1).

Pour poursuivre l'exploration, après avoir de nouveau traversé cette très belle salle C et franchi la chatière, il faut parcourir la large galerie principale, longer le mur bloquant l'éboulement avant d'atteindre quelques mètres plus loin l'ouverture d'un autre couloir. Après les restes d'une feuillure et plusieurs mètres de trajet rectiligne, une autre feuillure pouvait ralentir les assaillants. Après cet obstacle, dans le prolongement du couloir, s'ouvre une chatière, alors que sur la droite le boyau se poursuit sur quelques mètres se confondant alors avec un réseau naturel impénétrable.

Il faut emprunter la chatière pour poursuivre la progression. C'est pourquoi, dans la paroi gauche précédant la chatière, se trouve l'orifice d'un trou de visée. Ainsi, après avoir défoncé les rondins ou la porte bloqués dans la feuillure, les assaillants pouvaient



Photo 5 : Croix dressée sur un socle, sculptée au fond d'un niche, dans la chapelle du souterrain

se comporter de deux façons : soit ils poursuivaient la progression dans le couloir, se heurtant à un cul-de-sac et tournant le dos au trou de visée, soit ils essayaient de franchir la chatière, et pour ce faire devaient impérativement ralentir avant de se glisser dans l'étroit goulot. Dans les deux cas, ils s'exposaient inévitablement au tir des défenseurs.

Cette chatière permet d'atteindre la dernière partie du réseau. Elle débouche dans un réduit qui présente sur la droite un boyau naturel impénétrable mais qui se prolonge sur la gauche pour aboutir à un carrefour. A ce niveau sont forés dans le plafond deux trous d'aération. A droite, un boyau conduit, après une forte déclivité, à une chatière. Ce goulot, très malaisé puisqu'étroit et fortement ascendant, permet de pénétrer dans un réduit E, lui-même en communication avec une salle (F). C'est un passage étroit entre paroi et éboulement qui relie E et F appartenant certainement auparavant à un même ensemble.

L'extrémité terminale de la salle F est intéressante ; elle présente plusieurs degrés s'élevant vers le plafond dans lequel est foré un trou d'aération. Cet aménagement intrigant, rappelant certaines dispositions de souterrains annulaires du Bourbonnais, avait peut-être un rôle déterminé, mais son interprétation nous échappe.

Revenons au carrefour, à la sortie du boyau provenant de cette salle, sur la droite, s'ouvre un couloir qui se divise immédiatement en deux ; à ce niveau, foré dans le plafond, un autre trou d'aération. En fait, ces deux couloirs, assez larges, vont se rejoindre par la suite, faisant ainsi le tour d'un important pilier polygonal. A gauche, une feuillure taillée dans le pilier et la paroi, est suivie d'un trou d'aération, tandis qu'à droite, juste avant de rejoindre l'autre branche, un double trou d'aération est foré dans le plafond. Ce dernier est très intéressant ; un même orifice assez large correspond au

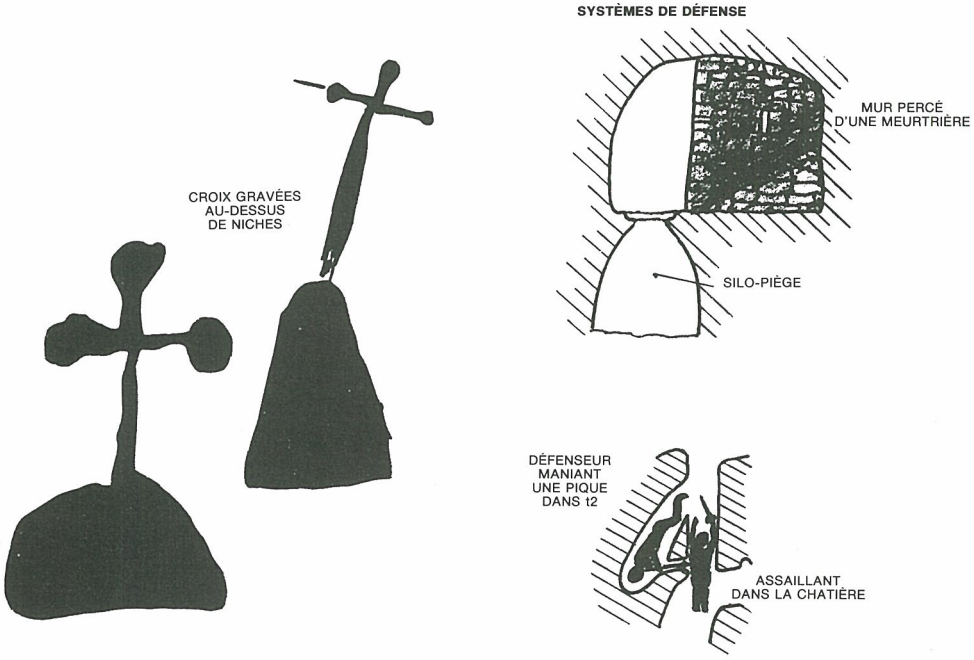


Figure 1

départ de trous d'aération obliques s'orientant dans des directions opposées. La présence d'un tel nombre de trous d'aération (six) dans cette partie du souterrain, alors qu'ils sont pratiquement absents du reste du réseau, est étonnante. Il semble qu'à ce niveau les constructeurs aient jugé nécessaire d'augmenter la circulation d'air de façon à lutter contre d'importants problèmes de ventilation. Ce manque d'air était-il dû à la structure même de cette partie du réseau ou à son utilisation ? En effet, le parcage de bêtes ou la présence de foyers pourrait nécessiter une telle aération. L'organisation de cet ensemble est aussi déroutante qu'intrigante, elle correspondait pourtant certainement à une utilisation bien précise.

Sur la gauche, après le pilier massif, l'espace s'élargit et dans la paroi se trouve le départ du trou de visée t 3. C'est à ce niveau que se postaient les gardes défendant l'accès de la chatière. Après cet aménagement, un couloir étroit s'ouvre de nouveau. Il pouvait être bloqué par une feuillure et débouche après celle-ci dans un autre boyau plus large qui conduit dans la grande galerie centrale juste derrière le redoutable système meurtrière, mur et silo-piège.

Mais, lorsque la feuillure était remplie de madriers et que le couloir était obstrué, une autre ouverture mettait en communication la « salle au pilier massif » et le couloir conduisant à la galerie principale. En effet, après la jonction des deux couloirs entourant le pilier, s'ouvre une étroite chatière. D'une longueur excédant à peine un mètre, elle est en communication sur la droite avec de minuscules boyaux appartenant à un réseau naturel. Elle paraît classique, mais après observation, elle s'avère très ingénieusement conçue et redoutablement dangereuse pour les assaillants. Dans la paroi droite, un diverticule naturel, parallèle à la chatière, a été aménagé pour permettre à un homme de

s'y tenir en « chien de fusil ». Il peut alors, grâce à un trou de visée donnant dans la chatière, anéantir, rien qu'en utilisant un épieu acéré, toute personne qui, venant de la galerie principale, cherche à pénétrer dans le reste du souterrain en empruntant ce goulot. Disposé à l'entrée de la chatière, ce trou de visée ne laisse aucune chance à l'assaillant ; pour remarquer sa présence, il doit avancer la tête à son niveau, mais il est déjà trop tard.

La présence de ces deux accès à la « salle au pilier », l'un clos par une feuillure et de taille normale, l'autre étroit et redoutablement défendu peut répondre à plusieurs utilisations. Tout d'abord, il était plus simple, lorsque le souterrain n'était pas véritablement en alerte, de passer par ce couloir que d'emprunter constamment la chatière. Cet espace pouvait également permettre le passage de petit bétail tel que moutons, chèvres ou porcs. Cette dernière hypothèse expliquerait la présence des trous d'aération de cette partie du souterrain. Par ailleurs, il fallait que l'obstacle au niveau de la feuillure soit très important pour qu'après avoir éprouvé « l'efficacité » de la chatière les assaillants n'essayent pas de pénétrer par le couloir.

Piège inévitable d'une perfection démoniaque, cette chatière fatale témoigne des peurs et des angoisses permanentes qui enveloppaient ces combats de l'ombre. A tout moment, après chaque coude, de tous côtés, dans chaque goulot, les défenseurs pouvaient surgir de l'obscurité et s'abattre sur ceux qui, étrangers à ce dédale, progressaient à tâtons dans les boyaux enchevêtrés. Mais les soins méticuleux apportés à la conception et à la mise en œuvre des différents systèmes de défense montrent également à quel point les hommes qui se réfugiaient sous terre craignaient leurs ennemis. Tout était réuni pour survivre à ces raids dévastateurs, mêlant viols, meurtres et incendies dont les textes anciens nous offrent d'édifiants témoignages.

Cet immense réseau, un des plus important de Touraine, comportant à peu près 150 mètres de galeries, a gardé son entrée initiale. En effet, tous les systèmes défensifs sont orientés de façon à neutraliser des assaillants progressant dans le souterrain depuis l'accès actuel. Deux grandes parties peuvent être distinguées : la large et haute galerie centrale s'apparente à une carrière souterraine, alors que les boyaux étroits et les salles protégées par des chatières sont typiques des souterrains-refuges. Il est fort probable que cette galerie ait servi à l'extraction de la pierre, aucun obstacle n'empêchait alors d'évacuer les blocs par l'accès actuel. Puis, sont venus se greffer les couloirs étroits et les chatières donnant dans les salles du refuge. Pour creuser ce dernier, les galeries déjà existantes d'un réseau naturel furent utilisées comme trame. Les multiples boyaux impénétrables qui n'ont pas été creusés de main d'homme et qui jalonnent le souterrain, en sont autant de preuves. Ensuite, pour pouvoir séjourner dans la galerie principale, y entreposer des vivres et protéger le reste du réseau, il a suffi d'élever un mur percé d'une meurtrière et de creuser dans l'espace resté libre un silo-piège. Ainsi, il a été possible d'extraire de la pierre pour la construction des bâtiments de surface tout en aménageant un gigantesque souterrain-refuge pour se protéger lors des périodes de trouble. Il est intéressant de noter que, à moins de dix kilomètres de là, le souterrain de Beauvais a également été creusé selon ce principe.

La capacité de ce souterrain-refuge est très importante et il devait abriter une véritable communauté. Celle-ci, vu l'efficacité et l'ingéniosité des sytèmes de défense, bénéficiait alors d'un lieu de retraite extrêmement sûr.

Les hommes qui utilisèrent ces lieux sombres nous ont laissé là une chapelle, plus loin une merveilleuse salle ou encore un redoutable piège, tous témoins d'une organisation souterraine extrêmement évoluée.

La Roche-Clermault

" Picrochole a grande hastivité passa le gué de Vede avec ses gens, et assaillit La Roche-Clermauld, auquel lieu ne luy feut faicte resistance quelconques... Au matin, print d'assault les boullevars (fortifications avancées) et chasteau et le rempara très bien... "

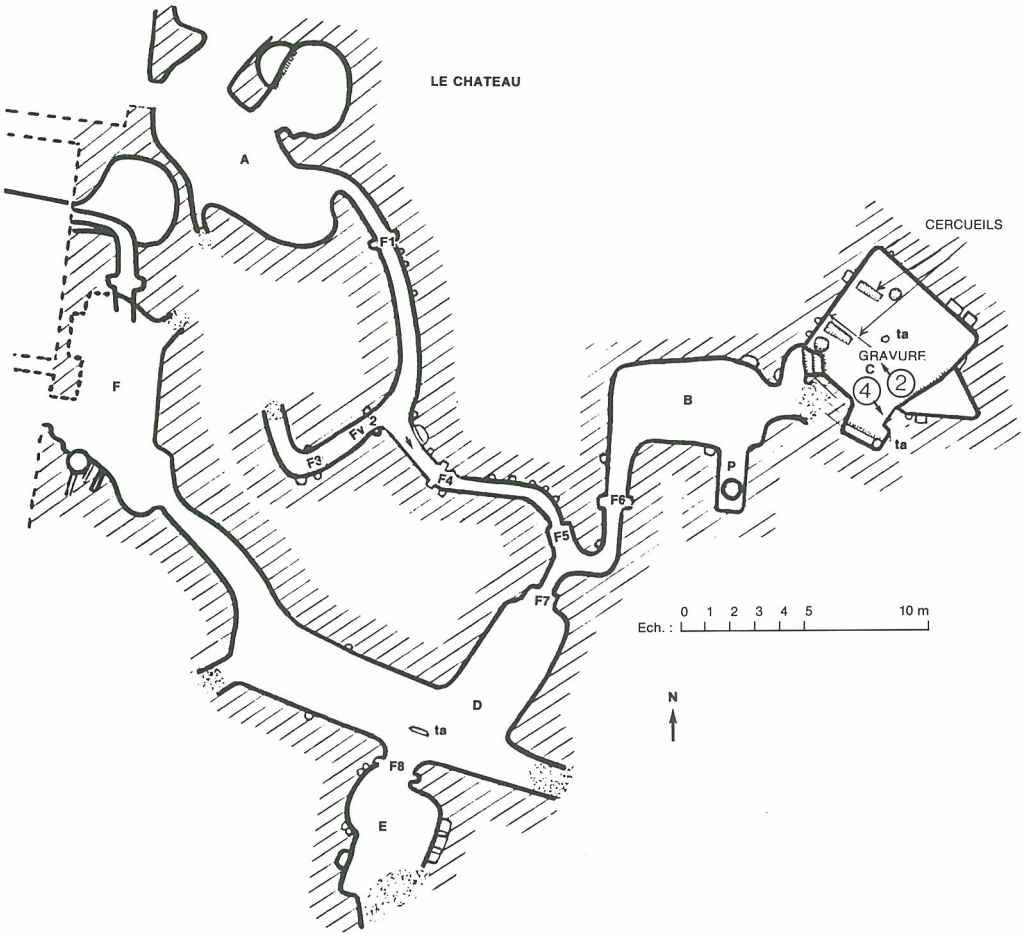
Choisi par Rabelais comme théâtre des fameuses guerres picrocholines, le château de La Roche-Clermault recèle un des plus intrigants souterrains de France. Ce n'est pas le caractère refuge qui donne un tel intérêt à ce réseau. Certes, il présente de nombreuses feuillures mais le système de défense est relativement simple. Par contre, de curieuses gravures accompagnées d'étonnants aménagements chargent ce souterrain d'une atmosphère des plus mystérieuses.

Sous le château qui, en 1638, remplaça une forteresse préexistante, le complexe souterrain comporte deux réseaux aujourd'hui distincts mais qui auparavant, étaient certainement en communication. Le premier prend naissance à l'est, au niveau des douves de l'ancien château, alors que le second s'ouvre en contrebas dans d'actuelles caves à vin.

Tout d'abord, dans les douves, un ensemble confus de cavités, troglodytes et caves mêlées, masque le départ d'un étroit couloir. Il faut se courber légèrement pour pénétrer dans ce boyau et descendre vers le reste du souterrain. Très rapidement, une feuillure indique qu'il était déjà possible de bloquer le passage à ce niveau. Puis, après plusieurs mètres, sur la droite s'ouvre un autre couloir, vite interrompu par des éboulements. Laissant une superbe niche à rebord (photo 1), une autre feuillure et de nombreuses niches à lampe, poursuivons la descente pour atteindre un carrefour. Sur la droite, après une imposante feuillure, s'ouvre une salle (D), alors qu'à gauche, après un coude, le couloir continue.



Photo 1 : Le couloir conduisant aux salles B, C, D et E ; remarquez au premier plan à gauche, une belle niche à rebord



La grande salle D est composée de deux parties. Tout d'abord, après la feuillure, s'ouvre un spacieux recoin qui rejoint ensuite une longue et large galerie. Les parois de l'ensemble ainsi que le plafond plat sont parsemés de traces de pic. Cette pièce ne présente que très peu d'aménagements : deux niches de petite taille et un trou d'aération. Par contre, dans la partie allongée de la salle, une ouverture donne dans une petite chambre (E), qui abrite de nombreuses niches. Ces niches, assez volumineuses, permettaient sans doute de stocker des provisions ou divers objets. Dans sa partie terminale, la salle D communique avec l'ensemble de caves et de troglodytes décrit précédemment. Dans ces cavités, des restes de couloir coudé et de feuillures montrent que le souterrain a été surcreusé perdant ainsi sa structure d'origine ; pour cette raison, il est difficile d'établir les fonctions et le rôle de cette partie du réseau.

De retour au carrefour, empruntons le couloir coudé pour atteindre les dernières salles du souterrain. Après une feuillure, le boyau débouche dans la salle B. De structure simple, elle ne présente que quelques niches logées dans les parois et, dans un recoin, un puits venant de la surface. Ce dernier permettait certainement d'évacuer les déblais lors du creusement des dernières pièces du souterrain, évitant ainsi de longs parcours

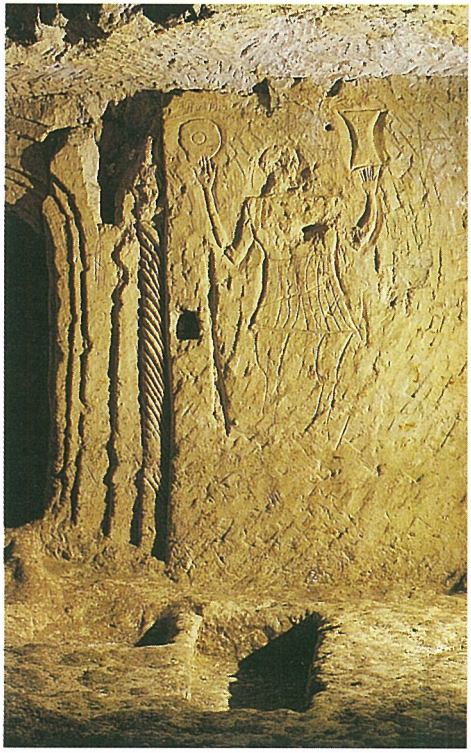


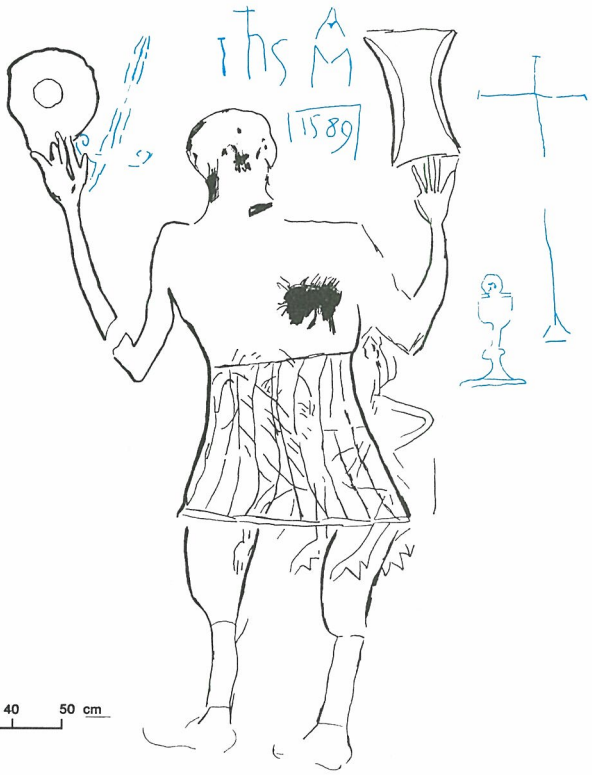
Photo 2 :
A côté de la colonnette sculptée, l'orant, levant les bras vers de curieux symboles, domine un petit « sarcophage » creusé dans le sol

dans les galeries étroites. Le creusement terminé, le puits était obstrué et camouflé afin de ne pas constituer un accès supplémentaire pour d'éventuels assaillants.

Au fond, une ouverture permet de pénétrer dans la dernière salle (C). Il a suffit de quelques marches pour découvrir un autre univers. Dans le coin, l'arrivée du couloir est agrémentée d'une colonne cannelée, taillée dans la roche. Plus à droite un orant gravé dans la paroi lève les bras vers de curieux symboles et enfin, creusés dans le sol de la salle, l'un au pied de l'orant et l'autre un peu plus loin, deux petits sarcophages accompagnés de petits bassins (photo 2). Le reste de la pièce est relativement simple, quelques niches rectangulaires de facture plus récente sont taillées dans les parois. Seuls éléments étonnants, une curieuse plateforme triangulaire ménagée face à l'orant et, gravé dans la roche, à droite de ce renfoncement, un superbe félin à tête humaine (photo 4). Impressionnant ce décor ! Essayons de décrypter ces gravures, sculptures et aménagements, autant de symboles ayant traversé les siècles.

Tout d'abord l'entrée : la colonnette est très intéressante, la taille est soignée et le fût est à cannelures en hélice. Ces éléments permettent déjà d'avancer une date de réalisation. En effet, comme l'écrit Viollet-le-Duc dans son « Dictionnaire raisonné de l'architechture française », " le XII[e] siècle fut prodigue de colonnettes sculptées ". De plus, cet âge est confirmé par l'étude du chapiteau de la colonnette. Celui-ci, mal conservé, présente une corbeille très endommagée, mais lorsqu'on lui superpose les chapiteaux de l'église de Rivières, distante de seulement quelque sept kilomètres du bourg de La Roche-Clermault, le résultat est frappant. Le chapiteau du souterrain semble de la même facture et du même type que les chapiteaux à palmettes de cette église. Or l'église de Rivières et plus particulièrement les chapiteaux qui nous intéressent furent réalisés au XII[e] siècle. Ainsi, grâce à l'étude de cette colonnette, il semble bien que

L'orant, superposé à un félin et accompagné de graffiti du XVI^e siècle



Ech. : 0 10 20 30 40 50 cm

CIBOIRE ET OSTIE

Dessin au charbon de bois, salle de l'Orant, La Roche-Clermault



0 1 2 3 4 5 10 cm

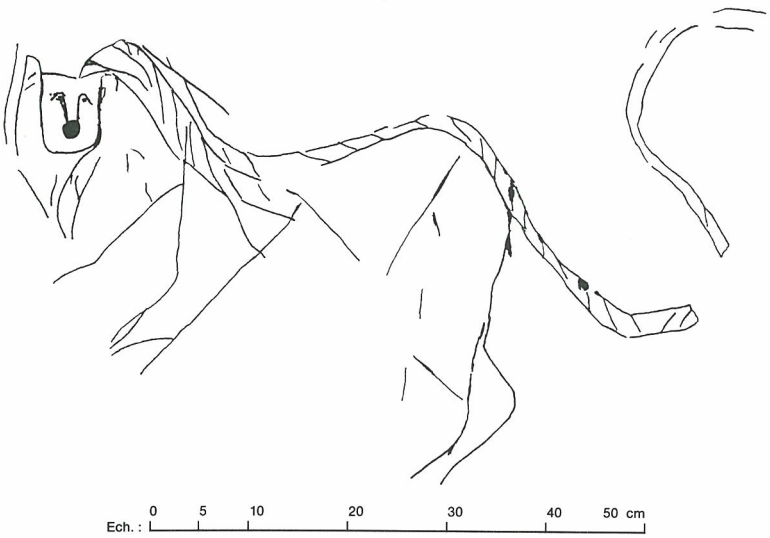
l'ornementation du couloir d'accès date du XII[e] siècle. Il est par ailleurs intéressant de remarquer qu'un certain parallélisme architectural semble parfois s'être établi entre les bâtiments de surface et les réseaux qui occupent le sous-sol. C'est le cas à La Roche-Clermault, mais aussi au Quellay, à propos du graffiti disparu dont les similitudes avec le saint Jacques pèlerin des fresques de Tavant sont évidentes.

Elément majeur, personnage principal de cet ensemble souterrain, l'orant est l'incontournable clef de l'énigme enveloppant cette étrange salle. Sculptée en ronde bosse dans la paroi est, cette silhouette aux bras levés semble en adoration ou appeler à la prière. Deux symboles accompagnent l'orant : un disque certainement solaire au-dessus de la main droite, et ce qui peut être interprété comme un sablier ou deux croissants de lune, au-dessus de la main gauche. Le caractère religieux et la présence de ces symboles à connotation spacio-temporelle, évoque les croyances manichéennes. Cette première impression est très vite confortée par l'allure générale du personnage.

Sa silhouette, sa taille, la " jupe " qu'il porte, les mains levées, le disque solaire, font indéniablement penser aux personnages sculptés ornant les tombes des hérétiques bogomiles qui vivaient en Bosnie (actuelle Yougoslavie), entre le X[e] et le XIV[e] siècle. Les cimetières que nous laissèrent ces héritiers du manichéisme possèdent nombre de tombes présentant sur une de leurs faces de telles silhouettes. Le plus frappant est que les dimensions de ces lointains personnages bogomiles sont identiques à celles de notre orant, tout comme leur situation par rapport au sol. De plus, ils lèvent également tous leur main droite démesurée vers un disque solaire, tandis que, le plus souvent, la main gauche repose sur leur hanche. Connaissant la trajectoire des hérésies dualistes médiévales de l'Orient vers l'Occident (Cf. « Des Bogomiles aux Cathares... en passant par La Roche-Clermault »), la distance séparant ces deux représentations n'est plus un obstacle.

Revenons à La Roche-Clermault. A travers les plis de la jupe semblent transparaître les traits d'un félin. Effectivement, la partie inférieure de l'orant a été sculptée aux dépens d'un félin préexistant. Dépassant de la jupe, les pattes et la queue sont encore bien visibles. La silhouette et la tête humaine de cet animal évoquent immédiatement l'autre félin gravé dans la paroi opposée. Les factures de ces animaux à tête humaine sont identiques ; le seule différence résidant dans leur état de conservation. Le second n'a pas été dégradé ; surmonté d'une crinière, son visage nous fait toujours face et, serpentant sur la paroi, la queue rayée donne tout le mouvement de cette étrange gravure. Ces félins symboles luciférien par excellence, semblent bien avoir " régné " avant l'orant sur ce lieu de culte souterrain. L'utilisation cultuelle de cette salle semble confirmée par la consécration tardive que lui accordèrent des adeptes de la foi romaine. Tracés au charbon de bois autour de l'orant, une épée, le trigramme du Christ (IHS = Jesus Hominum Salvator), AM pour Ave Maria, la croix, le ciboire et l'ostie, accompagnés de la date 1589, témoignent de ce changement radical. Au cœur des guerres de religions, en cette année 1589 où la Touraine joua un rôle primordial dans l'Histoire de France (signature le 30 avril 1589, au Plessis-lès-Tours, du traité d'alliance entre Henri III, roi de France et Henri de Navarre), des catholiques (ils vénéraient la Vierge Marie), accédèrent au souterrain et décidèrent d'en extirper l'hérésie. C'est à cette époque, ou lors de l'utilisation rituelle des sarcophages creusés dans le sol, que les coups au niveau du cœur furent portés. Nous ne sommes pas en mesure de déterminer le rôle de tels actes ; dans le premier cas, il pourrait s'agir d'un rituel ne visant pas la destruction symbolique de l'orant alors que, dans le second, ils auraient pu être dictés par la volonté d'exorcisme.

Le félin n° 2 de La Roche-Clermault



De toutes façons, la présence de ces deux " sarcophages " accompagnés de deux " cuvettes " taillés dans la roche, soulève bien des interrogations. Leurs dimensions interdisant une utilisation sépulcrale, ils semblent bien devoir être associés aux rites qui se déroulèrent dans cette salle (Cf. « Des Bogomiles aux Cathares... En passant par La Roche-Clermault »).

Véritable maître de cérémonie de ce lieu de culte secret, l'orant de La Roche-Clermault est un des symboles souterrains les plus énigmatiques. A travers cet ensemble iconographique, se superposent les trois périodes qui marquèrent l'utilisation du réseau : probablement au XII^{e} siècle, les félins ; plus tard, sans doute aux XII^{e}-XIV^{e} siècles, l'orant bogomile et enfin, au XVI^{e} siècle, les graffiti catholiques.

Le deuxième réseau qui s'ouvre au niveau d'actuelles caves à vin est beaucoup moins passionnant que le premier : des murs ou des effondrements interrompent parfois la progression, des surcreusements dénaturent certaines salles ou encore, des communications se sont ouvertes aux endroits où les cloisons de tuffeau étaient trop minces. Aujourd'hui, l'exploration de cet ensemble de galeries et de salles est assez déroutante. Il est difficile d'établir l'articulation initiale du réseau, de déterminer le rôle de chaque pièce et de comprendre l'organisation du système défensif. Ça et là subsistent cependant des détails intéressants qui, à eux seuls, justifient la visite.

La principale galerie d'accès est en partie appareillée. Large de deux mètres, elle s'enfonce, rectiligne après un léger coude. Au départ, l'appareillage, assez récent, concerne toute la galerie, mais, plus loin, seules certaines parties sont appareillées et la facture est beaucoup plus ancienne. Ainsi, comme c'est souvent le cas dans le Chinonais (souterrains de Cécigny et de la Borie à Lerné), une grande galerie a probablement été creusée à ciel ouvert puis appareillée de façon à la coiffer d'une voûte. Ce procédé avait l'avantage de faciliter l'extraction de la pierre mais nécessitait le

Figure 1, réseau n° 2

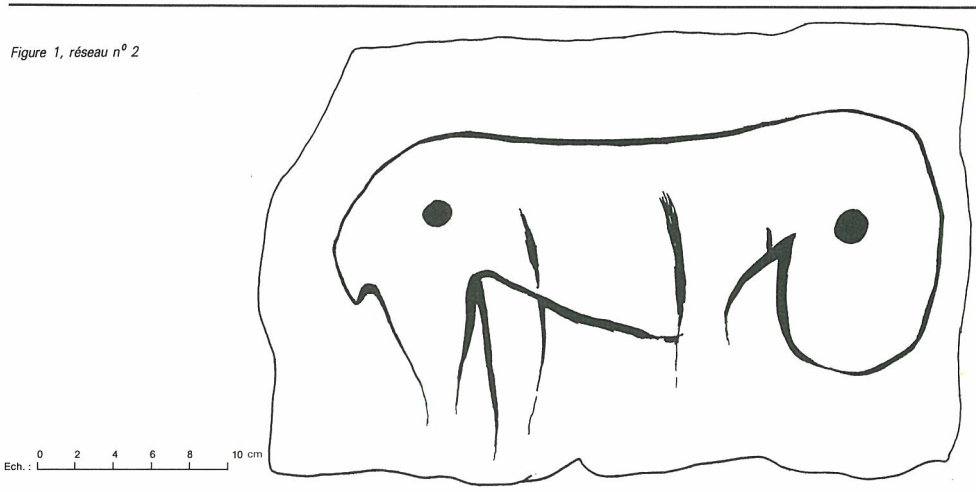
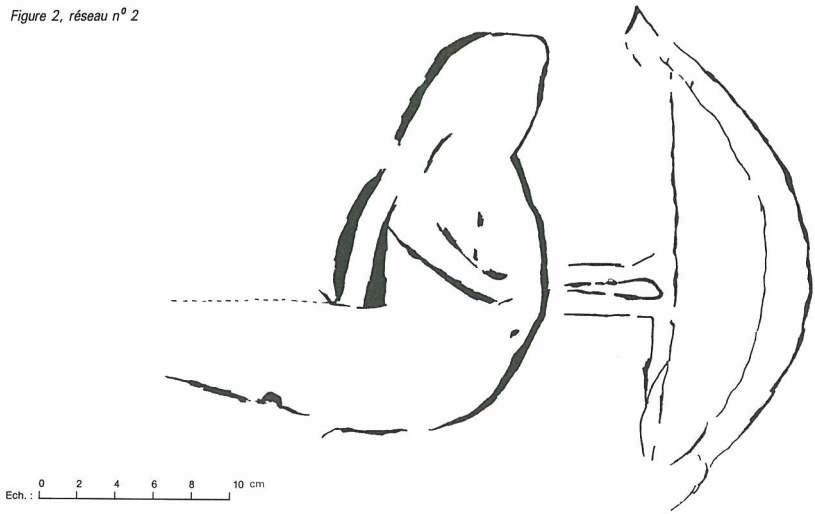


Figure 2, réseau n° 2



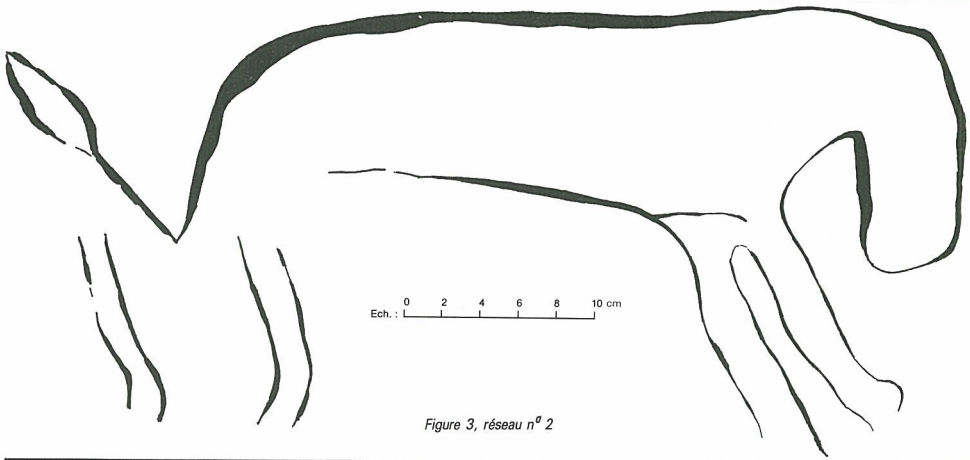


Figure 3, réseau n° 2

concours de maçons compétents pour la réalisation de la voûte. Dans les portions où la roche brute apparaît encore, sur les parois mais aussi au niveau de l'appareillage ancien, de curieuses gravures attirent l'attention.

Très schématiques, estompées par le temps, elles rappellent elles aussi certaines sculptures des stecci bosniaques. On distingue très nettement des équidés et ce que l'on peut interpréter comme un centaure ou un être couché bandant un arc. L'arc était un symbole couramment utilisé par les Bogomiles. Nous n'avons malheureusement aucun autre élément permettant d'expliciter et de dater ces sculptures. Nous pensons

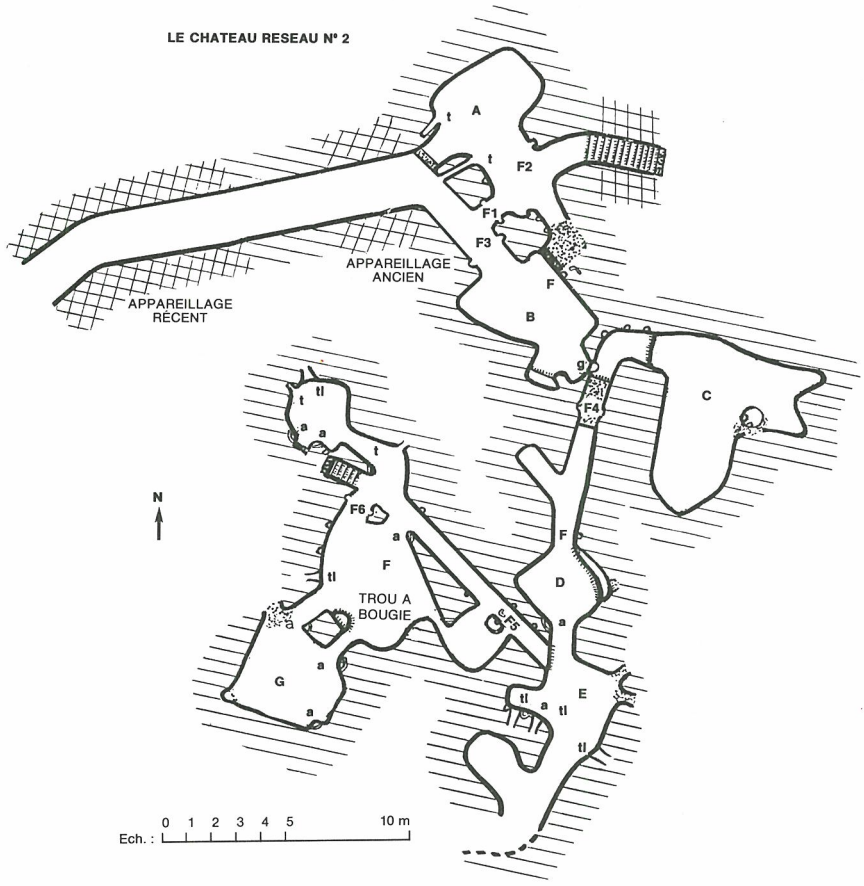




Photo 4 : La tête du second félin faisant face à l'orant

qu'elles ont de fortes chances d'être contemporaines de celles du premier réseau, bien qu'une autre origine ne puisse être exclue.

Après cet ensemble de gravures, la galerie tourne à droite et, alors qu'elle s'est resserrée, un trou de visée s'ouvre sur la gauche. Plus loin, toujours dans la paroi gauche, une ouverture défendue par une feuillure (F 1). En face, une autre feuillure (F 3) protège l'entrée d'une salle (B). Celle-ci, transformée en cave à vin, ne présente que peu d'intérêt.

Revenons sur nos pas. Il faut franchir la feuillure F 1 qui protégeait l'entrée laissée sur la gauche, pour atteindre la salle de garde A. Cette pièce contrôlait le trou de visée et communiquait avec la surface au moyen d'un escalier aujourd'hui muré.

Au niveau de la salle B, un goulot vertical permet d'accéder au reste du réseau. Il débouche dans un couloir qui, à gauche, conduit dans la salle C, envahie par d'immenses blocs de tuffeau détachés du plafond et ayant entraîné avec eux des remblais terrigènes. Seuls subsistent, au centre, un pilier circulaire et une niche réalisée à l'aide de pierres de taille.

Au niveau du goulot vertical, sur la droite, c'est l'éboulement empêchant toute progression dans le boyau. Actuellement, il est possible de gagner la suite du souterrain par un autre accès, et de reprendre l'exploration dans ce même couloir juste après l'éboulement. On peut alors atteindre plusieurs salles de dimensions relativement modestes, reliées par des couloirs courts et étroits, barrés ça et là par des feuillures. Cette partie du souterrain présente des anneaux et plusieurs trous à lumière qui permettaient l'éclairage au niveau de la salle E notamment. Dans la partie terminale, un escalier appareillé, aujourd'hui muré, permettait de communiquer avec la surface. C'est au pied de cet escalier, sur la droite en venant du souterrain, que s'ouvre un petit couloir conduisant à une pièce minuscule, mais néanmoins très intéressante. Elle présente en effet un aménagement unique que nous n'avions jusqu'à présent jamais rencontré. Taillé dans la paroi, il avait pour but d'assurer l'éclairage de la salle (photo 5). Un cylindre vertical creux a été préservé dans la roche. Les occupants pouvaient le remplir d'huile pour y tremper une mèche, ou alors, y ficher une chandelle. Au-dessus du support, un réflecteur a été soigneusement taillé dans la roche. Cet élégant système d'éclairage témoigne une fois de plus du savoir-faire des creuseurs de souterrains et du souci esthétique de ces bâtisseurs des ténèbres.

Ces deux réseaux appartenaient certainement au même ensemble souterrain. Etaient-ils en communication directe ? Les éboulements interdisent toute réponse catégorique, mais leur proximité le laisse penser.

L'image que laisse La Roche-Clermault est celle de cet orant figé dans la pierre,

Photo 5 : Le chandelier de la petite salle (H) du second réseau



contemplant cette salle vide, avec à ses pieds deux curieux " sarcophages ". Chargé d'histoire et de mystères, ce souterrain vieux de sept à huit siècles, creusé dans le ventre du Chinonais, apporte la preuve de la filiation entre Bogomiles bosniaques et Cathares français. Puisse le cours des siècles préserver encore longtemps celui qui mérite grandement sa place parmi les plus beaux souterrains de France.

Ce réseau fut découvert, étudié et protégé dès 1965, par M. Mauny, ancien président de la Société française d'études des souterrains. Il fut le premier à remarquer la similitude entre l'orant et les personnages bogomiles des tombes yougoslaves.

Rabelais connaissait-il les hérétiques de La Roche-Clermault ?

Quand on sait que Rabelais, humaniste érudit naquit vers 1494 à La Devinière, située à deux kilomètres du château de La Roche-Clermault, il semble impossible qu'un tel esprit n'ait eu connaisance de cet ensemble souterrain. Lors des guerres picrocholines, il décrit le siège du château de La Roche-Clermault et pourtant, alors qu'il existait depuis au moins quatre siècles, ignorance ou sage prudence, rien sur le souterrain.

Mais un passage de Gargantua qui peut paraître anodin et grotesque offre pourtant certainement un contenu des plus révélateurs. Il s'agit du chapitre VI intitulé : « Comment Gargantua nasquit de façon bien estrange. » En effet, « ... l'enfant... print son chemin à gauche, et sortit par l'aureille senestre. » Et Rabelais d'ajouter : « Je me doubte que ne croyez asseurement ceste estrange nativité. Si ne le croyez, je ne m'en soucie, mais un homme de bien, un homme de bon sens, croit tousjours ce qu'on luy dict et qu'il trouve par escript. Est ce contre nostre loy, notre foy, contre raison, contre la Saincte Escripture ? De ma part, je ne trouve rien escript es Bibles sainctes qui soit contre cela. Mais, si le vouloir de Dieu tel eust esté, diriez vous qu'il ne l'eust peu faire ? Ha, pour grace, ne emburelucocquez jamais vous espritz de ces vaines pensées, car je vous diz que à Dieu rien n'est impossible, et, s'il vouloit, les femmes auroient doresvavant ainsi leurs enfans par l'aureille. »

En effet, c'est écrit, mais pas seulement dans l'œuvre de Rabelais. Le livre secret bogomile nous apprend que la Vierge conçut le Christ par l'oreille. Ayant revêtu sa

chair, le Fils serait sorti par cette même voie : « Ego autem descendes intravi per auditum et exivi per auditum » (manuscrit de Carcassonne). Ainsi cette naissance est probablement le discret trait d'union entre Gargantua et les hérétiques bogomiles du souterrain de La Roche-Clermault. Comme souvent Rabelais utilise le langage symbolique, jongle avec les mots, sème en quelques lignes l'essentiel de son propos et de son opinion et se dérobe grâce à une grotesque image.

***A**u XVI^e^ siècle, Rabelais aurait-il connu les hérétiques de la Roche-Clermault ? C'est plutôt le souvenir de ces « Bogomiles » chinonais qui a survécu dans les mémoires pour arriver jusqu'à lui. Ainsi, la naissance de Gargantua doit probablement son originalité aux hommes qui célébraient leur culte dans le souterrain de La Roche-Clermault. Grâce à ce chapitre Rabelais prenait en quelque sorte la défense des hérétiques, et ce au moyen d'un formidable pied de nez à l'orthodoxie catholique. Il faut « rompre l'os et sugcer la sustantificque mouelle. »*

Des Bogomiles aux Cathares... en passant par La Roche-Clermault ?

***L**a recherche des origines de l'orant de La Roche-Clermault, va nous faire voyager dans le temps et l'espace, vers l'Orient antique, berceau du manichéisme.*

***E**n effet, le bogomilisme, mouvement socio-religieux qui se développa vers le X^e^ siècle, particulièrement en Bosnie-Herzégovine (Yougoslavie), tire ses origines philosophiques du mouvement de pensée inspiré par le prédicateur Mani qui vivait en Perse au III^e^ siècle et enseignait la division du monde entre deux puissances antagonistes, un dieu bon et un dieu mauvais, le jour et la nuit, le bien et le mal... Ces forces qui dirigent le monde sont de puissances égales, de durées éternelles identiques, sans commencement ni fin et on ne peut les dépasser que par une régénération spirituelle. Les manichéens se divisaient donc en parfaits et auditeurs, les premiers vivant en ascètes, ignorant les plaisirs de ce monde, ne mangeant ni viande ni lait et refusant de verser le sang.*

***L**a doctrine de Mani, inspirée de pensées chrétiennes, boudhistes et iraniennes, se développa avec une telle intensité en Asie Mineure, que les empereurs romains d'Orient, Théodose et Justinien persécutèrent ses adeptes, instituant la peine de mort pour les manichéens.*

***M**algré ces persécutions, le manichéisme survécut et devint religion d'état au Turkestan chinois au X^e^ siècle. Les idées manichéennes restaient bien vivaces au VII^e^ siècle en Arménie et c'est dans cette dernière province que se développèrent les idées néomanichéennes correspondant au paulicianisme.*

***L**es pauliciens se disaient être les seuls à suivre fidèlement l'enseignement du Christ. Leur conception du monde terrestre, dominé par le mal, rencontra une grande audience dans les campagnes d'Asie Mineure où les paysans opprimés par les grands propriétaires, en butte aux pillages et aux guerres (notamment aux VII^e^ et VIII^e^ siècles lors des menaces arabes sur l'Asie Mineure byzantine), aux épidémies et à la famine, trouvaient cet enseignement plus proche de leur réalité quotidienne.*

***L**es empereurs byzantins s'attaquèrent alors à ces sectes pauliciennes, porte-paroles des masses paysannes, torturant et brûlant bon nombre de leurs adeptes et Constantin V Copronyme les déportant dans les Balkans, en Thrace et en Macédoine (actuelles Bulgarie et Yougoslavie).*

C'est dans ces régions que naquit dès le X^e siècle l'hérésie bogomile qui prit ensuite une place considérable dans l'Europe médiévale.

En effet, dans ces régions pauvres et inhospitalières, la foi des pauliciens établis répondit mieux aux aspirations des paysans à qui l'orthodoxie catholique était imposée. Elle rendait mieux compte du monde qui les entourait en insistant sur le côté mauvais des choses et ceci grâce à une doctrine simple et facile à comprendre.

C'est dans ce contexte qu'il faut situer la naissance de l'hérésie bogomile ainsi décrite dans les écrits du prêtre Cosmas au X^e siècle : « Au temps du Tsar orthodoxe Pierre, vivait dans le pays de Bulgarie un prêtre nommé Bogomil (aimé de Dieu) qui en réalité était le Non aimé de Dieu (Bogu ne mil) et qui fut le premier à semer l'hérésie en terre de Bulgarie ».

Les bogomiles prêchaient une doctrine dualiste plus mitigée que celle des manichéens. Au commencement, le monde était dominé par la force du bien, Dieu. Satanaël, fils rebelle de Dieu et frère du Christ, n'apparut qu'ensuite, rompit avec son père et, chassé, créa le monde terrestre. Tout sur terre est donc, pour les bogomiles, création du mal, exceptée l'âme humaine... A la fin des temps, Dieu doit triompher, entraînant la victoire du bien sur le mal.

Ils rejetaient donc l'ancien testament qui attribue à Dieu la création du monde terrestre et interprétaient les miracles du nouveau testament dans un sens purement allégorique. Ils refusaient tous les sacrements, inutiles parce que trop matériels, les icônes, négligeaient les jours de fête et détestaient la croix de bois, instrument du meurtre, alors que la croix, elle-même, était tolérée comme dernière position du Christ. Ils méprisaient la procréation perpétuant l'emprisonnement des âmes, ainsi que le mariage, ce qui les menait aussi bien vers la chasteté que vers l'union libre.

Le clergé n'était pour eux qu'un instrument de Satan cherchant à faire accepter aux hommes les malheurs du monde terrestre et ils prônaient une politique de résistance passive, de désobéissance organisée des faibles vis-à-vis des puissants ainsi que le décrit Cosmas : « Ils enseignent au peuple à ne pas obéir à ses maîtres, ils dénoncent les riches, ont horreur du Tsar, ridiculisent les supérieurs, condamnent les nobles, regardent comme détestable aux yeux de Dieu ceux qui servent le Tsar et défendent à tous les esclaves de suivre les ordres de leur maître. »

On comprend qu'une telle hérésie, solidement enracinée dans les montagnes de Yougoslavie, diffusant peu à peu vers l'Occident, ait fait trembler les puissants et les autorités religieuses, entraînant des réactions violentes, telle la croisade albigeoise au XIII^e siècle en France.

Curieusement, en Bosnie, le bogomilisme se traduisit par la création d'un état féodal bogomile, qui ne disparut qu'avec l'invasion turque, vers 1460.

Les seuls vestiges du bogomilisme sont aujourd'hui les livres sacrés bogomiles ayant échappé aux autodaffés ou traduits par les cathares et surtout les stecci de Yougoslavie, isolés ou groupés en cimetières.

Ces énormes pierres, lourdes de plusieurs tonnes sont décorées de motifs géométriques, symboliques, tels la Lune et le Soleil, de danses et de chasses et surtout de ces fameux personnages bras levés, surmontés de symboles solaires et guerriers, dont la ressemblance est frappante avec le personnage de La Roche-Clermault.

Ces tombes sont probablement celles des chevaliers de l'état féodal bogomile, comme semblent le prouver les casques à visière, les écus armoriés et les épées.

Les bogomiles semblent bien, aujourd'hui, être à l'origine du mouvement cathare en France, des croisés ayant probablement rapporté la doctrine de Constantinople,



La nécropole bogomile de Radimlje en Bosnie (Yougoslavie)



Une similitude étonnante : un personnage ornant une tombe de Bosnie et en page 81 l'orant de La Roche-Clermault à plus de mille kilomètres de distance...

comme l'affirme l'inquisiteur Anselme d'Alexandrie : « Des Français venus en esprit de conquête à Constantinople, rencontrent cette secte hérétique, adhèrent à sa doctrine, et se multiplient au point de former une église autochtone avec son évêque latin. Plus tard, ces Français quittent Constantinople, reviennent dans leur pays où ils commencent à prêcher, diffusent leurs erreurs et, vu leur nombre, ne tardent pas à constituer un évêque français. »

***A**u retour de la seconde croisade, ces hérétiques, menés par leur évêque Robert d'Epernon (1167) seront appelés « Bulgares », souvent déformé en « Bougres », comme le seront peu de temps après cathares et albigeois.*

***L**'hérésie fut aussi probablement répandue en France par des missionnaires, des voyageurs, et notamment des tisserands commerçant avec l'Orient.*

***L**es cathares et plus généralement les hérétiques dualistes de cette époque*

restèrent en relation avec leurs pères spirituels de Bulgarie comme le montrent les événements du synode hérétique de Saint-Félix-de-Caraman, ainsi que les déclarations du légat du pape en France, Conrad, et du pape Urbain lui-même.

« En 1167, les hérétiques du midi de la Fance tiennent un synode à Saint-Félix-de-Caraman. Le pope Niquinta ou Nicétas arrivant des Balkans et se disant évêque des hérétiques de Constantinople, fut aussitôt autorisé à diriger tous les actes du synode. »

Dans une lettre datée de 1223, le légat du pape en France, Conrad, affirme que « les hérétiques ont leur pape qui habite aux confins de la Bulgarie, de la Croatie et de la Dalmatie ». Ce pape était reconnu des albigeois qui en recevaient leurs ordres.

Suivant l'amère expression du pape Urbain « la Bosnie demeurait le réceptacle de l'hérésie qui s'y concentre de tous les points du monde ».

La relation entre cathares français et bogomiles yougoslaves semble donc bien établie. La ressemblance frappante entre l' « orant » de La Roche-Clermault, les seigneurs des stecci bosniaques et les personnages du sarcophage cathare de Lurs dans le midi de la France, ne peuvent que renforcer cette idée de contacts étroits, allant jusqu'à l'envoi de missionnaires, de représentants, entre les hérétiques cathares et leurs pères spirituels bogomiles.

Mais quelle était la place de La Roche-Clermault dans ce schéma politico-religieux qui dépassait de loin ce petit village du Chinonais ?

Le souterrain refuge du château fut aménagé, un certain temps après son creusement, pour recevoir ce que l'on peut sans équivoque nommer un lieu de culte. Le félin présent antérieurement fut abandonné puis remplacé par l'orant surmonté par un disque, probablement solaire et ce qui peut être interprété comme un sablier ou deux croissants de Lune. Le Soleil et la Lune étaient, pour les bogomiles, deux nefs célestes sur lesquelles se rassemblaient les âmes en route pour le ciel. Nous pensons que les deux « sarcophages » jouxtés de « cuvettes » sont contemporains de cette sculpture ou de l'époque où furent assénés les coups, encore bien visibles aujourd'hui, au niveau du cœur de l'orant.

Ces « sarcophages » tout juste capables de contenir un enfant, creusés dans le sol du souterrain aux pieds de l'orant sont particulièrement troublants. Leur taille est trop faible pour une inhumation et fouillés lors de la restauration partielle du souterrain, ils n'auraient livré aucun ossement. Les « cuvettes », elles, ressemblent beaucoup à celles servant à caler un vase à offrandes que l'on trouve près des sarcophages creusés en plein rocher, notamment en Asie Mineure. Leurs dimensions, leur disposition et le fait qu'ils soient à peu près inutilisables nous fait plutôt penser à une fonction rituelle et on ne peut contempler cette pièce impressionnante sans se remémorer les paroles (amplifiant sûrement la réalité) de l'inquisiteur Guibert de Nogent : « Le mariage et la procréation étaient des crimes. Aussi, ne cohabitaient-ils qu'avec des gens de leur propre sexe excepté en certains cas où les orgies se donnaient libre cours ». Guibert ajoutait que les enfants conçus en pareil cas étaient brûlés aussitôt nés et qu'on faisait de leurs cendres, du pain pour la communion. La byzantine Anne Commène laisse elle aussi entendre que les bogomiles se livraient à des pratiques beaucoup plus horribles que tout ce que décrit, au début du XII^e^ siècle, le théologien Euthyme Zigabène à propos des bogomiles de Constantinople.

Nous retrouvons là la tradition plus ou moins réelle de nuits de « l'erreur » souterraines, lors desquelles chacun dans le noir connaissait ses voisins, et du sacrifice des enfants issus de ces orgies. Les inquisiteurs s'appuyèrent sur ces rumeurs pour*

fermer, combler et détruire nombre de souterrains et brûler ces hérétiques dont la foi remettait en cause toute la société de l'époque.

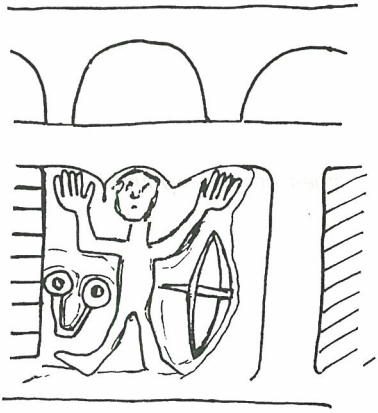
***C**ette étape prit fin avant 1589, date à laquelle furent rajoutés au charbon de bois les signes IHS, la croix, une épée, le ciboire et l'ostie, visant très probablement à reconsacrer ces lieux et à les débarasser de leur passé hérétique.*

***M**ais que s'est-il vraiment passé dans ce souterrain chargé d'histoire et de croyances ?*

***D**es félins, symboles luciférien s'il en est, remplacés par un orant porteur de symboles célestes, des sarcophages n'ayant jamais servi comme tels et n'étant pas faits pour une consécration tardive d'un lieu de culte secret perdu au plus profond d'un souterrain à vocation défensive, voici le testament d'un des souterrains les plus mystérieux de France.*

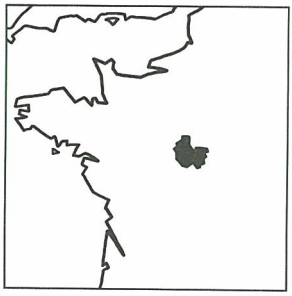
***D**es bogomiles héritiers de traditions gnostiques orientales et de légendes chrétiennes primitives, porteurs de message de paix et de révolte, que l'on disait ascètes et débauchés, il ne reste en Touraine que cette salle souterraine dont les murs ne parleront jamais... Et c'est peut-être mieux ainsi.*

L'un des personnages du sarcophage de Lurs dans le midi de la France



** **C**ésaire de Heisterbach, dans Dialogus Miraculorum, décrit les mésaventures du moine Godescalcus qui, à Cologne, se retrouve entraîné par son hôte dans de telles nuits de l'erreur, accompagnées de prédications hérétiques et blasphématoires.*

***T**roublante est la réponse de l'hérétique autrichienne Ghista à qui les juges demandèrent devant le bûcher si elle était vierge : « Oui, répondit-elle, à l'air libre je le suis, mais sous terre, plus du tout ».*



LE BLÉSOIS

Nous nous sommes intéressés, dans cette étude, à l'ancien comté de Blois, région historiquement liée à la Touraine. Ayant éliminé la Sologne, entité naturelle peu favorable au creusement de souterrains, nous avons concentré nos recherches sur l'extrémité sud-ouest de la Beauce.

Par ailleurs, il existe certainement, dans la vallée du Cher, bon nombre de réseaux. Les rares connus sont actuellement inaccessibles et nous n'avons malheureusement pas pu en découvrir de nouveaux. Ces ouvrages, tel le souterrain de Châteauvieux aujourd'hui disparu, semblaient du même type que ceux des zones limitrophes du Berry et de la Touraine.

Pratiquement inexistante, la bibliographie sur le sujet n'est le fait que d'érudits locaux confrontés par hasard au phénomène souterrain. Véritable défrichage, notre travail demeure extrêmement partiel. Nous avons cependant eu la chance d'étudier pour la première fois deux réseaux étendus et de morphologies différentes. Si Villetard reste difficile à interpréter, Balâtre constitue l'exemple type du souterrain-refuge villageois. Extrêmement bien conçu et défendu, il s'apparente étroitement à des ouvrages tourangeaux ou poitevins tels Bournan ou La Saunerie. Grâce à l'étude de la couche de suie déposée sur les parois de sa cheminée, nous avons pu prouver le caractère temporaire et répétitif de l'occupation d'un souterrain de ce genre.

Nous évoquions déjà auparavant l'étonnante parenté entre les réseaux tourangeaux et poitevins. Il semble bien qu'avec le Blésois se prolonge cette famille de souterrains-refuges, curieusement disposés sur le chemin menant d'Aquitaine en Parisis...

Balâtre

Un vieux puits s'ouvrant au centre du hameau constitue actuellement l'unique accès au réseau qui s'étend sous Balâtre. Connu depuis le XIX[e] siècle, ce souterrain a vu ses entrées originelles s'ébouler. L'abbé Morin fut le premier à l'explorer en 1860. Il nous en a laissé, dans ses « études historiques », une description étonnamment exacte pour l'époque :

« Ce sont des excavations creusées de main d'homme, taillées dans le tuf, à la profondeur d'environ cinq mètres. On y pénétra à la faveur d'un éboulement occasionné par la pesanteur d'une grosse voiture, lourdement chargée, qui faillit disparaître tout à coup dans une espèce de gouffre inconnu ».

« A la lueur des flambeaux, on y trouva trois issues en rampe rapide, dans des directions opposées, visiblement destinées à assurer la fuite des habitants dans le cas où l'une de ces entrées aurait été découverte ».

« On descend d'abord dans une sorte de carrefour d'où partent quatre corridors de 1,50 m de largeur, qui conduisent à quatorze salles, carrées ou circulaires ».

« Au centre, non loin d'un puits profond, on voit une petite chambre en forme de niche avec un banc taillé dans le tuf et servant de siège ».

« Dans les espèces de cloisons qui séparent les chambres, on voit des trous de 20 à 30 centimètres de circonférence, destinés sans doute à soutenir les barres de bois où l'on suspendait les vêtements, armes et objets divers ».

« A certaine distance, on voit trois soupiraux traversant la couche de terre épaisse d'environ 3 mètres, percés pour aérer les chambres, y faire pénétrer un peu de jour et laisser échapper la fumée de l'intérieur ».

« La couche de suie que l'on voit encore aux parois d'un soupirail atteste une longue habitation dans ces demeures souterraines. Mais ce qu'il y a de plus curieux, c'est tout un système de défense qui mériterait d'être étudié ».

« Aux trois issues dont nous avons parlé, au bas des rampes, couvertes par une longue rangée de grosses pierres plates, à l'entrée des souterrains, de larges rainures sont taillées dans le tuf, toutes prêtes à recevoir des madriers de bois formant barricades ».

« Dans l'épaisseur des murs, de distance en distance, se trouvent des trous propres à surveiller les avenues ou pour servir d'écoute, et puis des passages de communication d'un corridor à l'autre, en forme de gueule de four, et si étroits qu'il faut ramper comme le serpent pour les traverser. Tout cela semble se rattacher à un système de défense qui faisait de ces grottes une véritable demeure fortifiée ».

Quelques villageois purent encore y accéder, grâce à l'une des entrées originelles, à la veille de la dernière guerre. Depuis, seul le puits permet l'exploration de ce souterrain-refuge du plus haut intérêt. Cet accès difficile limitant les visites, nous étions les seconds à y pénétrer par cette voie et aucune étude (topographie, relevé photographique) n'avait encore été faite à ce jour.

A 6 mètres de profondeur, une ouverture perce la paroi du puits (photo n° 1). L'arrivée est très technique : se balançant au bout de la corde, il faut d'abord engager les pieds et les jambes dans le goulot avant de s'y glisser entièrement. Cette chatière débouche à une cinquantaine de centimètres du sol dans une galerie. Ce passage étroit mettant en communication souterrain et puits s'explique de façon très rationnelle : le puits, assurant l'approvisionnement en eau des réfugiés, mais aussi du hameau,

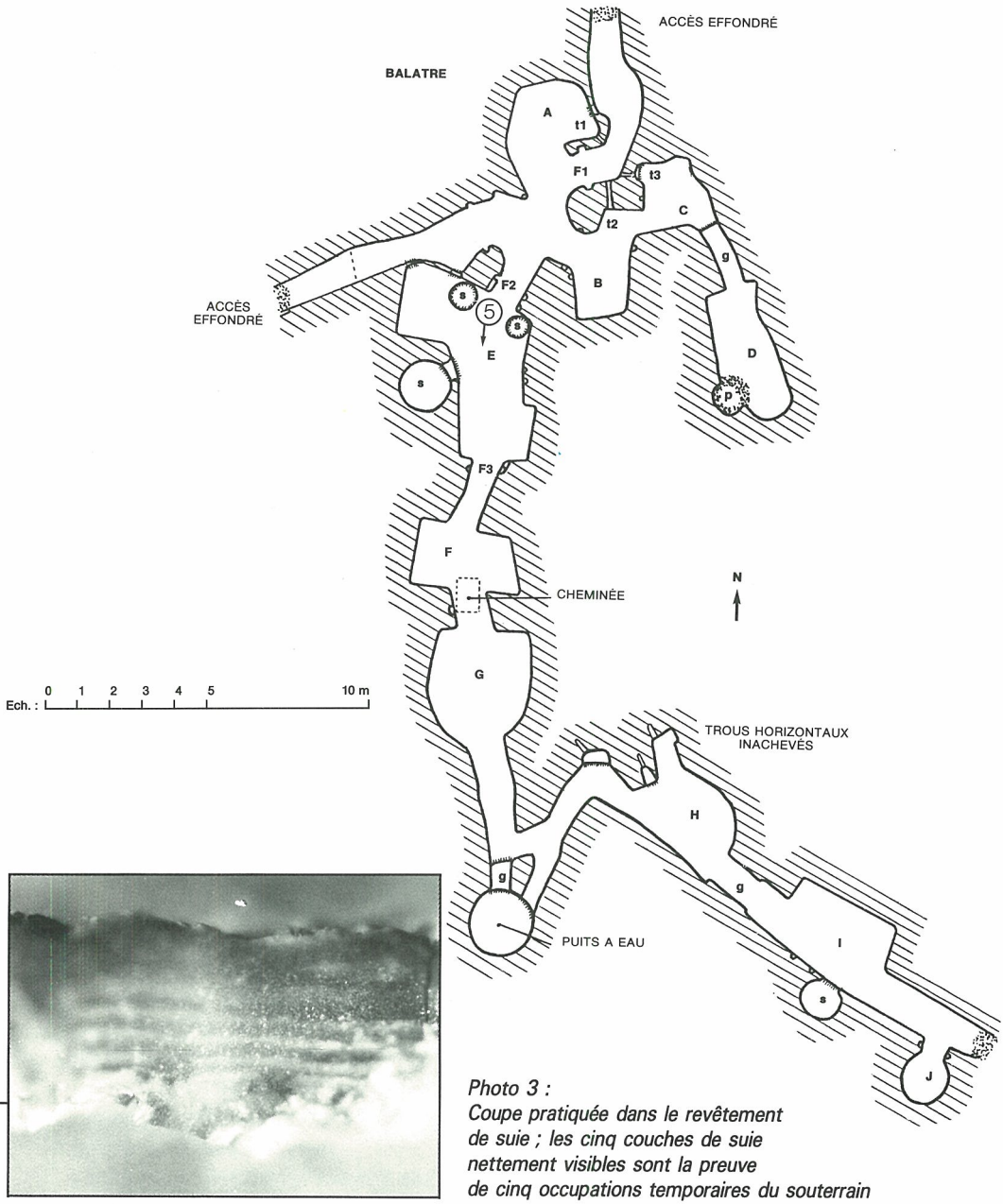


Photo 3 :
Coupe pratiquée dans le revêtement de suie ; les cinq couches de suie nettement visibles sont la preuve de cinq occupations temporaires du souterrain

s'ouvrait directement en surface. Le goulot permettait de puiser l'eau sans aucune difficulté ; par contre, il rendait pratiquement impossible la pénétration d'éventuels assaillants descendus par le puits. Il était déjà très difficile, à l'aide d'une simple corde, de se faufiler dans ce boyau, de plus, un homme posté dans le couloir pouvait facilement interdire tout passage à travers la chatière. Cette disposition confirme une règle très largement suivie par les concepteurs de souterrains-refuges : ils prévoyaient une ou plusieurs entrées qu'ils protégeaient à l'aide d'obstacles successifs et veillaient à



Photo 1 : Perçant les parois du puits l'ouverture du goulot donnant aujourd'hui accès au réseau

ce qu'aucun accès direct depuis l'extérieur ne permette d'atteindre le cœur du réseau en court-circuitant la défense.

A la sortie du goulot, en face, la galerie conduit dans une salle alors qu'à droite, un passage assez bas mène dans une autre branche du souterrain. Ce boyau remblayé et malaisé, aboutit, après un coude sur la gauche, dans une petite pièce (H) (une communication entre cette galerie et le puits a été établie récemment pour y faire passer les tuyaux d'une pompe). Juste avant l'entrée, dans la salle H, un appui préservé dans la roche accompagne le départ d'un trou horizontal inachevé alors que, dans la paroi nord de la pièce, deux autres trous avortés sont visibles. Pour quelles raisons ces trous, semblables à des trous de visée, sont-ils inachevés ? Aucun couloir à défendre ne passant à proximité, est-ce une erreur d'orientation ?

Sans grand intérêt par ailleurs, la salle H communique avec une autre chambre (I) par un goulot agrandi lors des travaux récents évoqués précédemment. Cette nouvelle pièce, grossièrement rectangulaire, au plafond plat, présente, niché dans sa paroi, un réduit ovoïde creusé légèrement en contrebas, alors qu'au fond prend naissance un nouveau couloir. Un autre réduit (J), se greffe sur ce dernier juste avant un éboulement interdisant toute progression.

D'après les témoignages formels que nous avons recueillis, cette branche se poursuivait jusqu'à un accès situé à proximité d'une maison du hameau. Les tuyaux provenant du puits qui disparaissent sous les éboulements, conduisent d'ailleurs à cette même habitation. Légèrement remaniée par des travaux modernes, cette branche orientale du souterrain n'offre que peu d'intérêt : quelques aménagements utilitaires (réduits S et J), une chatière surcreusée et des trous horizontaux avortés.

Dans le prolongement du goulot donnant sur le puits, s'étend l'autre branche du réseau.

Le couloir conduit, après quelques mètres, dans une première salle (G). Permettant la station debout (hauteur 1,80 m), elle ne présente aucun aménagement. Perçant la paroi nord de la salle, dans le prolongement du couloir d'accès, s'ouvre un nouveau boyau. Très court, ce passage débouche immédiatement dans une petite pièce (F). Les parois de cette petite galerie sont couvertes de suie. Perçant la voûte, débordant en partie sur le plafond de la petite salle (F), une ouverture rectangulaire marque l'emplacement d'un puits d'extraction ayant très certainement servi à l'évacuation des déblais lors du creusement du souterrain.

Il était en effet beaucoup plus facile d'évacuer les gravats par une telle cheminée plutôt que de les transporter à travers chatières ou couloirs étroits. Ce puits est très vite clos par des pierres plates soigneusement ajustées. Le creusement terminé, les

bâtisseurs ont condamné cet accès direct en le remplissant de déblais, soutenus au niveau du souterrain par les pierres de blocage. Cette disposition s'observe très fréquemment dans les souterrains-refuges. A Balâtre, une fois condamné, ce puits servait certainement de cheminée, preuve en est l'épaisseur de suie qui couvre les parois du couloir et du puits tout comme les pierres de blocage. Aujourd'hui invisibles, il existait probablement des conduits d'aération, préservés dans l'épaisseur des remblais à l'aide de pierres plates plaquées dans les coins ou sur une rainure, qui permettaient l'évacuation de la fumée.

Cette épaisseur de suie va nous apporter des informations capitales sur l'utilisation des souterrains-refuges. En effet, l'observation à la loupe binoculaire d'une coupe pratiquée dans ce revêtement de 0,8 mm d'épaisseur, s'avère des plus intéressantes. On observe une alternance de couches noires et de couches blanches : les couches noires sont des couches de suie, alors que les couches blanches ne peuvent être que des couches de calcification. Ainsi entre chaque utilisation de la cheminée, grâce aux conditions particulières du milieu souterrain, un revêtement de calcite s'est interposé entre deux couches de suie. Ce constat fournit de précieux renseignements : la formation d'une couche calcifiée nécessitant un temps relativement long (on peut sans risque l'évaluer à plus d'un mois), la cheminée n'était utilisée que de façon épisodique. Dans la mesure où cet aménagement constitue l'unique foyer du réseau actuellement visible mais aussi, d'après les témoignages du souterrain complet, le fonctionnement de la cheminée allait de pair avec la présence des réfugiés. Nous avons donc, ici, la preuve de la fonction d'habitat temporaire de ce souterrain-refuge ; l'occupation ne durait qu'un temps déterminé et n'était en aucun cas permanente.

Sur la coupe (photo n^0 3), il est possible de distinguer au minimum cinq couches de suie. En partant du support rocheux, la première couche visible est peu épaisse alors que les trois suivantes sont d'épaisseur semblable quatre à cinq fois supérieure. Au niveau de la dernière couche, beaucoup plus épaisse, le profil est beaucoup moins net et l'interprétation plus hasardeuse. Le premier revêtement de suie pourrait très bien résulter de l'essai de la cheminée, ce qui expliquerait sa faible épaisseur. Les couches suivantes, correspondraient à des occupations successives du souterrain, d'une durée à peu près égale. Ainsi, cette coupe nous apporte la preuve de l'occupation périodique du souterrain-refuge de Balâtre et ce, au moins quatre fois. De plus, dans la majorité des cas, les durées d'utilisation sont du même ordre de grandeur.

Sans grand intérêt, la petite salle (F), dont les parois sont par endroit couvertes de suie, communique avec une nouvelle pièce (E) par un boyau assez bas s'ouvrant dans sa paroi nord.

L'orientation du couloir s'alignant sur celle des précédents, les trois salles (E, F, G), sont disposées en enfilade selon un axe nord-sud. Se fermant depuis la salle (E), une feuillure (F3), ménagée dans les parois du couloir d'accès, permettait d'interrompre la progression d'éventuels assaillants. D'une taille assez soignée, cette pièce relativement spacieuse possède plusieurs aménagements utilitaires. Tout d'abord, une ouverture étroite (diamètre 45 cm), pratiquée dans la paroi ouest à près d'un mètre du sol, donne dans un vaste réduit grossièrement cylindrique (diamètre 1,50 m et hauteur 1,90 m). Très certainement utilisé pour stocker des aliments, il constitue le plus important silo du réseau. Dans la partie nord de la salle, de chaque côté de l'ouverture d'un nouveau boyau, deux orifices circulaires perçant le sol marquent l'emplacement de deux fosses ovoïdes. Ces silos, apparemment de contenu plus modeste, sont entièrement remplis de boue provenant du reste du réseau.



Photo 5 : La salle E avec au premier plan l'ouverture du volumineux silo retiré dans la paroi

Pour quitter cette salle E (photo n° 5), il faut emprunter le couloir s'ouvrant au nord. Juste à la sortie de la pièce, une feuillure (F2), manœuvrée depuis cette dernière, pouvait barrer le passage à d'éventuels agresseurs venant du reste du réseau. La salle E était donc protégée contre deux directions opposées d'attaque. Une première feuillure (F3) permettait de faire face à des assaillants remontant, à partir de l'accès sud, aujourd'hui disparu, à travers les salles I, H, G et F, alors qu'une seconde (F2), garantissait les réfugiés d'une attaque menée depuis les accès nord. Cette salle présentait donc une défense apte à répondre à toutes les situations. De plus, elle renfermait de nombreuses réserves, constituant ainsi l'un des ultimes bastions abritant hommes et provisions au cœur du souterrain-refuge.

Se courbant dans le couloir, on atteint très vite un véritable carrefour. Deux galeries prennent naissance à droite et à gauche, alors qu'en face, une petite salle (A) accompagne l'ouverture d'un troisième couloir. Sur la gauche, la galerie d'abord assez large, longe la salle E pour se rétrécir ensuite et remonter vers la surface. Ce couloir constituait l'un des accès du souterrain, aujourd'hui effondré. Sur les quatre derniers mètres, il est recouvert de dalles calcaires disposées en bâtière. Ainsi, comme dans de nombreux souterrains-refuges, les mineurs creusèrent d'abord une galerie à ciel ouvert qu'ils recouvrirent ensuite par une voûte. Alors qu'en Touraine, ce type de galerie est recouvert d'une voûte appareillée en ogive, dans le Blésois, les pierres plates disposées en bâtière, semblent prédominer (on retrouve cette disposition à Villetard).

Deux trous percent la fine épaisseur de roche subsistant entre cet accès et la salle E. Ils ne semblent pas récents : servaient-ils à contrôler l'entrée du souterrain ? A signaler, masquée en partie par l'effondrement, une feuillure se fermant de l'intérieur du souterrain, ménagée dans le couloir d'accès à proximité de l'extérieur.

Revenons au carrefour. Au nord, s'ouvre la petite salle A, précédée d'un nouveau couloir. Empruntons ce dernier et remontons jusqu'à l'éboulement marquant l'ancien accès et empêchant toute progression. Revenons sur nos pas. Nous effectuons alors la descente en suivant le sens de progression d'éventuels assaillants. Après quelques mètres, juste au niveau d'un coude, un trou de visée circulaire (t1), perce la paroi droite de l'étroite galerie. Le coude à peine franchi, une feuillure permettait de barrer le passage. Or, stationnant devant cet obstacle, on se trouve au niveau du débouché de deux nouveaux trous de visée (t2, t3) ménagés dans la paroi gauche. L'un perce sur notre flanc alors que l'autre s'ouvre dans notre dos. Ainsi ce couloir d'accès était redoutablement défendu par trois trous de visée au travers desquels pouvaient jaillir divers projectiles. Les assaillants, le coude à peine franchi, se trouvaient bloqués devant la feuillure. A ce moment, ils s'exposaient inévitablement aux tirs des défenseurs qui les

agressaient sur le flanc gauche, le flanc droit mais aussi dans le dos. Pas même besoin de viser ; ces dispositifs étaient véritablement prévus pour un combat dans l'obscurité. Il est inutile de préciser que forcer une feuillure dans un couloir étroit, tout en s'exposant à ce tir croisé, s'avérait extrêmement difficile.

Une fois la feuillure franchie, le couloir débouche dans la salle (A). Celle-ci, envahie par 20 centimètres d'eau, ne présente aucun intérêt si ce n'est qu'elle permettait de contrôler le premier trou de visée (t1).

Au niveau du carrefour, il ne reste plus qu'un boyau à explorer : celui qui s'ouvre à l'est. Assez bas, il mène, après les restes probables d'une ancienne feuillure, dans un réduit (B). Depuis ce recoin, les réfugiés pouvaient contrôler le couloir d'accès au moyen du deuxième trou de visée (t2). Légèrement incliné vers le haut, il s'ouvre par un appui en forme d'entonnoir permettant de faire varier l'angle de tir. Un boyau très court, dans lequel il faut encore progresser courbé, conduit dans un nouveau recoin (C).

Dans son angle nord-ouest, s'ouvre l'appui du dernier trou de visée (t3). Nous venons donc de parcourir successivement les trois salles de garde qui assuraient la défense du couloir d'accès au moyen des trois trous de visée.

Dans la paroi sud du réduit C, une chatière s'ouvre à une trentaine de centimètres du sol. Il faut ramper dans ce goulot étroit et incurvé, pour déboucher dans une nouvelle salle (D). Voûtée en plein cintre, cette pièce a été taillée avec soin. Les remblais terrigènes qui l'envahissent proviennent d'un puits d'extraction logé dans le coin sud-ouest. Grâce aux traces de pic pointu mais aussi de pic plat, encore visibles sur les parois, il semble que la taille se soit effectuée à partir de ce puits. Ainsi, les mineurs auraient indépendamment creusé la salle D et les réduits B et C, évacuant respectivement les déblais par l'accès nord et par le puits d'extraction. Une fois les salles réalisées, se guidant au son (Cf. chapitre « Creusement »), ils auraient alors effectué leur jonction en creusant la chatière. Cette technique était la seule permettant l'évacuation des gravats occasionnés par le creusement de cette pièce.

Nous pensons qu'elle avait pour fonction d'abriter les défenseurs des trous de visée lorsque la feuillure F1 cédait. La mise en place d'un barrage de rondins dans une feuillure requérait un certain temps. De ce fait, pour garantir la sécurité des réfugiés, la feuillure F2 devait être close avant que la feuillure F1 n'ait cédé. Les défenseurs des trous de visée, devant tenir leur poste jusqu'au dernier moment, ne pouvaient plus se replier dans la salle E. Il fallait donc prévoir, pour leur sauvegarde, un lieu sûr dont la mise en défense était instantanée. La salle D, protégée par sa chatière, répondait parfaitement à ce double impératif.

Avec cette dernière salle, se termine la partie encore accessible du souterrain de Balâtre. La branche nord est complète, alors qu'au sud-est, il ne manque que quelques salles et un accès.

Le réseau de Balâtre comporte pratiquement tous les aménagements typiques des souterrains-refuges, constituant véritablement un cas d'école. La survie des réfugiés était assurée, à court terme par des feuillures isolées ou combinées à des trous de visée, mais aussi par des chatières, à moyen terme, par des silos stockant céréales et aliments, un puits fournissant l'eau et une cheminée permettant aération et cuisson de la nourriture. Grâce à ses aménagements utilitaires et défensifs, et comme le montre la coupe de la couche de suie, preuve incontestable de son utilisation mais aussi du caractère périodique de celle-ci, le réseau de Balâtre a permis le séjour temporaire d'un petit groupe d'hommes cherchant à échapper à ceux qui ravageaient la surface. Les trois accès prenaient naissance dans des maisons différentes du hameau. Le vaste

souterrain-refuge de Balâtre accueillait ainsi certainement tous les habitants du petit village.

Grâce à l'étude de ce réseau, nous avons l'exemple d'un souterrain-refuge type ayant abrité la population entière d'un hameau, à au moins quatre reprises, lors de périodes troublées du Blésois.

Villetard

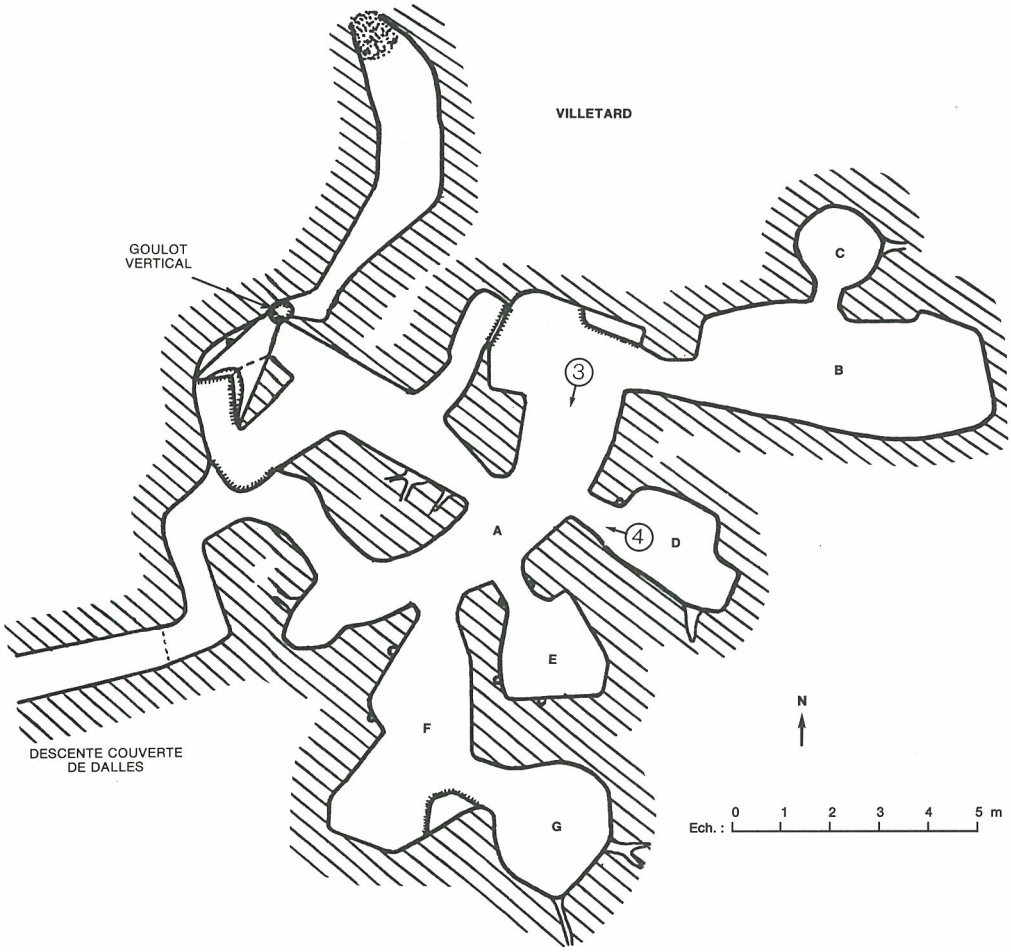
Curieux souterrain que celui de Villetard ! Rien ne permet en effet de définir la fonction et l'époque de creusement de ce labyrinthe organisé. Alors qu'un réseau tel que celui de Balâtre, distant de seulement quelques kilomètres, affiche très nettement sa vocation de refuge à caractère défensif, celui de Villetard ne possède aucun aménagement particulier permettant de définir son rôle.

Ce souterrain aménagé, creusé par l'homme à une époque difficile à déterminer, fut découvert fortuitement il y a plus d'un demi-siècle. Pratiquement oublié depuis, il doit probablement sa conservation au fait que, creusé sous un bois, il ne gênait pas les travaux agricoles.

Le réseau s'ouvre à proximité immédiate d'une petite route non loin du bourg de Villetard. Une rampe inclinée, recouverte de dalles disposées en bâtière, mène en quelques mètres à un boyau taillé en plein calcaire. Ce type d'entrée, caractéristique des souterrains du Blésois, devait être réalisée de la façon suivante : les mineurs creusaient une tranchée à ciel ouvert, s'enfonçant progressivement dans la roche, de façon à atteindre le banc de calcaire sous-jacent, assez profondément pour permettre la réalisation du reste du souterrain. Une fois la profondeur requise atteinte, la tranchée était recouverte de dalles calcaires arc-boutées de façon à retenir la terre destinée à masquer l'ouvrage aux yeux indiscrets.

Le boyau, maintenant taillé en pleine roche, d'environ quatre-vingts centimètres de large, poursuit sa descente et mène après deux coudes à un carrefour. A droite, le couloir continue et conduit au bout de quelques mètres dans l'extrémité sud d'une grande salle (A), tandis qu'il faut descendre une grande « marche », probablement d'origine naturelle pour accéder aux trois autres boyaux. A gauche, deux couloirs superposés : celui du haut, accessible en utilisant les deux marches taillées dans la roche et les niches creusées dans la paroi pour servir de point d'appui, mène à un goulot vertical d'une cinquantaine de centimètres de diamètre. Au delà de ce goulot s'étend un diverticule plus ou moins naturel, nettement moins bien taillé que le reste du souterrain. Aujourd'hui obstrué dans son extrémité nord, il débouchait autrefois en surface. Le rôle de cette partie du réseau est difficile à déterminer : le goulot peut faire penser à une utilisation défensive. L'hypothèse d'une seconde entrée, fortement défendue doublant l'accès principal exempt d'obstacle (il ne présente pas la moindre feuillure de fermeture), paraît peu problable. La communication avec la surface eut peut-être lieu accidentellement ; ce réduit aurait alors constitué une sorte de refuge au sein du souterrain, facile à défendre mais remarquablement inconfortable (plafond bas, espace réduit).

Le couloir inférieur, très nettement taillé et dans lequel il faut progresser courbé, est rejoint, après un coude à droite, par le quatrième boyau, que nous avions laissé au premier carrefour. Il mène en quelques mètres au centre de la salle A, tandis qu'à gauche, une petite galerie dans laquelle il faut progresser « à quatre pattes » débouche



par une sorte de chatière à trente centimètres du sol dans l'extrémité nord de cette même salle.

Cet ensemble de couloirs, exempts d'aménagement (on ne recense même pas une niche à lampe), partant tous du même carrefour pour arriver dans la même salle (A) en trois points différents, est particulièrement incohérent et difficile à interpréter ; rien à voir avec l'organisation rationnelle d'un souterrain-refuge tel celui de Balâtre.

Même si un réseau naturel, rencontré fortuitement et dont il subsiste quelques traces dans les parois du souterrain, a pu faciliter le travail des mineurs, quel pouvait-être l'intérêt d'une telle réalisation ?

Paradoxalement, le reste de l'ouvrage présente un tracé très rationnnel, bien que sa fonction ne soit pas plus facile à déterminer. Nous venons de pénétrer dans une grande salle (A), légèrement incurvée, haute de presque deux mètres. De la terre, apportée depuis la surface par les eaux de ruissellement, l'envahit. Face aux trois couloirs d'arrivée, les ouvertures régulièrement espacées de quatre petites galeries menant à quatre salles (B, D, E, F) percent la paroi est (photo n^0 3).

Au nord, une banquette de pierre accolée à la paroi de la salle A jouxte l'entrée du boyau menant à la première chambre (B). Celle-ci, assez grande, bien taillée, haute

d'environ un mètre quatre-vingts, ne présente aucun aménagement particulier. Creusé dans sa paroi nord, un petit couloir permet d'accéder à un réduit hémisphérique d'un mètre cinquante de diamètre (C). Les traces du pic pointu utilisé lors du creusement de l'ouvrage sont encore bien visibles sur ses parois.

Les deux couloirs suivants conduisent à deux salles (D) (photo n° 4) et (E) nettement plus petites que la précédente ; dans leurs parois, quelques niches, probablement destinées à accueillir des luminaires, et des traces de pic plat.

La quatrième et dernière ouverture donne dans une grande chambre (F), moins bien taillée que les autres. Elle présente, comme la salle B, un réduit circulaire (G) auquel on accède par un couloir surbaissé.

Pratiquement aucun aménagement, presque pas de niche à lampe alors que nous sommes au plus profond du souterrain ! Quelles pouvaient être les rôles de ces salles dont le creusement ne semble pas avoir été réalisé au hasard ? On pourrait penser aux chambres d'un souterrain-refuge, mais où sont les nombreuses niches destinées à accueillir les ustensiles et provisions des réfugiés ? Où sont les systèmes de défense conçus pour assurer leur protection ? L'absence de dispositifs d'éclairage ferait plutôt songer à un souterrain utilitaire, destiné par exemple à protéger et cacher des provisions. Malheureusement, nous ne possédons aucun élément pour étayer cette hypothèse qui d'ailleurs n'explique pas le « labyrinthe » d'accès du réseau.

Curieux souterrain donc que celui de Villetard ! Creusé par l'homme sans aucun doute, mais dans quel but ? Cette architecture obéissant à une logique impossible à reconstituer aujourd'hui, n'aurait-elle pas eu un rôle initiatique ou religieux lié aux cultes chtoniens ? Il semble que les hommes qui réalisèrent ce superbe souterrain, très bien conservé, ne nous aient pas laissé assez d'éléments pour comprendre les motivations de leur remarquable travail.



Photo 4 : La salle D avec au fond, dans la grande salle (A), le départ du boyau conduisant vers le couloir d'accès



Photo 3 : La grande salle (A) avec, perçant la paroi, les ouvertures des petites galeries desservant chacune une nouvelle salle



LE BERRY

Formée des départements de l'Indre et du Cher, l'ancienne province du Berry offre un paysage souterrain pauvre et décevant. A la rareté se joint en effet une destruction massive des quelques réseaux découverts par une population trop peu sensibilisée.

Dans « Le Berry préhistorique », paru en 1878, M. Martinet présentait un certain nombre de souterrains, accompagnés de schémas plus ou moins justes. Ce travail, très incomplet, reste le seul disponible aujourd'hui. Presque tous les ouvrages cités semblent détruits ou n'avoir même jamais existé. Cette étude témoigne cependant de la présence de souterrains aménagés dans cette région, laissant déjà apparaître deux catégories distinctes, séparées géographiquement, ce que nos recherches ont confirmé.

Alors que la Cave aux Fées est un souterrain-refuge, le Fourneau appartient à la grande famille des souterrains annulaires dont nous touchons, dans le sud-est du Berry, l'extrémité nord de l'aire de répartition. Ces derniers, nettement plus anciens que semblent l'être les autres ouvrages du Centre-Ouest, furent très probablement creusés dans un but cultuel au cours du haut Moyen Age (IV^{e}-X^{e} siècles).

La Cave aux Fées

Autrefois, non loin de la ferme d'Orville, le soir venu, on entendait les fées battre le linge au lavoir tout proche. Aussi, jusqu'au début du XX[e] siècle, une procession réunissant les habitants des hameaux voisins derrière leur curé se rendait tous les ans dans le « pré de la Cave aux Fées » pour apaiser les puissances surnaturelles censées l'habiter.

Aujourd'hui, les fées s'en sont allées, et l'exploration de la Cave aux Fées nous fait découvrir un souterrain-refuge, en partie remanié mais possédant encore un certain nombre d'aménagements caractéristiques de ce type d'ouvrage.

Le souterrain, camouflé par un rideau d'arbres, s'ouvre en face de la ferme d'Orville, sur l'autre versant d'un petit vallon, à la lisière d'un taillis. On y accède actuellement par deux larges entrées, de part et d'autre d'un pilier, donnant sur une grande salle défigurée par de nombreux surcreusements (A). Une partie de cette pièce devait appartenir au réseau initial comme semblent l'indiquer sa position centrale et une très belle niche voûtée en plein cintre taillée dans sa paroi sud.

Le reste du souterrain s'étend au nord et au sud, en deux branches, assez différentes au niveau de leur architecture et de leur état de conservation.

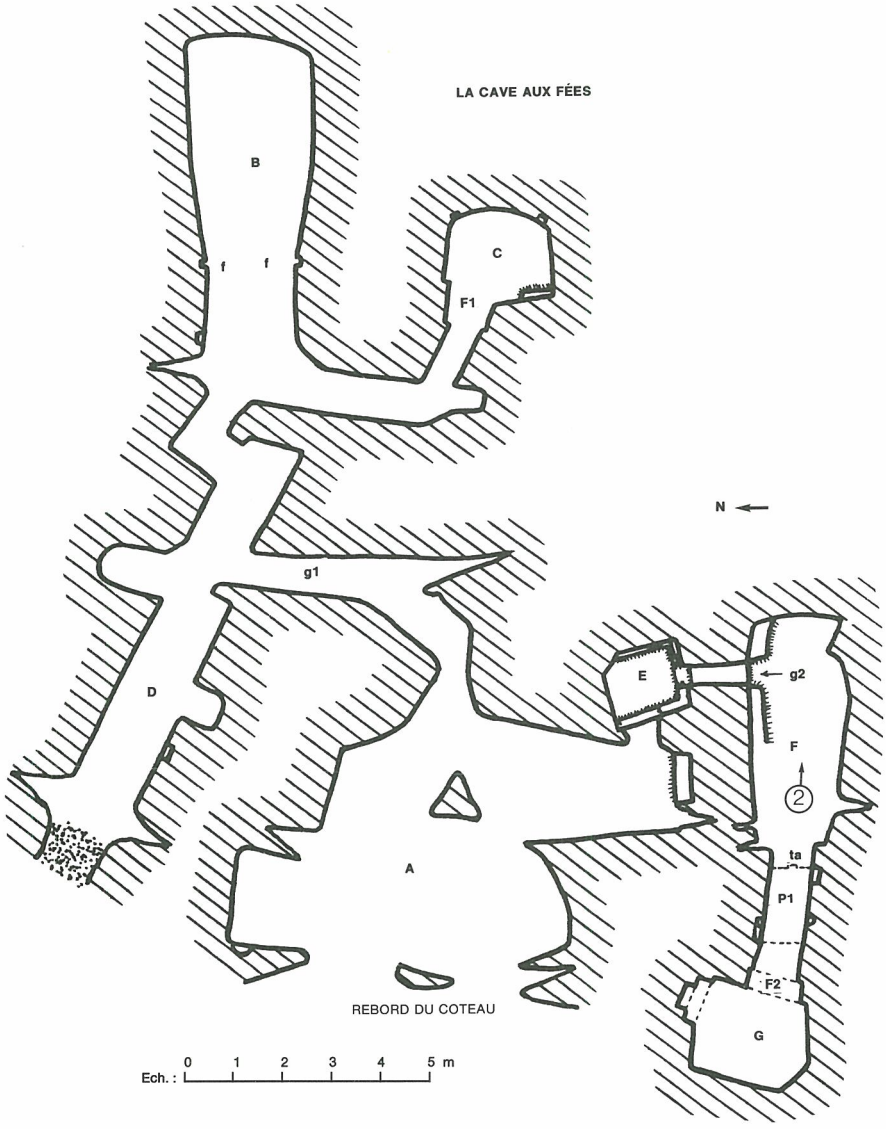
La partie nord débute par une chatière plus ou moins naturelle (g1) qui conduit, au bout de 3 mètres de reptation , à une zone aujourd'hui envahie par une boue argileuse, extrêmement fine et collante. Cette grande épaisseur d'argile impose de se déplacer la plupart du temps « à quatre pattes » sur le sol gluant et les relevés sont rendus difficiles par la rapidité avec laquelle tous les instruments deviennent inutilisables. L'inondation de cette partie du réseau en temps de pluie et la grande quantité d'argile de décalcification qui l'envahit confirment l'existence de galeries naturelles préexistantes aux dépens desquelles aurait été creusé, tout du moins en partie, le souterrain de la « Cave aux Fées ». De nombreux diverticules naturels, répartis dans les différentes salles et couloirs, sont d'ailleurs là pour témoigner de son existence.

Le niveau des nappes phréatiques évoluant au cours du temps, il est très probable que ce réseau fut creusé au sec puis devint inutilisable lors d'une élévation du niveau des eaux souterraines. Les hommes qui taillèrent avec soin les salles B, C et D n'auraient pas effectué un tel travail s'ils avaient eu le moindre doute sur l'« habitabilité » de leur excavation.

A droite en sortant de la chatière (g1), un boyau taillé au pic plat, assez large, haut d'environ un mètre, conduit, après une chicane, à un carrefour. En face s'étend une grande salle (B) voûtée en anse de panier, haute d'environ un mètre trente. Deux petites feuillures et une niche à lampe sont les seuls aménagements visibles dans cette vaste pièce envahie par une grande épaisseur de boue qui nous masque probablement nombre d'éléments intéressants.

Au sud, un couloir voûté en plein cintre, dans lequel on peut presque progresser debout, conduit à la salle C. L'entrée de cette dernière est matérialisée par un petit boyau d'accès haut d'un mètre vingt qui pouvait être barré par une porte (F1). Le décrochement destiné à accueillir celle-ci est encore bien visible. Cette pièce, haute d'un mètre cinquante, au sol boueux, présente deux niches à lampe dans sa paroi est et un curieux rebord taillé à un mètre du sol le long de la paroi ouest. Sa finition semble avoir été effectuée au pic pointu.

A gauche de la chatière (g1), s'étend une nouvelle salle, grossièrement rectangulaire, presque complètement envahie par la boue. Elle présente un diverticule



dans sa paroi droite et se termine par un gros éboulement qui masque peut-être un prolongement mais plus probablement, d'après le plan, un ancien accès à flanc de coteau.

Toute cette zone possédait certainement d'autres aménagements intéressants, des banquettes par exemple, mais la couche d'argile recouvrant le sol nous empêche actuellement d'en savoir plus.

La branche sud du réseau, heureusement épargnée par la boue, présente un

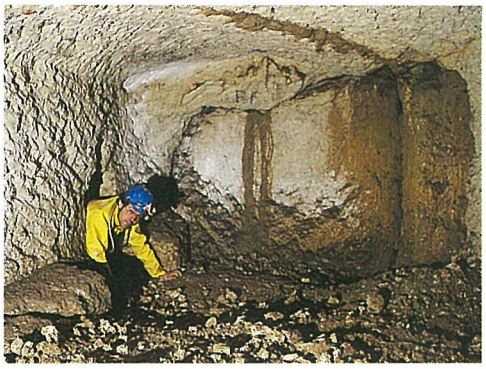


Photo 2 : Arrivée dans la salle F, par le goulot (g2) s'ouvrant entre deux banquettes de pierre

certain nombre de caractères propres aux souterrains-refuges.

Dans l'angle sud-est de la grande salle A, un petit boyau surbaissé donne dans une petite pièce presque cubique (E). Un curieux rebord, large de quinze centimètres et taillé à un mètre du sol, constitue son seul aménagement. Servait-il à accueillir une sorte de plancher ou structure suspendue ?

Creusée à un mètre du sol dans sa paroi sud, une chatière (g2), très malaisée dans ce sens, permet d'accéder à la salle F. Le goulot, large de quarante centimètres pour cinquante de haut, débouche entre deux banquettes à trente centimètres du sol actuel de cette pièce. Les banquettes encadrant l'arrivée pouvaient très bien servir aux hommes chargés de filtrer les arrivées et d'éliminer les visiteurs indésirables. Un enfant interdirait le passage dans un tel goulot ! (photo 2).

Haute de un mètre cinquante dans sa partie la moins remblayée et voûtée en anse de panier, cette salle est envahie par des éboulements terrigènes ayant pénétré dans le souterrain par le puits d'extraction (P1). Ces remblais recouvrent en partie les banquettes de pierre et masquent probablement là encore des structures importantes.

Le reste du souterrain n'est accessible qu'en rampant dans les trente à soixante centimètres d'espace disponible entre sol et plafond. En effet, le puits P1, creusé pour court-circuiter la chatière g2 lors de l'évacuation des déblais occasionnés par le creusement des salles F et G, fut ensuite rebouché pour éviter de permettre un accès direct depuis l'extérieur dans cette zone. C'est ce blocage, condamnant autrefois le bas du puits, qui s'est effondré, entraînant la terre de remblai à l'intérieur du souterrain. Dans la paroi du puits, sur environ deux mètres de hauteur, on observe encore une rainure verticale sur laquelle étaient probablement plaquées des pierres plates pour former ainsi, à la faveur du puits, un conduit d'aération.

Un mètre de couloir au plafond plat, très remblayé, conduit ensuite à la dernière pièce actuellement accessible (G). Celle-ci pouvait se fermer de l'intérieur à l'aide d'une porte dont l'encadrement (F2) reste aujourd'hui bien visible. Au nord, deux arcs plein cintre concentriques marquent l'emplacement d'une belle niche ou le départ d'un petit couloir ; la grande épaisseur de terre ne nous permet pas de trancher, ni de savoir si le souterrain possédait ou non des prolongements.

Bien que très remaniée et envahie de remblais, la « Cave aux Fées » présente un grand nombre d'éléments caractéristiques qui permettent de la rattacher aux souterrains-refuges de régions toutes proches telles la Touraine ou le Blésois.

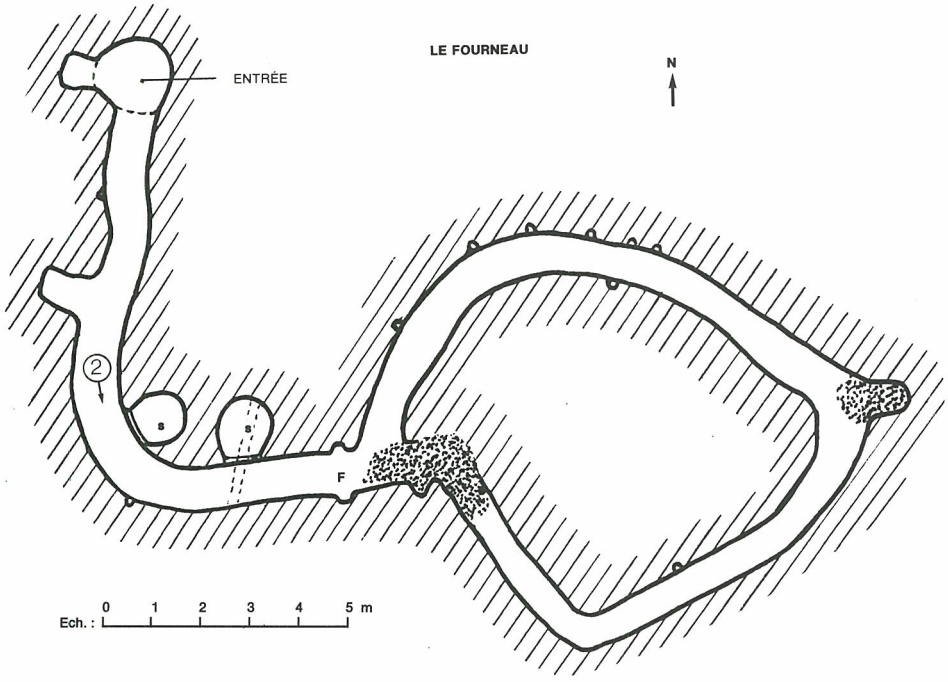
Sa disposition, camouflée à la lisière d'un bosquet, permettant de surveiller, de l'autre côté du vallon, la ferme d'Orville, à proximité d'une source, conforte l'hypothèse d'un souterrain-refuge dépendant de l'habitat rural qui précéda l'actuelle ferme.

Le Fourneau

Le Fourneau est le seul souterrain annulaire dans lequel nous ayons pu pénétrer dans le sud du Berry. Nous n'avons pu en effet que constater la destruction de la grande majorité de ceux qui étaient signalés dans la littérature, tels le Carrouer à Sidiailles, Mondan à Vesdun ou la Tannière à Saint-Saturnin. Ces réseaux, creusés à faible profondeur sous des champs aujourd'hui cultivés, gênent les travaux agricoles et sont rebouchés presque immédiatement après leur découverte. Il faut donc un concours de circonstances pour accéder à l'un de ces ouvrages et le souterrain du Fourneau est probablement inaccessible aujourd'hui.

On pénètre dans le réseau par un petit effondrement, sur un plateau dominant l'Indre, non loin de sa source. L'effondrement, proche de l'entrée originelle, est probablement dû à la minceur de la voûte alors que le souterrain commence tout juste à s'enfoncer sous terre. Les éboulements ont bien entendu envahi les premiers mètres du réseau et c'est en rampant qu'il faut débuter la progression. Trois mètres plus loin, la hauteur de remblais a déjà diminué et un diverticule en cul-de-sac, de même profil que le couloir, s'ouvre sur la droite. Long d'environ un mètre, son rôle est impossible à préciser.

Deux mètres après ce recoin, le couloir entame un mouvement tournant et deux grandes niches à rebord (S) s'ouvrent dans la paroi gauche, à respectivement soixante et trente-cinq centimètres du sol. Nous interpréterions ces niches comme des magasins dans un souterrain aménagé classique mais, vu le caractère irrationnel du reste du réseau, nous ne pouvons que nous perdre en conjectures. La première niche



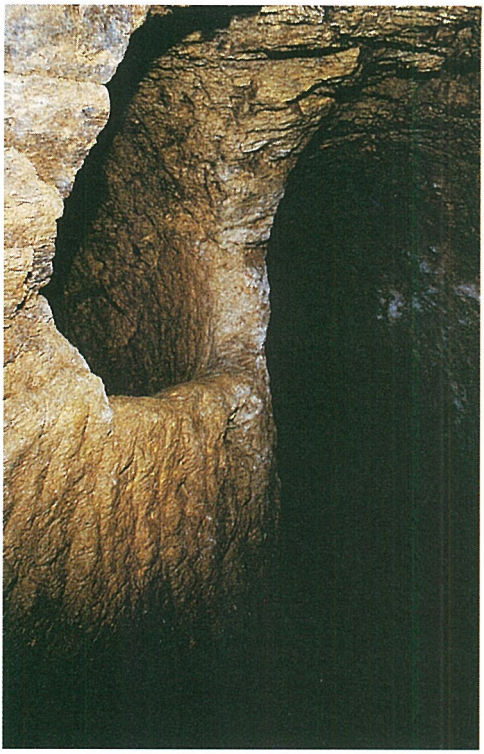


Photo 2 : L'une des grandes niches à rebord s'ouvrant dans le couloir d'accès (la première)

(photo n° 2), haute de soixante-cinq centimètres, possède un trou foré dans l'épaisseur de son rebord, alors que la seconde, plus haute d'une vingtaine de centimètres, présente dans son plafond une rainure qui se prolonge en travers du couloir. Par ailleurs leur architecture générale semble indiquer qu'elles ne sont pas dues à un surcreusement lors d'une réutilisation du réseau, mais contemporaines de sa réalisation.

Le couloir possède maintenant sa hauteur nominale (un mètre trente). Environ deux mètres après la seconde niche à rebord, une feuillure (F) qui semble conçue pour se fermer depuis l'intérieur, marque l'entrée dans l'anneau caractéristique de ce type de souterrain. Le boyau se divise en effet en deux branches, longues de treize mètres chacune, qui se rejoignent au niveau d'un diverticule terminal. Celle de gauche, large de soixante-dix centimètres et haute d'un mètre trente en moyenne possède, creusées à environ un mètre du sol, six petites niches dans sa paroi gauche et une dans sa paroi droite. Ces dispositifs accueillaient probablement des luminaires. Celle de droite, de même type, ne possède qu'une niche à lampe dans sa paroi gauche et est effondrée sur environ trois mètres après la feuillure F. Il faut donc faire le tour complet pour accéder à cette partie du souterrain.

Le diverticule terminal, creusé à l'opposé du couloir d'accès, est envahi lui aussi par des remblais terrigènes. Ce mauvais état de conservation ne nous permet pas d'indiquer s'il possédait les marches et le trou vertical classiques des « chapelles » observées dans tous les souterrains annulaires de la région. Il est cependant probable que le Fourneau ne fasse pas exception à ce qui semble être une règle dans ce type d'ouvrage (cf « Les souterrains annulaires »).

Ainsi le souterrain du Fourneau possède toutes les caractéristiques nécessaires pour être classé dans la catégorie des souterrains annulaires. Creusé de la main de

l'homme, il ne présente aucune utilité économique ou militaire évidente ; seule une utilisation cultuelle semble envisageable et les recherches actuelles feraient remonter ce type de monument aux premiers temps du christianisme en France entre les Ve et IXe siècles.

Les souterrains annulaires

Avec l'étude des souterrains annulaires, nous abordons un autre domaine de la subterranéologie. Nous nous trouvons en effet face à des cavités dont l'origine, la destination et l'époque de creusement nous échappent complètement. Les préoccupations qui guidèrent la création de ces souterrains n'ont en effet rien à voir avec celles, beaucoup plus « terre-à-terre » qui conduisirent à la réalisation des refuges à caractère plus ou moins militaire que nous vous avons fait découvrir dans le reste du Centre-Ouest.

Le sud du Berry correspond à l'extrémité nord de l'aire de répartition des souterrains annulaires en France et la région de Saint-Amand-Montrond a livré un certain nombre de ces monuments, malheureusement aujourd'hui pour la plupart détruits.

Plus au sud, l'Allier est le département le plus riche en souterrains annulaires, avec des concentrations étonnantes de ces ouvrages dans le Bourbonnais autour d'Arfeuilles, dans la région thiernoise et dans la basse vallée de la Bresbre, au-delà du Breuil.

Un certain nombre de chercheurs, notamment Maurice Franc et Olivier Giron pour la région d'Arfeuilles et Hugues Douvert pour la région de Thiers, se sont consacrés à l'étude de ces monuments. Les multiples observations qu'ils ont effectuées permettent de donner les caractéristiques générales d'un souterrain annulaire, caractéristiques auxquelles le Fourneau correspond tout à fait.

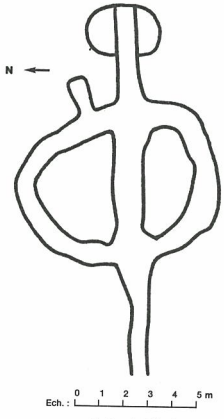
L'entrée de ces souterrains, taillés le plus souvent dans le « gore » ou arène granitique, se situe en général sur un plateau, à proximité d'une rivière. Ils ne sont pas creusés très profondément, ce qui explique leur rapide disparition lors des travaux agricoles. Le couloir d'accès, large d'une soixantaine de centimètres et haut de 1,30 m à 1,50 m, débute par une demi-spirale, s'enfonce dans le sol avant de se diviser pour former un, deux ou même trois anneaux selon les souterrains. Sur l'un de ces anneaux, en général à l'opposé du couloir d'accès, est greffé un réduit possédant plusieurs marches et un trou vertical forant le plafond. Ce réduit, considéré comme cultuel, fut baptisé « chapelle » par Maurice Franc et Olivier Giron qui remarquèrent que, curieusement, le trou vertical était toujours foré de l'extérieur vers l'intérieur.

Ces étroites galeries annulaires n'étaient pas, économiquement ou militairement utilisables : impossible d'y séjourner ou d'y stocker des vivres. De plus, leurs entrées, s'ouvrant à proximité d'un chemin, d'habitations, près ou sous une cabane dont les restes furent mis en évidence lors de quelques fouilles, ne semblent pas avoir été dissimulées.

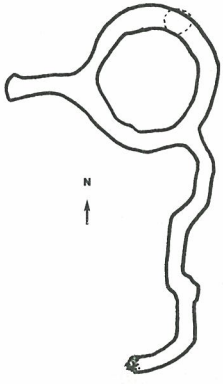
La seule hypothèse restante est celle du lieu de culte, hypothèse que confirmeraient certaines condamnations de souterrains, murés avec soin pour en interdire l'accès. La répartition subparoissiale (un tous les trois cents mètres à Arfeuilles) de ces ouvrages tendant à les rattacher à la cellule familiale, au clan, exclurait l'idée d'un lieu de culte public. Ces constatations associées aux datations par thermoluminescence obtenues pour des tessons de poterie du souterrain de Guérande

(400-800 après J.C.) font conclure Maurice Franc et Olivier Giron à une utilisation païenne de ces sites « dans une époque de tolérance de l'église chrétienne qui, trop faible pour s'imposer dans les campagnes, s'organisa dans les villes puis, petit à petit, évangélisa le monde paysan ». C'est plus tard, pour affirmer cette évangélisation qu'auraient été condamnés ces lieux de culte.

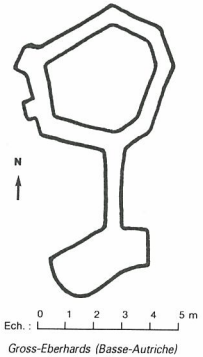
Beaucoup de travaux restent donc à effectuer pour cerner plus précisément le rôle de ces souterrains annulaires dans les campagnes du centre de la France, mais aussi pour comprendre leurs relations avec les souterrains annulaires de Basse-Autriche qui présentent des similitudes extrêmement frappantes. Actuellement l'hypothèse cultuelle semble la plus vraisemblable, mais alors parcours initiatique, hypogée... ? A propos, ne dit-on pas « tourner comme une âme en peine... »



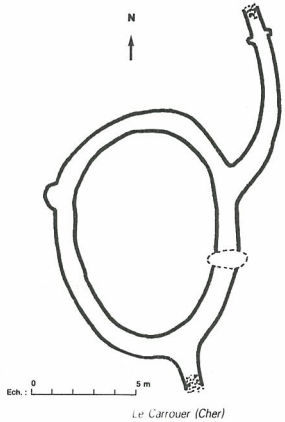
Guérande (Allier)
d'après M. Franc et O. Giron



Marcillat (Allier)
d'après M. Franc et O. Giron



Gross-Eberhards (Basse-Autriche)
d'après M. Broëns



Le Carrouer (Cher)
d'après L. Laville



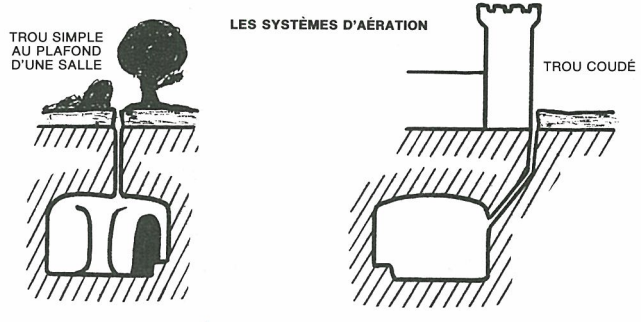
AMÉNAGEMENT

DEUXIÈME PARTIE

Les systèmes d'aération

Les souterrains-refuges étant destinés à accueillir un certain nombre d'humains et d'animaux, durant des périodes qui, à notre avis, n'excédaient que rarement quelques jours, il était nécessaire de les ventiler, donc de prévoir dès leur construction, des systèmes d'aération. Ceux-ci se divisent en trois groupes : les trous d'aération, creusés spécifiquement pour la ventilation, les puits qui, utilisés pour extraire les pierres de creusement ou pour accéder à l'eau, servaient ensuite de cheminées d'aération et enfin, les tuyaux d'aération réalisés aux dépens d'un puits d'extraction et préservés lors du comblement de ce dernier.

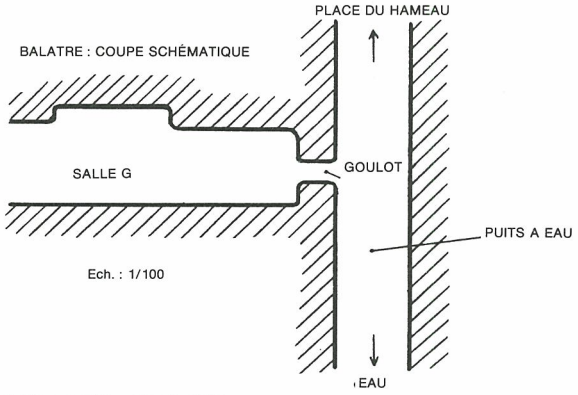
Les trous d'aération : très nombreux en Touraine (Bournan, Betz-le-Château...), présents en Anjou et en Poitou (La Foutelaie, Prinçay), ces trous sont forés dans le plafond des salles, du souterrain vers l'extérieur. Ils étaient généralement protégés en surface par des pierres plates ou des poteries destinées à éviter leur comblement. D'une dizaine de centimètres de diamètre, ces conduits sont en général simples, mais il arrive que deux trous soient jumelés (2ta du souterrain de Bournan), afin d'assurer une aération plus efficace du souterrain. Parfois, ces trous ne sont pas forés verticalement dans le plafond des salles mais obliquement, le conduit présentant alors un coude au bout d'un certain parcours dans la roche afin de déboucher verticalement à l'extérieur. Ce type d'aménagement était creusé en deux temps, à la fois à partir du souterrain et à partir de la surface, la jonction entre les deux trous s'effectuant au niveau du coude. Il est évident qu'un tel système nécessitait une remarquable précision de creusement et



nous ne l'avons rencontré que dans le souterrain très élaboré de Betz-le-Château où ce trou débouche au pied des murailles ce qui assurait parfaitement sa dissimulation.

P. Piboule a observé, lors de fouilles en Poitou, que certains de ces trous d'aération avaient été réalisés à l'aide d'une tarière. A Prinçay, un système de niches creusées dans les parois sous chaque trou devait être utilisé lors du creusement.

Les puits : creusés entre la surface et le souterrain, soit pour évacuer les déblais dus au creusement, soit pour donner accès en se prolongeant à l'eau, essentielle en cas de siège, certains puits ont été conservés par les architectes des souterrains-refuges pour servir à l'aération du réseau qu'ils desservaient. Cependant, de tels puits débouchant en surface pouvaient constituer des accès faciles court-circuitant les défenses du souterrain. Pour pallier cet inconvénient, les constructeurs ont fait communiquer le puits et le souterrain par un goulot étroit et malaisé rendant le passage d'un homme difficile et dangereux. Nous avons rencontré de tels aménagements au château de Crissay-sur-Manse (Touraine) et à Balâtre.



Les tuyaux d'aération : ménagés aux dépens d'un puits d'extraction et préservés lors du comblement de ce dernier, les tuyaux d'aération étaient plus faciles à réaliser que les trous d'aération et permettaient en quelque sorte de rentabiliser le creusement des puits d'extraction. Très utilisée en Poitou (église de Champniers, Prinçay, La Motte Bacher), cette technique se retrouve aussi en Touraine (Beauvais) et en Berry (La Cave aux Fées). Elle consistait à tailler dans un certain nombre d'angles du puits carré ou au milieu de sa paroi, une rainure verticale s'élevant du plafond du souterrain jusqu'à la surface. On pouvait ensuite bloquer des pierres plates le long de cette rainure et combler le puits. On obtenait ainsi un conduit d'aération ne pouvant pas servir d'accès. Cette méthode de base a été perfectionnée en Poitou où un certain nombre de souterrains (Prinçay, La Saunerie, l'église de Champniers), certainement plus tardifs que la Motte Bacher, possédaient des tuyaux d'aération en céramique remplaçant les pierres plates. A Prinçay, les poteries s'emboîtaient les unes dans les autres sur toute la hauteur du puits, une perche de bois assurant probablement la cohésion de l'ensemble. La prise d'air s'ouvrant en surface était très certainement constituée par un type de poterie plus large, découverte également lors du déblaiement du puits. Ces tuyaux, contemporains de la réalisation de ces souterrains, ont été datés par thermoluminescence des XV^{e}-XVI^{e} siècles à Prinçay et à l'église de Champniers.

Ces dispositifs présentent quelques variantes : à La Motte Bacher, le tuyau de pierres plates, vertical dans le puits P2, s'incline une fois la terre de surface atteinte

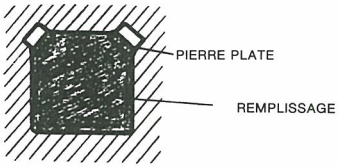
Deux tuyaux d'aération ménagés dans les coins d'un ancien puits d'extraction, P3 La Motte-Bacher (Vienne) ; les pierres plates, apposées le long des rainures verticales, préservent des conduits d'aération après comblement du puits



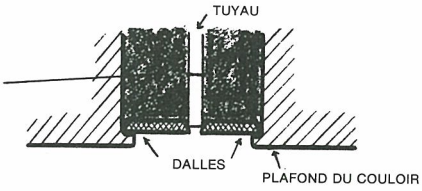
pour déboucher à une certaine distance du puits. Cette disposition obéissait probablement à des considérations défensives, la découverte du débouché du tuyau ne devant pas permettre de localiser précisément le souterrain.

Dans le souterrain de Prinçay, les puits d'extraction P1 et P2 donnent par un porche, autrefois fermé par une feuillure, dans les salles E et F. A hauteur d'homme, deux trous horizontaux creusés de part et d'autre de cette « porte », mettent en communication les salles concernées avec les tuyaux d'aération préservés dans les angles antérieurs des puits.

Dans le souterrain de l'église de Champniers, les deux tuyaux d'aération en céramique ne sont pas encastrés dans une rainure creusée aux dépens du puits P3, mais noyés dans le remblai de comblement, soutenus par deux dalles de réutilisation, au centre du puits.



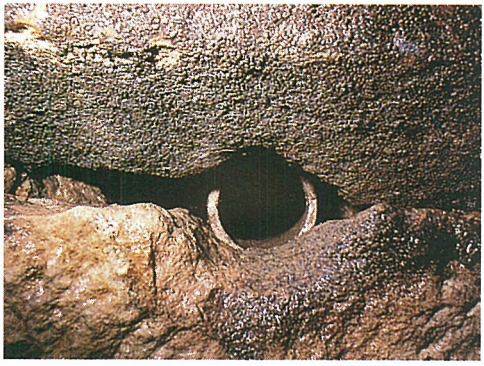
(PLAN)
DEUX TUYAUX D'AÉRATION CREUSÉS AUX DÉPENS D'UN PUITS. A LA PLACE DES PIERRES PLATES PEUVENT SE TROUVER DES TUYAUX EN CÉRAMIQUE



(COUPE)
TUYAUX D'AÉRATION DU PUITS P3 SOUTERRAIN DE CHAMPNIERS



Deux des poteries formant les tuyaux d'aération à Prinçay (Vienne) datées des XV^e^-XVI^e^ siècles



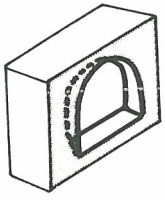
Eglise de Champniers (Vienne), tuyau d'aération soutenu par deux dalles obstruant le puits d'extraction (XV^e^-XVI^e^ siècle)

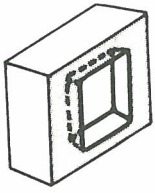
Dans la plupart des souterrains que nous avons étudiés, il existait une combinaison de puits et de trous d'aération, situés à différents niveaux (entrée basse, entrée haute), qui devait permettre autrefois une ventilation convenable. L'existence de foyers à l'abbaye de Chavais, à Balâtre, au Chillou, ne peut que confirmer l'existence d'une ventilation efficace, traduisant bien le caractère d'habitation temporaire de ces ouvrages. Les hommes de cette époque n'avaient d'ailleurs sûrement pas les mêmes exigences que nous, comme en témoigne ce dicton s'appliquant aux protestants qui vivaient au XVII^e^ siècle dans les cavernes fortifiées mal ventilées, de la Jaubernie en Ardèche : « Tu as les yeux rouges, tu es Hugenot ! ».

Les niches

Taillées dans les parois des galeries et des salles, les niches se rencontrent en grande quantité dans la majorité des souterrains aménagés. Ces excavations de tailles variables se divisent en trois grandes catégories.

Les niches à lampes : ce sont les plus nombreuses : creusées à hauteur d'homme dans les salles et les couloirs, elles sont présentes dans pratiquement tous les ouvrages souterrains. D'un volume d'environ un décimètre cube, ces petites cavités réparties à intervalles plus ou moins réguliers accueillaient sans aucun doute des luminaires qui permettaient aux occupants de se déplacer et de vivre momentanément dans le souterrain. Cette utilisation est confirmée par les traces de fumée qui s'élèvent au-dessus de nombre d'entre-elles et par le témoignage des « perreyeux ». Leur premier souci était en effet de tailler une niche pour accueillir la lampe qui les éclairait pendant leur travail.







Lampe à huile du souterrain de Villiers-le-Gast (fouilles S.F.E.S. Orléans)



Caractéristique du souterrain de Prinçay (Vienne) : la niche à étagère

Grande niche sans rebord, la Fosse Rouge (Indre-et-Loire)



Les dispositifs d'éclairage étaient sûrement soit des chandelles de suif ou de résine (encore utilisées par les troglodytes et les carriers au siècle dernier), soit des lampes à huile telles celles trouvées dans les souterrains de Prinçay, de La Roche-Clermault ou de Villiers-le-Gast en Orléanais.

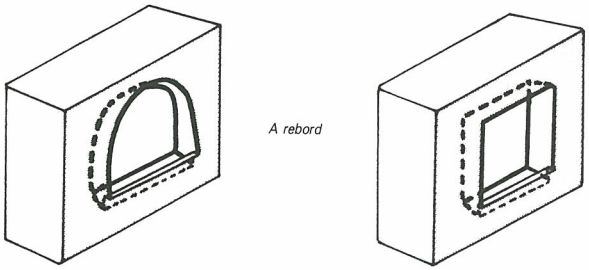
Nous avons rencontré à deux reprises, dans des souterrains particulièrement élaborés (La Roche-Clermault, Prinçay) une variante de ce système : le « trou à bougie ». Taillé en relief dans la roche, un petit support présente une cupule destinée à accueillir une chandelle ou, tout simplement, directement l'huile et la mèche d'une lampe. Derrière, dans la paroi, un « réflecteur » grossier améliorait certainement l'éclairage.

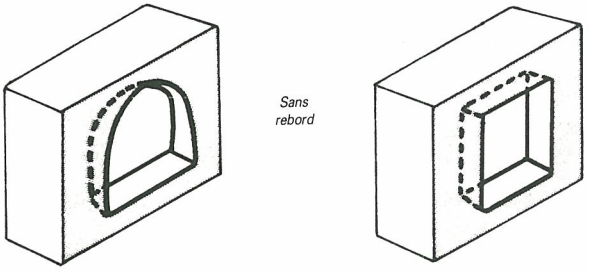
Un certain nombre de niches, semblables aux précédentes, situées dans des passages où la progression est difficile, couloirs pentus, goulots verticaux ou puits, avaient un rôle bien différent. Servant de point d'appui, elles permettaient de s'agripper pour franchir l'obstacle. Nous avons rencontré de telles niches à Villetard, au Château-Robin et à Crissay-sur-Manse en Touraine, et plus généralement dans tous les puits anciens où elles permettaient de monter et descendre en opposition.

Les grandes niches sans rebord : parallélépipédiques ou arrondies dans leur partie supérieure, plus ou moins vastes, de quinze centimètres à plus d'un mètre de large, elles permettaient de stocker provisions et ustensiles en tous genres. Elles se rencontrent le plus souvent dans les salles-refuges du souterrain.

Variante de cette catégorie de niches rencontrée à Prinçay : les niches à étagère. A une dizaine de centimètres de leur plancher, un décrochement taillé dans leurs parois était très certainement destiné à accueillir une planche de bois.

Les grandes niches à rebord : plus élaborées que les précédentes, elles présentent en plus un rebord d'épaisseur et de hauteur variable (5 à 20 centimètres). Creusées le



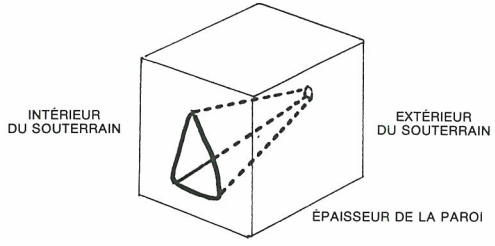


plus souvent dans les parois des salles, elles permettaient peut-être le stockage de produits tels le grain en vrac ou la paille. Un certain nombre de ces ouvrages associés à un anneau foré dans la roche à proximité immédiate servaient visiblement de mangeoires au bétail des réfugiés (La Bourie en Touraine).

Les trous à lumière

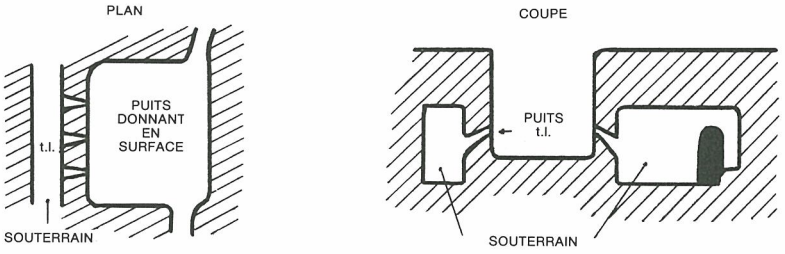
Les trous à lumière (notés t.l. sur les plans) sont des aménagements destinés à assurer l'éclairage des salles de certains souterrains où ils remplacent alors les niches à lampe. Nous n'en n'avons rencontré qu'en Touraine, et la seule mention que nous en ayons en Anjou se trouve dans la description que fait l'Abbé Georges de la cache souterraine de l'Abbé Mesnet à Bourgneuf (c.f. La Forge).

Leur forme les rend aisément indentifiables. Ils présentent à l'intérieur des salles des ouvertures grossièrement triangulaires, à peu près à hauteur d'homme dans la paroi. Ce sont des conduits évasés de l'extérieur vers l'intérieur. Ils offrent donc au dehors un orifice de petite taille qui passe facilement inaperçu ; on évite ainsi de signaler la présence du souterrain à un éventuel ennemi. Ces trous étant évasés vers l'intérieur de



la salle, ils assurent un éclairage diffus, la lumière pénétrant par le petit orifice se réfléchissant sur les parois de tuffeau blanc, pour donner un large faisceau lumineux dans le souterrain.

Ces aménagements, particulièrement nombreux dans certains souterrains et inexistants dans d'autres, sont maintenant la plupart du temps bouchés par l'accumulation de pierres et de terre venant de l'extérieur. Ils donnaient parfois directement en surface, mais, dans des souterrains très soignés, il arrive qu'ils soient disposés autour d'un puits à lumière largement ouvert sur l'extérieur (La Voûte, Betz-le-Château). Il est intéressant de noter qu'à Betz, les trous pouvaient être clos au niveau de la salle par un système de petits volets, et que cette partie du souterrain est très probablement postérieure au réseau défensif préexistant.



Les trous à lumière sont à vrai dire des aménagements plus caractéristiques des habitats troglodytiques que des souterrains. Nous en avons cependant rencontré à La Voûte, à Cessigny, à Bouféré, à Betz-le-Château et dans le réseau n° 2 de La Roche-Clermault. Il ne faut pas oublier que ces trous pouvaient en second lieu assurer l'aération ; associés à un trou d'aération classique foré au plafond, ils formaient un système entrée basse, entrée haute, qui permettait une très bonne ventilation.

Deux trous à lumière s'ouvrant dans la paroi d'une salle, La Voûte (Indre-et-Loire).

Les feuillures

Les feuillures sont des dispositifs destinés à permettre la mise en place, à l'aide de rondins et de madriers, d'une porte plus ou moins rudimentaire. Nous en avons rencontré dans pratiquement tous les réseaux explorés et il semble bien qu'elles constituent un des aménagements le plus courant des souterrains du Centre-Ouest. Elles présentent une grande variété de formes et peuvent se classer en trois catégories principales.

Le premier type de feuillure, assez rudimentaire, est constitué de deux rainures verticales se faisant face, creusées au pic dans les parois d'un couloir. Généralement, ces rainures vont du sol au plafond, permettant de disposer des rondins de bois qui, ainsi retenus, pouvaient constituer un obstacle résistant, capable de bloquer l'assaillant un certain temps. Leur taille est très variable, de quelques centimètres à plusieurs dizaine de centimètres de large. Souvent, pour faciliter la mise en place des madriers, une glissière est ménagée dans la partie supérieure de la rainure. Elle permet aujourd'hui de déterminer le sens de fermeture de la porte rudimentaire ainsi constituée (figure n° 1).

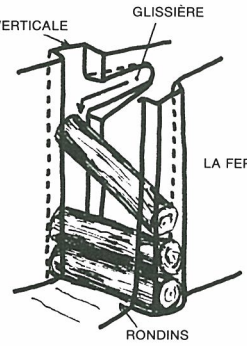


Figure nº 1

Nous avons rencontré des belles feuillures de ce type à La Forge (entrée de la salle A), à Betz-le-Château, à Balâtre (entrée dans la salle E) et à La Motte-Bacher.

Un second type de feuillure, dite « en virgule » (Fv sur les plans), est constitué d'une encoche en forme de virgule, creusée dans la paroi d'un couloir et faisant face à un trou cylindrique taillé dans la paroi opposée.

L'utilisation d'une telle feuillure était assez simple : il suffisait d'enfoncer l'extrémité d'une barre de bois dans le trou, puis d'engager dans l'encoche lui faisant face l'autre extrémité du madrier et de la caler au fond. Plusieurs de ces dispositifs superposés pouvaient permettre de barrer un couloir : c'est le cas de l'entrée de la salle A aux Caves d'Arceau, ou des deux feuillures en virgule superposées dans le couloir menant à la salle E du souterrain de Oiré. Le plus souvent, ces feuillures étaient destinées à maintenir une porte de bois contre un rebord taillé à cet effet (figure n^0 2).

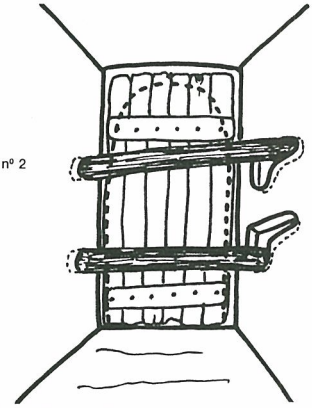


Figure nº 2

Nous abordons là un troisième système de fermeture (noté également F sur nos plans), constitué par un décrochement ménagé dans la roche et conçu pour recevoir une porte. Cette porte pouvait être maintenue en place par un système de feuillures en virgule, par des chevilles de bois (La Voûte), par des madriers ou tout simplement bloquée par des pierres. De telles dispositions sont visibles à La Foutelaie, Betz-le-Château (feuillure bloquant la chatière), à La Roche-Clermault (entrée dans la salle D du premier réseau), à La-Cave-aux-Fées (entrées dans les salles C et G) et à La Saunerie (F2).

Ces différents types de fermeture ne sont pas antagonistes et il arrive souvent

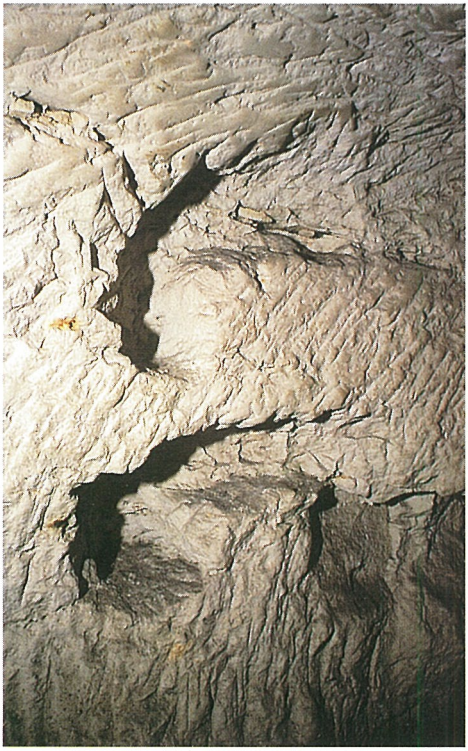
qu'ils se superposent à la faveur de surcreusements ou d'idées particulières ayant conduit à leur conception. Il est ainsi possible d'observer des feuillures beaucoup plus complexes, mêlant rainures verticales, virgules et autres dispositifs dont le rôle exact nous échappe souvent. Les portes aujourd'hui disparues possédaient certainement des systèmes de fermeture multiples et variés, difficiles à reconstituer aujourd'hui.

Les feuillures faisaient partie intégrante du système de défense du souterrain. Elles constituaient le plus souvent un obstacle passif, barrant l'entrée du souterrain, ses principaux couloirs ou encore l'accès aux salles le composant. Cependant, un certain nombre d'entre elles sont associées à un autre aménagement défensif (trou de visée, puits ou silo-piège, chatière...) de façon à renforcer son efficacité. On a alors de véritables pièges, la feuillure permettant par exemple de bloquer un agresseur devant le débouché d'une meurtrière (cas de F1 à Balâtre, de F2, F3, F4 à Betz-le-Château ou encore de F1 à la Saunerie).

Elle peut être elle-même protégée par un puits-piège comme à Beauvais en Touraine et à Prinçay, ou renforcer une chatière (goulot à Betz-le-Château par exemple).

Les feuillures sont donc non seulement des éléments de défense passive (arrêt des envahisseurs) mais aussi des dispositifs de défense active, en association avec d'autres aménagements défensifs, obligeant l'assaillant à rester dans un endroit précis où il est particulièrement vulnérable.

Double feuillure en virgule : face à ces deux encoches, sont creusés deux trous cylindriques dans la paroi opposée ; Fv3, Oiré (Maine-et-Loire)



Décrochement ménagé dans la roche et conçu pour recevoir une porte ; F7, Château de La Roche-Clermault (Indre-et-Loire)



Les chatières

Nous utilisons le terme de chatière pour désigner un passage extrêmement étroit, conçu pour obliger les personnes l'empruntant à ramper. Elles peuvent être classées en deux catégories.

Les goulots : d'une quarantaine de centimètres de large, de section circulaire ovoïde, en « gueule de four » voire même carrée, ils sont très nettement taillés et leurs parois sont polies par le frottement de ceux qui y rampèrent au cours des siècles. Ils joignent deux tronçons de couloir (Betz-le-Château, l'église de Champniers) ou permettent d'accéder à des salles-refuges ainsi remarquablement défendues (La Cache à Sel, Bournan, Balâtre, La Saunerie (g 1), La Cave aux Fées (g 2). Leur longueur n'excède pas un mètre cinquante et ils débouchent souvent à une certaine hauteur du sol.

Les rétrécissements : Ce sont des passages étroits dont la taille est nettement moins soignée que celle des goulots. Ils sont en général plus longs, s'ouvrent au ras du sol, et peuvent parfois avoir été réalisés en surcreusant un réseau naturel préexistant. Ce type de chatière se rencontre par exemple à La Motte-Bacher et à La Cave aux Fées (g 1).

Les chatières faisaient partie du système de défense, tout comme les trous de visée ou les feuillures. Elles constituaient un élément défensif remarquable ; l'assaillant devant s'allonger, se débarrasser de ses éventuelles armes, boucliers et armures pour ramper dans un goulot malaisé, ne pouvait pas bouger avant d'en être sorti. Il était donc extrêmement vulnérable lors de son arrivée dans la zone ainsi défendue. On conçoit aisément qu'un réfugié puisse attendre l'ennemi à la sortie d'une chatière et le tuer sans la moindre difficulté avec un simple gourdin par exemple. De plus, un blessé dans un tel conduit formait une sorte de « bouchon humain » (Cf. « La guerre souterraine au Vietnam »), bloquant derrière lui ses compagnons. Nous pensons d'ailleurs que la banquette de pierre jouxtant souvent le débouché du goulot dans la pièce d'arrivée était destinée à accueillir la « sentinelle » chargée de filtrer les entrées.

Parfois, une feuillure permettait de clore la sortie de la chatière renforçant ainsi son efficacité (La Bourie, La Voûte, Betz-le-Château), (Touraine).

En outre, en Touraine, nous avons rencontré des chatières associées avec des trous de visée et des meurtrières (Ré, Beauvais, La Jugeraie, Bournan). Ces dispositifs diaboliques ne laissaient absolument aucune chance au malheureux adversaire, parfaitement immobilisé dans l'axe de tir.

Les chatières se présentent soit à l'entrée d'une zone ou d'une salle plus défendue, soit au milieu d'un couloir. En effet, la plupart du temps, les pièces



Rétrécissement donnant accès à la salle D, Balâtre (Loir-et-Cher)

terminales, ultimes refuges situés au plus profond du souterrain, étaient ainsi protégées.

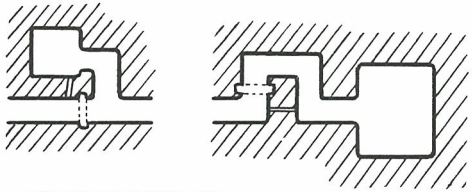
Quant aux chatières interrompant un couloir de communication, leur rôle était probablement de briser une attaque en force et d'autoriser une fuite vers l'extérieur (Betz-le-Château) ou vers une zone encore défendable. Dans ce cas, un élargissement du couloir permettait souvent de contrôler la sortie du passage étroit.

Meurtrières et trous de visée

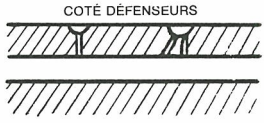
Ces aménagements, traduisant une volonté de défense active, sont très nombreux en Poitou et en Touraine. Présents dans le Blésois (Balâtre), ils sont beaucoup plus rares en Anjou où la bibliographie confirme nos observations. Pour ce qui est du Berry, le manque de données ne nous permet pas de formuler de conclusions.

Les meurtrières et les trous de visée sont conçus pour permettre aux défenseurs d'abattre l'adversaire sans avoir à s'exposer. Dans les souterrains, ils font partie de véritables pièges et ne nécessitent aucune visée de la part des défenseurs. En effet, les constructeurs de ces ouvrages prévoyaient un obstacle, puits, silo, chatière, feuillure, obligeant l'adversaire à stationner juste au débouché du trou de visée. Ces dispositions étaient bien entendu dictées par le fait que les combats souterrains se déroulaient dans l'obscurité ou à la lueur de faibles éclairages.

Les trous de visée : beaucoup plus nombreux que les meurtrières, les trous de visée se présentent sous forme de trous ronds d'une quinzaine de centimètres de diamètre. Ils sont forés perpendiculairement à un boyau, tangentiellement à un couloir ou bien dans l'axe de celui-ci. Ils peuvent être simples ou multiples (La Jugeraie) et présentent parfois un appui côté défenseur. Certains souterrains font un usage intensif de ces systèmes : Betz-le-Château (sept trous de visée), Balâtre (trois trous de visée) et La Saunerie (trois trous de visée).



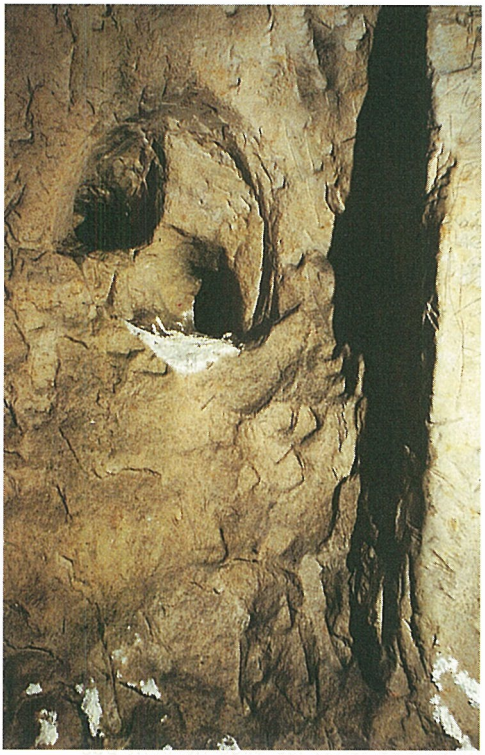
DÉFENSE D'UNE FEUILLURE



TROUS AVEC APPUI
SIMPLES OU DOUBLES

Quelles étaient les armes utilisées dans ces dispositifs ? L'arc, employé dans certains cas (à La Saunerie, le plafond au-dessus de t1 a été creusé pour permettre son emploi) n'est pas tout le temps adapté, certains trous étant situés trop près du sol. L'arbalète, apparue assez couramment dès le XII[e] siècle paraît dans certains souterrains plus adaptée et semble avoir été utilisée au Rouinceau en Touraine.

Le diamètre assez « normalisé » des trous de visée et la découverte au pied d'une meurtrière du souterrain de Beauvais, en Touraine, d'une balle de plomb sphérique de treize millimètres de diamètre, nous ont fait penser à l'utilisation de couleuvrines pour la défense des souterrains. Apparues en France lors du siège de Romorantin par le



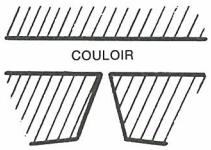
Le départ de deux trous de visée ; Crissay-sur-Manse (Indre-et-Loire)

Prince Noir, en 1356, les armes à feu étaient très efficaces à courte distance (cas de combats souterrains) et surtout très économiques et faciles d'entretien. Un document anglais donne ainsi le prix en 1353 d'un tube de petit format : trois shillings contre soixante-six shillings pour une grande arbalète. De plus, le faible coût, la facilité d'entretien et l'efficacité correspondent bien à l'esprit dans lequel étaient creusés les souterrains-refuges.

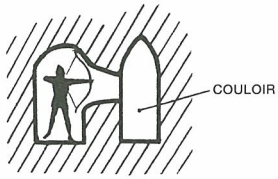
N'oublions cependant pas l'épieu ferré, arme d'hast, redoutablement efficace et facile à fabriquer qui, guidée par le trou, pouvait frapper l'ennemi avec violence et précision. C'est une telle arme, empoisonnée de surcroît, utilisée à travers un trou de visée que met en scène ce passage du roman gallois « Peredur » datant approximativement du XII[e] siècle : « Après avoir vaincu le Noir Oppresseur, Peredur gagne le château des fils du roi des souffrances... Il apprend alors d'une dame qu'il doit combattre l'Afanc. Cet être vit dans une grotte à l'entrée de laquelle un pilier de pierre lui permet de voir tous ceux qui s'approchent sans être aperçu et de tuer ses visiteurs avec un dard empoisonné ».

Par ailleurs, on trouve dans certains souterrains (Balâtre par exemple) des ébauches de trous horizontaux inachevés dont l'origine est difficile à déterminer. S'agit-il d'erreurs de creusement, de trous de sonde, de leurres ?

Les meurtrières : appelées aussi archères, elles sont beaucoup plus rares que les trous de visée. Nous en avons rencontré trois, groupées dans le souterrain de Beauvais (Touraine), une dans le mur maçonné contrôlant l'entrée de Bournan et une à La Saunerie (t4). A Beauvais, deux d'entre elles débouchent sur le flanc droit de l'assaillant (non protégé par le bouclier). La troisième débouche dans une chatière et constitue un



PLAN



COUPE

piège aussi diabolique qu'à Bournan où la meurtrière est associée à un silo-piège. Ces aménagements semblent tous prévus pour l'utilisation d'un petit arc.

Toutes ces embrasures de tir, caractéristiques d'un grand nombre de souterrains-refuges du Centre-Ouest, traduisent une volonté de défense active. Il ne s'agit plus seulement de se cacher et d'attendre... L'ennemi a des moyens tels, qu'il faut le leurrer, le piéger, l'amener, le guider vers sa destruction.

Au niveau des fortifications de surface, une telle évolution, d'une défense passive vers une défense plus offensive, est marquée au XII[e] siècle par l'apparition d'archères. Ainsi, nous pensons que les souterrains refuges possédant ce type d'aménagements ne peuvent avoir été creusés antérieurement au XII[e] siècle.

Les silos

Présents dans toute l'Europe, tant en surface que sous terre, les silos ne sont pas des éléments spécifiques des souterrains aménagés. Creusés dans la roche, en forme de bouteille ou de puits de quelques mètres de profondeur, ils furent utilisés de la préhistoire au XIX[e] siècle pour emmagasiner grains et légumes. La conservation des aliments en silos souterrains, décrite très précisément par les agronomes antiques Varron et Pline l'Ancien, est confirmée par des recherches récentes en archéologie expérimentale. Ces travaux permettent en effet de préciser le mode d'action de telles excavations, encore utilisées de nos jours dans certaines régions du Maghreb.

Plus spécifique des souterrains-refuges est l'existence de silos-pièges semblables à ceux destinés à accueillir des réserves. Seule leur situation en des points de passage obligés, au milieu ou au débouché d'un couloir étroit, permet de leur attribuer un rôle défensif.

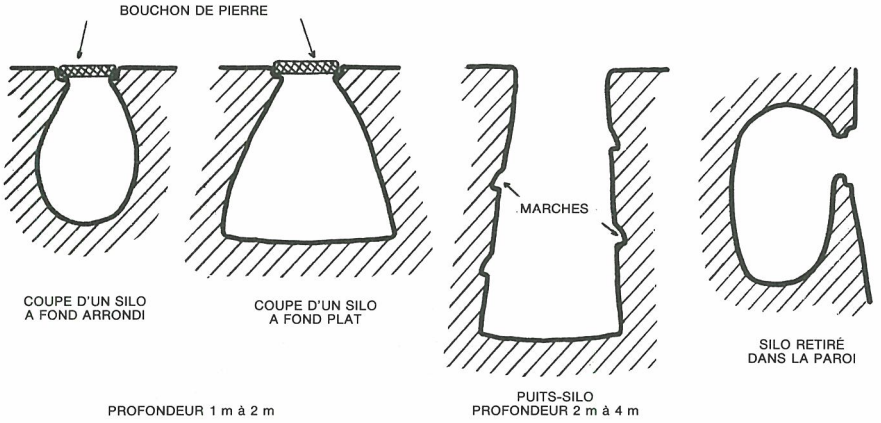
Lors de nos recherches, nous avons rencontré de nombreux silos en Poitou, Touraine, Blésois. L'Anjou et le Berry se sont par contre révélés pauvres dans ce domaine. Si ce phénomène peut s'expliquer en Berry par le peu de souterrains explorables et le manque de bibliographie sur le sujet, en Anjou, il semble bien que les utilisateurs de souterrains n'aient pas connu ou n'aient pas jugé bon, en général, de creuser de tels aménagements.

La grande majorité des silos rencontrés se présentent sous la forme de « ponne » ou « fosse ovoïde », sorte de bouteille pansue à la taille régulière, possédant la plupart du temps un décrochement destiné à accueillir un bouchon de fermeture. Ce bouchon pouvait être en pierre et même en bois, comme en témoignent les encoches de fermeture prévues pour clore le silo du souterrain de Betz-le-Château. Leur fond est le plus souvent hémisphérique (La Voûte, Le Quellay, Le Chillou), mais pouvait aussi être plat (La Fosse-Rouge, Prinçay, Bournan). L'intérêt du premier type de silo était, pour la

conservation des grains, de permettre l'accumulation des eaux d'infiltration au fond, là où la quantité de grains au contact était minimale. Dans tous les cas, la taille est soignée et la forme très régulière a souvent fait penser à l'utilisation, pour le creusement de ces silos, d'un instrument en rotation autour d'un axe. Cependant des traces de finition au pic sont bien visibles et le « poli » des parois s'explique tout à fait simplement comme nous le verrons plus tard.

Une variante de ces fosses se rencontre dans certains souterrains — Fontcluse (Touraine), Balâtre. — Cette fois, l'orifice ne perce pas le sol des salles, mais s'ouvre dans leur paroi, donnant accès à une cavité ovoïde accolée à la pièce.

Un certain nombre de silos peuvent par ailleurs se présenter plus simplement sous la forme d'un puits carré, s'évasant légèrement vers le bas. Ils n'étaient probablement pas destinés à emmagasiner des grains mais plutôt d'autres aliments, racines et tubercules par exemple.



La conservation des grains en silo souterrain fut une des méthodes les plus efficaces utilisées par nos ancêtres, ceci en Europe et dans le bassin méditerranéen, de l'Antiquité à nos jours. En effet, dans son « Economie rurale », Varron (Ier siècle avant J.-C.), précise que « certains ont leurs greniers sous terre, des cavernes qu'on appelle des siri, par exemple en Cappadoce et en Thrace. Ils jonchent de paille le sol de ceux-ci et prennent soin que le blé soit à l'abri de l'humidité de l'air, sauf lorsqu'on en tire pour la consommation. Là, en effet où l'air ne pénètre pas, point de charançon. Ainsi ensilé, le blé poulard reste jusqu'à cinquante ans, mais le millet dure plus de cent ans ». Pline l'Ancien (Ier siècle), dans son « Histoire naturelle », reprendra plus tard Varron en précisant que « toutefois, le procédé le plus avantageux est de les conserver (les épis) dans des fosses, qu'on appelle silos, comme on le fait en Cappadoce et en Thrace, en Espagne ... en Afrique ».

L'efficacité de ce procédé simple semble incroyable. C'est pour cela que des travaux d'archéologie expérimentale ont été menés en Grande-Bretagne, dans la ferme expérimentale de Buster Hill dans le Hampshire*. Des récoltes d'épautre, blé proche de ceux utilisés au Moyen Age en Europe, ont été conservées, un hiver durant, dans des silos creusés dans la craie. Ce résultat, dans un climat légèrement plus humide que celui du centre de la France, ne peut que confirmer des durées de stockage de l'ordre de l'année.

Le mécanisme de conservation est relativement simple. La récolte devait d'abord

être séchée au soleil. Les agronomes antiques et les résultats d'expérience sont formels. Ensuite, elle était introduite dans le silo dont le fond et les parois avaient été au préalable recouverts de paille ou de feuillages séchés. Le silo était rempli à ras bord et on couvrait la récolte d'une couche de paille puis d'un bouchon le plus hermétique possible ; un disque de pierre bien ajusté et joint avec de l'argile faisait par exemple parfaitement l'affaire. Le milieu clos ainsi formé évoluait de la façon suivante. Les grains, au contact de l'humidité des parois, germent, absorbant l'oxygène de l'air enfermé avec la récolte et dégageant du gaz carbonique. Ils forment ainsi une couche protectrice de quelques centimètres d'épaisseur au contact des parois et du sol, tout en éliminant l'oxygène du silo, ce qui inhibe la germination et asphyxie les insectes ainsi qu'une grande partie des micro-organismes qui pourraient se développer dans le grain.

Des récoltes stockées d'octobre à avril dans des silos creusés dans la craie en Grande-Bretagne gardent toutes leurs capacités germinatives, ce qui rend cette méthode particulièrement intéressante pour conserver du grain, non seulement en tant que nourriture, mais aussi comme semence. A une époque où les paysans ne disposaient pas des techniques actuelles pour affronter les aléas climatiques et écologiques, de telles réserves pouvaient permettre de survivre après une récolte catastrophique et de réensemencer.

Par ailleurs, la couche de grains germés était brûlée une fois le silo vide, pour le « désinfecter » avant réutilisation. Cette couche de grains, de tigelles et de radicelles entremêlés, détache de petits morceaux de craie, ce qui explique l'aspect particulièrement lisse et « poli » des parois des silos, aspect qui intrigua longtemps les archéologues, les amenant à faire des hypothèses plus ou moins complexes pour le creusement.



Coupe de deux silos qui s'ouvraient dans le sol d'une salle aujourd'hui éventrée par l'exploitation d'une carrière souterraine ; La Fosse Rouge (Indre-et-Loire)

Dans le sol d'une salle, l'orifice d'un silo avec, à côté, le bouchon de pierre qui servait à le clore ; Laudinie, Sorges (Dordogne)



Ce procédé de conservation étant basé sur l'absence d'oxygène dans le silo, on ne pouvait se permettre de rompre l'équilibre en ouvrant le bouchon que pour prélever tout le grain enfermé. C'est pour cela que les silos sont généralement de petite taille (1 à 3 m^3), ce qui permettait de les ouvrir les uns après les autres et de prélever la récolte par fractions, en fonction des besoins, sans compromettre la conservation anaérobie du reste des réserves.

Quelques textes des XVII[e] et XVIII[e] siècles témoignent de l'utilisation courante en Europe, des silos souterrains.

Ainsi, Olivier de Serres (vers 1600) explique qu'en Gascogne et en Guyenne, le grain est conservé « dans des fosses profondes creusées dans la terre, qu'on appelle cros, dans lesquelles on descend avec eschelles pour y porter et rapporter du blé ». Au XVIII[e] siècle, les éditions de la Maison Rustique, signalent la conservation des grains en silos dans le Quercy, en Italie, en Pologne et en Hongrie, en insistant sur l'intérêt de cette méthode dans les régions connaissant l'insécurité.

En effet, en plus de la conservation, les silos souterrains possédaient l'avantage d'être discrets, à l'abri des convoitises. Ils permettaient de conserver et de sauver les réserves en grain et en semence de la communauté du pillage et des incendies mais aussi, ce qui est très important pour l'efficacité du refuge temporaire que constitue le souterrain-refuge, d'empêcher l'agresseur de vivre sur le pays, de l'obliger à aller plus loin chercher son ravitaillement, lui interdisant ainsi le siège du refuge. Voltaire, dans son histoire de Charles XII de Suède, insiste sur ce problème lors de la campagne menée en 1708 par le souverain suédois contre Pierre le Grand : « Depuis Grodno jusqu'au Boristhène..., dans les endroits qui sont cultivés, on ne trouve point de vivres ; les paysans enfouissent dans la terre tous les grains et tout ce qui peut s'y conserver ; il faut sonder la terre avec de grandes perches ferrées pour découvrir ces magasins souterrains ».

Ces greniers cachés pouvaient aussi être utilisés pour échapper aux impôts ou spéculer lors des famines, comme en témoigne un texte décrivant la vie de saint Etienne d'Obazine, écrit vers 1166-1180 : « les frères faisaient extraire les grains anciens des fosses et des boyaux creusés dans la terre où ils étaient conservés ».

D'intérêt militaire et économique, les silos des souterrains aménagés du Centre-Ouest nous montrent que le souterrain était une annexe des habitations de surface, un refuge temporaire prêt à se transformer en forteresse abritant population, bétail, grains et semences à la première alerte.

Les silos-pièges : moins nombreux que ceux précédemment décrits, ils s'en distinguent par leur situation, creusés en un point de passage obligé, au milieu d'un couloir étroit ou à l'entrée d'une salle. Ils sont disposés de façon à ce que les assaillants ne les voient pas et tombent dedans. Le silo ne fait généralement guère plus d'un mètre cinquante de profondeur, et l'agresseur risquait seulement de se casser une jambe, ce qui le mettait à la merci des défenseurs. En effet, il est impossible de sortir de cette prison de pierre sans une aide extérieure, les parois lisses et s'évasant vers le bas n'offrant aucun appui aux pieds du malheureux ainsi piégé. Une remarque de Pierre Loti dans « Au Maroc » (vers 1890), confirme le danger de telles excavations : « ... devant leurs pieds, au milieu de la route, un trou béant, assez large pour y disparaître est au ras du sol... donnant accès... dans un de ces grands souterrains appelés silos que l'on creuse au Maroc pour cacher du blé ou de l'orge en cas de guerre ou de famine. Alors je comprends cette expression marocaine " tomber dans un silo ",

qui signifie se laisser prendre dans un piège d'où il est impossible de sortir ».

En général, le silo-piège n'est pas seul mais associé à une meurtrière ou un trou de visée qui permettait aux défenseurs, protégés par une paroi, de prendre à partie les agresseurs bloqués devant le piège ou cherchant à en sortir leur ami. Nous avons de formidables exemples de telles associations dans le souterrain de Bournan et dans ce qui reste du souterrain du château de Sepmes. La plupart du temps, (La Voûte, Bournan), un décrochement était prévu dans le sol autour de l'orifice du silo pour accueillir un bouchon qui, en temps de paix, permettait sans doute de circuler sans risque dans le réseau.

Les silos, à vocation économique, stratégique ou défensive, constituent des aménagements essentiels des souterrains-refuges. Ils permettaient de rendre ceux-ci plus efficaces à long terme (conservation et préservation des récoltes) et participaient parfois directement à la défense de l'ouvrage (pièges).

** P.J. Reynolds, « A general report of underground grain storage experiment at the Buster Ancient Farm research project » in « Les Techniques de conservation des grains à long terme », vol. 1, C.N.R.S., 1979.*

Les anneaux

Moins fréquents que d'autres éléments structuraux (niches, bancs, par exemple), les anneaux ne sont pas spécifiques des souterrains aménagés et se retrouvent dans nombre d'habitations troglodytiques. Certains ouvrages en possèdent plusieurs, alors que d'autres en sont complètement dépourvus. Nous en avons rencontré en Anjou, Touraine et Poitou. Pour ce qui est du Berry et du Blésois, le manque de données sur les souterrains de ces régions ne nous permet pas de conclure.

Si leur utilisation la plus courante était probablement domestique, divers éléments nous incitent à penser que certains d'entre eux faisaient partie intégrante du système de défense du réseau.

Les anneaux ne sont pas des cercles métalliques scellés dans la paroi ; comme les autres aménagements souterrains, ils ont été réalisés à partir de la roche omniprésente. Ces points d'attache sont en effet creusés dans les murs, le plus souvent en forant un trou rejoignant les deux côtés d'un coin saillant. Les constructeurs ont ainsi obtenu une sorte d'anneau assez solide pour retenir des bêtes puissantes ou servir de point d'appui.

La majorité de ces anneaux servait probablement à attacher des animaux domestiques comme cela se faisait, il n'y a pas si longtemps, dans les étables troglodytiques de la région. Ceux qui jouxtent les grandes niches avec ou sans rebord (mangeoires) des souterrains de La Bourie (Touraine) ou de l'abbaye de Chavais (Anjou) sont là pour témoigner de cet usage. Les réfugiés cherchaient ainsi à sauver, en plus de





DALLE DU VALLONNET D'APRÈS LES CAHIERS DU GERSAR

leur vie et de leurs réserves céréalières (silos), partie ou totalité de leur bétail.

Placés aux endroits stratégiques (point de passage, croisement, feuillure), certains anneaux semblent totalement inadaptés à une telle fonction. Outre le fait qu'il soit beaucoup plus simple de parquer ces animaux dans une salle du souterrain, ils n'ont sûrement pas servi à attacher du bétail qui aurait alors considérablement gêné la circulation à l'intérieur du réseau. Ainsi, au Quellay, en Touraine, le seul anneau est foré au carrefour des deux branches du souterrain. Il semble curieux d'attacher une bête au seul endroit où elle bloquera tout déplacement, alors qu'il y a de la place dans les nombreuses salles.

De tels anneaux, aménagés en des points stratégiques du souterrain, se retrouvent à Cécigny, La Roche-Clermault, La Voûte, réseaux du Chinonais proches du Quellay.

Nous pensons donc que tous les anneaux découverts dans les souterrains-refuges n'ont pas servi à attacher du bétail et que des chiens de combat étaient utilisés pour la défense de ces ouvrages. Certaines traces de griffes au niveau de ces anneaux, identiques à celles que laisserait un chien, semblent confirmer cette hypothèse. Placés au carrefour de couloirs étroits, à la sortie d'un boyau défendu par une feuillure obstruée par des madriers ou au débouché d'une chatière, les chiens pouvaient, dans les conditions d'obscurité et d'insécurité propres au combat souterrain, constituer un élément de défense très efficace.

Il faut noter à ce propos l'importance méconnue des chiens de combat dans la guerre médiévale. Ce rôle transparaît à la faveur de certains textes tels ce crédit spécial figurant sur les comptes royaux au début du XIV^{e} siècle pour l'entretien de la meute du château de Peyrepertuse, dans l'Aude, ou cette dalle historiée du Vallonnet (environs du XII^{e} siècle) mettant en scène une troupe de cavaliers armés de lances et accompagnés de chiens de combat.

Ainsi, nous pensons que des chiens de combat entraient directement dans la défense de certains souterrains-refuges, augmentant à peu de frais leur efficacité, identifiant à distance amis et ennemis et rajoutant un facteur d'insécurité majeur, propre à décourager les pillards les plus endurcis.

Creusement

Les souterrains du Centre-Ouest ont très probablement tous été creusés en utilisant les mêmes méthodes. Entièrement taillés dans la roche, ils ont sans doute nécessité la mise en œuvre de techniques particulières. Les écrits dans ce domaine sont pratiquement inexistants mais, vu le nombre important de carrières souterraines et d'habitations troglodytiques dans nos régions, les mêmes techniques voire les mêmes hommes ont certainement été utilisés pour creuser les souterrains.

La qualité esthétique de certaines salles, la précision du forage de certains trous d'aération ne semblent pouvoir être que le travail de spécialistes. Apparemment, il n'existait ni compagnons carriers ni groupes de creuseurs de souterrains. De tels spécialistes itinérants, connaissant un certain nombre de cavités secrètes, auraient d'ailleurs été redoutablement dangereux.

Dans le Centre-Ouest, le travail de la pierre appartient à la tradition culturelle. De nombreux paysans exploitaient pour leur compte une petite carrière, s'aménageant également des habitations troglodytiques. Familiers du travail de la roche, ces mêmes hommes pouvaient très bien participer au creusement du souterrain utilisé par la communauté dont ils faisaient partie.

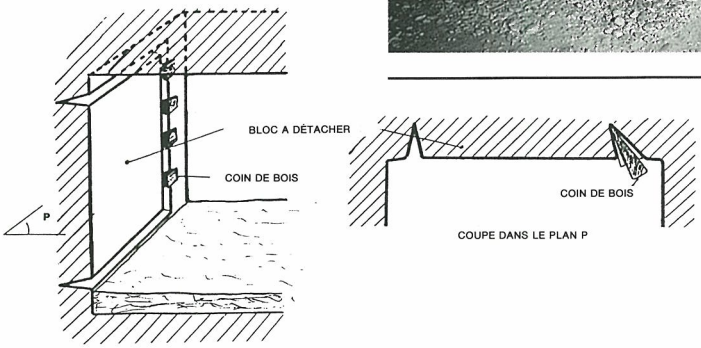
Pour les souterrains extrêmement élaborés sur le plan défensif, ces ouvriers étaient certainement dirigés par un homme de l'art. Dans le cas des souterrains-refuges de forteresse, les architectes présidant l'élévation des fortifications de surface conduisaient probablement le travail des mineurs. Ils devenaient alors dépositaires d'un lourd secret pouvant, comme dans la légende du château de l'Ours (Légendes du Bourbonnais, Dr Piquand) hypothéquer leur avenir : « Vous plairait-il que nous allions visiter seuls le souterrain, car j'ai maints secrets à vous montrer, et il est bon que vous seul connaissiez les ingénieuses inventions que j'ai accumulées dans cette partie essentielle de la forteresse ». Humbaud acquiesça volontiers, ils passèrent dans le souterrain qu'ils visitèrent en détail. En revenant au donjon, Ildérim dit à Humbaud : « Voyez la plus belle de mes inventions : ce passage ne présente aucune ouverture, mais il me suffit d'appuyer sur ce ressort et je libère une trappe ; vous faites passer devant vous un homme qui ne se doute de rien, votre homme tombe dans une oubliette d'où il ne sortira que quand vous le voudrez bien. Voyons voir, reprit le sire ; on se place comme je suis, on prend son individu au collet, et vlan !... » Maître Ildérim venait de disparaître dans l'oubliette avec le poignard d'Humbaud planté entre les côtes.

Techniques de creusement : d'après les traces laissées sur les parois, la finition des souterrains s'effectuait avec des pics plats ou pointus. Pour le creusement proprement dit, on pouvait opérer de deux façons. Tout d'abord, la plus simple : creuser au pic, en concassant la roche au fur et à mesure. Nous pensons que cette méthode fastidieuse était au moins employée pour le creusement des chatières, niches, feuillures, banquettes et pour la finition des salles.

Cependant, pour les grands volumes, il était possible d'utiliser d'abord la méthode employée par les carriers. Ces derniers extrayaient des blocs atteignant 3 m x 2 m sur une largeur de 40 cm lorsque la roche le permettait. Avant l'extraction, sur trois des côtés du bloc rectangulaire, on creusait une fente d'une quarantaine de centimètres de profondeur, perpendiculairement au front de taille. Sur le côté restant, une saignée, celle de l'encoignure, était creusée en biais avec un angle d'environ 45^0. Dans celle-ci, on disposait des coins de bois, glissés entre deux planchettes. On pouvait alors détacher le bloc en les enfonçant avec un maillet. Une méthode plus ancienne, encore employée,

Une carrière souterraine dans le Vendômois ; au fond, les rainures verticales correspondent aux traces laissées par les saignées creusées pour détacher les blocs de pierre





d'après P. Noël, à la fin du XVIII[e] siècle, consistait à utiliser des coins de bois secs, humidifiés une fois en place grâce à des sacs gorgés d'eau. Il suffisait d'une nuit pour que le bloc se détache.

Les traces de l'utilisation de cette méthode se rencontrent dans les parois de Fontcluse en Touraine ou de Prinçay dans le Poitou.

Dans les deux cas, l'évacuation des déblais posait certains problèmes. Lorsque les salles étaient reliées à l'extérieur par des couloirs normalement larges et de la hauteur d'un homme, une charrette du type de celles employées dans les carrières (75 cm de large), un bard (sorte de civière) ou un système de roulement sur rondins, pouvait servir à évacuer les blocs. Dans le cas du creusement par concassage, des paniers ou des brouettes telles celles utilisées par les mineurs sur des miniatures médiévales, ainsi qu'une main-d'œuvre importante, suffisaient.

Pour les salles les plus profondes, séparées de l'extérieur par des chatières ou des couloirs pentus et coudés, l'évacuation des gravats aurait été fastidieuse et celle de gros blocs impossible. C'est pour cela que la très grande majorité des pièces protégées par une chatière possèdent un puits d'extraction ayant communiqué avec l'extérieur. Considérés, souvent à tort, comme des cheminées de fuite, ces puits étaient tous condamnés lors de l'utilisation du souterrain, pour ne pas constituer un accès direct dans les salles les plus sûres.

Grâce à l'étude du souterrain de Oiré en Anjou, on peut reconstituer approximativement les étapes du creusement. Deux salles excavées indépendamment, l'une à partir d'un puits, l'autre probablement à partir d'une rampe inclinée, ont ensuite été reliées par un couloir. Celui-ci fut creusé par deux équipes de mineurs, parties de chaque pièce et effectuant leur jonction à mi-parcours. Ce mode d'excavation doit-il être généralisé ? Serge Gady a conclu à l'utilisation de ce même mode de creusement lors de la fouille d'un souterrain du Limousin.

TÉMOIGNAGES

Les textes

Rares sont les textes mentionnant explicitement des souterrains-refuges. Cette discrétion s'explique très certainement par le caractère secret de ces ouvrages. Les utilisateurs de réseaux souterrains n'allaient pas mettre par écrit les subtilités et l'organisation défensive de leur retraite cachée.

Cependant, dès l'époque romaine, Tacite écrit dans « De mora Germanorum XVI » : « Ils ont l'habitude de creuser des abris souterrains, qu'ils chargent par-dessus d'un gros tas de fumier pour se protéger de l'hiver et conserver leurs grains. Ils tempèrent, en effet, en de tels lieux la rigueur du froid. Et si, d'aventure, un ennemi survient, ce qui est à découvert sera ravagé, et ce qui est caché ou enfoui sera ignoré ou lui échappera, parce qu'il devra le chercher. » (1)

Cet extrait montre bien, chez les Germains, l'existence de souterrains-refuges vers 98 après J.-C.

Beaucoup plus tard, en 767, d'après la chronique de Saint-Denis, Pépin ayant quitté Bourges et s'avançant jusqu'à la Garonne, s'est emparé de nombreuses retraites souterraines.

« Tout Agenois... tout Pierregort mis en sa subjection... Si pris moult de ses anemis qui se deffendaient es fossez et en citernes. »

On trouve ici une mention plus militaire des souterrains.

Lorsque l'ennemi était signalé, les hommes disparaissaient sous terre et se barricadaient comme l'indique Benoît de Saint-More au XII[e] siècle dans un texte relatant des événements du IX[e] siècle :

« Quant li moine et la gent vilaine,
Virent venir la gent paène,
Fui s'en sunt hastivement
Sanz nul autre délaiement
En terre, en fosses mult parfunt
Muce chascun d'els e rebunt (se cache). »

Ces ouvrages semblent réservés à la défense de la « gent vilaine » et non à l'aristocratie. Ce n'est sûrement pas le cas des souterrains-refuges de forteresse cités par Suger dans la « Vie de Louis le Gros ».

En 1106-1107, lors de l'attaque du château de Gournai, « les assiégés, sans cesse harcelés de nuit comme de jour par une tour, ne pouvaient se présenter pour

garder leurs murs, se retranchant alors dans de profonds souterrains, ils s'y défendaient en faisant lancer traîtreusement par leurs archers une foule de traits sur ceux qui occupaient le premier étage et triomphaient d'eux par la mort ». (2)

En 1110-1111, « Au sommet d'un promontoire abrupt dominant la rive du grand fleuve Seine, se dresse un château affreux et sans noblesse appelé La Roche-Guyon. Invisible à sa surface, il se trouve creusé dans une haute roche. L'habile main du constructeur a ménagé sur le penchant de la montagne, entaillant la roche, une ample demeure, pourvue d'ouvertures rares et misérables ». (3)

Dans le cartulaire de Noyers, an 1074, se trouvent des indications fort intéressantes concernant une expédition d'Acharie de Marmande (possesseur du fameux château de Marmande et de son souterrain).

« Acharie de Marmande... sorti certaine nuit pour se livrer au pillage, vint avec ses hommes aux monts dits de Grizay, et là, dans la maison d'un paysan, trouva plusieurs hommes assemblés. Il se mit à les assiéger, et eux de se cacher dans le rocher ! Les assiégeants incendièrent la maison sur eux et les tuèrent dans le rocher. » (4)

Le texte ne précise pas explicitement l'existence d'un souterrain-refuge mais, le fait qu'il ait fallu incendier la maison qui se trouvait au-dessus pour exterminer ses occupants tend à prouver la nature fortifiée de la cavité.

Deux siècles plus tard, durant la croisade albigeoise, un article du concile de Béziers, tenu en 1246, préconise :

« Que l'on recherche les hérétiques dans les fermes et en dehors des demeures particulières, en fouillant les chambres souterraines, les cabanes, les cluseaux et les autres cachettes. »

Il semble bien que, là encore, les proscrits se soient réfugiés dans des retraites souterraines cachées. Parmi eux, les hérétiques semblaient affectionner ce type de refuge comme le sous-entend Bernard Gui dans son « manuel de l'inquisiteur » achevé vers 1323 :

« Longtemps, les hérétiques restèrent rebelles à la lumière, se cachant tantôt dans les montagnes, tantôt dans les grottes et les cavernes à la manière des hiboux et des fils des ténèbres. »

Pendant la guerre de Cent Ans, la population semble avoir, dans un but défensif, creusé des souterrains. Une pièce d'un procès contenue dans les chartes de Saint-Bertin, d'après le grand cartulaire de D. Ch.-I. Dewitte, rapporte que, le 15 février 1416, les gens de Wizernes (canton de Saint-Omer) avaient commencé le creusement de souterrains pour se protéger des bandes anglaises ravageant le pays : « Certaine grotte ou caverne, que l'on appelle populairement " carrière "... pour y trouver refuge contre les assauts et les ravages des Anglais, ennemis de la patrie. » (5)

Plus tard, le 26 mai 1437, en Anjou, au plus fort des troubles de cette longue guerre, le roi René autorisa la fortification de la cave de Bouil (10 kilomètres de Durtal) pour « le retrait du povre peuple ».

Au XVI^{e} siècle, les troubles causés par les guerres de religion ont aussi incité le peuple à se réfugier sous terre, comme en témoignent ces passages de « Les Tragiques » d'Agrippa d'Aubigné :

« Dedans la grotte d'un rocher
La pauvrette a voulu chercher
Sa maison, moins belle et plus seure ; »
« (Que) les peuples fuyards des villages chasséz,
Vivent dans les forests : là chacun d'eux s'asserre

Au ventre de leur mère, aux cavernes de terre (...)
Et puis l'an ensuivant les misérables yeux (...)
Voyent d'un estranger la ravissante main
Qui leur tire la vie et l'espoir et le grain.
Alors baignez en pleurs dans les bois ils retournent,
Aux aveugles rochers les affligez séjournent ; »

Plus tard, dans le nord de la France, Bouthors a rapporté (Mémoire de la Société Archéologique de la Somme) un document du 20 février 1636 attestant du creusement, par les habitants d'un village, de « carrière » pour se protéger des courses de soldats.

En se rapprochant de la Révolution, la littérature régionale s'avère plus riche.

Comme de nombreux prêtres réfractaires, l'abbé Mesnet se cachait sous terre (Cf. « Les Prêtres réfractaires »).

J.-J. Loisel rapporte dans « Le Crapaud de nuit », qu'un prêtre vendômois se cachait dans un souterrain :

« **C'**est, paraît-il, dans un souterrain qui s'ouvrait par une trappe placée sous le lit même des époux Rousselet, et qui débouchait près d'un fournil, que se cachait M. de la Haye quand on venait perquisitionner. »

Signalée par J.-C. Carrère, une des descriptions les plus précises de souterrain-refuge durant les guerres de Vendée, nous est offerte par Victor Hugo dans « Quatre-vingt-treize ». Il décrit ainsi les retraites souterraines des Chouans :

« **D**es puits ronds et étroits, masqués au-dehors par des couvercles de pierre et de branches, verticaux, puis horizontaux, s'élargissant sous terre en entonnoir, et aboutissant à des chambres ténébreuses... Le sous-sol de telle forêt était une sorte de madrépore percé et traversé en tout sens par une voirie inconnue de sapes, de cellules et de galeries. Chacune de ces cellules aveugles abritait cinq ou six hommes. La difficulté était d'y respirer... Ces repaires étaient creusés avec soin. On allait jeter à quelque étang voisin la terre qu'on ôtait du puits... »

Cette description est confirmée par les propos du général Hoche :

« **N**ous voyons, chaque sortie que nous faisons, les sentinelles des brigands : marchons-nous dessus, tout disparaît et rentre en terre et il ne reste aucun vestige. »

Ces quelques citations attestent de l'utilisation, tant par le peuple que par les hommes d'armes, de souterrains-refuges creusés spécifiquement pour la défense. La pauvreté des textes contraste cependant curieusement avec la richesse du patrimoine que nous venons de vous faire découvrir.

(1) « Solent et subterraneos specus aperire, eosque multo insuper fimo onerant, suffugium hiemi et receptaculum frugibus ; quia rigorem frigorum ejusmodi locis molliunt ; et, si quando hostis advenit, aperta populatur ; abdita autem et defossa, aut ignorantur, aut eo ipso fallunt, quod quarenda sunt. »

(2) « Unde qui a incessanterdie ac nocte his coartati defensionibus suis arristere non valebant, terratis caveis defendentes seipsos provide defensabant suorumque ictibus sagittariorum insidiantes primi propugraculi superiores mortis periculo anticipabant. »

(3) « Supersistitur promuntorio ardui littoris magni fluminis Sequane horridum et innobile castrum, quod dicitur Rupes Guidonis, in superficie sui invisibile, rupe sublimi incaveatum, cuis manus emula artificis in devexo montis raro et misero ostio, maxime domus amplitudinem rupe cesa extendit. »

(4) « Acharias de Mirmanda... egressus quâdam nocte ad praedandum venit cum hominibus suis ad montes qui dicuntur de Grizaico, et ibi, in domo cujusdam rustici invenit congregatos aliquos, et coepit eos expugnare, et illi deintus absconderunt se in rupem, et illi deforis incenderunt domum super eos et extinxerunt eos omnes in rupe. »

(5) « Quemdam speluncam, seu cavernam, que vulgo dicitur quariere... causa habendi, refugium ibidem contra coucursum et insultum Anglicorum inimicorum patrie. »

La guerre souterraine au Viêt-nam

Pour comprendre l'utilisation qui fut faite au Moyen Age des souterrains-refuges du Centre-Ouest, un témoignage est capital : celui de ceux qui se sont battus au corps à corps dans les souterrains-refuges vietnamiens il n'y a qu'une vingtaine d'années. En effet, pour échapper à la formidable machine de guerre conventionnelle américaine, le Viêt-cong eut recours à des refuges-souterrains organisés et défendus de façon diabolique. Sous les chenilles même des troupes américaines, un labyrinthe de 300 kilomètres de galeries, salles, dortoirs, infirmeries, cuisines, permettait aux Vietnamiens de se cacher le jour et de sortir la nuit, pour frapper au cœur même du système U.S.

Pour pénétrer dans ces tunnels et en chasser les Vietnamiens, les armes chimiques, les enfumages, les explosifs, s'avérèrent totalement inefficaces et les Américains durent former des commandos spécialisés, possédant un sang-froid hors du commun : on les appelait les « rats de tunnel ». C'est le témoignage de survivants des deux camps qu'ont réuni deux journalistes anglais John Penycate et Tom Mangold pour écrire un livre remarquable retraçant cet aspect extraordinaire de la guerre du Viêt-nam : « Les Tunnels de Cu Chi ».

L'organisation de ces souterrains était très semblable à celle des souterrains-refuges de nos régions, bien qu'un réseau dense de couloirs de communication les relie les uns aux autres. Le processus d'évolution, sûrement proche de celui que connurent les souterrains du Centre-Ouest, fut le suivant. Les paysans vietnamiens creusèrent d'abord des abris individuels, puis des petits souterrains pour une famille, puis pour le hameau tout entier (ce niveau correspond à celui atteint dans nos campagnes). Enfin, ces réseaux villageois furent reliés par des boyaux de communication pour former un labyrinthe organisé permettant défense, replis et attaques surprise.

Comme dans les souterrains du Centre-Ouest, des chatières défendaient l'entrée des salles ; il y avait des successions de petits puits et de boyaux, des trous d'aération, certains orientés vers l'est pour faire pénétrer le jour nouveau, des systèmes de cheminées ramifiées dispersant les fumées de façon à ce que même les détecteurs de chaleur U.S. ne les remarquent pas, des siphons remplis d'eau pour arrêter la progression des gaz. La résistance des réseaux à l'enfumage était accrue par l'utilisation de couloirs tournant à angle droit, de niveaux superposés reliés entre eux par des goulots verticaux et, d'après les témoignages vietnamiens, jamais les Américains n'arrivaient à enfumer plus de quelques dizaines de mètres de galerie. Les maquisards restaient tapis, couchés sur le sol et les Américains, persuadés de les avoir éliminés, partaient. On peut penser que, dans le Centre-Ouest, les réseaux souterrains, vu leurs nombreux coudes et niveaux, assuraient une bonne protection et que, persuadé d'avoir enfumé les réfugiés, l'ennemi quittait rapidement la surface.

Les souterrains vietnamiens étaient bien sûr truffés de pièges. En plus du classique puits-piège hérissé de bambous acérés, des vipères enfermées dans un petit tube et libérées lors de la chute de celui-ci, s'ajoutaient des pièges à explosif tels la grenade déclenchée par un fil traversant le boyau. Ces pièges étaient toujours, et les Américains en on fait les frais, situés « où l'on avait envie de passer », c'est-à-dire au plus court, aux points de passage obligés.

Ces témoignages ne peuvent que renforcer l'interprétation que nous faisons de certains dispositifs éminemment défensifs rencontrés dans certains souterrains des Poitou-Touraine-Blésois.

Le creusement était effectué à la main et tout le monde y participait. On forait deux puits à dix mètres l'un de l'autre, puis les deux équipes creusaient l'une vers l'autre, au son, en se repérant sur les coups de pioche. Les puits étaient rebouchés ensuite. Dans la latérite de la Terre de Fer, au nord de Saïgon, le rendement était d'environ un mètre cube par personne et par jour.

Les entrées étaient remarquablement bien camouflées, le summum étant sûrement l'entrée sous un arbre dont le cœur était évidé.

Certains témoignages de survivants des tunnels peuvent nous donner une idée de l'horreur et de l'angoisse qui régnaient dans ces combats de l'ombre. La lutte de Thuan contre des « rats de tunnel » cherchant à investir un souterrain doit ressembler à ce qui se passait dans les réseaux du Centre-Ouest il y a quelque cinq cents ans.

« Un peu de terre tomba dans l'entrée de la galerie et Thuan comprit que le premier Américain arrivait. Il avait volontairement limité le puits à une profondeur d'un mètre : l'Américain qui descendait devait ainsi se tortiller pour se faufiler dans la longue galerie où Thuan attendait, caché dans sa niche. Un jour, au moment où les pieds d'un G.I. avaient touché le fond, Thuan lui avait enfoncé sa baïonnette dans l'aine. Cette fois-ci, pendant que les chaussures noires et vertes descendaient, Thuan se pencha hors de sa niche et, distinguant le soldat grâce à la lumière qui filtrait de l'entrée, il lui tira dans le bas ventre à deux reprises. »

L'utilisation défensive des chatières est illustrée par le terrible passage suivant : « Lorsque le malheureux G.I. passait la tête et les bras dans le trou, un maquisard l'attendait, armé d'un bambou aiguisé ou d'une lance en fer qu'il lui plongeait dans la gorge de toutes ses forces. Et le soldat restait là, coincé dans la trappe, grotesque bouchon humain, tenu par la lance qui l'avait transpercé et qui reposait sur les deux bords du trou. Les rats de galerie ne pouvaient plus ni lancer de grenade, ni récupérer le corps de leur camarade ».

Tous ces témoignages ont fait dire aux auteurs que « la méthode de défense des souterrains était un mélange de ténacité, de souplesse et de ruse. Sa technologie rappelait souvent le Moyen Age européen ». Ce ne peut que renforcer la thèse des souterrains-refuges et de leur utilisation par les populations pour se protéger lors de périodes troublées de notre histoire.

L'efficacité de tels souterrains ne peut être mise en doute quand on sait que l'armée la plus moderne du monde fut bloquée et perdit la guerre du Viêt-nam devant ces ouvrages. Que penser de leur efficacité au Moyen Age...

MISE EN GARDE

La grande majorité des souterrains sont des propriétés privées. Il convient donc de les respecter en tant que telles et de ne pas s'y aventurer sans l'accord des propriétaires. Ceux-ci connaissent parfois leur souterrain ou ne l'ont jamais exploré, mais n'en interdisent pas l'accès. Malheureusement, d'autres le bouchent ou le détruisent avant même qu'un relevé ait pu en être effectué, privant ainsi l'histoire de précieux témoignages.

D'aucuns prétendent qu'en murant une entrée, on évite les accidents. Le but est bien plus souvent de se voiler la face, de cacher le trou noir, l'inconnu... Cette démarche n'a rien de prudente. Boucher un souterrain, c'est ne pas savoir où il aboutit et ne pas pouvoir vérifier son état. Petit à petit, on oublie sa présence et, un jour, sous le poids d'un tracteur ou d'un camion, lors de travaux, la voûte cède et c'est l'éboulement entraînant un glissement de terrain. D'autres fois, des enfants ayant découvert une entrée s'y aventurent ; s'ils se perdent, comment les retrouver, on ne connaît pas le souterrain, à plus forte raison son plan...

La vraie prudence serait plutôt de connaître les lieux, de s'y rendre de temps à autre pour contrôler leur état mais surtout de ne pas boucher sans raison valable.

Bien qu'important, le patrimoine souterrain du Centre-Ouest est menacé. Seule une faible proportion de ces ouvrages parvient jusqu'à nous. Découverts pratiquement intacts après des siècles d'oubli, ils sont malheureusement, pour la plupart, détruits ou dénaturés au bout de quelques années, voire quelques jours.

Les explorateurs doivent prendre conscience de l'intérêt historique et de la beauté des souterrains qu'ils découvrent. C'est pourquoi leur exploration doit être guidée avant tout par l'amour des lieux, et non par l'accomplissement d'un quelconque exploit, ou la recherche d'un hypothétique trésor. Ainsi, il est lamentable de trouver dans ceux trop proches de routes ou autres lieux passagers, des boîtes de conserve, des emballages et autres détritus.

D'autre part, il existe un problème pratiquement spécifique aux souterrains. L'homme, pour se donner l'impression de vaincre les éléments, de s'immortaliser, a trop souvent la fâcheuse habitude d'inscrire son nom, accompagné de la date marquant le jour de sa périlleuse progression dans les ténèbres souterraines. Lorsque ces graffiti sont discrets et ne prennent que quelques centimètres dans le coin d'une salle, ce n'est pas trop grave. Mais parfois, comme nous l'avons vu, de noires inscriptions couvrent sur plus d'un mètre les parois d'une pièce, défigurant totalement le souterrain.

La faune qui occupe ces lieux mérite également le respect. Les chauves-souris sont de moins en moins nombreuses et ont bien besoin de protection. Il faut éviter de les déranger pour qu'elles ne fuient pas les lieux mais surtout, lors de leur hibernation, il convient de ne pas les réveiller, chaque réveil leur demandant un gros effort physique

qui affaiblit leurs réserves d'énergie. Ainsi, plusieurs dérangements peuvent entraîner la mort de ces petits animaux utiles puisqu'ils chassent les insectes.

Par ailleurs, n'oublions pas que l'exploration souterraine est dangereuse. Une vigilance de tous les instants s'impose. Ces cavités se sont fragilisées au cours des siècles ; un faux-ciel peut céder à tout moment, un éboulement peut en interrompre l'accès, du gaz carbonique peut s'accumuler dans les parties mal ventilées, occasionnant un essouflement et un affolement pouvant conduire à la catastrophe. Il faut posséder de nombreux éclairages et un matériel spécialisé. La descente en rappel dans un puits ne s'improvise pas ! Sachez que, rampant entre sol et plafond, escaladant des parois glissantes et même nageant dans des couloirs remplis de vase et d'eau boueuse, nous avons parfois rencontré de réelles difficultés.

Nous avons essayé, au fil de ces pages, de vous faire partager notre passion pour ce monde méconnu témoin du passé de nos régions. Nous espérons ainsi favoriser la protection de ces étonnants monuments.

Si vous connaissez l'existence d'un souterrain ou si vous pouvez nous apporter des renseignements quelconques, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous nous tenons par ailleurs à la disposition de toute personne désirant des informations complémentaires sur le sujet.

CONCLUSION

Les quelques exemples que nous venons de vous présenter attestent de l'ampleur du phénomène souterrain dans le Centre-Ouest. Outre les souterrains annulaires, localisés dans le sud-est du Berry et quelques souterrains aménagés très particuliers tels Villetard, la Cave aux Sculptures ou encore La Roche-Clermault, la majorité des réseaux appartient à la grande catégorie des souterrains-refuges. Il semble se dégager, au sein même de cette famille, deux groupes géographiquement et morphologiquement distincts. Les ouvrages angevins diffèrent en effet de ceux des Poitou-Touraine-Blésois, par un degré d'évolution moindre, surtout perceptible au niveau des aménagements.

Le rôle des souterrains-refuges était de permettre à quelques hommes, d'abord de se cacher puis, le cas échéant, de se défendre contre un ennemi supérieur en nombre et en armement.

Ces réseaux se présentent comme une succession de salles reliées par des couloirs étroits et sinueux ne laissant le passage qu'à un homme. Des feuillures ralentissaient la progression des assaillants, des chatières étroites les exposaient aux coups des défenseurs, des trous de visée ou des meurtrières permettaient aux réfugiés d'abattre les ennemis. La succession de ces obstacles rendait chaque salle d'autant plus sûre qu'elle se situait en profondeur. La dernière pièce constituait l'ultime refuge des défenseurs, la multiplication des pièges disposées sur le parcours la rendant invulnérable vis-à-vis de simples pillards car sa prise aurait été trop coûteuse en vies humaines.

Depuis cette salle, il n'y avait pas d'accès direct sur l'extérieur. Une telle communication aurait court-circuité les systèmes de défense, rendant cette pièce aussi vulnérable qu'une simple cave. Ce type de salle représentait la dernière chance des réfugiés, un peu comme le donjon pour la forteresse de surface.

Globalement, on peut distinguer les souterrains-refuges à défense passive présentant uniquement des chatières et des feuillures et les souterrains-refuges à défense active possédant en plus des trous de visée et meurtrières. La première catégorie prédomine nettement en Anjou, alors que la seconde, connaissant son apogée dans des réseaux tels Betz-le-Château ou Balâtre, se rencontre en Poitou, Touraine et Blésois.

Le souterrain-refuge ne permettait pas une résistance à un siège très prolongé dans le cadre d'une guerre médiévale « cliché », mais répondait à une situation méconnue et pourtant beaucoup plus répandue au Moyen Age. Il assurait à des hommes, probablement le plus souvent des civils, une protection contre les nombreuses bandes armées qui ravageaient les campagnes. Comme le montrent les textes, ces pillards, omniprésents lors de certaines périodes médiévales, se contentaient de brûler, violer et massacrer ce qu'ils trouvaient sur leur chemin. Leur but n'était pas de combattre un ennemi défini, aussi ne restaient-ils que peu de temps dans une même zone. De plus, en cachant avec eux leurs réserves céréalières et leur bétail, les réfugiés interdisaient aux bandes de vivre sur le pays et assuraient leur survie à plus long terme.

Dans nos régions, les souterrains peuvent s'ouvrir en pleine campagne, s'étirer sous les villages, s'étendre quelques fois sous églises ou abbayes ou encore, occuper le sous-sol de forteresses. Cette implantation dans des sites aussi divers, alliée à une étonnante profusion, atteste de l'importance du souterrain-refuge auprès de toutes les catégories de la société médiévale campagnarde.

En comparant les réseaux les plus éloignés quant à leur situation géographique, la structure sociale dont ils dépendent ou leur étendue, la même idée organisatrice, répondant à la même volonté protectrice, se retrouve constamment. Certes, la mise en œuvre apporte quelques variantes dictées par les besoins et les capacités de chacun, mais l'ensemble des ouvrages présente une formidable unité, les intégrant au sein d'un véritable phénomène de société.

Lors de nos recherches, graffiti, céramiques, traces de foyers ou usure de la roche, nous ont prouvé que des hommes s'y étaient bien réfugiés de façon temporaire. L'une des occupations peut souvent dater des XIV^{e}-XV^{e} siècles mais une étude chronologique précise nous montre que certains furent creusés dès les XI^{e}-XII^{e} siècles, alors que les plus évolués ne datent que du XV^{e} ou XVI^{e} siècle.

Au moins contemporains du bas Moyen Age, les souterrains-refuges constituent encore aujourd'hui un formidable champ d'investigation. L'époque de creusement des tous premiers ouvrages, l'utilisation de certaines structures taillées dans la roche, la vie quotidienne des réfugiés, demeurent autant d'énigmes à résoudre...

BIBLIOGRAPHIE

S. Avrilleau : Cluzeaux et souterrains du Périgord I, 1975.
A. Blanchet : Souterrains-refuges de la France, Picard, 1923.
M. Broëns : Ces souterrains-refuges pour les vivants ou les esprits, Picard, 1976.
J.-P. Carrère : Chouans et souterrains in Subterranea, 1989.
J.-L. Chalmel : Chronologie de l'histoire de Touraine, C.L.D.
N. Charneau, J.-C. Trebbi : Maisons creusées, maisons enterrées, Alternatives, 1981.
A. Châtelain : Châteaux forts, Rempart, 1987.
Ph. de Commynes : Mémoires, par B. de Mandrot, Picard.
Ph. Contamine : La guerre au Moyen Age, PUF, 1986.
G. Cordier : Quelques souterrains-refuges de Touraine, BAVM.
G. Cordier : Quelques vestiges anhistoriques de la région du Grand-Pressigny, Chtonia, 1964.
G. Cordier, R. Mauny : Souterrains-refuges, caves fortes et hypogées de Touraine, BAVC, 1967.
C. Croubois : Le Loir-et-Cher (ouvrage collectif), Bordessoules, 1985.
C. Croubois : L'Indre-et-Loire (ouvrage collectif), Bordessoules, 1982.
R. Crozet : Recherches sur les sites de châteaux et lieux fortifiés en Haut-Poitou au Moyen Age in BSAO, 1971.
G. Devailly : Histoire du Berry (ouvrage colletif), Privat, 1987.
M. Erbstosser : Les hérétiques au Moyen Age, Les Presses du Languedoc, Max Chaleil, 1988.
J. Favier : La France médiévale, Fayard, 1983.
R. Fossier : Le Moyen Age, Armand Colin, 1986.
G. Fournier : Usages et techniques de la vie quotidienne : vaisselle de bois, silos in mémoires et documents de l'école des Chartes, 1982.
M. Franc et O. Giron : Les souterrains annulaires en montagne bourbonnaise, Les Amis de la Montagne bourbonnaise, 1987.
J. et C. Fraysse : Les troglodytes en Anjou à travers les âges I, II et III.
L. et F. Funken : Le costume, l'armure et les armes du VIII[e] au XV[e] siècle, Casterman.
S. Gady : Les souterrains médiévaux du Limousin, Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1989.
Ch. de Grandmaison : Chroniques de l'abbaye de Beaumont-lez-Tours, MSAT 26.
Ch. de Grandmaison : Plaintes et doléances de la province de Touraine aux Etats généraux du royaume.
Grégoire de Tours : Histoire des Francs, traduit par R. Latouche.
B. Gui : Manuel de l'inquisiteur par G. Mollat, Les Belles Lettres, 1964.
E. Hugoniot et B. Vannier : Le souterrain-refuge du Fourneau, in Cahiers d'Archéologie et d'Histoire du Berry.

J. Lacarrière : Les tombes bogomiles de Bosnie, in Jardin des Arts, 1962.
L. Laville : Souterrains-refuges de la région montluçonnaise, in Revue Archéologique du Centre, 1962.
C. Lecouteux : Les nains et les elfes au Moyen Age, Imago, 1988.
J. Le Goff : Hérésie et société dans l'Europe préindustrielle XIe-XVIIIe siècles, Mouton et Co, Paris-La Haye, 1968.
M. Le Méné : Les campagnes angevines à la fin du Moyen Age, CID Nantes, 1982.
D. et A. List : Les étranges sculptures du site de Denezé-sous-Doué, in Andes, 1979-1980.
J.-J. Loisel : Le crapaud de nuit, C.L.D.
H. Luxardo : Les paysans, les républiques villageoises Xe-XIXe siècles, Aubier.
V. Luzarche : Lettres historiques des archives communales de la ville de Tours.
A. Malarde et A.-M. Vet : Les campagnes tourangelles pendant la guerre de Cent Ans.
A. Mahon : Chroniques et légendes Orléanais-Bretagne.
E. Millet : La vie en Chinonais au temps de la gabelle, in BAVC, 1966, 1967.
A. Montoux : Les vieux logis de Touraine, C.L.D.
L. Musset : Les invasions. Le second assaut contre l'Europe chrétienne (VIIe-XIe siècles).
G. Nelh : Aperçu sur l'art rupestre de Haute-Maurienne, Cahiers du Gersar, 1980.
P. Noël : Technologie de la pierre de taille, ITBTP.
J. Penycate et T. Mangold : The Tunnels of Cu Chi, Pan Books.
P. Piboule : Les souterrains aménagés du Châtelleraudais, Université de Poitiers, 1970.
P. Piboule : Les souterrains médiévaux et leur place dans l'histoire des structures de défense, in Château Gaillard, 1982.
P. Piboule : Un habitat souterrain fortifié du Moyen Age, les souterrains aménagés du Châtelleraudais, in Archéologie Médiévale, 1971.
Dr Piquand : Légendes bourbonnaises.
E. Pognon : La vie quotidienne en l'an mille, Hachette.
E. Pognon : Hugues Capet roi de France, Le Mémorial des Siècles, Albin Michel, 1966.
C. Port : Dictionnaire historique de Maine-et-Loire, Angers-Paris, 1869-1878.
B. Primov : Les Bogomiles in Archéologia, 1980.
R. Proust : Le souterrain aménagé de l'église de Champniers, BSAO, 1983.
R. Proust : Remarques sur les mottes et autres terrassements défensifs dans la région Poitou-Charentes, in BSAO, 1978.
R. Ranjard : La Touraine archéologique, J. Floch, 1971.
P.-J. Reynolds : L'agriculture de l'âge du fer, in La Recherche, 1982.
M. Ribeyrol : Livres et légendes bogomiles, G.P. Maisonneuve et Larose, 1976.
A. de Salles : Histoire de Foulques-Nerra, Paris, 1874.
J. Tarrade : La Vienne (ouvrage collectif), Bordessoules, 1986.
J. Triolet, L. Triolet, J.-M. Machefert : Souterrains-refuges de Touraine, La Nouvelle République du Centre-Ouest, 1987.
J. Triolet, L. Triolet, J.-M. Machefert : Les systèmes de défense dans les souterrains-refuges tourangeaux, in BSAT, 1987.
J. Triolet, L. Triolet : Restes d'un souterrain aménagé à La Fosse-Rouge, in Subterranea, 1989.
J. Triolet, L. Triolet : Le souterrain-refuge de la Bourie, in Subterranea, 1989.
E. Viollet le Duc : Encyclopédie médiévale, Inter-Livres, 1978.
E. de Vitray-Meyerovitch et D. Boganovic : Les monuments funéraires de Bosnie-Herzegovine sont-ils bogomiles ? in Archéologia, 1974.

R. Viviers : Chouans et brigands en Touraine.
R. Viviers, J.-M. Rougé, E. Millet : Contes et légendes des Pays de Loire.

BULLETINS ET PÉRIODIQUES

Actes du symposium de Cordes, Bulletin du CIRAC, 1967.
Document Archéologia 1973-2, Les souterrains.
BAVC : Bulletin des Amis du Vieux Chinon.
BAVM : Bulletin des Amis du Vieux Montrichard.
BSAO : Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest.
BSAT : Bulletin de la Société Archéologique de Touraine.
BSPF : Bulletin de la Société Préhistorique de France.
Chtonia : Publication du Centre International de recherches Anhistoriques.
MSAT : Mémoires de la Société Archéologique de Touraine.
Subterranea : Bulletin de la Société Française d'Etude des Souterrains.

REMERCIEMENTS

Pour l'aide qu'ils nous ont apportée, nous remercions tout particulièrement :
Annie Brethon pour nous avoir ouvert la Cave aux Sculptures et renseigné sur les souterrains d'Anjou
Denis Croisat pour ses recherches dans les bibliothèques parisiennes
Stéphane Lebreton pour avoir participé en surface et par — 4°C à l'expédition Balâtre
Pierre Pecher, président du spéléoclub de Valençay, qui nous a indiqué la Cave aux Fées
Isabelle Triolet de Favier pour sa participation à de nombreuses explorations et son travail de dactylographie

Nous remercions toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de ce livre, notamment :

M. et Mme Aubert
M. Bourgouin
M. et Mme Brachet
M. et Mme Chaussé
M. Cousin
M. et Mme Dumoulin
Mme Franco
M. Gacs, P.D.G. des Produits chimiques du Ciron
M. Gilbert
M. Girard, maire du Pin-en-Mauges
M. et Mme Gouin
M. le Curé de Grézillé
M. Hubert
M. et Mme Jaume
M. et Mme Laroche
M. Le Peron
Mme Maisonneuve
M. et Mme Martel
Mlle Mesnet
M. l'abbé Nauleau, curé de Champniers
M. Nicolini
M. Potier, maire de Bournan
M. Pussot
Mme Robert
M. Terrier, maire de Suèvres
M. Tricoche, du Club local des amateurs de Cavernes
M. et Mme Vaucamp
M. et Mme Veron
M. Yvonnet, adjoint au maire de Suèvres

Nos remerciements vont enfin au personnel des bibliothèques municipales d'Angers, Bourges, Poitiers et Tours.

© « La Nouvelle République du Centre-Ouest », 1991

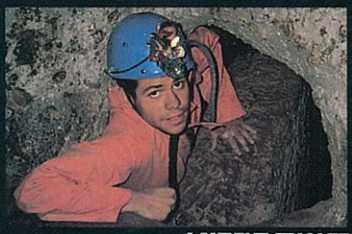
ISBN 2-86881-094-2
Dépôt légal : 2e trimestre 1991
Maquette intérieure et de couverture :
Philippe Phérivong - 37230 Fondettes
Composition : « La Nouvelle République », Tours
Montage, photogravure, impression : Aubin Imprimeur - 86240 Ligugé
Responsable d'édition : Michel Bouscaud

Des dragons hantent leurs couloirs, des nains grimaçants s'activent dans leurs entrailles, des fées s'y cachent pour n'en sortir qu'à la nuit. Enveloppés des légendes les plus fantastiques, les souterrains ne cessent d'exciter les curiosités.

Ce livre se consacre aux souterrains aménagés, creusés de la main de l'homme dans le sous-sol de nos régions. Lors de ce voyage au ventre de l'**Anjou**, du **Poitou**, de la **Touraine**, du **Blésois** et du **Berry**, parcourant les siècles du Moyen Âge à la Révolution, vous partagerez quelques épisodes de la vie des populations campagnardes. Ici, dans l'un de ces nombreux souterrains-refuges, l'homme médiéval s'abritait avec vivres et bétail ; là, sculptée dans les parois, une fresque hallucinante nous plonge au cœur des guerres de religion ; ailleurs le souvenir d'un prêtre célébrant clandestinement son office en pleine tourmente révolutionnaire habite encore le souterrain ; plus loin, témoin d'un culte hérétique, un orant surveille une salle chargée de mystères.

JÉRÔME TRIOLET





LAURENT TRIOLET

Jérôme TRIOLET, ingénieur chimiste diplômé d'ESCIL, Lyon, termine une thèse de doctorat en chimie organique. Son frère, Laurent TRIOLET, est actuellement étudiant en Sciences Naturelles préparant une maîtrise.

Ils sont membres du Conseil d'Administration de la Société Française d'Étude des Souterrains et membres-correspondants de la Société archéologique de Touraine.

Prix : 95,00 F TTC

9 782868 810946